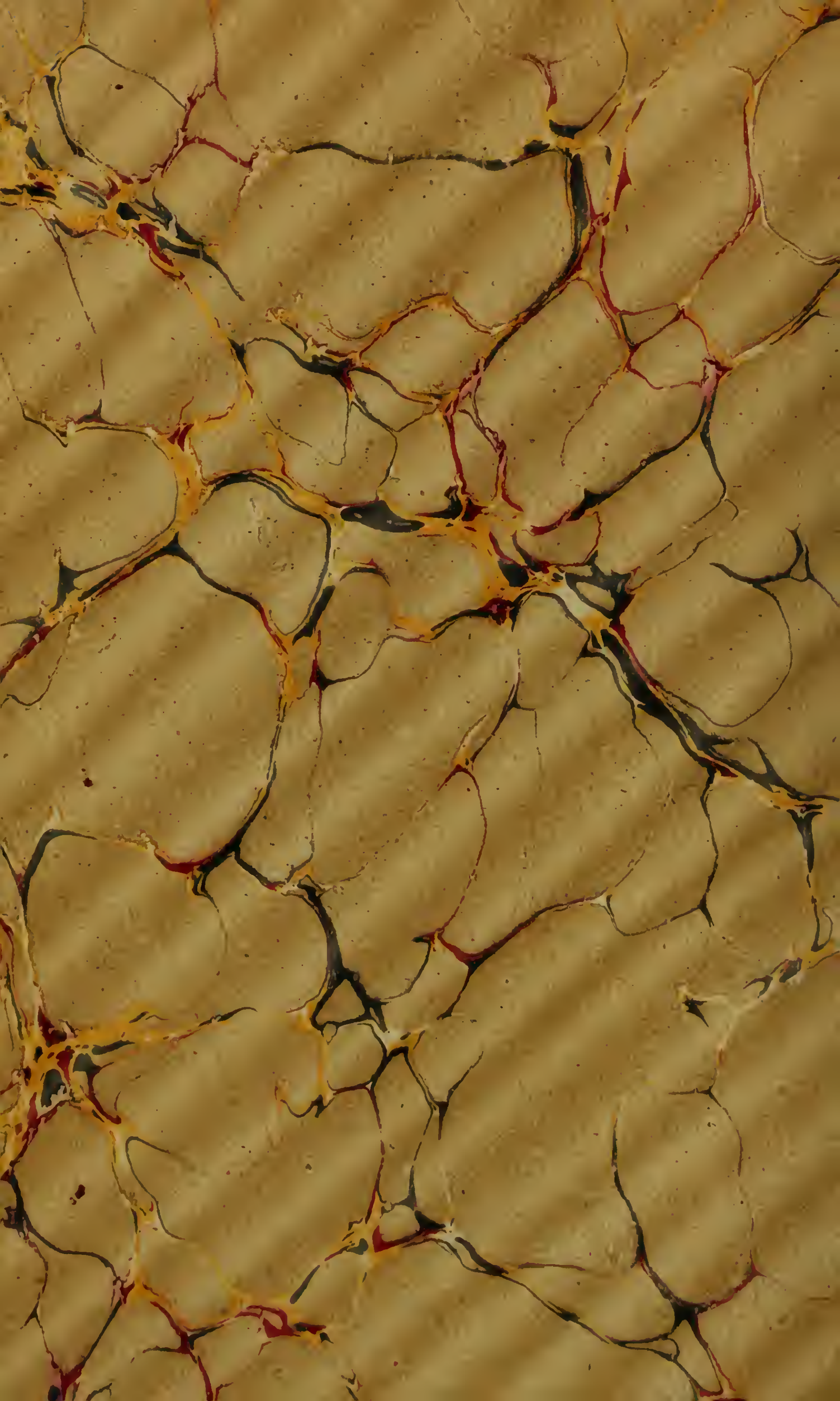




CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

49

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MONTESQUIEU

TOME SEPTIÈME


TIRÉ
à 150
Exemplaire
N° 34
PARIS

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MONTESQUIEU

AVEC

LES VARIANTES DES PREMIÈRES ÉDITIONS

UN CHOIX DES MEILLEURS COMMENTAIRES

ET DES NOTES NOUVELLES

PAR

ÉDOUARD LABOULAYE

DE L'INSTITUT

TOME SEPTIÈME

DISCOURS, LETTRES, VOYAGE A PAPHOS



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

1879

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Ce volume contient les *Œuvres diverses* de Montesquieu ; on y trouvera un certain nombre de pièces inédites ou peu connues.

Parmi ces dernières il faut citer les extraits publiés en 1726, dans la *Bibliothèque françoise* d'Amsterdam ; ils nous ont conservé tout ce qui nous reste de deux opuscules de Montesquieu : le *Traité des Devoirs*, et les *Réflexions sur la considération et la réputation*. Ces fragments font désirer qu'on publie le texte entier, s'il se trouve, comme on le croit, parmi les papiers de l'auteur.

Le Voyage à Paphos est encore un de ces petits ouvrages dont l'existence est connue des curieux, mais peu de personnes l'ont vu, et on ne l'a jamais publié dans les *Œuvres complètes*. Nous avons réparé cet oubli, sans nous faire illusion sur la valeur de ce jeu d'esprit.

On trouvera dans les *Lettres familières* un certain nombre de lettres qui n'ont jamais été imprimées, et un nombre plus grand de lettres publiées dans ces dernières années, mais restées à peu près inconnues, parce qu'elles sont dispersées dans des recueils où rien n'indique leur présence.

Cet ensemble de lettres permettra, je l'espère, de placer Montesquieu à un meilleur rang parmi les épistolaires français. Sans doute cette correspondance est écrite au courant de la plume et sans prétention. L'auteur n'y a jamais songé à la postérité, mais la langue en est si bonne, le style si facile et si vif, la pensée si claire, qu'en vérité, sur ce terrain, Montesquieu ne craint la comparaison avec aucun de ses contemporains.

J'en dirai autant de ses *Pensées diverses;* je connais peu de recueils de ce genre qui contiennent autant d'idées neuves finement exprimées. On ne leur rend pas assez justice. L'éclat des *Lettres Persanes*, de *la Grandeur des Romains*, de *l'Esprit des lois* a jeté dans l'ombre ces ébauches; mais nous vivons en un temps où, par un amour outré de la simplicité, on préfère le premier jet de l'artiste au tableau le plus achevé. A ce titre, les *Pensées* et les *Lettres* de Montesquieu se recommandent au lecteur et sont de nature à éveiller un intérêt nouveau pour un écrivain qu'on cite plus souvent qu'on ne le lit.

On assure qu'à La Brède, les héritiers de Montesquieu possèdent, parmi ses papiers, un manuscrit en trois volumes in-4° contenant les réflexions du président sur ses lectures journalières. Que de choses nouvelles, que de jugements ingénieux, un éditeur ne pourrait-il pas tirer de ce recueil! et qu'il est fâcheux que les descendants de ce grand ancêtre n'aient pas un culte plus fervent pour celui à qui ils doivent toute la gloire de leur nom !

Il y a encore à La Brède, nous dit-on, des œuvres de la jeunesse de Montesquieu, notamment un conte intitulé *le Métempsycologiste,* ou, suivant une autre version, *la Métempsycologie.* C'est probablement un roman oriental ou mythologique, de même origine que *le Temple de Gnide* et *le Voyage à Paphos*. Sa publication n'aurait peut-être qu'un intérêt de curiosité et n'ajouterait rien au renom de l'auteur; mais il y a aussi, parmi les trésors de La Brède, les *Notes de voyages* d'un homme qui voyait si bien et si loin; il y a enfin une Correspondance avec son aimable fille Denise, avec Mme du Deffand, la maréchale de Mirepoix, la duchesse d'Aiguillon, le chevalier d'Aydies, le président Hénault, etc., etc. Rien ne serait plus curieux que de connaître de plus près cette société de la première moitié du XVIIIe siècle, société plus instruite, plus élégante, et d'un esprit plus français que les déclamateurs à la Jean-Jacques et les précurseurs de la révolution. On nous promet depuis longtemps la communication de ces richesses; qu'on veuille bien se presser un peu: Montesquieu appartient à la France, et tous ceux qui vivent de sa pensée ont quelque droit de réclamer l'ouverture de sa succession.

J'avais promis de publier dans ce dernier volume l'*Éloge* de Montesquieu par d'Alembert, en y joignant quelques documents biographiques. L'*Histoire de Montesquieu,* publiée tout récemment par M. Vian m'a fait renoncer à cette idée. M. Vian nous a montré que l'Éloge de d'Alembert, comme celui de Maupertuis, n'est qu'une paraphrase d'un *Mémoire* écrit par M. de Secondat. Cette pièce, qui a le mérite et les défauts d'un éloge funèbre, composé par la piété d'un fils, M. Vian l'a imprimée à la fin de son volume; c'est là que je renvoie le lecteur. Il trouvera en outre dans ce livre intéressant une abondance de notices et de documents qu'il serait impossible de résumer en quelques pages. Quand on veut étudier le président ailleurs que dans ses écrits, c'est M. Vian qu'il faut consulter.

Ce volume, composé de pièces diverses, achève la publication des *Œuvres complètes de Montesquieu.* Ce n'est pas sans regret que je vois finir un travail qui m'a occupé six années. Durant tout ce temps, il me semble que j'ai vécu dans la familiarité du président, dans l'intimité de ce grand esprit. Il m'a fait souvent oublier les petitesses de l'heure présente, en m'attachant par la largeur de ses vues, par la sérénité de ses idées. Puissé-je lui témoigner ma reconnaissance en lui conquérant de nouveaux lecteurs, c'est-à-dire des admirateurs et des amis!

Paris, mars 1879.

DISCOURS
ACADÉMIQUES

DISCOURS
DE RÉCEPTION
A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BORDEAUX
PRONONCÉ LE PREMIER MAI 1716.

Les sages de l'antiquité recevoient leurs disciples sans examen et sans choix : ils croyoient que la sagesse devoit être commune à tous les hommes, comme la raison, et que, pour être philosophe, c'étoit assez d'avoir du goût pour la philosophie.

Je me trouve parmi vous, messieurs, moi qui n'ai rien qui puisse m'en approcher que quelque attachement pour l'étude, et quelque goût pour les belles-lettres. S'il suffisoit, pour obtenir cette faveur, d'en connoître parfaitement le prix, et d'avoir pour vous de l'estime et de l'admiration, je pourrois me flatter d'en être digne, et je me comparerois à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse, seulement parce qu'il la trouva belle.

Oui, messieurs, je regarde votre académie comme l'ornement de nos provinces ; je regarde son établissement

comme ces naissances heureuses où les intelligences du ciel président toujours.

On avoit vu jusqu'ici les sciences non pas négligées, mais méprisées, le goût entièrement corrompu, les belles-lettres ensevelies dans l'obscurité, et les muses étrangères dans la patrie des Paulin et des Ausone.

Nous nous trompions de croire que nous fussions connus chez nos voisins par la vivacité de notre esprit ; ce n'étoit sans doute que par la barbarie de notre langage.

Oui, messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachoient à l'étude étoient regardés comme des gens singuliers, qui n'étoient point faits comme les autres hommes. Il a été un temps où il y avoit du ridicule et de l'affectation à se dégager des préjugés du peuple, et où chacun regardoit son aveuglement comme une maladie qui lui étoit chère, et dont il étoit dangereux de guérir.

Dans un temps si critique pour les savants, on n'étoit point impunément plus éclairé que les autres : si quelqu'un entreprenoit de sortir de cette sphère étroite qui borne les connoissances des hommes, une infinité d'insectes qui s'élevoient aussitôt formoient un nuage pour l'obscurcir ; ceux même qui l'estimoient en secret se révoltoient en public, et ne pouvoient lui pardonner l'affront qu'il leur faisoit de ne pas leur ressembler.

Il n'appartenoit qu'à vous de faire cesser ce règne ou plutô cette tyrannie de l'ignorance : vous l'avez fait, messieurs ; cette terre où nous vivons n'est plus si aride ; les lauriers y croissent heureusement ; on en vient cueillir de toutes parts : les savants de tous les pays vous demandent des couronnes :

Manibus date lilia plenis [1].

1. Virg., *Æneid.*, VI, v. 885.

C'est assez pour vous que cette académie vous doive et sa naissance et ses progrès ; je la regarde moins comme une compagnie qui doit perfectionner les sciences que comme un grand trophée élevé à votre gloire : il me semble que j'entends dire à chacun de vous ces paroles du poëte lyrique :

Exegi monumentum ære perennius [1].

Nous avons été animés à cette grande entreprise par cet illustre protecteur dont le génie puissant veille sur nous [2]. Nous l'avons vu quitter les délices de la cour, et faire sentir sa présence jusqu'au fond de nos provinces. C'est ainsi que la fable nous représente ces dieux bienfaisants qui du séjour du ciel descendoient sur la terre pour polir des peuples sauvages, et faire fleurir parmi eux les sciences et les arts.

Oserai-je vous dire, messieurs, ce que la modestie m'a fait taire jusqu'ici ? Quand je vis votre académie naissante s'élever si heureusement, je sentis une joie secrète ; et, soit qu'un instinct flatteur semblât me présager ce qui m'arrive aujourd'hui, soit qu'un sentiment d'amour-propre me le fît espérer, je regardai toujours les lettres de votre établissement comme des titres de ma famille.

Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérai qu'un jour je pourrois entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le commerce des lettres, puisque je l'étois déjà par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes. Et, si ce que dit un des

1. Horat., *Od.*, III, xxiv.
2. Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, membre de l'Académie française (1675-1726). V. plus loin le Discours prononcé à l'Académie de Bordeaux, le 25 août 1726.

plus enjoués de nos poëtes n'est point un paradoxe, qu'il faut avoir du génie pour être honnête homme, ne pouvois-je pas croire que le cœur qu'ils avoient reçu leur seroit un garant de mon esprit ?

J'éprouve aujourd'hui, messieurs, que je ne m'étois point trop flatté ; et, soit que vous m'ayez fait justice, soit que j'aie séduit mes juges, je suis également content de moi-même : le public va s'aveugler sur votre choix ; il ne regardera plus sur ma tête que les mains savantes qui me couronnent.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

LE 15 NOVEMBRE 1717.

Ceux qui ne sont pas instruits de nos obligations et de nos devoirs regardent nos exercices comme des amusements que nous nous procurons, et se font une idée riante de nos peines même et de nos travaux.

Ils croient que nous ne prenons de la philosophie que ce qu'elle a d'agréable ; que nous laissons les épines pour ne cueillir que les fleurs ; que nous ne cultivons notre esprit que pour le mieux faire servir aux délices du cœur ; qu'exempts, à la vérité, de passions vives qui ébranlent trop l'âme, nous nous livrons à une autre qui nous en dédommage, et qui n'est pas moins délicieuse, quoiqu'elle ne soit point sensuelle.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse : les sciences les plus abstraites sont l'objet de l'académie ; elle embrasse cet infini qui se rencontre partout dans la physique et l'astronomie ; elle s'attache à l'intelligence des courbes, réservée jusqu'ici à

la suprême intelligence, elle entre dans le dédale de l'anatomie et les mystères de la chimie ; elle réforme les erreurs de la médecine, cette parque cruelle qui tranche tant de jours, cette science en même temps si étendue et si bornée ; on y attaque enfin la vérité par l'endroit le plus fort, et on la cherche dans les ténèbres les plus épaisses où elle puisse se retirer.

Aussi, messieurs, si l'on n'étoit animé d'un beau zèle pour l'honneur et la perfection des sciences, il n'y a personne parmi nous qui ne regardât le titre d'académicien comme un titre onéreux, et ces sciences mêmes auxquelles nous nous appliquons, comme un moyen plus propre à nous tourmenter qu'à nous instruire. Un travail souvent inutile ; des systèmes presque aussitôt renversés qu'établis ; le désespoir de trouver ses espérances trompées ; une lassitude continuelle à courir après une vérité qui fuit ; cette émulation qui exerce, et ne règne pas avec moins d'empire sur les âmes des philosophes, que la basse jalousie sur les âmes vulgaires ; ces longues méditations où l'âme se replie sur elle-même, et s'enchaîne sur un objet ; ces nuits passées dans les veilles, les jours qui leur succèdent dans les sueurs : vous reconnaissez là, messieurs, la vie des gens de lettres.

Non, il ne faut pas croire que la place que nous occupons soit un lieu de tranquillité ; nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage. Il n'y a que les dieux qui aient le privilége de se reposer sur le Parnasse : les mortels n'y sont jamais fixes et tranquilles, et s'ils ne montent pas, ils descendent toujours.

Quelques anciens nous disent qu'Hercule n'étoit point un conquérant, mais un sage qui avoit purgé la philosophie des préjugés, ces véritables monstres de l'esprit : ses

travaux étonnèrent la postérité, qui les compara a ceux des héros les plus infatigables.

Il semble que la fable nous représentoit la vérité sous le symbole de ce Protée qui se cachoit sous mille figures et sous mille apparences trompeuses[1].

Il faut la chercher dans l'obscurité même dont elle se couvre, il faut la prendre, il faut l'embrasser, il faut la saisir[2].

Mais, messieurs, qu'il y a de difficultés dans cette recherche! car enfin ce n'est pas assez pour nous de donner une vérité, il faut qu'elle soit nouvelle : nous faisons peu de cas de ces fleurs que le temps a fanées; nous mépriserions parmi nous un Patrocle qui viendroit se couvrir des armes d'Achille; nous rougirions de redire toujours ce que tant d'autres auroient dit avant nous, comme ces vains échos que l'on entend dans les campagnes; nous aurions honte de porter à l'académie les observations des autres, semblables à ces fleuves qui portent à la mer tant d'eaux qui ne viennent pas de leurs sources. Cependant les découvertes sont devenues bien rares; il semble qu'il y ait une espèce d'épuisement et dans les observations et dans les observateurs. On diroit que la nature a fait comme ces vierges qui conservent longtemps ce qu'elles ont de plus précieux, et se laissent ravir en un moment ce même trésor qu'elles ont conservé avec tant de soin et défendu avec tant de constance. Après

1. Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentum

Virg., *Georg.*, IV, v. 441-442.

2. Sed quanto ille magis formas se vertet in omnes,
Tanto, nate, magis contende tenacia vincla.

Virg., *Georg.*, IV, v. 411-412.

s'être cachée pendant tant d'années, elle se montra tout à coup dans le siècle passé ; moment bien favorable pour les savants d'alors, qui virent ce que personne avant eux n'avoit vu. On fit dans ce siècle tant de découvertes, qu'on peut le regarder non-seulement comme le plus florissant, mais encore comme le premier âge de la philosophie, qui, dans les siècles précédents, n'étoit pas même dans son enfance : c'est alors qu'on mit au jour ces systèmes, qu'on développa ces principes, qu'on découvrit ces méthodes si fécondes et si générales. Nous ne travaillons plus que d'après ces grands philosophes ; il semble que les découvertes d'à présent ne soient qu'un hommage que nous leur rendons, et un humble aveu que nous tenons tout d'eux : nous sommes presque réduits à pleurer, comme Alexandre, de ce que nos pères ont tout fait, et n'ont rien laissé à notre gloire.

C'est ainsi que ceux qui découvrirent un nouveau monde dans le siècle passé, s'emparèrent des mines et des richesses qui y étoient conservées depuis si longtemps, et ne laissèrent à leurs successeurs que des forêts à découvrir, et des sauvages à reconnoître.

Cependant, messieurs, ne perdons point courage : que savons-nous ce qui nous est réservé ? peut-être y a-t-il encore mille secrets cachés : quand les géographes sont parvenus au terme de leurs connoissances, ils placent dans leurs cartes des mers immenses et des climats sauvages ; mais peut-être que dans ces mers et dans ces climats il y a encore plus de richesses que nous n'en avons.

Qu'on se défasse surtout de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. Ce n'est pas du moins l'idée que nous en

ont donnée les poëtes, qui semblent n'avoir placé les muses dans les lieux écartés et le silence des bois, que pour nous faire sentir que ces divinités tranquilles se plaisent rarement dans le bruit et le tumulte de la capitale d'un grand empire.

Ces grands hommes dont on veut nous empêcher de suivre les traces ont-ils d'autres yeux que nous [1] ? ont-ils d'autres terres à considérer [2] ? sont-ils dans des contrées plus heureuses [3] ? ont-ils une lumière particulière pour les éclairer [4] ? la mer auroit-elle moins d'abîmes pour eux [5] ? la nature enfin est-elle leur mère ou notre marâtre pour se dérober plutôt à nos recherches qu'aux leurs? Nous avons été souvent lassés par les difficultés [6] ; mais ce sont les difficultés mêmes qui doivent nous encourager. Nous devons être animés par l'exemple du protecteur qui préside ici [7] ; nous en aurons bientôt un plus grand à suivre ; notre jeune monarque [8] favorise les muses, et elles auront soin de sa gloire.

1. Centum luminibus cinctum caput.
Ovid., *Metam.*, lib. I, v. 626.

2. ..... Terras alio sub sole jacentes.
Virg., *Georg.*, lib. II, v. 512.

3. ..... Locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.
Virg., *Æneid.*, lib. VI, v. 637-639.

4. ..... Solemque suum, sua sidera, norunt.
Ibid, 641.

5. Num mare pacatum, num ventus amicior esset?
Ovid., *Metam.*, XIII, v. 449.

6. Sæpe fugam Danai Troja cupiere relicta
Moliri.
Virg., *Æneid.*, lib. II, v. 108-109.

7. Le duc de La Force.

8. Louis XV.

DISCOURS

SUR LA CAUSE DE L'ÉCHO

PRONONCÉ LE PREMIER MAI 1718

Le jour de la naissance d'Auguste il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnoit ceux qui avoient mérité l'honneur du triomphe.

Il est né, messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en sert pour faire des couronnes aux savants qui ont triomphé des savants. Il n'est point de climat si reculé d'où l'on ne brigue ses suffrages : dépositaire de la réputation, dispensatrice de la gloire, elle trouve du plaisir à consoler les philosophes de leurs veilles, et à les venger, pour ainsi dire, de l'injustice de leur siècle et de la jalousie des petits esprits.

Les dieux de la fable dispensoient différemment leurs faveurs aux mortels : ils accordoient aux âmes vulgaires une longue vie, des plaisirs, des richesses ; les pluies et les rosées étoient les récompenses des enfants de la terre : mais aux âmes plus grandes et plus belles ils réservoient la gloire, comme le seul présent digne d'elles.

C'est pour cette gloire que tant de beaux génies ont travaillé, et c'est pour vaincre, et vaincre par l'esprit,

cette partie de nous-mêmes la plus céleste et la plus divine.

Qu'un triomphe si personnel a de quoi flatter! On a vu de grands hommes, uniquement touchés des succès qu'ils devoient à leurs vertus, regarder comme étrangères toutes les faveurs de la fortune. On en a vu, tout couverts des lauriers de Mars, jaloux de ceux d'Apollon, disputer la gloire d'un poëte et d'un orateur :

Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ [1].

Lorsque ce grand cardinal [2], à qui une illustre académie doit son institution, eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France consternés, et les sujets du roi rentrés dans l'obéissance, qui n'eût pensé que ce grand homme étoit content de lui-même ? Non : pendant qu'il étoit au plus haut point de sa fortune, il y avoit dans Paris, au fond d'un cabinet obscur, un rival secret de sa gloire ; il trouva dans Corneille un nouveau rebelle qu'il ne put soumettre. C'étoit assez qu'il eût à soutenir la supériorité d'un autre génie ; et il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand ministère qui devoit faire l'admiration des siècles à venir.

Quelle doit donc être la satisfaction de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux, se trouve aujourd'hui couronné par vos mains !

Le sujet proposé étoit plus difficile à traiter qu'il ne paroît d'abord : c'est en vain qu'on prétendroit réussir dans l'explication de l'écho, c'est-à-dire du son réfléchi, si l'on n'a une parfaite connoissance du son direct; c'est

1. Virg. *Georg.*, lib. III, v. 112.
2. Richelieu, fondateur de l'Académie française.

encore en vain que l'on iroit chercher du secours chez les anciens, aussi malheureux sans doute dans leurs hypothèses que les poëtes dans leurs fictions, qui attribuèrent l'effet de l'écho aux malheurs d'une nymphe causeuse, que Junon irritée changea en voix, pour avoir amusé sa jalousie, et par la longueur de ses contes (artifice de tous les temps), l'avoir empêchée de surprendre Jupiter dans les bras de ses maîtresses.

Tous les philosophes conviennent généralement que la cause de l'écho doit être attribuée à la réflexion des sons, ou de cet air qui, frappé par le corps sonore, va ébranler l'organe de l'ouïe; mais s'ils conviennent en ce point, on peut dire qu'ils ne vont pas longtemps de compagnie, que les détails gâtent tout, et qu'ils s'accordent bien moins dans les choses qu'ils entendent, que dans celles qu'ils n'entendent pas.

Et premièrement, si, cherchant la nature du son direct, on leur demande de quelle manière l'air est poussé par le corps sonore, les uns diront que c'est par un mouvement d'ondulation, et ne manqueront pas d'alléguer l'analogie de ces ondes avec celles qui sont produites dans l'eau par une pierre qu'on y jette ; mais les autres, à qui cette comparaison paroît suspecte, commenceront dès ce moment à faire secte à part ; et on les feroit plutôt renoncer au titre de philosophe que de leur faire passer l'existence de ces ondes dans un corps fluide, tel que l'air, qui ne fait point, comme l'eau, une surface plane et étendue sur un fond ; sans compter que, dans ce système, on devroit, disent-ils, entendre plusieurs fois le même coup de cloche, puisque la même impression forme plusieurs cercles et plusieurs ondulations.

Ils aiment donc mieux admettre des rayons directs qui

vont, sans se détourner, de la bouche de celui qui parle, à l'oreille de celui qui entend ; il suffit que l'air soit pressé par le ressort du corps sonore, pour que cette action se communique.

Que si, considérant le son par rapport à la vitesse, on demande à tous ces philosophes pourquoi il va toujours également vite, soit qu'il soit grand, soit qu'il soit foible ; et pourquoi un canon qui est à cent soixante et onze toises de nous, demeurant une seconde à se faire entendre, tout autre bruit, quelque foible qu'il soit, ne va pas moins vite ; on trouvera le moyen de se faire respecter, et on les obligera, ou à avouer qu'ils en ignorent la raison, ou du moins on les réduira à entrer dans de grands raisonnements, ce qui est précisément la même chose.

Que si l'on entre plus avant en matière, et qu'on vienne à les interroger sur la cause de l'écho, le vulgaire répondra d'abord que la réflexion suffit ; et on verra d'un autre côté un seul homme qui répond qu'elle ne suffit pas. Peut-être goûtera-t-on ses raisons, surtout si on peut se défaire de ce préjugé, *un contre tous*.

Or, de ceux qui n'admettent que la réflexion seule, les uns diront que toutes sortes de réflexions produisent des échos, et en admettront autant que de sons réfléchis. Les murailles d'une chambre, disent-ils, feroient entendre un écho, si elles n'étoient trop proches de nous, et ne nous envoyoient le son réfléchi dans le même instant que notre oreille est frappée par le son direct. Selon eux, tout est rempli d'écho : *Jovis omnia plena*[1]. Vous diriez que comme Héraclite, ils admettent un concert et une harmonie dans l'univers, qu'une longue habitude nous dérobe ; d'autant

1. Virg., *Egl.*, III, 60.

mieux que, la réflexion étant souvent dirigée vers des lieux différents de celui où se produit le son, parce qu'elle se fait toujours par un angle égal à celui d'incidence, il arrive souvent que l'écho ne rend point les sons à celui qui les envoie : cette nymphe ne répond pas toujours à celui qui lui parle; il y a des occasions où sa voix est méconnue de ceux mêmes qui l'entendent; ce qui pourroit peut-être servir à faire cesser bien du merveilleux, et à rendre raison de ces voix entendues en l'air, que Rome, cette ville des sept montagnes, mettoit si souvent au nombre des prodiges[1].

Mais les autres, qui ne croient pas la nature si libérale, veulent des lieux et des situations particulières; ce qui fait qu'ils varient infiniment et dans la disposition de ces lieux, et dans la manière dont se font les réflexions à cet égard.

Avec tout ceci on n'est pas fort avancé dans la connoissance de la cause de l'écho. Mais enfin un philosophe est venu, qui, ayant étudié la nature dans sa simplicité, a été plus loin que les autres : les découvertes admirables de nos jours sur la dioptrique et la catoptrique ont été comme le fil d'Ariadne, qui l'a conduit dans l'explication de ce phénomène des sons. Chose admirable ! il y a une image des sons, comme il y a une image des objets aperçus : cette image est formée par la réunion des rayons sonores, comme

1. Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco. (Tit.-Liv. *Hist.*, lib. I, cap. xxxii.)

Spreta vox de cœlo emissa. (*Ibidem*, lib. V, cap. xxxii.)

Templo sospitæ Junonis nocte ingentem strepitum exortum. (*Ibidem*, lib. XXXI, cap. xii.)

Silentio proximæ noctis ex sylva Arsia ingentem editam vocem. (*Ibidem*, lib. II, cap. vii.)

Cantusque feruntur
Auditi, sanctis et verba minacia lucis.

Ovid., *Metam.*, lib. XV, v. 792.

dans l'optique l'image est formée par la réunion des rayons visuels. On jugera sans doute, par la lecture qui va se faire, que l'académie n'a pu se refuser à l'auteur de cette découverte[1], et qu'il mérite de jouir de ses suffrages, et de la libéralité du protecteur.

Cependant je ne puis passer ici une difficulté commune à tous les systèmes, et qui, dans la satisfaction où nous étions d'avoir contribué à donner quelque jour à un endroit des plus obscurs de la physique, n'a pas laissé que de nous humilier. On comprend aisément que l'air qui a déjà produit un son, rencontrant un rocher un peu éloigné, est réfléchi vers celui qui parle, et reproduit un nouveau son, ou un écho; mais d'où vient que l'écho répète précisément la même parole, et du même ton qu'elle a été prononcée? comment n'est-il pas tantôt plus aigu, tantôt plus grave? comment la surface raboteuse des rochers, ou autres corps réfléchissants, ne change-t-elle rien au mouvement que l'air a déjà reçu pour produire le son direct? Je sens la difficulté, et plus encore mon impuissance de la résoudre.

1. L'abbé Jean de Hautefeuille, né à Orléans le 20 mars 1647, mort en cette ville le 18 octobre 1724. La *Dissertation sur les causes de l'écho*, couronnée par l'académie de Bordeaux a été publiée à Bordeaux, chez R. Brun, en 1718, in-12. (RAVENEL.)

DISCOURS

SUR L'USAGE DES GLANDES RÉNALES

PRONONCÉ LE 25 AOUT 1718

On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudroit révoquer en doute une Divinité qu'il craint, il est lui-même la plus forte preuve de son existence; il ne peut faire la moindre attention sur son individu qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo*[1].

La plupart des choses ne paroissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues ; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche ; on a pitié de soi-même ; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas de même du corps humain : le philosophe s'étonne, et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos.

Lorsqu'on étudie le corps humain, et qu'on se rend familières les lois immuables qui s'observent dans ce petit empire; quand on considère ce nombre infini de parties

1. VIRG. *Æneid.*, IV, v, 74.

qui travaillent toutes pour le bien commun, ces esprits animaux si impérieux et si obéissants, ces mouvements si soumis et quelquefois si libres, cette volonté qui commande en reine et obéit en esclave ; ces périodes si réglées, cette machine si simple dans son action et si composée dans ses ressorts, cette réparation continuelle de force et de vie, ce merveilleux de la reproduction et de la génération, toujours de nouveaux secours à de nouveaux besoins : quelles grandes idées de sagesse et d'économie!

Dans ce nombre prodigieux de parties, de veines, d'artères, de vaisseaux lymphatiques, de cartilages, de tendons, de muscles, de glandes, on ne sauroit croire qu'il y ait rien d'inutile ; tout concourt pour le bien du sujet animé ; et s'il y a quelque partie dont nous ignorions l'usage, nous devons avec une noble inquiétude chercher à le découvrir.

C'est ce qui avoit porté l'académie à choisir pour sujet l'usage des glandes rénales ou capsules atrabilaires, et à encourager les savants à travailler sur une matière qui, malgré les recherches de tant d'auteurs, étoit encore toute neuve, et sembloit avoir été jusqu'ici plutôt l'objet de leur désespoir que de leurs connaissances.

Je ne ferai point ici une description exacte de ces glandes, à moins de dire ce que tant d'auteurs ont déjà dit : tout le monde sait qu'elles sont placées un peu au-dessus des reins, entre les émulgentes et les troncs de la veine cave et de la grande artère. Si l'on veut voir des gens bien peu d'accord, on n'a qu'à lire les auteurs qui ont traité de leur usage ; elles ont produit une diversité d'opinions qui est un argument presque certain de leur fausseté : dans cette confusion chacun avoit sa langue, et l'ouvrage resta imparfait.

Les premiers qui en ont parlé les ont faites d'une condition bien subalterne ; et sans leur vouloir permettre aucun rôle dans l'économie animale, ils ont cru qu'elles ne servoient qu'à appuyer différentes parties circonvoisines : les uns ont pensé qu'elles avoient été mises là pour soutenir le ventricule, qui auroit trop porté sur les émulgentes ; d'autres, pour affermir le plexus nerveux qui les touche : préjugés échappés des anciens, qui ignoroient l'usage des glandes.

Car, si elles ne servoient qu'à cet usage, à quoi bon cette structure admirable dont elles sont formées? ne suffiroit-il pas qu'elles fussent comme une espèce de masse informe, *Rudis indigestaque moles*[1]? Seroit-ce comme dans l'architecture, où l'art enrichit les pilastres mêmes et les colonnes?

Gaspar Bartholin est le premier qui, leur ôtant une fonction si basse, les a rendues plus dignes de l'attention des savants. Il croit qu'une humeur, qu'il appelle *atrabile*, est conservée dans leurs cavités : pensée affligeante, qui met dans nous-mêmes un principe de mélancolie, et semble faire des chagrins et de la tristesse une maladie habituelle de l'homme. Il croit qu'il y a une communication de ces capsules aux reins, auxquels cette humeur atrabilaire sert pour le délaiement des urines. Mais, comme il ne montra pas cette communication, on ne l'en crut point sur sa parole : on jugea qu'il ne suffisoit pas d'en démontrer l'utilité, il falloit en prouver l'existence ; et que ce n'étoit pas assez de l'annoncer, il falloit encore la faire voir. Il eut un fils illustre qui, travaillant pour la gloire de sa famille, voulut soutenir un système que son père avoit plutôt jeté qu'é-

1. Ovid. *Metam.*, I, v. 7.

tabli ; et le regardant comme son héritage, il s'attacha à le réparer. Il crut que le sang, sortant des capsules, étoit conduit par la veine émulgente dans les reins. Mais comme il sort des reins par la même veine, il y a là deux mouvements contraires qui s'entr'empêchent. Bartholin, pressé par la difficulté, soutenoit que le mouvement du sang venant des reins pouvoit être facilement surmonté par cette humeur noire et grossière qui coule des capsules. Ces hypothèses, et bien d'autres semblables, ne peuvent être tirées que des tristes débris de l'antiquité, et la saine physique ne les avoue plus.

Un certain Petruccio sembloit avoir aplani toute la difficulté : il dit avoir trouvé des valvules dans la veine des capsules, qui bouchent le passage de la glande dans la veine cave, et souvent du côté de la glande ; de manière que la veine doit faire la fonction de l'artère, et l'artère, faisant celle de la veine, porte le sang par l'artère émulgente dans les reins. Il ne manquoit à cette belle découverte qu'un peu de vérité : l'Italien vit tout seul ces valvules singulières ; mille corps aussitôt disséqués furent autant de témoins de son imposture : aussi ne jouit-il pas longtemps des applaudissements, et il ne lui resta pas une seule plume. Après cette chute, la cause des Bartholin parut plus désespérée que jamais : ainsi, les laissant à l'écart, je vais chercher quelques autres hypothèses.

Les uns[1] prétendirent que ces capsules ne pouvoient avoir d'autre usage que de recevoir les humidités qui suintent des grands vaisseaux qui sont autour d'elles ; d'autres, que l'humeur qu'on y trouve étoit la même que le suc lacté qui se distribue par les glandes du mésentère ;

1. Spigelius. (M.)

d'autres, qu'il se formoit dans ces capsules un suc bilieux qui, étant porté dans le cœur, et se mêlant avec l'acide qui s'y trouve, excite la fermentation, principe du mouvement du cœur.

Voilà ce qu'on avoit pensé sur les glandes rénales, lorsque l'académie publia son programme : le mot fut donné partout, la curiosité fut irritée. Les savants, sortis d'une espèce de léthargie, voulurent tenter encore; et, prenant tantôt des routes nouvelles, tantôt suivant les anciennes, ils cherchèrent la vérité peut-être avec plus d'ardeur que d'espérance. Plusieurs d'entre eux n'ont eu d'autre mérite que celui d'avoir senti une noble émulation ; d'autres, plus féconds, n'ont pas été plus heureux : mais ces efforts impuissants sont plutôt une preuve de l'obscurité de la matière que de la stérilité de ceux qui l'ont traitée.

Je ne parlerai point de ceux dont les dissertations arrivées trop tard n'ont pu entrer en concours : l'académie, qui leur avoit imposé des lois, qui se les étoit imposées à elle-même, n'a pas cru devoir les violer. Quand ces ouvrages seroient meilleurs, ce ne seroit pas la première fois que la forme, toujours inflexible et sévère, auroit prévalu sur le mérite du fond.

Nous avons trouvé un auteur qui admet deux espèces de bile : l'une grossière, qui se sépare dans le foie ; l'autre plus subtile, qui se sépare dans les reins, avec l'aide du ferment qui coule des capsules par des conduits que nous ignorons, et que nous sommes même menacés d'ignorer toujours. Mais comme l'académie veut être éclaircie et non pas découragée, elle ne s'arrête point à ce système.

Un autre a cru que ces glandes servoient à filtrer cette lymphe épaissie ou cette graisse qui est autour des reins, pour être ensuite versée dans le sang.

Un autre nous décrit deux petits canaux qui portent les liqueurs de la cavité de la capsule dans la veine qui lui est propre : cette humeur, que bien des expériences font juger alcaline, sert, selon lui, à donner de la fluidité au sang qui revient des reins, après s'être séparé de la sérosité qui compose l'urine. Cet auteur n'a que de trop bons garants de ce qu'il avance : Sylvius, Manget et d'autres, avoient eu cette opinion avant lui. L'académie, qui ne sauroit souffrir les doubles emplois, qui veut toujours du nouveau, qui, comme un avare, par l'avidité d'acquérir toujours de nouvelles richesses, semble compter pour rien celles qui sont déjà acquises, n'a point couronné ce système.

Un autre, qui a assez heureusement donné la différence qu'il y a entre les glandes conglobées et les conglomérées, a mis celles-ci au rang des conglobées : il croit qu'elles ne sont qu'une continuité de vaisseaux, dans lesquels, comme dans des filières, le sang se subtilise ; c'est un peloton formé par les rameaux de deux vaisseaux lymphatiques, l'un déférent, et l'autre référent : il juge que c'est le déférent qui porte la liqueur, et non pas l'artère, parce qu'il l'a vu beaucoup plus gros ; cette liqueur est reprise par le référent, qui la porte au canal thoracique, et la rend à la circulation générale. Dans ces glandes, et dans toutes les conglobées, il n'y a point de canal excrétoire, car il ne s'agit pas ici de séparer des liqueurs, mais seulement de les subtiliser.

Ce système, par une apparence de vrai qui séduit d'abord, a attiré l'attention de la compagnie ; mais il n'a pu la soutenir. Quelques membres ont proposé des objections si fortes, qu'ils ont détruit l'ouvrage, et n'y ont pas laissé pierre sur pierre : j'en rapporterai ici quelques-unes ; et

quant aux autres, je laisserai à ceux qui me font l'honneur de m'entendre le plaisir de les trouver eux-mêmes.

Il y a dans les capsules une cavité; mais, bien loin de servir à subtiliser la liqueur, elle est au contraire très-propre à l'épaissir et à en retarder le mouvement. Il y a dans ces cavités un sang noirâtre et épais; ce n'est donc point de la lymphe ni une liqueur subtilisée. Il y a d'ailleurs de très-grands embarras à faire passer la liqueur du déférent dans la cavité, et de la cavité dans le référent. De dire que cette cavité est une espèce de cœur qui sert à faire fermenter la liqueur, et la fouetter dans le vaisseau référent, cela est avancé sans preuve, et on n'a jamais remarqué de battement dans ces parties plus que dans les reins.

On voit par tout ceci que l'académie n'aura pas la satisfaction de donner son prix cette année, et que ce jour n'est point pour elle aussi solennel qu'elle l'avoit espéré. Par les expériences et les dissections qu'elle a fait faire sous ses yeux, elle a connu la difficulté dans toute son étendue, et elle a appris à ne point s'étonner de voir que son objet n'ait pas été rempli. Le hasard fera peut-être quelque jour ce que tous ses soins n'ont pu faire[1]. Ceux qui font profession de chercher la vérité ne sont pas moins sujets que les autres aux caprices de la fortune : peut-être ce qui a coûté aujourd'hui tant de sueurs inutiles ne tiendra pas contre les premières réflexions d'un auteur plus heureux. Archi-

1. Les anatomistes ne connoissent pas mieux aujourd'hui que du temps de Montesquieu les usages des glandes rénales; il faut probablement des recherches plus fréquentes sur les fœtus des divers âges pour en développer la structure. On ne peut remarquer sans admiration que si Montesquieu s'étoit adonné à l'étude de l'anatomie, il auroit fait faire à cette science des progrès aussi sensibles peut-être que ceux qui ont signalé ses pas dans les sciences morales. (*Note de M. Portal, médecin,* dans les *OEuvres posthumes*. Paris, 1798.)

mède trouva, dans les délices d'un bain, le fameux problème que ses longues méditations avoient mille fois manqué. La vérité semble quelquefois courir au-devant de celui qui la cherche ; souvent il n'y a point d'intervalle entre le désir, l'espoir et la jouissance. Les poëtes nous disent que Pallas sortit sans douleur de la tête de Jupiter, pour nous faire sentir sans doute que les productions de l'esprit ne sont pas toutes laborieuses.

PROJET

D'UNE

HISTOIRE PHYSIQUE DE LA TERRE

ANCIENNE ET MODERNE

1719

On travaille à Bordeaux à donner au public l'*Histoire de la terre ancienne et moderne*, et de tous les changements qui lui sont arrivés, tant généraux que particuliers, soit par les tremblements de terre, inondations, ou autres causes, avec une description exacte des différents progrès de la terre et de la mer, de la formation et de la perte des îles, des rivières, des montagnes, des vallées, lacs, golfes, détroits, caps, et de tous leurs changements, des ouvrages faits de main d'homme qui ont donné une nouvelle face à la terre, des principaux canaux qui ont servi à joindre les mers et les grands fleuves, des mutations arrivées dans la nature du terrain et la constitution de l'air, des mines nouvelles ou perdues, de la destruction des forêts, des déserts formés par les pestes, les guerres et les autres fléaux, avec la cause physique de tous ces effets, et des

remarques critiques sur ceux qui se trouveront faux ou suspects.

On prie les savants dans les pays desquels de pareils événements seront arrivés, et qui auront échappé aux auteurs, d'en donner connoissance : on prie aussi ceux qui en auront examiné qui sont déjà connus, de faire part de leurs observations, soit qu'elles démentent ces faits, soit qu'elles les confirment. Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux, qui en payera le port; et si les auteurs se font connoître, on leur rendra de bonne foi toute la justice qui leur est due.

On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit même qu'on prendra toutes sortes de mesures pour ne se point laisser surprendre, et que, dans les faits singuliers et extraordinaires, on ne s'en rapportera pas au témoignage d'un seul, et qu'on les fera examiner de nouveau [1].

1. Voyez le *Journal des Savants,* année 1719, page 159, et le *Mercure* de janvier 1719.

Nous n'avons aucune connoissance de l'exécution de ce projet, mais Montesquieu y a travaillé longtemps. (Note des éditeurs des *OEuvres posthumes*. 1 vol. in-12. Paris, 1798, p. 73.)

DISCOURS

SUR

LA CAUSE DE LA PESANTEUR DES CORPS

PRONONCÉ LE 1er MAI 1720

Ç'a été de tout temps le destin des gens de lettres de crier contre l'injustice de leur siècle. Il faut entendre un courtisan d'Auguste sur le peu de cas que l'on avoit toujours fait de ceux qui par leurs talents avoient mérité la faveur publique. Il faut entendre les plaintes d'un courtisan de Néron; il ose dire que la corruption est passée jusqu'à ses dieux : le goût est si dépravé, ajoute-t-il, qu'une masse d'or paroît plus belle que tout ce qu'Apelle et Phidias, ces petits insensés de Grecs, ont jamais fait.

Vous n'avez point, messieurs, de pareils reproches à faire à votre siècle : à peine eûtes-vous formé le dessein de votre établissement, que vous trouvâtes un protecteur illustre[1] capable de le soutenir. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit animer votre zèle; et si vous étiez moins reconnoissants, il vous feroit oublier ses premiers bienfaits par la

1. Le duc de La Force.

profusion avec laquelle il vous gratifie aujourd'hui. Il ne peut souffrir que le sort de cette académie soit plus longtemps incertain; il va consacrer un lieu à ses exercices.

Ces bienfaits, messieurs, sont pour vous un nouvel engagement; c'est le motif d'une émulation nouvelle : on doit toujours aller à la fin à proportion des moyens. Ce seroit peu pour nous d'apprendre aujourd'hui au public que nous avons reçu des grâces, si nous ne pouvions lui apprendre en même temps que nous voulons les mériter.

Cette année a été une des plus critiques que l'académie ait encore eues à soutenir ; car, outre la perte de cet académicien qui n'a point laissé dans nos cœurs de différence entre le souvenir et les regrets, elle a vu l'absence presque universelle de ses membres, et ses assemblées plus nombreuses dans la capitale du royaume que dans le lieu de sa résidence.

Cette absence nous porte aujourd'hui à une place que nous ne pouvons remplir comme nous le devrions. Quand nos occupations nous auroient laissé tout le temps nécessaire, le public y auroit toujours perdu; il auroit reconnu cette différence que nous sentons plus que lui-même : il y a des gens dont il est souvent dangereux de faire les fonctions; on se trouve trop engagé lorsqu'il faut tenir tout ce que leur réputation a promis.

Vous ferez part au public dans cette séance de quelques-uns de vos ouvrages, et du jugement que vous avez rendu sur une des matières les plus obscures de la physique. Vous avez donné un prix longtemps disputé : nos auteurs sembloient vous le demander avec justice. Votre incertitude vous a fait plaisir : vous auriez été bien fâchés d'avoir à

1. ..... Moresque viris et mœnia ponet.
VIRG. *Æneid.*, lib. I, v. 264.

porter un jugement plus sûr; et, bien différents des autres juges toujours alarmés dans les affaires problématiques, vous trouviez de la satisfaction dans le péril même de vous tromper.

Nous allons en peu de mots donner une idée des dissertations qui nous ont été envoyées, même de celles qui ne sont point entrées en concours; et si elles ne peuvent pas plaire par elles-mêmes, peut-être plairont-elles par leur diversité.

Un de ces auteurs, péripatéticien sans le savoir, a cru trouver la cause de la pesanteur dans l'absence même de l'étendue. Les corps, selon lui, sont déterminés à s'approcher du centre commun, à cause de la continuité qui ne souffre point d'intervalle. Mais qui ne voit que ce principe intérieur de pesanteur qu'on admet ici ne sauroit suivre de l'étendue considérée comme telle, et qu'il faut nécessairement avoir recours à une cause étrangère?

Un chimiste ou un rose-croix, croyant trouver dans son mercure tous les principes des qualités des corps, les odeurs, les saveurs et autres, y a vu jusqu'à la pesanteur. Ce que je dis ici compose toute sa dissertation, à l'obscurité près.

Dans le troisième ouvrage, l'auteur, qui affecte l'ordre d'un géomètre, ne l'est point. Après avoir posé pour principe la réaction des tourbillons, il abandonne aussitôt cette idee pour suivre absolument le système de Descartes. Ce n'est que ce même système rendu moins probable qu'il ne l'étoit déjà. Il passe les grandes objections que M. Huygens a proposées, et s'amuse à des choses inutiles et étrangères à son sujet. On voit bien que c'est un homme qui a manqué le chemin, qui erre, et porte ses pas vers le premier objet qui se présente.

La quatrième dissertation est entrée en concours. L'auteur pose pour principe que tout mouvement centrifuge qui ne peut éloigner son mobile du centre par l'opposition d'un obstacle, se rabat sur lui-même, et se change en mouvement centripète. Il se fait ensuite la célèbre objection : « D'où vient que les corps pesants tendent vers le centre de la terre, et non pas vers les points de l'axe correspondants? » et il y répond en grand physicien. On sait que la force centrifuge est toujours égale au carré de la vitesse divisé par le diamètre de la circulation ; et comme le diamètre du cercle de la matière qui circule vers le tropique est plus petit que celui qui circule vers l'équateur, il s'ensuit que sa force centrifuge est plus grande : mais cette force ne pouvant avoir tout son effet du côté où elle est directement déterminée, porte son mouvement du côté où elle ne trouve pas tant de résistance, et oblige les corps de céder vers le centre. Quant au fond du système, il est difficile de concevoir que la force centrifuge se réfléchissant en force centripète, puisse produire la pesanteur : il semble au contraire que, les corps étant poussés et repoussés par une égale force, l'action devient nulle : principe qui peut seulement servir à expliquer la cause de l'équilibre universel des tourbillons.

Il faut l'avouer cependant, on trouve dans cet ouvrage la main d'un grand maître : on peut le comparer aux ébauches de ces peintres fameux, qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas d'attirer les yeux et le respect de ceux qui connoissent l'art.

La dissertation suivante est simple, nette et ingénieuse. L'auteur remarque que les rayons de la matière éthérée tendent toujours à se mouvoir en ligne droite ; et comme cette matière ne peut passer les bornes du tourbillon où

elle est enfermée, elle ne cesse de faire effort pour se répandre dans les espaces intérieurs occupés par une matière étrangère, comme la terre et les planètes. Si une planète venoit à être anéantie, la matière qui l'environne se répandroit dans ce nouvel espace; elle fait donc effort pour se dilater de la circonférence au centre, et, par conséquent, doit en ce sens pousser les corps durs qu'elle rencontre.

Le grand défaut de cet ouvrage est que les choses y sont traitées très-superficiellement. On n'y trouve point cette force de génie qui saisit tout un sujet, ni, si j'ose me servir de cette expression, cette perspicacité géométrique qui le pénètre : on y voit au contraire quelque chose de lâche, et, si j'ose le dire, d'efféminé; ce sont de jolis traits, mais ce n'est pas cette grave majesté de la nature.

Nous arrivons à la dissertation qui a remporté le prix. Elle a obtenu les suffrages, non pas par la nouveauté du système, mais par le nouveau degré de probabilité qu'elle y ajoute; par la solidité des raisonnements, par les objections, par les réponses de l'auteur à MM. Saurin et Huygens, enfin par tout l'ensemble qui fait un système complet. L'auteur[1], maître de sa matière, en a connu le fort et le foible, et a été en état de profiter des lumières des grands génies de notre siècle. La lecture qu'on en va faire nous dispense d'en dire davantage.

1. M. Bouillet, médecin à Béziers. (1690-1777.)

La *Dissertation sur la pesanteur,* etc., a été publiée à Bordeaux, chez R. Brun, 1720, in-12. (Ravenel.)

DISCOURS

SUR

LA CAUSE DE LA TRANSPARENCE DES CORPS

PRONONCÉ LE 25 AOUT 1720

L'académie proposa l'année dernière un second prix sur la transparence. Cette matière, liée avec le système de la lumière, a paru sans doute trop étendue, et a rebuté les auteurs.

Privés des secours étrangers, il faut que le public y perde le moins possible, mais il y perdra toujours ; et, dans la nécessité où nous sommes de traiter ce sujet, convaincus de notre peu de suffisance[1], nous aimons encore mieux nous excuser sur le peu de temps que nos occupations nous ont laissé.

Il semble d'abord qu'Aristote savoit bien ce que c'étoit que la transparence, puisqu'il définissoit la lumière l'*acte du transparent en tant que transparent* ; mais, pour bien dire, il ne connoissoit ni la transparence ni la lumière. Accoutumé à tout expliquer par la cause finale, au lieu

1. *Suffisance* est le synonyme de *capacité* dans la langue de Montaigne et de Montesquieu.

de raisonner par la cause formelle, il regardoit la transparence comme une idée claire, quoiqu'elle ne puisse paroître telle qu'à ceux qui savent déjà ce que c'est que la lumière.

La plupart des modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores, lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière.

Un de nos confrères a cru devoir douter des pores droits, en disant que si l'on coupe un cube de verre, il transmet la lumière de tous côtés. Pour moi, j'avoue que cette hypothèse des pores droits me paroît plus ingénieuse que vraie : je ne trouve pas que cette régularité s'accorde avec l'arrangement fortuit qui produit toutes les formes. Il me semble que cette idée des pores droits ne rend pas raison de la question dont il s'agit ; car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparents que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparents.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez ; il faut qu'ils laissent passer la lumière, puisque la matière éthérée pénètre tous les corps.

Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue ; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparents, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière ; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets.

On voit par les expériences de Newton que tous les corps colorés absorbent une partie des rayons, et renvoient l'autre : ils sont donc opaques en tant qu'ils renvoient les rayons, et transparents en tant qu'ils les absorbent.

Nous voyons, dans le *Journal des Savants*, qu'un homme qui resta six mois enfermé dans une prison obscure voyoit sur la fin tous les objets très-distinctement, ses yeux étant accoutumés à recevoir un très-petit nombre de rayons : l'organe de la vue commença à être ébranlé par une lumière si foible, qu'elle étoit insensible à d'autres yeux qui n'avoient pas été ainsi préparés. Il y a apparence qu'il y a des animaux pour lesquels les murailles les plus épaisses sont transparentes.

De tout ceci je crois pouvoir admettre ce principe, que les corps qui opposent le moins de petites surfaces solides aux rayons de lumière qui les traversent, sont les plus transparents ; qu'à proportion qu'ils en opposent davantage, ils le paroissent moins ; et qu'ils commencent de paroître opaques dès qu'ils ne laissent pas passer assez de rayons pour ébranler l'organe de la vision ; ce qui est encore relatif à la conformation des yeux et à la disposition présente où ils se trouvent.

Lorsque nous pourrons un peu méditer sur cette matière, nous pourrons tirer un meilleur parti de ces idées, et expliquer ce que nous ne faisons ici que montrer.

OBSERVATIONS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

LUES LE 20 NOVEMBRE 1721

I. Ayant observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons pas le nom (peut-être même qu'il n'en a point, et qu'il est confondu avec une infinité d'autres qu'on ne connoît pas), nous remarquâmes que ce petit animal, qui est d'un très-beau rouge, paroît presque grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une petite nuance de rouge; ce qui nous paroît confirmer le nouveau système des couleurs de Newton, qui croit qu'un objet ne paroît rouge que parce qu'il renvoie aux yeux les rayons capables de produire la sensation du rouge, et absorbe ou renvoie foiblement tout ce qui peut exciter celle des autres couleurs; et comme la principale vertu du microscope est de réunir les rayons, qui, étant séparés, n'auroient point assez de force pour exciter une sensation, il est arrivé dans cette observation que les rayons du gris se sont fait sentir par leur réunion, au lieu qu'auparavant ils étoient en pure perte pour nous : ainsi ce petit objet ne nous a plus paru rouge, parce que de nou-

veaux rayons sont venus frapper nos yeux par le secours du microscope[1].

II. Nous avons examiné d'autres insectes qui se trouvent dans les feuilles d'ormeau dans lesquelles ils sont renfermés. Cette enveloppe a à peu près la figure d'une pomme. Ces insectes paroissent bleus aux yeux et au microscope; on les croit de couleur de corne travaillée : ils ont six jambes, deux cornes et une trompe à peu près semblable à celle d'un éléphant. Nous croyons qu'ils prennent leur nourriture par cette trompe, parce que nous n'avons remarqué aucune autre partie qui puisse leur servir à cet usage.

La plupart des insectes, au moins tous ceux que nous avons vus, ont six jambes et deux cornes : ces cornes leur servent à se faire un chemin dans la terre, dans laquelle on les trouve[2].

III. Le 29 mai 1718, nous fîmes quelques observations sur le *gui*. Nous pensions que cette plante venoit de quelque semence qui, jetée par le vent, ou portée par les oiseaux sur les arbres, s'attachoit à ces gommes qui se trouvent ordinairement sur ceux qui ont vieilli, surtout sur les fruitiers; mais nous changeâmes bien de sentiment par la suite. Nous fûmes d'abord étonnés de voir sur une même branche d'arbre (c'était un poirier) sortir plus de cent branches de gui, les unes plus grandes que les autres, de troncs différents, placés à différentes distances ; de manière que si elles étaient venues de graines, il auroit fallu autant de graines qu'il y a de branches.

1. L'insecte rouge, s'il eût été pris dans l'eau, étoit un monocle ou puce d'eau. (Note de VALMONT DE BOMARE dans l'édition des ŒUVRES POSTHUMES. Paris, 1798, in-12.)

2. Les insectes qui se trouvent enfermés dans une enveloppe pomiforme sur les feuilles d'ormeau, sont des pucerons dans leur galle. (VALMONT DE BOMARE.)

Ayant ensuite coupé une des branches de cet arbre, nous découvrîmes une chose à laquelle nous ne nous attendions pas : nous vîmes des vaisseaux considérables, verts comme le gui, qui, partant de la partie ligneuse du bois, alloient se rendre dans les endroits d'où sortoit chacune de ces branches; de manière qu'il étoit impossible de n'être pas convaincus que ces lignes vertes avoient été formées par un suc vicié de l'arbre, lequel, coulant le long des fibres, alloit faire un dépôt vers la superficie. Ceci s'aperçoit encore mieux lorsque l'arbre est en sève, que dans l'hiver; et il y a des arbres où cela paroît plus manifestement que dans d'autres. Nous vîmes, le mois passé, dans une branche de cormier chargée de gui, de grandes et longues cavités : elles étoient profondes de plus de trois quarts de pouce, allant en s'élargissant du centre de la branche, d'où elles partoient comme d'un point, à la circonférence, où elles étoient larges de plus de quatre lignes. Ces vaisseaux triangulaires suivoient le long de la branche dans la profondeur que nous venons de marquer : ils étoient remplis d'un suc vert épaissi, dans lequel le couteau entroit facilement, quoique le bois fût d'une dureté infinie : ils alloient, avec beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortoient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches étoit toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux, vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux ; ce qui est conforme aux lois de la circulation des sucs dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences. Presque toujours au

bout d'une branche garnie de rameaux de gui il y a des branches de l'arbre avec les feuilles; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche étoit presque sèche dans l'endroit où étoit le gui, et qu'elle étoit très-verte dans le bout où étoient des branches de l'arbre; nouvelle preuve que le suc de l'une étoit vicié, et non pas celui de l'autre. Ainsi nous regardons ce gui qui paroît aux yeux si vert et si sain, comme une production et une branche malade formée par des sucs de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines, comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquerons, en passant, que de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommes et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissants, dans lesquels les sucs perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les végétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses; il suffit pour cela qu'elles perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui devroit avoir produit des branches plus approchantes des naturelles que celles du gui ne le sont; mais si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes[1], on n'aura pas de peine

1. Ou greffes.

à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines ; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes, ou non. Mais, quoi qu'il en soit, il ne nous paroît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on voit des sucs différents, des branches différentes ; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient ; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir à découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes ; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route[1].

IV. Ayant fait ouvrir une grenouille, nous liâmes une veine considérable, parallèle à une autre qui va du sternum au pubis, le long de la *linea alba* ; et cette dernière tient le milieu entre ce vaisseau que nous liâmes, et un autre qui lui est opposé. On fit une incision à un doigt de la ligature : nous n'avons pas remarqué que le sang ait retrogradé, comme M. Leidde dit l'avoir observé. Mais nous suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons pu réitérer notre observation.

1. Le gui vient de semence de son espèce; il végète sur les plantes vivantes ou mortes, même sur des morceaux de terre cuite. Il ne faut à ces semences qu'un point d'appui. (Valmont de Bomare.)

Nous n'aperçûmes point de mouvement péristaltique dans les boyaux : nous vîmes seulement une fois un mouvement extraordinaire et convulsif qui les enfla, comme l'on enfle une vessie avec un souffle impétueux ; ce qui doit être attribué aux esprits animaux, qui, dans le déchirement de l'animal, furent portés irrégulièrement dans cette partie.

Ayant ouvert une autre grenouille, nous ne remarquâmes pas non plus de mouvement péristaltique; mais nous regardâmes avec plaisir la trachée-artère et sa structure; nous admirâmes ses valvules, dont la première est faite en forme de sphincter; et l'autre, à peu près semblable, qui est au-dessous, est formée de deux cartilages qui s'approchent les uns des autres, et ferme encore plus exactement que la première, de manière que l'eau et les aliments ne sauroient passer dans les poumons. Il y a apparence que les grenouilles doivent la voix rauque qu'elles ont à cette valvule, par les trémoussements qu'elle donne à l'air qui y passe.

Nous ne trouvâmes au cœur qu'un ventricule : remarque qui nous servira à expliquer une observation dont nous parlerons dans la suite de cet écrit[1].

V. Au mois de mai 1718, nous observâmes la *mousse* qui croît sur les chênes; nous en remarquâmes de plusieurs espèces. La première ressemble à un arbre parfait, ayant une tige, des branches et un tronc. Il nous arriva dans cette observation ce qui nous étoit arrivé dans une des précédentes : nous fûmes d'abord portés à croire, avec les modernes, que cette mousse étoit une véritable plante pro-

1. Ce qui concerne la grenouille a souffert quelques contradictions. (VALMONT DE BOMARE.)

duite par des semences volantes. Mais, par l'examen que nous fîmes, nous changeâmes encore de sentiment : nous trouvâmes qu'elle étoit composée de deux sortes de fibres qui forment deux substances différentes : une blanche, et l'autre rouge. Pour les bien distinguer, il faut mouiller le tronc et en couper une tranche : on y voit premièrement une couronne extérieure, rouge, tirant sur le vert, et ensuite une autre couronne blanche, beaucoup plus épaisse ; et au milieu un cercle rouge.

Ayant regardé au microscope la partie intérieure de l'écorce sur laquelle vient cette mousse, nous la trouvâmes aussi composée de cette substance blanche et de cette substance rouge, quoique avec les yeux on n'y aperçoive guère que la partie rouge : cela nous fit penser que cette mousse pouvoit n'être qu'une continuité de l'écorce ; et comme la partie ligneuse de la branche d'un arbre n'est qu'une continuité de la partie ligneuse du tronc, ainsi nous nous imaginâmes que cette mousse n'était aussi qu'une continuité et, pour ainsi dire, qu'une branche de l'écorce.

Pour nous en convaincre, ayant fait tremper cette mousse attachée à son écorce, afin que les fibres en fussent moins roides et moins cassantes, nous fendîmes le tronc de la mousse et de l'écorce en même temps, et nous ajustâmes une de ces parties à notre microscope, afin que nous pussions suivre les fibres des unes et des autres : nous vîmes précisément le même tissu. Nous conduisîmes la substance blanche de la mousse jusqu'au fond de l'écorce ; nous reconduisîmes de même des fibres de l'écorce jusqu'au bout des branches de la mousse : point de différence dans la contexture de ces deux corps ; mélange égal dans tous les deux de la partie blanche et

de la partie rouge, qui reçoivent et sont reçues l'une dans l'autre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des graines pour faire naître cette mousse, comme font nos modernes, qui mettent des graines partout, comme nous le dirons tout à l'heure. Comme cette mousse n'est pas de la nature des autres, il ne faut pas s'étonner si elle vient sur les jeunes arbres comme sur les vieux : nous en avons vu à de jeunes chênes qui n'avoient pas plus de neuf à dix ans, et qui croissent très-heureusement ; au contraire, elle est plus rare sur les arbres vieux et malades.

Outre cette mousse, nous en avons remarqué sur les chênes de trois sortes, qui naissent toutes sur l'écorce extérieure, comme sur une espèce de fumier ; car l'écorce extérieure, sujette aux injures de l'air, se détruit et pourrit tous les jours, tandis que l'intérieure se renouvelle. Sur cette couche naît : 1° une mousse verte, dont j'omets ici la description, parce que tout le monde la connoît ; 2° une autre mousse qui ressemble à des feuilles du même arbre qui y seroient appliquées ; je n'en dirai rien ici de particulier ; 3° enfin une mousse jaune, tirant sur le rouge, qui vient dans un endroit plus maigre que les autres, car on la trouve aussi sur le fer et sur les ardoises. Ayant fait tremper un morceau d'ardoise dans l'eau afin que la mousse s'en séparât plus facilement, nous avons remarqué qu'elle ne tient pas partout à l'ardoise, mais qu'elle y est attachée en plusieurs endroits par des pieds qui ressemblent parfaitement à des pieds de potiron, et que nous y avons vus très-distinctement à plusieurs reprises.

Ces sortes de mousses viennent-elles de graines, ou non? je n'en sais rien ; mais je ne suis pas plus étonné de leur production que de celle de ces forêts immenses et de ce nombre innombrable de plantes que l'on voit dans

une miette de pain ou un morceau de livre moisi, dans le microscope, lesquelles je ne soupçonne pas être venues de graines[1].

Nous osons dire, quoiqu'on ait extrêmement éclairci dans ce siècle cette partie de la physique qui concerne la végétation des plantes, qu'elle est encore couverte de difficultés. Il est vrai que, quand nos modernes nous disent que toutes les plantes qui ont été et qui naîtront à jamais étoient contenues dans les premières graines, ils ont là une idée belle, grande, simple et bien digne de la majesté de la nature. Il est vrai encore qu'on est porté à croire cette opinion par la facilité qu'elle donne à expliquer l'organisation et la végétation des plantes : elle est fondée sur une raison de commodité; et, chez bien des gens, cette raison supplée à toutes les autres.

Les partisans de ce sentiment avoient espéré que les microscopes leur feroient voir dans les graines la forme de la plante qui en devoit naître ; mais jusqu'ici leurs recherches ont été vaines. Quoique nous ne soyons pas prévenus de cette opinion, nous avons cependant tenté, comme les autres, de découvrir cette ressemblance, mais avec aussi peu de succès.

Pour pouvoir dire avec raison que tous les arbres qui devoient être produits à l'infini étoient contenus dans la première graine de chaque espèce que Dieu créa, il nous semble qu'il faudroit auparavant prouver que tous les arbres naissent de graines.

Si l'on met dans la terre un bâton vert, il poussera des racines et des branches, et deviendra un arbre parfait ; il

1. Ce que Montesquieu dit sur les mousses est hypothétique. (Valmont de Bomare.)

portera des graines qui produiront des arbres à leur tour : ainsi, s'il est vrai qu'un arbre ne soit que le développement d'une graine qui le produit, il faudra dire qu'une graine étoit comme cachée dans ce bâton de saule : ce que je ne saurois m'imaginer.

On distingue la végétation des plantes de celle des pierres et des métaux : on dit que les plantes croissent par intus-susception, et les pierres par juxtaposition ; que les parties qui composent la forme des premières croissent par une addition de matière qui se fait dans leurs fibres, qui, étant naturellement lâches et affaissées, se dressent à mesure que les sucs de la terre entrent dans leurs interstices.

C'est, dit-on, la raison pour laquelle chaque espèce d'arbre parvient à une certaine grandeur, et non pas au delà, parce que les fibres n'ont qu'une certaine extension, et ne sont pas capables d'en recevoir une plus grande. Nous avouons que nous ne concevons guère ceci. Quand on met un bâton vert dans la terre, il pousse des branches qui ne sont aussi qu'une extension des mêmes fibres, ainsi à l'infini, et on vient de la faire très-bornée. D'ailleurs cette extension de fibres à l'infini nous paroît une véritable chimère : il n'est point ici question de la divisibilité de la matière; il ne s'agit que d'un certain ordre et d'un certain arrangement de fibres, qui, affaissées au commencement, deviennent à la fin plus roides, et qu'on croit devoir parvenir enfin à un certain degré, après lequel il faudra qu'elles se cassent : il n'y a rien de si borné que cela.

Nous osons donc le dire, et nous le disons sans rougir, quoique nous parlions devant des philosophes : nous croyons qu'il n'y a rien de si fortuit que la production des plantes;

que leur végétation ne diffère que de très-peu de celle des pierres et des métaux; en un mot, que la plante la mieux organisée n'est qu'un effet simple et facile du mouvement général de la matière.

Nous sommes persuadés qu'il n'y a point tant de mystère que l'on s'imagine dans la forme des graines, qu'elles ne sont pas plus propres et plus nécessaires à la production des arbres qu'aucune autre de leurs parties, et qu'elles le sont quelquefois moins; que s'il y a quelques parties de plantes impropres à leur production, c'est que leur contexture est telle, qu'elle se corrompt facilement, se pourrissant ou se séchant aussitôt dans la terre, de manière qu'elles ne sont plus propres à recevoir les sucs dans leurs fibrilles; ce qui, à notre avis, est le seul usage des graines.

Ce que nous avons dit semble nous mettre en obligation d'expliquer tous les phénomènes de la végétation des plantes, de la manière que nous les concevons; mais ce seroit le sujet d'une longue dissertation; nous nous contenterons d'en donner une légère idée en raisonnant sur un cas particulier, qui est lorsqu'un morceau de saule pousse des branches, et, par cette opération de la nature, qui est toujours une, nous jugerons de toutes les autres: car, soit qu'une plante vienne de graines, de boutures, de provins; soit qu'elle jette des racines, des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits, c'est toujours la même action de la nature; la variété est dans la fin, et la simplicité dans les moyens. Nous pensons que tout le mystère de la production des branches dans un bâton de saule consiste dans la lenteur avec laquelle les sucs de la terre montent dans ses fibres: lorsqu'ils sont parvenus au bout, ils s'arrêtent sur la superficie et commencent à se coagu-

ler ; mais ils ne sauroient boucher le pore du conduit par lequel ils ont monté, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, il s'en présente d'autres pour passer, lesquels sont plus en mouvement, et en passant redressent de tous côtés les parties demi-coagulées qui auroient pu faire une obstruction, et les poussent sur les parois circulaires du conduit ; ce qui l'allonge d'autant, et ainsi de suite ; et comme cette même opération se fait en même temps dans les conduits voisins qui entourent celui-ci, on conçoit aisément qu'il doit y avoir un prolongement de toutes les fibres, et qu'ils doivent sortir en dehors par un progrès insensible. Nous le dirons encore, tout le mystère consiste dans la lenteur avec laquelle la nature agit : à mesure que le suc qui est parvenu à l'extrémité se coagule, un autre se présente pour passer.

Ceux qui feront bien attention à la manière dont reviennent les ailes des oiseaux lorsqu'elles ont été rognées ; qui réfléchiront sur la célèbre expérience de M. Perrault, d'un lézard à qui on avoit coupé la queue, qui revint aussitôt après ; à ce calus qui vient dans les os cassés, qui n'est qu'un suc répandu par les deux bouts, qui les rejoint et devient os lui-même, ne regarderont peut-être pas ceci comme une chose imaginaire.

Les sucs de la terre, que l'action du soleil fait fermenter, montent insensiblement jusqu'au bout de la plante. J'imagine que, dans les fermentations réitérées, il se fait comme un flux et reflux de ces sucs dans ces conduits longitudinaux, et comme un bouillonnement intercadent : le suc porté jusqu'à l'extrémité de la plante, trouvant l'air extérieur, est repoussé en bas ; mais il la laisse, comme nous avons dit, toujours imprégnée de quelques-unes de ces parties, qui s'y coagulent, qui cependant ne font point

d'obstruction, parce qu'avant qu'ils[1] se soient coagulés, une nouvelle ébullition vient déboucher tous les pores. Et comme il y a ici deux actions : l'une, celle de la fermentation, qui pousse au dehors ; l'autre, celle de l'air extérieur, qui résiste ; il arrive qu'entre ces deux forces, les liqueurs pressées trouvent plus de facilité à s'échapper par les côtés ; ce qui forme les conduits transversaux que l'on a observés dans les plantes, qui vont du centre à la circonférence, ou de la moelle jusqu'à l'écorce, lesquels ne sont que la route que le suc a prise en s'échappant.

On sait que ces conduits portent le suc entre le bois et l'écorce : l'écorce n'est autre chose qu'un tissu plus exposé à l'air que le corps ligneux, et par conséquent d'une nature différente ; c'est pourquoi il s'en sépare. Or, les sucs arrivés par les conduits latéraux entre l'écorce et le corps ligneux y doivent perdre beaucoup de leur mouvement et de leur ténuité : 1° parce qu'ils sont infiniment plus au large qu'ils n'étoient ; 2° parce que, trouvant d'autres sucs qui ont déjà beaucoup perdu de leur mouvement, ils se mêlent avec eux ; mais comme ils sont pressés par l'ébullition des sucs qui se trouvent dans les fibres longitudinales et transversales du corps ligneux, ne pouvant pas monter, ils sont obligés de descendre ; et ceci est conforme à bien des expériences qui prouvent que la sève, c'est-à-dire le suc le plus grossier, descend entre l'écorce et le bois, après être montée par les fibres ligneuses. On voit par tout ceci que l'accroissement des plantes et la circulation de leurs sucs sont deux effets liés et nécessaires d'une même cause, je veux dire la fermentation.

Si l'on pousse plus loin ces idées, on verra qu'il ne

1. C'est-à-dire les *sucs*.

faut uniquement pour la production d'une plante qu'un sujet propre à recevoir les sucs de la terre, et à les filtrer lorsqu'ils se présentent; et toutes les fois que le suc convenable passera par des canaux assez étroits et assez bien disposés, soit dans la terre, soit dans quelque autre corps, il se fera un corps ligneux, c'est-à-dire un suc coagulé, et qui s'est coagulé de manière qu'il s'y est formé en même temps des conduits pour de nouveaux sucs qui se sont présentés.

Ceux qui soutiennent que les plantes ne sauroient être produites par un concours fortuit, dépendant du mouvement général de la matière, parce qu'on en verrait naître de nouvelles, disent là une chose bien puérile; car ils font dépendre l'opinion qu'ils combattent d'une chose qu'ils ne savent pas, et qu'ils ne peuvent pas même savoir. Et en effet, pour pouvoir avec raison dire ce qu'ils avancent, il faudroit non-seulement qu'ils connussent plus exactement qu'un fleuriste ne connoît les fleurs de son parterre, toutes les plantes qui sont aujourd'hui sur la terre, répandues dans toutes les forêts, mais aussi celles qui y ont été depuis le commencement du monde.

Nous nous proposons de faire quelques expériences qui nous mettront peut-être en état d'éclaircir cette matière ; mais il nous faut plusieurs années pour les exécuter. Cependant c'est la seule voie qu'il y ait pour réussir dans un sujet comme celui-ci ; ce n'est point dans les méditations d'un cabinet qu'il faut chercher ses preuves, mais dans le sein de la nature même.

Nous finissons cet article par cette réflexion, que ceux qui suivent l'opinion que nous embrassons peuvent se vanter d'être cartésiens rigides, au lieu que ceux qui admettent une providence particulière de Dieu dans la

production des plantes, différente du mouvement général de la matière, sont des cartésiens mitigés qui ont abandonné la règle de leur maître.

Ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement; ce système, qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit; ce système, qui soulage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et tant de grandeur; ce système immortel, qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie. Mais passons à un autre sujet.

VI. Depuis la célèbre dispute de Méry et de Duverney, que l'Académie des sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connoît le trou ovale et le conduit *botal;* tout le monde sait que, le fœtus ne respirant point dans le ventre de la mère, le sang ne peut passer de l'artère dans la veine du poumon : ainsi il n'auroit pu être porté du ventricule droit dans le ventricule gauche du cœur, si la nature n'y avoit suppléé par ces deux conduits particuliers, qui se bouchent après la naissance, parce que le sang abandonne cette route pour en prendre une nouvelle.

Mais ces conduits ne s'effacent jamais dans la tortue, les canards et autres animaux semblables, parce, dit-on, qu'alors qu'ils sont sous l'eau, où ils ne respirent point, il faut nécessairement que le sang prenne une route différente de celle des poumons.

Nous fîmes mettre un canard sous l'eau pour voir combien de temps il pourroit vivre hors de l'air, et si la circulation qui se fait par ces conduits pouvoit suppléer à la circulation ordinaire; nous remarquâmes une effusion perpétuelle de petites bulles qui sortoient de ses narines :

cet animal perdant insensiblement tout l'air qu'il avoit dans ses poumons, sept minutes après nous le vîmes tomber en défaillance et mourir. Une oie que nous y mîmes le lendemain ne vécut que huit minutes. On voit que le trou ovale et le conduit *botal* ne servent point à donner à ces animaux la facilité d'aller sous l'eau, puisqu'ils ne l'ont point, et qu'ils ne font pas ce que le moindre plongeur peut faire; ils ne plongent même qu'à cause de la constitution naturelle de leurs plumes, que l'eau ne touche point immédiatement; et comme ils y trouvent des choses propres à leur nourriture, ils s'y accoutument autant de temps qu'on peut y être sans respirer, et y restent plus longtemps que les autres animaux, dont le gosier se remplit aussitôt qu'ils y sont enfoncés. Cela nous fit faire une réflexion, qui est qu'il y avoit de l'apparence que le sang des animaux aquatiques étoit plus froid que celui des autres : d'où on pouvoit conclure qu'il avoit moins de mouvement, et que par conséquent les parties en étoient plus grossières ; à cause de quoi la nature pourroit avoir conservé ces chemins pour y faire passer les parties du sang qui, n'ayant pas encore été préparées dans le ventricule gauche, n'auroient pas eu assez de mouvement pour monter dans la veine du poumon, ou assez de ténuité pour pénétrer dans la substance de ce viscère. C'est très-légèrement que nous donnons nos conjectures sur cette matière, parce que nous y sommes extrêmement neufs : si les expériences que nous avons faites là-dessus avoient réussi, nous avancerions comme une vérité ce que nous ne proposons ici que comme un doute ; mais nous n'avons que des observations manquées par le défaut des instruments. Nous attendons de petits thermomètres de cinq ou six pouces, avec lesquels nous les pourrons faire avec plus de succès : ceux qui font des

observations, ne pouvant se faire valoir de ce côté-là que par le mince mérite de l'exactitude, doivent au moins y apporter le plus de soin qu'il est possible.

Nous fîmes prendre des grenouilles de terre, que nous jugeâmes, par le lieu où on les avoit trouvées, n'avoir jamais été sous l'eau, et avoir toujours respiré : on les mit au fond de l'eau près de deux fois vingt-quatre heures; et lorsqu'on les tira, elles n'en parurent point incommodées. Ceci ne laissa pas de nous surprendre : car, outre que nous avions lu le contraire chez des auteurs qui assurent que ces animaux sont obligés de sortir de temps en temps de dessous l'eau pour respirer, nous trouvions cette observation si différente de la précédente, que nous ne savions que croire de l'usage du trou ovale et du conduit *botal*. Enfin nous nous ressouvînmes que nous avions observé, plusieurs mois auparavant, que le cœur des grenouilles n'a qu'un ventricule, de manière que le sang va, par le cœur, de la veine cave dans l'aorte, sans passer par les poumons; ce qui fait que la respiration est inutile à ces animaux, quoiqu'ils meurent dans la machine pneumatique, dont la raison est qu'ils ont toujours besoin d'un peu d'air qui, par son ressort, entretienne la fluidité du sang : mais il en faut si peu, que celui qu'ils prennent dans l'eau ou par les aliments leur suffit.

VII. On sait que le froment, le seigle, et l'orge même, ne viennent pas dans tous les pays; mais la nature y supplée par d'autres plantes : il y en a quelques-unes qui sont un poison mortel, si on ne les prépare, comme la cassave, dont le jus est si dangereux. On fait, en quelques endroits de Norwége ou d'Allemagne, du pain avec une espèce de terre, dont le peuple se nourrit, qui se conserve quarante ans sans se gâter : quand un paysan a pu parve-

nir à se faire du pain pour toute sa vie, sa fortune est faite ; il vit tranquille et n'espère plus rien de la Providence[1]. On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit décrire tous les moyens divers que la nature emploie, et toutes les précautions qu'elle a prises, pour subvenir à la vie des hommes. Comme nous habitons un climat heureux, et que nous sommes du nombre de ceux qu'elle a le plus favorisés, nous jouissons de ses plus grandes faveurs sans nous soucier des moindres : nous négligeons et laissons périr dans les bois, des plantes, qui feroient une des grandes commodités de la vie chez bien des peuples. On s'imagine qu'il n'y a que le bled qui soit destiné à la nourriture des hommes, et on ne considère les autres plantes que par rapport à leurs qualités médicinales; les docteurs les trouvent émollientes, diurétiques, dessiccatives ou astringentes ; ils les traitent toutes comme la manne qui nourrissoit les Israélites, dont ils ont fait un purgatif[2]; on leur donne une infinité de qualités qu'elles n'ont pas, et personne ne pense à la vertu de nourrir qu'elles ont.

Le froment, l'orge, le seigle, ont, comme les autres plantes, des années qui leur sont très-favorables : il y en a où la disette de ces grains n'est pas le seul malheur qui afflige les peuples; leur mauvaise qualité est encore plus cruelle. Nous croyons que, dans ces années si tristes pour les pauvres, et mille fois plus encore pour les riches, chez un peuple chrétien, on a mille moyens de suppléer à la rareté du bled; qu'on a sous ses pieds dans tous les bois mille ressources contre la faim; et qu'on admireroit la Provi-

1. Il est fâcheux que Montesquieu ne dise pas où il a trouvé ce fait, plus que miraculeux.

2. A-t-on jamais prétendu que la manne du désert fût la même chose que le purgatif qui porte ce nom ?

dence, au lieu de l'accuser, si l'on connoissoit tous ses bienfaits.

Dans cette idée, nous avons conçu le dessein d'examiner les végétaux, les écorces et une infinité de choses qu'on ne soupçonneroit pas par rapport à leur qualité nutritive. La vie des animaux qui ont le plus de rapports à l'homme seroit bien employée pour faire de pareilles expériences. Nous en avons commencé quelques-unes qui nous ont réussi très-heureusement. La brièveté du temps ne nous permet pas de les rapporter ici; d'ailleurs nous voulons les joindre à un grand nombre d'autres que nous nous proposons de faire sur ce sujet. Notre dessein est aussi d'examiner en quoi consiste la qualité nutritive des plantes : il n'est pas toujours vrai que celles qui viennent dans une terre grasse soient plus propres à nourrir que celles qui viennent dans un terrain maigre. Il y a dans le Quercy un pays qui ne produit que quelques brins d'une herbe très-courte, qui sort au travers des pierres dont il est couvert; cette herbe est si nourrissante, qu'une brebis y vit, pourvu que chaque jour elle en puisse amasser autant qu'il en pourroit entrer dans un dé à coudre[1]; au contraire, dans le Chili, les viandes y nourrissent si peu, qu'il faut absolument manger de trois en trois heures, comme si ce pays étoit tombé dans la malédiction dont Dieu menace son peuple dans les livres saints : *J'ôterai au pain la force de nourrir*[2].

Je me vois obligé de dire ici que le sieur Duval[3] nous a beaucoup aidés dans ces observations, et que nous devons

1. Il est permis de douter de ce fait merveilleux.

2. Isaïe, III, 1.

3. L'abbé Duval était secrétaire de Montesquieu; ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer.

beaucoup à son exactitude. On jugera sans doute qu'elles ne sont pas considérables; mais on est assez heureux pour ne les estimer précisément que ce qu'elles valent.

C'est le fruit de l'oisiveté de la campagne. Ceci devoit mourir dans le même lieu qui l'a fait naître ; mais ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir ; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusements. Il ne faut point chercher la réputation par ces sortes d'ouvrages, ils ne l'obtiennent ni ne la méritent; on profite des observations, mais on ne connoît pas l'observateur : aussi de tous ceux qui sont utiles aux hommes, ce sont peut-être les seuls envers lesquels on peut être ingrat sans injustice.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colisée, des pyramides; il n'en faut pas davantage pour voir un ciron dans le microscope, ou une étoile par le moyen des grandes lunettes; et c'est en cela que la physique est si admirable : grands génies, esprits étroits, gens médiocres, tout y joue son personnage : celui qui ne saura pas faire un système comme Newton, fera une observation avec laquelle il mettra à la torture ce grand philosophe; cependant Newton sera toujours Newton, c'est-à-dire le successeur de Descartes, et l'autre un homme commun, un vil artiste, qui a vu une fois, et n'a peut-être jamais pensé.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA RENTRÉE DU PARLEMENT
DE BORDEAUX.

1725.

Que celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées! Qu'un feu sorte de dessous terre et dévore sa maison! Que sa postérité soit à jamais humiliée! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre!

C'est à peu près ainsi, messieurs, que parloit un grand empereur; et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël : *Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présents de quelqu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur :* LOQUIMI DE ME CORAM DOMINO, ET CONTEMNAM ILLUD HODIE[1].

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions

1. *Lib. Reg.*, I, XII, 3.

qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chûte des États; de ces injustices de dessein formé; de ces méchancetés de système; de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquité ont toujours suivi des jours d'iniquités; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudroit un tonnerre; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice abondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avoient peu d'intérêts à régler; quelques lois sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, régloient tout dans la république : tout le monde étoit bon pour être magistrat chez un peuple qui dans ses mœurs suivoit la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissoient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différends, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains[1],

1. En sa qualité de noble, Montesquieu se croit descendu des Germains, conquérants de la Gaule.

nous avons pris leur police; que le code militaire a cédé au code civil; depuis surtout que les lois des fiefs n'ont plus été les seules lois de la noblesse, le seul code de l'État, et que par ce dernier changement le commerce et le labourage ont été encouragés; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues; qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques affaires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats; nos codes se sont augmentés; il a fallu joindre les lois étrangères aux nationales; le respect pour la religion y a mêlé les canoniques; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des piéges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour allonger les affaires; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur, que de l'artifice de celui à qui il confioit ses intérêts.

Pour lors il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions; ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu, *Proba me, Deus, et scito cor meum*[1] : il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connoissances et ses talents; il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le poids d'une application sans

1. Psaume CXXXVIII, v. 32.

relâche, et qu'il vît si cette application pouvoit donner à son esprit la mesure de connoissances et le degré de lumière que son état exigeoit.

On lit, dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature ; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais ; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur ; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge : il va à la postérité ; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs ; et tel est l'état des choses, que les formalités introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage ; la maltôte a trouvé à s'y repaître et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menoient devant les tribunaux les hommes injustes : aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se lasseroit bientôt de le demander en justice ; et le ravisseur a fait connoître à celui qu'il opprimoit qu'il

n'étoit point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux!) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevoient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable de ceux qui voudroient les faire cesser. Mais quand l'état de ceux qui plaident ne seroit point ruineux, il suffiroit qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes; semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent sur le fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disoient-ils, la neutralité, tomboient dans une rudesse qui les en faisoit plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge? Si c'est la puissance qui doit endurcir les cœurs, voyez comme l'autorité paternelle endurcit le cœur des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice; et un juge qui en manque pour ses clients commence dès lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui

appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers les parties de manière qu'il leur paroisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'âme bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable ; qui pour nous mieux gagner cherchez toutes nos foiblesses ; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort ; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins défendu : puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises ! Nous n'aurons point à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les livres saints, *Vous m'avez fait servir à vos iniquités*[1] ; nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être

1. Isaïe, XLIII, 24.

en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits événements de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la fable avoit inventées, qui mettoient bien quelque ordre dans l'univers, mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troubloient elles-mêmes leurs lois, et faisoient rentrer le monde dans tous les déréglements qu'elles en avoient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il faut qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes ! « S'il aimoit la justice, diroient-elles, la refuseroit-il aux persones qui lui sont unies par des liens si doux, si forts, si sacrés, à qui il doit tenir par tant de motifs d'estime, d'amour, de reconnoissance, et qui peut-être ont mis tout leur bonheur entre ses mains? »

Les jugements que nous rendons sur le tribunal peuvent rarement décider de notre probité; c'est dans les affaires qui nous intéressent particulièrement que notre cœur se développe et se fait connoître; c'est là-dessus que le peuple nous juge; c'est là-dessus qu'il nous craint ou

qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique; et le droit de juger, que nous exerçons, est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, messieurs, de vous parler de ce jeune prince, héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connoît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe, que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avoit attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il sembloit être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardoient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivoient dans une crainte commune. Nous, ses fidèles sujets, nous François, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y auroit-il que ses sujets qu'il ne rendroit pas heureux? Il ne sera point comme le soleil, qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle tout ce qui l'approche.

Nous venons de voir une grande princesse[1] sortir du deuil dont elle étoit environnée. Elle a paru, et les peuples divers, dans ces sortes d'événements, uniquement attentifs

1. Marie Leczinska. Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi.

à leurs intérêts, n'ont regardé que les vertus et les agréments que le ciel a répandus sur elle. Le jeune monarque s'est incliné sur son cœur; la vertu nous est garante pour l'avenir de ce tendre amour que les charmes et les grâces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois. Nous, qui vous aimons, bénissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois désiré pour vous : nous implorions tous les jours le ciel; il nous a tout accordé; mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagements où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oublier jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déjà fait toute votre grandeur, et que, comme l'immense océan, vous n'avez rien à acquérir?

Que le prince en qui vous avez mis votre principale confiance[1], qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice, ce prince inflexible comme les lois mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui aime les règles et ne connoît pas les exceptions; qui se suit toujours lui-même, qui voit la fin comme le commencement des projets, et qui sait réduire les courtisans aux demandes justes, distinguer leurs services de leurs assidui-

1. Le duc de Bourbon.

tés, et leur apprendre qu'ils ne sont pas plus à vous que vos autres sujets, puisse être longtemps auprès de votre trône, et y partager avec vous les peines de la monarchie !

Avocats, la cour connoît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties, et nous le louons; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avoit ensevelies; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime, et souvenez-vous-en toujours : « Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu. »

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes ! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère ; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissements, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi ! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal ! Hélas ! craint-on que les grâces de la justice ne soient trop pures ? Que peut-on faire de pis pour les parties? On les fait gémir sur leurs succès mêmes, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Écriture, « les fruits de la justice amers comme de l'absinthe[1] ».

Eh! de bonne foi, que voulez-vous que nous répon-

1. Amos, VI, v, 13.

dions, quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus devant vous, et on nous y a couverts de confusion et d'ignominie ; vous avez vu nos plaies, et vous n'avez pas voulu y mettre d'huile ; vous vouliez réparer les outrages qu'on nous a faits loin de vous, et on nous en a fait sous vos yeux de plus réels ; et vous n'avez rien dit : vous que, sur le tribunal où vous étiez, nous regardions comme les dieux de la terre, « vous avez été muets comme des statues « de bois et de pierre ». Vous dites que vous nous conservez nos biens : eh! notre honneur nous est mille fois plus cher que nos biens. Vous dites que vous mettez en sûreté notre vie : ah! notre honneur nous est bien d'un autre prix que notre vie. Si vous n'avez pas la force d'arrêter les saillies d'un orateur emporté, indiquez-nous du moins quelque tribunal plus juste que le vôtre. Que savons-nous si vous n'avez pas partagé le barbare plaisir que l'on vient de donner à nos parties, si vous n'avez pas joui de notre désespoir, et si ce que nous vous reprochons comme une foiblesse, nous ne devons pas plutôt vous le reprocher comme un crime? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne seroit jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs, que nous à vous les faire connoître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous moments nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser ; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire

embrasser que son ombre; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours; les faire marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y auroit de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre; et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes! Avec quel plaisir vous pardonnerions-nous cette émulation! et combien nos dignités nous paroîtroient-elles viles auprès d'une vertu qui vous seroit chère!

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés : il nous sembloit que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices; ils vont concourir avec nous à « l'œuvre du jour, » et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges; nous oublions que nous sommes vos magistrats : nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères[1].

1. Sur le succès de ce discours voyez l'*Histoire de Montesquieu* de M. Vian. Paris, 1877, page 36.

TRAITÉ DES DEVOIRS.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ
DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE BORDEAUX,
TENUE LE 1er MAI 1725
POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX.

« Monsieur le Président de Montesquieu communique à l'assemblée les premiers chapitres d'un Traité général des Devoirs. Tout y respire l'honneur, la probité, l'humanité, l'amour de la patrie. On ne sauroit inviter les hommes à la vertu d'une manière plus touchante, ce qui fait souhaiter de voir paroître au plus tôt cet ouvrage. »

LETTRE AUX AUTEURS DU JOURNAL DE MARS.

MESSIEURS,

Le public qui s'attend à une relation complète de ce qui s'est passé dans l'assemblée publique de l'Académie de Bordeaux, verroit sans doute avec regret que l'on n'a fait qu'y annoncer l'ouvrage de M. le Président de Montesquieu sur les Devoirs de l'Homme. C'est pour suppléer à cette omission que je vous envoie l'extrait de sa dissertation.

L'auteur fait sentir, dans l'avant-propos, combien il est plus difficile à un philosophe chrétien de traiter des devoirs, qu'à un philosophe payen. Il dit qu'il est utile que la Morale soit traitée en même temps par les chrétiens et par les philosophes, afin que les esprits attentifs voyent, dans le rapport de ce que les uns et les autres enseignent, combien peu de chemin il y a à faire pour aller de la philosophie au christianisme.

Le premier chapitre est sur les Devoirs en général. Dieu en est l'objet universel, dans le sens qu'il doit remplir tous nos

désirs et occuper toutes nos pensées : il en est encore l'objet particulier dans le sens que nous lui devons un culte. « Ceux qui ont dit, ajoute l'auteur qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde, ont dit une grande absurdité; car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui produit des êtres qui ne le sont pas[1]?

« Si Dieu est plus puissant que nous, il faut le craindre; s'il est un Être bienfaisant, il faut l'aimer; et comme il ne s'est pas rendu visible, l'aimer c'est le servir avec cette satisfaction intérieure que l'on sent lorsque l'on donne à quelqu'un des marques de sa reconnoissance. Enfin, continue l'auteur nos devoirs envers Dieu sont d'autant plus indispensables qu'ils ne sont pas réciproques, comme ceux que les hommes se rendent, car nous devons tout à Dieu et Dieu ne nous doit rien. »

Le chapitre III traite de nos Devoirs envers les hommes. Ces devoirs sont de deux espèces, selon l'auteur. Ceux qui se rapportent plus aux autres hommes qu'à nous, et ceux qui se rapportent plus à nous qu'aux autres hommes. Il met parmi les devoirs de la première espèce tous ceux qui tirent leur origine de la Justice.

L'auteur dans les chapitres IV et V, fait voir que la Justice n'est pas dépendante des lois humaines, qu'elle est fondée sur l'existence et la sociabilité des êtres raisonnables, et non pas sur des dispositions ou volontés particulières de ces êtres.

Cette question conduit l'auteur à la réfutation des principes d'Hobbes sur la Morale. Il parcourt ensuite les principales sectes de philosophie qui ont voulu former ou régler l'homme, et il préfère à toutes celle des stoïciens. « Si je pouvois un moment, dit l'auteur, cesser de penser que je suis chrétien, je ne pourrois m'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain; elle n'outroit que les choses dans lesquelles il n'y a que de la grandeur : le mépris des plaisirs et de la douleur. »

Après plusieurs traits vifs sur les grands hommes qui ont suivi la secte de Zénon, l'auteur finit en disant que « les Stoïciens, nés pour la société, croyoient tous que leur destin étoit de tra-

1. Reproduit dans l'*Esprit des Lois*, livre I, chapitre I.

vailler pour elle; d'autant moins à charge que les récompenses étoient toutes dans eux-mêmes, et qu'heureux par leur philosophie seule, il sembloit qu'ils crussent que le seul bonheur des autres pût augmenter le leur[1]. »

L'auteur, en considérant toujours la Justice qu'il regarde comme le fondement de la Société, parle de l'habitude de cette vertu et des moyens de l'acquérir au plus haut degré. « La plupart des vertus, ajoute-t-il ensuite, ne sont que des rapports particuliers, mais la Justice est un rapport général; elle concerne l'homme en lui-même; elle le concerne par rapport à tous les hommes. »

L'auteur tire de ce principe cette maxime générale, que « tous les devoirs particuliers cessent lorsqu'on ne peut pas les remplir sans choquer les devoirs de l'homme. Doit-on penser, par exemple, au bien de la Patrie lorsqu'il est question de celui du genre humain? Non; le devoir du citoyen est un crime lorsqu'il fait oublier le devoir de l'homme. L'impossibilité de ranger l'univers sous une même société a rendu les hommes étrangers à des hommes, mais cet arrangement n'a point prescrit contre les premiers devoirs, et l'homme, partout raisonnable, n'est ni Romain ni Barbare. »

L'auteur a choisi ensuite quelques faits historiques et surtout la conquête des Indes, faite par les Espagnols, pour faire voir des exemples de la violation des devoirs de l'homme[2].

L'auteur, dans le chapitre XII, montre que nous devons à la religion chrétienne de nous avoir donné de l'équité pour tous les hommes.

Comme rien ne choque plus la Justice que ce que l'on appelle ordinairement la Politique, cette science de ruse et d'artifice, l'auteur, dans le chapitre XIII, la décrit d'une façon plus utile que s'il en prouvoit l'injustice; il en montre l'inutilité par la raison. La plupart des effets, selon lui, arrivent par des voies si singulières, et dépendent de causes si imperceptibles ou si éloignées qu'on ne peut les prévoir. La politique, par conséquent, n'a pas lieu à l'égard de cette espèce d'événements. Elle est

1. *Esprit des Lois,* livre XXIV, chapitre X.
2. *Esprit des Lois,* livre X, chapitre IV.

inutile encore sur les événements prévus, parce que toute révolution prévue n'arrive presque jamais.

L'auteur parcourt ensuite les plus grands événements de l'histoire. Il prouve qu'ils n'ont pu être préparés ni évités. « Qui auroit dit par exemple aux huguenots qui venoient avec une armée conduire Henri IV sur le trône, que leur secte seroit abattue par son fils et anéantie par son petit-fils? Leur ruine totale étoit liée à des accidents qu'ils ne pouvoient pas prévoir. Ce qui fait, dit l'auteur, que la politique a si peu de succès, c'est que ses sectateurs ne connoissent jamais les hommes; comme ils ont des vues fines et adroites, ils croient que tous les hommes les ont de même; mais il s'en faut bien que tous les hommes soient fins; ils agissent, au contraire, presque toujours par caprice ou par passion, ou agissent seulement pour agir et pour qu'on ne dise pas qu'ils ne font rien. Mais ce qui ruine les plus grands politiques c'est que la réputation qu'ils ont d'exceller dans leur art dégoûte presque tout le monde de traiter avec eux et qu'ils se trouvent par là privés de tous les avantages des conventions. »

L'auteur rapporte ensuite l'exemple de plusieurs princes qui ont réussi dans leurs desseins sans finesse et par les voies les plus simples.

L'ouvrage de M. le Président de Montesquieu a passé si rapidement dans nos mains qu'il ne m'a pas été possible d'en faire un extrait plus étendu. Je prévois que le public ne se payera point de cette excuse et qu'il regrettera encore plus ce que j'ai omis qu'il ne me saura gré de ce que je lui donne; c'est précisément ce que j'ai éprouvé moi-même. Cet ouvrage est rempli d'un si grand nombre de traits vifs et sensés, qu'il m'a paru que je n'avois point de choix à faire, et que c'étoit une espèce de devoir pour moi de tout copier [1].

Je suis, Messieurs, etc.

A Bordeaux, 7 juillet 1725.

1. *Bibliothèque françoise* ou *Histoire littéraire de la France*, t. VI, mars, 1726, p. 238-243, in-12. Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard.

M. Despois a le premier appelé l'attention sur ce morceau et sur le suivant. *Revue politique et littéraire*, numéro du 14 novembre 1874.

RÉFLEXIONS SUR LA CONSIDÉRATION
ET SUR LA RÉPUTATION[1].

LETTRE CONTENANT UN EXTRAIT DES OUVRAGES LUS A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE BORDEAUX, LE 25 AOUT 1725.

M. de Sarrau, secrétaire perpétuel pour les arts, lut ensuite à l'assemblée des Réflexions sur la Considération et sur la Réputation. Cet ouvrage est de M. le Président de Montesquieu. Si l'on a dit de Cicéron qu'il eût été bien doux de voir traiter de la gloire par un homme qui en connoissoit tout le prix et qui l'avoit si bien méritée, je pense, Messieurs, que vous avez droit, par ces mêmes raisons, d'exiger de moi un extrait exact et étendu des Réflexions de M. le Président de Montesquieu.

Cet illustre académicien expose d'abord les douceurs et les agréments que produit la considération. « Un honnête hommme, dit-il, qui est considéré dans le monde est dans l'état le plus heureux où l'on puisse être. Il jouit à tous les instants des égards de tous ceux qui l'entourent; il trouve dans les moindres gestes des marques de l'estime publique. Son âme est délicieusement entretenue dans cette satisfaction qui fait sentir les satisfactions, et ce plaisir qui égaye les plaisirs mêmes.

« La considération contribue bien plus à notre bonheur que la naissance, les richesses, les emplois, les honneurs. Je ne sache pas dans le monde de rôle plus triste que celui d'un grand seigneur sans mérite, qui n'est jamais traité qu'avec des expressions frappées de respect, au lieu de ces traits naïfs et délicats qui font sentir la considération. »

La politesse générale, dont on a fait un devoir dans le monde, semble confondre et égaler tous les témoignages d'estime.

1. *Bibliothèque françoise* ou *Histoire littéraire de la France*, par Camusct, mai et juin 1726, t. VII. Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, MDCCXXVI, in-12, p. 17.

L'homme vertueux n'a donc à cet égard aucun avantage; M. le Président de Montesquieu détruit cette objection.

« Quoique, dit-il, la politesse semble être faite pour mettre au même niveau, pour le bien de la paix, le mérite de tout le monde, cependant il est impossible que les hommes veuillent ou puissent se déguiser si fort qu'ils ne fassent sentir de grandes différences entre ceux à qui leur politesse n'a besoin de rien accorder et ceux à qui il faut qu'elle accorde tout. Il est si facile de se mettre au fait de cette espèce de tromperie, le jeu est si fort à découvert, les coups reviennent si souvent, qu'il est rare qu'il y ait beaucoup de dupes. »

L'auteur examine en ce lieu pourquoi si peu de jeunes gens obtiennent la considération. Il en donne plusieurs raisons également solides et ingénieuses. Une des principales est l'envie démesurée que nous avons de l'acquérir. « Nous voulons nous distinguer; mais il ne nous suffit pas de le faire en général; nous voulons encore nous distinguer à chaque moment et, pour ainsi dire, en détail : et c'est ce que les qualités réelles, la probité, la bonne foi, la modestie ne donnent pas; elles font seulement un mérite général, mais il nous faut une distinction pour le moment présent. Voilà d'où vient que nous disons souvent un bon mot qui nous déshonorera demain; que pour réussir dans une société, nous nous perdons dans quatre, et que nous copions sans cesse des originaux que nous méprisons. »

« Une chose, ajoute l'auteur, qui nous ôte plus la considération que les vices, ce sont les ridicules. Un certain air gauche déshonore bien plus une femme qu'une galanterie. Comme les vices sont presque généraux, on est convenu de se faire bonne guerre, mais chaque ridicule étant personnel, on le traite sans quartier. »

Il y a plusieurs différences essentielles entre la considération et la réputation. On les trouve toutes traitées dans cet endroit. « La principale, selon l'auteur, est que la considération est le résultat de toute une vie, au lieu qu'il ne faut souvent qu'une sottise pour nous donner de la réputation. »

M. le président de Montesquieu traite ensuite ce qui regarde la réputation. Après avoir donné une idée de ce qu'elle est et des agréments qu'elle procure, il parcourt les différents moyens par lesquels on l'obtient.

« De toutes les vertus, dit-il, celle qui contribue le plus à nous donner une réputation invariable, c'est l'amour de nos concitoyens. Le peuple, qui croit toujours qu'on l'aime peu et qu'on le méprise beaucoup, n'est jamais ingrat de l'amour et de l'estime qu'on lui accorde. Dans les républiques, où chaque citoyen partage l'empire, l'esprit populaire le rend odieux; mais dans les monarchies où l'on ne va à l'ambition que par l'obéissance, et où, par rapport au pouvoir, la faveur du peuple n'accorde rien lorsqu'elle n'accorde pas tout, elle donne une réputation sûre; parce qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun motif qui ne soit vertueux. »

Il est bien plus facile d'acquérir de la réputation que de la conserver. « Pour l'acquérir il ne faut qu'un grand jour, et le hasard peut donner ce jour, mais pour la conserver il faut payer de sa personne presque à tous les instants.

« Quelquefois on y réussit par sa modestie; d'autres fois on se soutient par son audace. Souvent l'envie s'élève contre un audacieux, et souvent elle s'irrite de voir un homme modeste couvert de gloire.

« Cependant le meilleur de tous les moyens que l'on puisse employer pour conserver la réputation, c'est celui de la modestie, qui empêche les hommes de se repentir de leurs suffrages, en leur faisant voir que l'on ne s'en sert pas contre eux.

« Il n'y a rien, ajoute l'auteur, qui conserve et qui fixe mieux la réputation que la disgrâce. Il n'y a point de vertus que le peuple n'imagine en faveur de celui qu'il plaint ou qu'il regrette; mais comme la plupart des hommes ne sont pas dans un état assez élevé pour être outragés de la fortune, ils ont la retraite, qui souvent fait en eux l'effet de la disgrâce. »

Une attention importante pour soutenir sa réputation, c'est de bien connoître le génie de son siècle, et de savoir même se prêter aux préjugés dominants. « Il y a eu des fautes faites par d'illustres personnages, qui faisoient bien voir qu'ils ne savoient avec quels hommes ils vivoient, et qu'ils ignoroient les François comme les Japonois. Dans chaque siècle, ajoute l'auteur, il y a de certains préjugés dominants dans lesquels la vanité se trouve mêlée avec la politique ou la superstition, et ces préjugés sont toujours embrassés par les gens qui veulent avoir de la réputation par des

voies plus faciles que celles de la vertu. » M. le Président de Montesquieu confirme ces réflexions par plusieurs exemples.

L'amour-propre des autres se satisfait quelquefois en nous donnant de la réputation, mais souvent il se plaît encore plus à détruire son ouvrage.

« On s'impatiente dans la recherche des causes morales, dit l'auteur, de trouver toujours l'amour-propre sur son chemin et d'avoir toujours la même chose à redire.

« Cet orgueil qui entre dans nos jugements met une certaine compensation dans les choses d'ici-bas, et venge bien des gens des injures de la fortune.

« Un homme est d'une noblesse distinguée ; s'il n'a point de bien, on lui laissera sa noblesse, on se plaira même à la relever ; mais si la fortune donne de l'envie, on examinera sa naissance avec les yeux de l'envie ; non-seulement on lui disputera la chimère, mais aussi on lui ôtera du réel. »

Une ressource pour celui qui a perdu sa réputation, c'est de pouvoir en accuser l'amour-propre des autres ; pour l'ordinaire, cependant, le nôtre seul en est la cause.

Quelquefois on trouve qu'on ne va pas assez vite à la réputation, on s'impatiente, on précipite sa course : de là ces imprudences que l'on paye presque toujours par la perte des honneurs où l'on aspiroit.

Quelquefois, parvenu que l'on est au degré de réputation que l'on avoit en vue, on n'a garde de soupçonner que le mérite qu'on a n'en peut pas comporter davantage : on veut franchir ces bornes : qu'arrive-t-il? On n'acquiert rien, et l'on perd ce que l'on avoit obtenu.

Souvent encore la réputation a tant coûté que l'on veut trop en jouir ; on la fait sentir aux autres, elle leur devient à charge et ils nous remettent à leur niveau.

Enfin, nous avons souvent la manie de ne pas nous contenter de l'espèce de réputation qui nous convient. Nous supposons en nous un mérite général, propre à tout, et nous nous perdons faute d'avoir demeuré à notre place, « Un homme qui aura acquis la réputation d'un homme vrai et qui devient un adroit courtisan, perd la réputation d'un homme vrai et n'acquiert pas celle d'adroit courtisan. »

M. le Président de Montesquieu développe avec beaucoup de finesse toutes ces causes. « Les richesses, selon lui, contribuent aussi quelquefois à nous ôter l'estime publique, à moins que l'on n'ait acquis auparavant tant d'honneur et tant de gloire, que les richesses soient pour ainsi dire venues d'elles-mêmes, comme un accessoire qui en est presque inséparable : pour lors, on jouit de ses richesses comme d'un vil prix de sa vertu. Qui est-ce qui a jamais été choqué des grands biens du prince Eugène? Ils ne sont pas plus enviés que l'or que l'on voit dans les temples des Dieux. »

On trouve dans la réponse que fit M. le Directeur[1], un grand nombre de réflexions ingénieuses et sensées. Il distingue d'une manière fixe et précise la considération et la réputation; il en développe ensuite la nature par leurs causes et par leurs effets.

« Une grande réputation, dit-il, ne s'acquiert que par des actions éclatantes ou des talents extraordinaires; ainsi, peu de personnes peuvent y aspirer.

« Elle ne suppose pas même toujours un vrai mérite dans celui qui l'obtient. Comme une seule action la donne souvent, elle devient par là dépendante et assujettie au hasard des circonstances et au caprice des hommes.

« Le plaisir qu'elle procure, est à la vérité bien vif, mais il n'est pas durable, parce que les occasions d'en renouveler le sujet sont rares et difficiles.

« La considération au contraire, ajoute M. de Caupos est à la portée de tous les hommes ; chacun peut y prétendre suivant son état et la mesure de ses talents. Une suite de bonnes actions quoique peu brillantes, concilient l'estime et les égards de ceux qui en sont les témoins et l'objet.

« Elle ne s'acquiert jamais sans un fondement légitime, parce qu'elle est toujours le fruit d'une longue persévérance dans la pratique du bien et de la vertu.

D'ailleurs, continue M. de Caupos, elle procure une satisfaction douce, solide, durable; chaque instant la renouvelle, chaque

1. M. de Caupos, vicomte de Biscarosse, conseiller au Parlement de Guienne, ami et parent de Montesquieu, et l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Bordeaux.

geste, chaque parole de ceux qui nous connoissent sont autant de nouveaux témoignages qui en retracent les douceurs, et perpétuent les récompenses de notre vertu.

« Si ces réflexions sont solides, ajoute cet illustre académicien, il faut donc convenir que la plus grande partie des hommes devroit renoncer à ce qu'on appelle Réputation, qu'ils devroient se borner à mériter l'estime particulière de ceux avec qui ils doivent vivre, et que, se renfermant dans la sphère où la Providence les a placés, ils devroient se contenter de la considération de ceux qui la composent avec eux; mais l'ambition de l'homme est trop grande, son orgueil trop impatient pour s'accommoder d'un sentiment si raisonnable. Heureux, dit M. de Caupos en finissant, celui qui, semblable à l'auteur des Réflexions que vous venez de lire, Monsieur, possède non-seulement la considération distinguée qui est due à la personne et à la place, mais qui peut encore par les heureux talents de son esprit, se promettre la durée d'une réputation éclatante, dont il a déjà commencé de jouir dans les premières années de sa vie[1]. »

Je suis, Monsieur, etc.

A Bordeaux, le 21 septembre 1725.

1. On trouve dans les écrits de Mme la marquise de Lambert un *Discours sur la différence qu'il y a de la Considération à la Réputation* qui est un souvenir et une imitation des *Réflexions* de Montesquieu. Des phrases entières ont été conservées par ce plagiat innocent (car rien ne prouve que l'écrit de Mme de Lambert fût destiné à la publicité). Voyez à ce sujet l'intéressante lecture que M. Cougny a faite à la *Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Seine-et-Oise*. (*Mémoires de la Société*, tome XI, année 1877.)

DISCOURS

SUR

LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS ENCOURAGER AUX SCIENCES

PRONONCÉ LE 15 NOVEMBRE 1725

La différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, c'est que celles-là se sont appliquées aux arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connoissances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auroient bientôt mangé toutes les autres; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanteroit, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations.

Mais sans parler des peuple sauvages, si un Descartes étoit venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes, composés comme ils sont, ne peuvent pas être immortels; que les ressorts de leur machine s'usent, comme ceux de

toutes les machines; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des loïs et des communications du mouvement, Cortez, avec une poignée de gens, n'auroit jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui diroit que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie? Cela est pourtant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avoient point d'armes à feu; mais ils avoient des arcs et des flèches, c'est-à-dire ils avoient les armes des Grecs et des Romains: ils n'avoient point de fer; mais ils avoient des pierres à fusil qui coupoient comme du fer, et qu'ils mettoient au bout de leurs armes: ils avoient même une chose excellente pour l'art militaire, c'est qu'ils faisoient leurs rangs très-serrés; et sitôt qu'un soldat étoit tué, il étoit aussitôt remplacé par un autre: ils avoient une noblesse généreuse et intrépide, élevée sur les principes de celle d'Europe, qui envie le destin de ceux qui meurent pour la gloire. D'ailleurs la vaste étendue de l'empire donnoit aux Mexicains mille moyens de détruire les étrangers, supposé qu'ils ne pussent pas les vaincre. Les Péruviens avoient les mêmes avantages; et même, partout où ils se défendirent, partout où ils combattirent, ils le firent avec succès. Les Espagnols pensèrent même être exterminés par de petits peuples qui eurent la résolution de se défendre. D'où vient donc qu'ils[1] furent si facilement détruits? C'est que tout ce qui leur paroissoit nouveau, un homme barbu, un cheval, une arme à feu, étoit pour eux l'effet d'une puissance invisible, à laquelle ils se jugeoient incapables de résister. Le courage

1. Les Mexicains et les Péruviens.

ne manqua jamais aux Américains, mais seulement l'espérance du succès. Ainsi un mauvais principe de philosophie, l'ignorance d'une cause physique, engourdit dans un moment toutes les forces de deux grands empires.

Parmi nous l'invention de la poudre à canon donna un si médiocre avantage à la nation qui s'en servit la première, qu'il n'est pas encore décidé laquelle eut cet avantage. L'invention des lunettes d'approche ne servit qu'une fois aux Hollandois. Nous avons appris à ne considérer dans tous ces effets qu'un pur mécanisme, et par là il n'y a point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très-utiles, en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes des connoissances des hommes viennent d'être infiniment reculées, que les savants sont étonnés de se trouver si savants, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles? Nous savons que l'esprit humain est allé très-loin : ne verrons-nous pas jusqu'où il a été, le chemin qui a fait, le chemin qui lui reste à faire, les

connoissances qu'il se flatte[1]..... celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir?

Un troisième motif qui doit nous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or; un autre se vante d'en savoir faire : certainement le véritable riche seroit celui qui sauroit faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, les sens peuvent nous offrir des voluptés, mais presque jamais des plaisirs. C'est pour lors que nous sentons que notre âme est la principale partie de nous-mêmes; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens étoit rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendants.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme, faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible qui nous mène à l'anéantissement; et si, révol-

1. Le mot manque à l'original. (Note des éditeurs des *OEuvres posthumes*.)

tés contre la nature, nous nous obstinons à chercher des plaisirs qui ne sont point faits pour nous, ils semblent nous fuir à mesure que nous en approchons. Une jeunesse folâtre triomphe de son bonheur, et nous insulte sans cesse ; comme elle sent tous ses avantages, elle nous les fait sentir; dans les assemblées les plus vives toute la joie est pour elle, et pour nous les regrets. L'étude nous guérit de ces inconvénients, et les plaisirs qu'elle nous donne ne nous avertissent point que nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges : la vie est si courte, que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. La vieillesse oisive est la seule qui soit à charge : en elle-même elle ne l'est point; car si elle nous dégrade dans un certain monde, elle nous accrédite dans un autre. Ce n'est point le vieillard qui est insupportable, c'est l'homme; c'est l'homme qui s'est mis dans la nécessité de périr d'ennui, ou d'aller de sociétés en sociétés rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie; nous pourrons joindre à tant de commodités que nous avons, bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous les siècles envers ceux qui ont fait fleurir les sciences et les arts. *Miron, qui fere hominum animas ferarumque ære deprehenderat, non invenit hæredem.* Notre siècle est bien peut-être aussi ingrat

qu'un autre; mais la postérité nous rendra justice, et paiera les dettes de la génération présente.

On pardonne au négociant riche par le retour de ses vaisseaux, de rire de l'inutilité de celui qui l'a conduit comme par la main dans des mers immenses. On consent qu'un guerrier orgueilleux, chargé d'honneurs et de titres, méprise les Archimèdes de nos jours, qui ont mis son courage en œuvre. Les hommes qui, de dessein formé, sont utiles à la société, les gens qui l'aiment, veulent bien être traités comme s'ils lui étoient à charge.

Après avoir parlé des sciences, nous dirons un mot des belles-lettres. Les livres de pur esprit, comme ceux de poésie et d'éloquence, ont au moins des utilités générales; et ces sortes d'avantages sont souvent plus grands que des avantages particuliers.

Nous apprenons dans les livres de pur esprit l'art d'écrire, l'art de rendre nos idées, de les exprimer noblement, vivement, avec force, avec grâce, avec ordre et avec cette variété qui délasse l'esprit.

Il n'y a personne qui n'ait vu en sa vie des gens qui, appliqués à leur art, auroient pu le pousser très-loin, mais qui, faute d'éducation, incapables également de rendre une idée et de la suivre, perdoient tout l'avantage de leurs travaux et de leurs talents.

Les sciences se touchent les unes les autres; les plus abstraites aboutissent à celles qui le sont moins, et le corps des sciences tient tout entier aux belles-lettres. Or, les sciences gagnent beaucoup à être traitées d'une manière ingénieuse et délicate; c'est par là qu'on en ôte la sécheresse, qu'on prévient la lassitude, et qu'on les met à la portée de tous les esprits. Si le Père Malebranche avoit été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie seroit restée

dans le fond d'un collége comme dans une espèce de monde souterrain. Il y a des cartésiens qui n'ont jamais lu que les *Mondes* de M. de Fontenelle; cet ouvrage est plus utile qu'un ouvrage plus fort, parce que c'est le plus sérieux que la plupart des gens soient en état de lire.

Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on a dit gravement des choses puériles; souvent on a dit en badinant des vérités très-sérieuses.

Mais, indépendamment de ces considérations, les livres qui récréent l'esprit des honnêtes gens ne sont pas inutiles. De pareilles lectures sont les amusements les plus innocents des gens du monde, puisqu'ils suppléent presque toujours aux jeux, aux débauches, aux conversations médisantes, aux projets et aux démarches de l'ambition.

DISCOURS

CONTENANT

L'ÉLOGE DU DUC DE LA FORCE[1]

PRONONCÉ LE 25 AOUT 1726

Ce jour si solennel pour l'Académie, ce jour où elle distribue ses prix, ne fait que lui renouveler le triste souvenir de celui qui les a fondés[2].

Mais quoique j'aie l'honneur d'occuper aujourd'hui la première place de cette compagnie, j'ose dire que je ne suis pas affligé de ses pertes seules : j'ai perdu une douce société, et je ne sais si mon esprit n'en souffrira pas autant que mon cœur.

1. V. sup. page 3. En 1716, le duc de la Force, vice-président du conseil des Finances, membre du conseil de Régence, favorisa les essais de Law. Quand il aperçut la faiblesse du système, il acheta de grandes quantités de porcelaines, de savons et de drogueries pour ne pas être victime de la dépréciation du papier. Cette mesure prudente était d'un économiste; mais nos anciennes mœurs ne permettaient pas à un noble, à un grand seigneur de faire le commerce. La duc de la Force fut blâmé par un arrêt du Parlement, rendu en 1721; il se retira dans ses terres, où il mourut en 1726. V. les *Mémoires* de Mathieu Marais, tome II; ceux de Barbier, tome I, et Saint-Simon, XI, 379.

2. Le duc de La Force était mort à Paris le 21 janvier 1726; il était protecteur de l'Académie de Bordeaux.

J'ai perdu celui qui me donnoit de l'émulation, que je voyois toujours devant moi dans le chemin des sciences, qui faisoit naître mes doutes, qui savoit les dissiper. Pardonnez, messieurs, si cet amour-propre qui accompagne toujours la douleur, ne m'a permis de parler que de moi. Il ne sera pas dit que mes regrets seront cachés; et en attendant qu'une plume plus éloquente que la mienne ait pu faire son éloge, il faut que j'en jette ici quelques traits.

Purpureos spargam flores, animamque *sepulti*
His saltem accumulem donis [1].

Je ne parlerai pas de la naissance ni des dignités de M. le duc de la Force, je m'attacherai seulement à peindre son caractère. La mort enlève les titres, les biens et les dignités, et il ne reste guère d'un illustre mort que cette image fidèle qui est gravée dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

Une des grandes qualités de M. le duc de la Force étoit une certaine bonté naturelle : cette vertu de l'humanité qui fait tant d'honneur à l'homme, il l'avoit par excellence. Il s'attachoit volontiers, et il ne quittoit jamais.

Il avoit une grande politesse : ce n'étoit pas un oubli de sa dignité, mais l'art de faire souffrir aisément les avantages qu'elle lui donnoit,

Cependant il savoit souvent employer bien à propos cette représentation extérieure qui fait les grands, qu'ils peuvent bien négliger quelquefois, mais dont ils ne sauroient sans bassesse s'affranchir pour toujours.

1. *Æneid.*, lib. VI, v. 884.

Il aimoit les gens de mérite : il les chercha ordinairement parmi les gens d'esprit, mais il se trompa quelquefois. Dans sa jeunesse, son goût fut uniquement pour les belles-lettres : et il ne se borna pas à admirer les ouvrages des autres, il attrapoit surtout le style marotique. Il y a de lui quelques petits ouvrages de cette espèce qu'il fit dans cette province, et dans un temps où le peu de goût qu'on avoit pour les lettres empêchoit de soupçonner un grand seigneur de s'y appliquer.

Bientôt il découvrit en lui un goût plus dominant pour les sciences et pour les arts ; ce goût devint une véritable passion, et cette passion ne l'a jamais quitté.

Outre les sciences qui sont uniquement du ressort de la mémoire, il s'attacha à celles pour lesquelles le génie seul est un instrument propre, à celles où un esprit doit pénétrer, où il doit agir, où il doit créer.

La facilité du génie de M. le duc de la Force étoit admirable : ce qu'il disoit valoit toujours mieux que ce qu'il avoit appris. Les savants qui l'entendoient ambitionnoient de savoir ce qu'il ne savoit que comme eux. Il montroit les choses, et il en cachoit tout l'art : on sentoit bien qu'il avoit appris sans peine.

La nature, qui semble avoir borné chaque homme à chaque emploi, produit rarement des esprits universels : pour M. le duc de la Force, il étoit tout ce qu'il vouloit être ; et, dans cette variété qu'il offroit toujours, vous ne saviez si ce que vous trouviez en lui étoit un génie plus étendu, ou une plus grande multiplicité de talents.

M. le duc de la Force portoit surtout un esprit d'ordre et de méthode. Ses vues étoit toujours simples et générales : c'est ce qui lui fit saisir un plan nouveau, dont les grands esprits, par une certaine fatalité, furent plus éblouis que

les autres; ce qui sembla être fait exprès pour les humilier[1].

Un air de philosophie dans une administration nouvelle séduisit les gens qui avoient le génie philosophe, et ne révolta que ceux qui n'avoient pas assez d'esprit pour être trompés.

M. le duc de la Force, plein de zèle pour le bien public, fut la dupe de la grandeur et de l'étendue de son esprit. Il étoit dans le ministère; et charmé d'un plan qui épargnoit tous les détails, il y crut de bonne foi.

On sait que pour lors l'erreur fut de croire que la grande fortune des particuliers faisoit la fortune publique; on s'imagina que le capital de la nation alloit être grossi.

Je comparerai ici M. le duc de la Force à ceux qui, dans la mêlée, et dans une nuit obscure, font de belles actions dont personne ne doit parler. Dans ce temps de trouble et de confusion, il fit une infinité d'actions généreuses, dont le public ne lui a tenu aucun compte. Il ne distribua pas, mais il répandit ses biens. Sa générosité crut avec son opulence : il savoit que le seul avantage d'un grand seigneur riche est celui de pouvoir être plus généreux que les autres.

Cette vertu de générosité étoit proprement à lui; il l'exerçoit sans effort : il aimoit à faire du bien, et il le faisoit de bonne grâce. C'étoient toujours des présents couverts de fleurs ; il sembloit qu'il avoit des charmes particuliers, qu'il les réservoit pour les temps où il devoit obliger quelqu'un.

M. le duc de la Force arriva au temps critique de sa vie, car il a payé le tribut de tous les hommes illustres, il a

1. Il s'agit du système de Law, sur lequel Montesquieu s'est expliqué avec une beaucoup plus grande sévérité dans les *Lettres Persanes*.

été malheureux. Il abandonna à sa patrie jusqu'à sa justification même; il apprit de la philosophie qu'il n'y a pas moins de force à savoir soutenir les injures que les malheurs; et, laissant au public ses jugements toujours aveugles, il se borna à la consolation de voir ses disgrâces respectées par quelques fidèles amis. Ainsi la patrie, qui a un droit réel sur nos biens et sur nos vies, exige quelquefois que nous lui sacrifiions notre gloire : ainsi presque tous les grands hommes, chez les Grecs et chez les Romains, souffroient sans se plaindre que leur ville flétrît leurs services.

M. le duc de la Force a passé les dernières années de sa vie dans une espèce de retraite. Il n'étoit point de ceux qui ont besoin de l'embarras des affaires pour remplir le vide de leur âme : la philosophie lui offroit de grandes occupations, une magnifique économie, un jugement universel. Il vivoit dans les douceurs d'une société paisible, entouré d'amis qui l'honoroient, toujours charmé de le voir, et toujours ravis de l'entendre. Et, si les morts ont encore quelque sensibilité pour les choses d'ici-bas, puisse-t-il apprendre que sa mémoire nous est toujours chère ! puisse-t-il nous voir occupés à transmettre à la postérité le souvenir de ses rares qualités.

Comme on voit croître les lauriers sur le tombeau d'un grand poète, il semble que l'académie renaisse des cendres mêmes de son protecteur. Trois ans entiers s'étoient écoulés sans que nous eussions pu donner une seule couronne, et, ne voyant pas que les savants fussent moins appliqués, nous commencions à croire qu'ils avoient perdu la confiance qu'ils avoient en nos jugements. Nous avons cette année annoncé trois prix, et deux ont été donnés.

De toutes les dissertations que nous avons reçues « sur

la cause et la vertu des bains, » aucune n'a mérité les suffrages de l'académie. Quant à celles qui ont été faites « sur la cause du tonnerre », deux ont mérité, deux ont partagé son attention. L'auteur qui a vaincu a un rival qui sans lui auroit mérité de vaincre, et dont l'ouvrage n'a pu être honoré que de nos éloges.

DISCOURS

PRONONCÉ

AU PARLEMENT DE BORDEAUX

POUR

L'INSTALLATION DU PREMIER PRÉSIDENT[1]

MONSIEUR,

Le choix que le Roi vient de faire de votre personne pour remplir la première place de ce Parlement, nous est d'autant plus agréable qu'il répond fidèlement à tous les sentiments d'estime que nous avons toujours eus pour vous.

Nous sommes persuadés que cette estime ne fera qu'augmenter par votre attachement inviolable à tous les intérêts de la compagnie, qui sont, Monsieur, présentement les vôtres. Toute sa gloire devant être à l'avenir l'unique objet de vos réflexions les plus sérieuses, votre nouvelle dignité vous fournira de plus grandes occasions à faire

1. Publié pour la première fois par M. Louis Vian, *Histoire de Montesquieu,* Paris, 1877, page 89. L'original fait partie de la Bibliothèque Cousin, à la Sorbonne.

Mais comme M. Vian a eu la bonté de me l'écrire, on ne trouve pas de changement de premier président entre l'année 1714, où fut installé Gilet de Lacaze, et 1735, où Leberthon lui succéda. Le discours ne serait-il pas de l'oncle de Montesquieu? En ce cas il aurait été prononcé en 1714.

briller avec plus d'éclat le zèle que vous avez toujours marqué pour l'honneur de la magistrature. Ces occasions serviront aussi à mettre dans un plus grand jour votre fidélité à toute épreuve pour les services du souverain qui nous gouverne, votre amour sans relâche pour la pureté de la justice, votre attention aussi vive que constante à maintenir ou à rétablir le bon ordre, votre fermeté à soutenir l'ancienne et naturelle dignité de ce Parlement, et cette autorité supérieure qui ne doit jamais reconnaître d'autre modérateur que le monarque qui nous l'a confiée, ni d'autre grandeur que celle de nos charges.

Nous savons, Monsieur, que les lumières et les meilleures intentions d'un chef de compagnie deviennent souvent inutiles si l'union et la subordination ne règnent pas parmi les officiers qui la composent; je puis être garant de ces heureuses dispositions par l'expérience que j'en ai fait durant le peu de temps que j'ai eu l'honneur d'exercer par ordre du Roi les fonctions de cette première place. Je n'aurai plus rien à désirer si cette illustre compagnie paraissoit aussi satisfaite de mon ministère, que le public a raison de se louer de son application continuelle à remplir exactement tous ses devoirs.

Vos paroles, Monsieur, et votre exemple nous y confirment davantage. C'est à présent que nous allons voir refleurir cet éclat solide, cet ordre constant et cette sage dignité qui doivent rendre un Parlement, aussi auguste que celui-ci, digne dans tous les temps de la vénération des peuples, de la plus haute estime des grands, et de l'entière confiance de son Roi.

DISCOURS

DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PRONONCÉ LE 24 JANVIER 1728.

MESSIEURS,

En m'accordant la place de M. de Sacy, vous avez moins appris au public ce que je suis que ce que je dois être.

Vous n'avez pas voulu me comparer à lui, mais me le donner pour modèle [1].

Fait pour la société, il étoit aimable, il y étoit utile : il mettoit la douceur dans les manières, et la sévérité dans les mœurs.

1. Mathieu Marais, nous a laissé un portrait de M. de Sacy, qui pour être moins académique n'en est peut être que plus vrai. Il écrit au président Bouhier, le 2 novembre 1727. « Vous allez être occupé à une élection à l'Académie, M. de Sacy est mort ; sa traduction de Pline (le jeune) est excellente; mais ce qu'il a produit de son fonds n'est pas si bon, et son traité *de l'Amitié* fut terriblement critiqué dans le *Journal des Savants,* lorsqu'il parût; et on m'a dit qu'il s'en est vengé dans un discours sur la mort du président Cousin, auteur du journal. M. Despréaux ne pouvoit souffrir cette *amitié* toute paienne, et où il n'y a pas un mot de christianisme. A l'égard de ses *Mémoires et factums,* il s'en faut bien que tout soit égal ; le médiocre est bien proche du bon, et la précision n'étoit pas son amie. » Marais, *Mémoires,* t. III, p. 494.

Il joignoit à un beau génie une âme plus belle encore : les qualités de l'esprit n'étoient chez lui que dans le second ordre; elles ornoient le mérite, mais ne le faisoient pas.

Il écrivoit pour instruire ; et, en instruisant, il se faisoit toujours aimer. Tout respire dans ses ouvrages la candeur et la probité ; le bon naturel s'y fait sentir : le grand homme ne s'y montre jamais qu'avec l'honnête homme.

Il suivoit la vertu par un penchant naturel, et il s'y attachoit encore par ses réflexions. Il jugeoit qu'ayant écrit sur la morale, il devoit être plus difficile qu'un autre sur ses devoirs ; qu'il n'y avoit point pour lui de dispenses, puisqu'il avoit donné les règles ; qu'il seroit ridicule qu'il n'eût pas la force de faire des choses dont il avoit cru tous les hommes capables ; qu'il abandonnât ses propres maximes, et que dans chaque action il eût en même temps à rougir de ce qu'il auroit fait et de ce qu'il auroit dit.

Avec quelle noblesse n'exerçoit-il pas sa profession[1] ? Tous ceux qui avoient besoin de lui devenoient ses amis. Il ne trouvoit presque pour récompense, à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus. Toujours moins riche, et toujours plus désintéressé, il n'a presque laissé à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si illustre père.

Vous aimez, messieurs, les hommes vertueux ; vous ne faites grâce au plus beau génie d'aucune qualité du cœur; et vous regardez les talents sans la vertu comme des présents funestes, uniquement propres à donner de la force, ou un plus grand jour, à nos vices.

Et par là vous êtes bien dignes de ces grands protectecteurs[2] qui vous ont confié leur gloire, qui ont voulu

1. M. de Sacy était avocat au Parlement.
2. Le cardinal de Richelieu et le chancelier Séguier.

aller à la postérité, mais qui ont voulu y aller avec vous.

Bien des orateurs et les poètes les ont célébrés : mais il n'y a que vous qui ayez été établis pour leur rendre, pour ainsi dire, un culte réglé.

Pleins de zèle et d'admiration pour ces grands hommes, vous les rappelez sans cesse à notre mémoire. Effet surprenant de l'art ? vos chants sont continuels, et ils nous paroissent toujours nouveaux.

Vous nous étonnez toujours quand vous célébrez ce grand ministre [1] qui tira du chaos les règles de la monarchie ; qui apprit à la France le secret de ses forces, à l'Espagne celui de sa foiblesse, ôta à l'Allemagne ses chaînes, lui en donna de nouvelles, brisa tour à tour toutes les puissances, et destina, pour ainsi dire, Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis.

Vous ne vous ressemblez jamais dans les éloges que vous faites de ce chancelier[2] qui n'abusa ni de la confiance des rois, ni de la confiance des peuples, et qui, dans l'exercice de la magistrature, fut sans passion, comme les lois qui absolvent et qui punissent sans aimer ni haïr.

Mais l'on aime surtout à vous voir travailler à l'envi au portrait de Louis-le-Grand, ce portrait toujours commencé et jamais fini, tous les jours plus avancé et tous les jours plus difficile.

Nous concevons à peine le règne merveilleux que vous chantez. Quand vous nous faites voir les sciences partout encouragées, les arts protégés, les belles-lettres cultivées, nous croyons vous entendre parler d'un règne paisible et tranquille. Quand vous chantez les guerres et les victoires,

1. Richelieu. (M.)
2. Séguier. (M.)

il semble que vous nous racontiez l'histoire de quelque peuple sorti du nord pour changer la face de la terre. Ici nous voyons le roi, là le héros. C'est ainsi qu'un fleuve majestueux va se changer en un torrent qui renverse tout ce qui s'oppose à son passage : c'est ainsi que le ciel paroît au laboureur pur et serein, tandis que dans la contrée voisine il se couvre de feux, d'éclairs et de tonnerres.

Vous m'avez, messieurs, associé à vos travaux ; vous m'avez élevé jusqu'à vous, et je vous rends grâces de ce qu'il m'est permis de vous connoître mieux, et de vous admirer de plus près.

Je vous rends grâces de ce que vous m'avez donné un droit particulier d'écrire la vie et les actions de notre jeune monarque. Puisse-t-il aimer à entendre les éloges que l'on donne aux princes pacifiques ! Que le pouvoir immense que Dieu a mis entre ses mains soit le gage du bonheur de tous ? Que toute la terre repose sous son trône ! Qu'il soit le roi d'une nation, et le protecteur de toutes les autres ! Que tous les peuples l'aiment, que ses sujets l'adorent, et qu'il n'y ait pas un seul homme dans l'univers qui s'afflige de son bonheur, et craigne ses prospérités ! Périssent enfin ces jalousies fatales qui rendent les hommes ennemis des hommes ! Que le sang humain, ce sang qui souille toujours la terre, soit épargné, et que, pour parvenir à ce grand objet, ce ministre [1] nécessaire au monde, ce ministre tel que le peuple françois auroit pu le demander au ciel, ne cesse de donner ces conseils qui vont au cœur du prince, toujours prêt à faire le bien qu'on lui propose, ou à réparer le mal qu'il n'a point fait, et que le temps a produit !

Louis nous a fait voir que, comme les peuples sont sou-

1. Le cardinal de Fleury. (M.)

mis aux lois, les princes le sont à leur parole sacrée ; que les grands rois, qui ne sauroient être liés par une autre puissance, le sont invinciblement par les chaînes qu'ils se sont faites, comme le Dieu qu'ils représentent, qui est toujours indépendant, et toujours fidèle dans ses promesses.

Que de vertus nous présage une foi si religieusement gardée ! Ce sera le destin de la France, qu'après avoir été agitée sous les Valois, affermie sous Henri, agrandie sous son successeur, victorieuse ou indomptable sous Louis-le-Grand, elle sera entièrement heureuse sous le règne de celui qui ne sera point forcé à vaincre et qui mettra toute sa gloire à gouverner.

ÉBAUCHE

DE

L'ÉLOGE HISTORIQUE

DU MARÉCHAL DE BERWICK[1]

Il naquit le 21 d'août 1670 ; il étoit fils de Jacques, duc

1. La première édition de cette *ébauche* a été publiés en 1778 dans les Mémoires du Maréchal de Berwick, avec la note suivante :

« Lorsque le maréchal de Berwick alla à Bordeaux en 1716 pour commander en Guienne, il y connut Montesquieu. Quoique ce célèbre écrivain n'eut alors que vingt sept ans, et qu'il n'eut encore donné aucun de ses ouvrages, le maréchal sût discerner Montesquieu des autres hommes, et se lia avec lui d'une amitié solide qu'il conserva jusqu'à la mort. Sa famille hérita de ses sentiments pour le président. Pressée par ses amis de donner au public les mémoires du Maréchal, elle les communiqua à Montesquieu pour avoir son avis. Il pensa, après les avoir lus, qu'il falloit les donner tels qu'ils étoient, sans y rien changer, et tels qu'on les donne aujourd'hui (1778) ; il agréa même de se charger de l'édition ; mais malheureusement la mort l'enleva avant que d'avoir rien exécuté. M. de Secondat, ayant trouvé parmi les papiers de son illustre père une esquisse d'éloge historique du maréchal de Berwick, a eu l'honnêteté de la remettre à la famille. Ce n'est que le projet d'un discours, un pur brouillon raturé, parsemé de blancs qu'il comptoit remplir. On le reconnoîtra cependant pour la production de l'esprit et du cœur de Montesquieu. » (*Avertissement des Mémoires du Maréchal de Berwick*, 1778.)

Ce brouillon existe; il est dans le cabinet de M. Boutron à Paris. M. Vian a relevé les variantes du manuscrit et du texte imprimé, et a eu la bonté de les mettre à ma disposition; je donne en note les plus intéressantes.

d'York[1], depuis roi d'Angleterre, et de la demoiselle Arabella Churchill ; et telle fut l'étoile de cette maison de Churchill, qu'il en sortit deux hommes dont l'un, dans le même temps, fut destiné à ébranler [2], et l'autre à soutenir les deux plus grandes monarchies de l'Europe.

Dès l'âge de sept ans il fut envoyé en France pour y faire ses études et ses exercices[3]. Le duc d'York étant parvenu à la couronne le 6 février 1685, il l'envoya l'année suivante[4] en Hongrie ; il se trouva au siége de Bude.

Il alla passer l'hiver en Angleterre, et le roi le créa duc de Berwick. Il retourna au printemps en Hongrie, où l'empereur lui donna une commission de colonel pour commander le régiment de cuirassiers de Taaff. Il fit la campagne de 1687, où le duc de Lorraine remporta la victoire de Mohatz, et à son retour à Vienne, l'empereur le fit sergent général de bataille[5].

Ainsi c'est sous le grand duc de Lorraine que le duc de Berwick commença à se former ; et, depuis, sa vie fut en quelque façon toute militaire.

Il revint en Angleterre, et le roi lui donna le gouvernement de Portsmouth et de la province de Southampton. Il avoit déjà un régiment d'infanterie : on lui donna encore le régiment des gardes à cheval du comte d'Oxford. Ainsi[6] à l'âge de dix-sept ans il se trouva dans cette situation si flatteuse pour un homme qui a l'âme élevée, de voir le che-

1. VAR. Il naquit le 21 d'août 1670, il étoit fils du duc d'York, etc.
2. Le duc de Marlborough.
3. VAR. Pour y être élevé dans la religion catholique, et y faire ses études, etc.
4. VAR. Au printemps de l'année suivante.
5. VAR. C'est-à-dire maréchal de camp.
6. VAR. De sorte qu'à l'âge, etc.

min de la gloire tout ouvert, et la possibilité de faire de grandes choses.

En 1688 la révolution d'Angleterre arriva [1] : et, dans ce cercle de malheurs qui environnèrent le roi tout à coup, le duc de Berwick fut chargé [2] des affaires qui demandoient la la plus grande confiance. Le roi ayant jeté les yeux sur lui pour rassembler l'armée, ce fut une des trahisons des ministres de lui en envoyer les ordres trop tard, afin qu'un autre pût emmener l'armée au prince d'Orange. Le hasard lui fit rencontrer quatre régiments qu'on avoit voulu mener au prince d'Orange, et qu'il ramena à son poste. Il n'y eut point de mouvements qu'il ne se donnât pour sauver Portsmouth, bloqué par mer et par terre, sans autres provisions que ce que les ennemis lui fournissoient chaque jour, et que le roi lui ordonna de rendre. Le roi ayant pris le parti de se sauver en France, il fut du nombre des cinq personnes à qui il se confia, et qui le suivirent; et dès que le roi fut débarqué, il l'envoya à Versailles pour demander un asile. Il avoit à peine dix-huit ans.

Presque toute l'Irlande ayant resté fidèle au roi Jacques, ce prince y passa au mois de mars 1689; et l'on vit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais, et la conduite toujours. On peut dire de cette guerre d'Irlande, qu'on la regarda à Londres comme l'œuvre du jour et comme l'affaire capitale de l'Angleterre; et, en France, comme une guerre d'affection particulière et de bienséance. Les Anglois, qui ne vouloient point avoir de guerre civile chez eux, assommèrent l'Irlande [3]. Il paroît même que les

1. VAR. La révolution d'Angleterre arriva en 1688.

2. VAR. Fut chargé à dix-huit ans des affaires, etc.

3. VAR. Le Roi, à qui milord Tirconnel avait conservé presque toute l'Irlande, s'embarqua sur une flotte à Brest, et arriva dans ce royaume le

officiers françois qu'on y envoya pensèrent comme ceux qui les y envoyoient : ils n'eurent que trois choses dans la tête. d'arriver, de se battre et de s'en retourner. Le temps a fait voir que les Anglois avoient mieux pensé que nous.

Le duc de Berwick se distingua dans quelques occasions particulières, et fut fait lieutenant-général.

Milord Tirconel, ayant passé en France en 1690, laissa le commandement général du royaume au duc de Berwick. Il n'avoit que vingt ans, et sa conduite fit voir qu'il étoit l'homme de son siècle à qui le ciel avoit accordé de meilleure heure la prudence. La perte de la bataille de la Boyne avoit abattu les forces irlandaises ; le roi Guillaume avoit levé le siége de Limerick, et étoit retourné en Angleterre ; mais on n'en étoit guère mieux. Milord Churchill[1] débarqua tout à coup en Irlande avec huit mille hommes. Il falloit en même temps rendre ses progrès moins rapides, rétablir l'armée, dissiper les factions, réunir les esprits des Irlandois : le duc de Berwick fit tout cela.

En 1691, le duc de Tirconel étant revenu en Irlande, le duc de Berwick repassa en France, et suivit Louis XIV, comme volontaire, au siége de Mons. Il fit dans la même qualité la campagne de 1692, sous le maréchal de Luxembourg, ét se trouva à la bataille de Steinkerque. Il fut fait lieutenant-général en France l'année suivante, et il acquit beaucoup d'honneur à la bataille de Nerwinde, où il fut pris.

17 mars 1689, et l'on fit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais et la prudence toujours ; où en deçà la mer et delà la mer on fit des fautes continuelles, ou faute de secours on perdit des occasions, où par témérité on perdit ses avantages, où la tenacité perdit tout, où la politique fut toujours mal entendue, où l'on ne vit dans la guerre que le difficulté de la faire, sans en sentir jamais les avantages (l'utilité,) et où enfin l'Irlande fut (se trouva) assommée plus que vaincue.

1. Depuis duc de Marlborough.

Les choses qui se dirent dans le monde à l'occasion de sa prise n'ont pu avoir été imaginées que par des gens qui avoient la plus haute opinion de sa fermeté et de son courage. Il continua de servir en Flandre sous M. de Luxembourg, et ensuite sous M. le maréchal de Villeroi.

En 1696 il fut envoyé secrètement en Angleterre pour conférer avec des seigneurs anglois qui avoient résolu de rétablir le roi. Il avoit une assez mauvaise commission, qui étoit de déterminer ces seigneurs à agir contre le bon sens. ne réussit pas : il hâta son retour, parce qu'il apprit qu'il y avoit une conjuration formée contre la personne du roi Guillaume, et il ne vouloit point être mêlé dans cette entreprise. Je me souviens de lui avoir ouï dire qu'un homme l'avoit reconnu sur un certain air de famille, et surtout par la longueur de ses doigts; que par bonheur cet homme étoit jacobite, et lui avoit dit : « Dieu vous bénisse dans toutes vos entreprises ! » ce qui l'avoit remis de son embarras.

Le duc de Berwick perdit sa première femme au mois de juin 1698. Il l'avoit épousée en 1695. Elle étoit fille du comte de Clanricarde. Il en eut un fils qui naquit le 21 d'octobre 1696.

En 1699, il fit un voyage en Italie, et à son retour il épousa mademoiselle de Bulkeley, fille de madame de Bulkeley, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, et de M. de Bulkeley, frère de milord Bulkeley.

Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, le roi Jacques envoya à Rome le duc de Berwick pour complimenter le pape sur son élection, et lui offrir sa personne pour commander l'armée que la France le pressoit de lever pour maintenir la neutralité en Italie; et la cour de Saint-Germain offroit d'envoyer des troupes irlandoises. Le pape jugea la

besogne un peu trop forte pour lui, et le duc de Berwick s'en revint.

En 1701 il perdit le roi son père, et, en 1702, il servit en Flandre sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers. En 1703, au retour de la campagne, il se fit naturaliser françois, du consentement de la cour de Saint-Germain.

En 1704, le roi l'envoya en Espagne avec dix-huit bataillons et dix-neuf escadrons qu'il devoit commander; et, à son arrivée, le roi d'Espagne le déclara capitaine général de ses armées, et le fit couvrir[1].

La cour d'Espagne étoit infestée par l'intrigue. Le gouvernement alloit très-mal, parce que tout le monde vouloit gouverner. Tout dégénéroit en tracasseries; et un des principaux articles de sa mission étoit de les éclaircir. Tous les partis vouloient le gagner: il n'entra dans aucun; et, s'attachant uniquement au succès des affaires, il ne regarda les intérêts particuliers que comme des intérêts particuliers; il ne pensa ni a madame des Ursins, ni a Orry, ni à l'abbé d'Estrées, ni au goût de la reine, ni au penchant du roi; il ne pensa qu'à la monarchie.

Le duc de Berwick eut ordre de travailler au renvoi de madame des Ursins. Le roi lui écrivit: « Dites au roi mon petit-fils qu'il me doit cette complaisance. Servez-vous de toutes les raisons que vous pourrez imaginer pour le persuader; mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai, car il ne le croiroit jamais. » Le roi d'Espagne consentit au renvoi.

Cette année 1704 le duc de Berwick sauva l'Espagne,

1. C'est-à-dire lui donna le titre de grand d'Espagne, qui permet de se couvrir devant le roi.

il empêcha l'armée portugaise d'aller à Madrid. Son armée étoit plus foible des deux tiers ; les ordres de la cour venoient coup sur coup de se retirer et de ne rien hasarder. Le duc de Berwick, qui vit l'Espagne perdue s'il obéissoit, hasarda sans cesse et disputa tout. L'armée portugaise se retira; M. le duc de Berwick en fit de même. A la fin de la campagne, le duc de Berwick reçut ordre de retourner en France. C'étoit une intrigue de cour[1]; et il éprouva ce que tant d'autres avoient éprouvé avant lui, que de plaire à la cour est le plus grand service que l'on puisse rendre à la cour, sans quoi toutes les œuvres, pour me servir du langage des théologiens, ne sont que des œuvres mortes.

En 1705 le duc de Berwick fut envoyé commander en Languedoc : cette même année il fit le siége de Nice, et la prit.

En 1706 il fut fait maréchal de France, et fut envoyé en Espagne pour commander l'armée contre le Portugal. Le roi d'Espagne avoit levé le siége de Barcelone, et avoit été obligé de repasser par la France et de rentrer en Espagne par la Navarre.

J'ai dit qu'avant de quitter l'Espagne, la première fois qu'il y servit, il l'avoit sauvée; il la sauva encore cette fois-ci. Je passe rapidement sur les choses que l'histoire est chargée de raconter; je dirai seulement que tout étoit perdu au commencement de la campagne, et que tout étoit sauvé à la fin. On peut voir, dans les lettres de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, ce que l'on pensoit pour lors dans les deux cours. On formoit des souhaits, et on n'avoit pas même d'espérances. M. le maréchal de Berwick vouloit que la reine se retirât à son armée : des con-

1. VAR. Et le roi d'Espagne avoit écrit lui-même au roi son bisaïeul.

seils timides l'en avoient empêchée. On vouloit qu'elle se retirât à Pampelune : M. le maréchal de Berwick fit voir que, si l'on prenoit ce parti, tout étoit perdu, parce que les Castillans se croiroient abandonnés. La reine se retira donc à Burgos avec les Conseils, et le roi arriva à la petite armée. Les Portugais vont à Madrid ; et le maréchal par sa sagesse, sans livrer une seule bataille, fit vider la Castille aux ennemis, et rencoigna leur armée dans le royaume de Valence et l'Aragon. Il les y conduisit marche par marche, comme un pasteur conduit des troupeaux. On peut dire que cette campagne fut plus glorieuse pour lui qu'aucune de celles qu'il a faites, parce que les avantages n'ayant point dépendu d'une bataille, sa capacité y parut tous les jours. Il fit plus de dix mille prisonniers; et par cette campagne il prépara la seconde, plus célèbre encore par la bataille d'Almanza, la conquête du royaume de Valence, de l'Aragon, et la prise de Lérida.

Ce fut en cette année 1707 que le roi d'Espagne donna au maréchal de Berwick les villes de Liria et de Xerica, avec la grandesse de la première classe; ce qui lui procura un établissement plus grand encore pour son fils du premier lit, par le mariage avec dona Catharina de Portugal, héritière de la maison de Veraguas, M. le maréchal lui céda tout ce qu'il avoit en Espagne.

Dans le même temps Louis XIV lui donna le gouvernement du Limousin, de son propre et pur mouvement, sans qu'il le lui eût demandé.

Il faut que je parle de M. le duc d'Orléans; et je le ferai avec d'autant plus de plaisir, que ce que je dirai ne peut servir qu'à combler de gloire l'un et l'autre.

M. le duc d'Orléans vint pour commander l'armée. Sa mauvaise destinée lui fit croire qu'il auroit le temps de

passer par Madrid. M. le maréchal de Berwick lui envoya courrier sur courrier pour lui dire qu'il seroit bientôt forcé à livrer la bataille; M. le duc d'Orléans se mit en chemin, vola, et n'arriva pas. Il y eut assez de courtisans qui voulurent persuader à ce prince que le maréchal de Berwick avoit été ravi de donner la bataille sans lui, et de lui en ravir la gloire; mais M. le duc d'Orléans connaissoit[1] qu'il avoit une justice à rendre, et c'est une chose qu'il savoit très-bien faire; il ne se plaignit que de son malheur.

M. le duc d'Orléans, désespéré, désolé de retourner sans avoir rien fait, propose le siége de Lérida. M. le maréchal de Berwick, qui n'en étoit point du tout d'avis, exposa à M. le duc d'Orléans ses raisons avec force; il proposa même de consulter la cour. Le siége de Lérida fut résolu. Dès ce moment M. le duc de Berwick ne vit plus d'obstacles : il savoit que, si la prudence est la première de toutes les vertus avant que d'entreprendre, elle n'est que la seconde après que l'on a entrepris. Peut-être que s'il eût lui-même résolu ce siége, il auroit moins craint de le lever[2]. M. le duc d'Orléans finit la campagne avec gloire. Et ce qui auroit infailliblement brouillé deux hommes communs ne fit qu'unir ces deux-ci; et je me souviens d'avoir entendu dire au maréchal que l'origine de la faveur qu'il avoit eue auprès de M. le duc d'Orléans étoit la campagne de 1707.

En 1708 M. le maréchal de Berwick, d'abord destiné à commander l'armée du Dauphiné, fut envoyé sur le Rhin pour commander sous l'électeur de Bavière. Il avoit fait tomber un projet de M. de Chamillard, dont l'incapacité consistoit

1. VAR. M. le duc d'Orléans savoit qu'il avoit une justice à rendre.
2. VAR. S'il avoit imaginé ce siège, peut-être eut-il moins craint de le lever.

surtout à ne point connoître son incapacité. Le prince Eugène ayant quitté l'Allemagne [1] pour aller en Flandre, M. le maréchal de Berwick l'y suivit. Après la perte de la bataille d'Oudenarde, les ennemis firent le siége de Lille; et pour lors M. le maréchal de Berwick joignit son armée à celle de M. de Vendôme. Il fallut des miracles sans nombre pour nous faire perdre Lille. M. le duc de Vendôme étoit irrité contre M. le maréchal de Berwick, qui avoit fait difficulté de servir sous lui. Depuis ce temps aucun avis de M. le maréchal de Berwick ne fut accepté par M. le duc de Vendôme; et son âme, si grande d'ailleurs, ne conserva plus qu'un ressentiment vif de l'espèce d'affront qu'il croyoit avoir reçu. M. le duc de Bourgogne et le roi, toujours partagés entre des propositions contradictoires, ne savoient prendre d'autre parti que de déférer au sentiment de M. de Vendôme. Il fallut que le roi envoyât à l'armée, pour concilier les généraux, un ministre qui n'avoit point d'yeux : il fallut que cette maladie de la nature humaine, de ne pouvoir souffrir le bien lorsqu'il est fait par des gens que l'on n'aime pas, infestât pendant toute cette campagne le cœur et l'esprit de M. le duc de Vendôme : il fallut qu'un lieutenant-général eût assez de faveur à la cour pour pouvoir faire à l'armée deux sottises l'une après l'autre, qui seront mémorables dans tous les temps : sa défaite et sa capitulation ; il fallut que le siége de Bruxelles eût été rejeté d'abord, et qu'il eût été entrepris depuis; que l'on résolût de garder en même temps l'Escaut et le canal, c'est-à-dire de ne garder rien. Enfin le procès entre ces deux grands hommes existe ; les lettres écrites par le roi, par M. le duc de Bourgogne, par M. le duc de Vendôme, par

1. VAR. Ayant quitté le Rhin, etc.

M. le duc de Berwick, par M. de Chamillard, existent aussi : on verra qui des deux manqua de sang-froid, et j'oserois peut-être même dire de raison. A Dieu ne plaise que je veuille mettre en question[1] les qualités éminentes de M. le duc de Vendôme ! Si M. le maréchal de Berwick revenoit au monde, il en seroit fâché[2]. Mais je dirai dans cette occasion ce qu'Homère dit de Glaucus : Jupiter ôta la prudence à Glaucus, et il changea un bouclier d'or contre un bouclier d'airain. Ce bouclier d'or, M. de Vendôme avant cette campagne l'avoit toujours conservé, et il le retrouva depuis.

En 1709 M. le maréchal de Berwick fut envoyé pour couvrir les frontières de la Provence et du Dauphiné ; et quoique M. de Chamillard, qui affamoit tout, eût été déplacé, il n'y avoit ni argent, ni provisions de guerre et de bouche ; il fit si bien qu'il en trouva, Je me souviens de lui avoir ouï dire que, dans sa détresse, il enleva une voiture d'argent qui alloit de Lyon au trésor royal ; et il disoit à M. d'Angervilliers, qui étoit son intendant dans ce temps, que dans la règle ils auroient mérité tous deux qu'on leur fit leur procès. M. Desmarais cria : il répondit qu'il falloit faire subsister une armée qui avoit le royaume à sauver

M. le maréchal de Berwick imagina un plan de défense tel, qu'il étoit impossible de pénétrer en France[3] de quelque côté que ce fût, parce qu'il faisoit la corde, et que le duc de Savoie étoit obligé de faire l'arc. Je me souviens qu'étant en Piémont, les officiers qui avoient servi dans ce temps-là donnoient cette raison comme les ayant toujours empêchés

1. VAR. A Dieu ne plaise que je dise que M. de Vendôme manquoit de prudence.

2. VAR. Il seroit le premier à me dédire.

3. VAR. Tel qu'il fut impossible de pénétrer en France dans la longue ligne qu'il avoit à défendre, etc.

de pénétrer en France : ils faisoient l'éloge du maréchal de Berwick, et je ne le savois pas.

M. le marchal de Berwick, par ce plan de défense, se trouva en état de n'avoir besoin que d'une petite armée, et d'envoyer au roi vingt bataillons[1] : c'étoit un grand présent dans ce temps-là.

Il y auroit bien de la sottise à moi de juger de sa capacité pour la guerre, c'est-à-dire pour une chose que je ne puis entendre. Cependant, s'il m'étoit permis de me hasarder, je dirois que, comme chaque grand homme, outre sa capacité générale, a encore un talent particulier dans lequel il excelle, et qui fait sa vertu distinctive; je dirois que le talent particulier de M. le maréchal de Berwick étoit de faire une guerre défensive, de relever des choses désespérées, et de bien connoître toutes les ressources que l'on peut avoir dans les malheurs. Il falloit bien qu'il sentît ses forces à cet égard : je lui ai souvent entendu dire que la chose qu'il avoit toute sa vie le plus souhaitée, c'étoit d'avoir une bonne place à défendre.

La paix fut signée à Utrecht en 1713. Le roi mourut le premier de septembre 1715 : M. le duc d'Orléans fut régent du royaume. M. le maréchal de Berwick fut envoyé commander en Guienne. Me permettra-t-on de dire que ce fut un grand bonheur pour moi, puisque c'est là que je l'ai connu?

Les tracasseries du cardinal Alberoni firent naître la guerre que M. le maréchal de Berwick fit sur les frontières d'Espagne. Le ministère ayant changé par la mort de M. le duc d'Orléans, on lui ôta le commandement de Guienne. Il partagea son temps entre la cour, Paris et sa maison de Fitz-

1. VAR Vingt escadrons.

James. Cela me donnera lieu de parler de l'homme privé[1], et de donner, le plus courtement que je pourrai, son caractère.

Il n'a guère obtenu de grâces sur lesquelles il n'ait été prévenu. Quand il s'agissoit de ses intérêts, il falloit tout lui dire... Son air froid, un peu sec, et même quelquefois un peu sévère, faisoit que quelquefois il auroit semblé un peu déplacé dans notre nation, si les grandes âmes et le mérite personnel avoient un pays.

Il ne savoit jamais dire de ces choses qu'on appelle de jolies choses.

Il étoit surtout exempt de ces fautes sans nombre que commettent continuellement ceux qui s'aiment trop eux-mêmes.

Il prenoit presque toujours son parti de lui-même : s'il n'avoit pas trop bonne opinion de lui, il n'avoit pas non plus de méfiance; il se regardoit, il se connoissoit, avec le même bon sens qu'il voyoit toutes les autres choses. Jamais personne n'a su mieux éviter les excès, ou, si j'ose me servir de ce terme, les piéges des vertus : par exemple, il aimoit les ecclésiastiques; il s'accommodoit assez de la modestie de leur état; il ne pouvoit souffrir d'en être gouverné, surtout s'ils passoient dans la moindre chose la ligne de leurs devoirs : il exigeoit plus d'eux qu'ils n'auroient exigé de lui.

Il étoit impossible de le voir et de ne pas aimer la vertu; tant on voyoit de tranquillité et de félicité dans son âme, surtout quand on la comparoit aux passions qui agitoient ses semblables... J'ai vu de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'étoient les grands hommes; j'ai vu en lui de

1. VAR. C'est là que nous allions voir l'homme privé.

plus près ce qu'ils sont. Je ne connois que sa vie privée : je n'ai point vu le héros, mais l'homme dont le héros est parti.

Il aimoit ses amis : sa manière étoit de rendre des services sans vous rien dire; c'étoit une main invisible qui vous servoit.

Il avoit un grand fonds de religion. Jamais homme n'a mieux suivi ces lois de l'Évangile qui coûtent le plus aux gens du monde ; enfin jamais homme n'a tant pratiqué la religion, et n'en a si peu parlé. Il ne disoit jamais de mal de personne : aussi ne louoit-il jamais les gens qu'il ne croyoit pas dignes d'être loués. Il haïssoit ces disputes qui, sous prétexte de la gloire de Dieu, ne sont que des disputes personnelles. Les malheurs du roi, son père, lui avoient appris qu'on s'expose à faire de grandes fautes lorsqu'on a trop de crédulité pour les gens même dont le caractère est le plus respectable.

Lorsqu'il fut nommé commandant en Guienne, la réputation de son sérieux nous effraya ; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il y fut aimé de tout le monde ; et il n'y a pas de lieu où ses grandes qualités aient été plus admirées...

Personne n'a donné un plus grand exemple du mépris que l'on doit faire de l'argent. Il avoit une modestie dans toutes ses dépenses qui auroit dû le rendre très à son aise, car il ne dépensoit en aucune chose frivole : cependant il étoit toujours arriéré, parce que, malgré sa frugalité naturelle, il dépensoit beaucoup. Dans ses commandements, toutes les familles angloises ou irlandoises pauvres, qui avoient quelque relation avec quelqu'un de sa maison, avoient un espèce de droit de s'introduire cnez lui ; et il est singulier que cet homme, qui savoit mettre un si grand ordre dans son armée, qui avoit tant de justesse dans ses

projets, perdît tout cela quand il s'agissoit de ses intérêts particuliers...

Il n'étoit point du nombre de ceux qui tantôt se plaignent des auteurs d'une disgrâce, tantôt cherchent à les flatter; il alloit à celui dont il avoit sujet de se plaindre, lui disoit les sentiments de son cœur, après quoi il ne disoit rien...

Jamais rien n'a mieux représenté cet état où l'on sait que se trouva la France à la mort de M. de Turenne. Je me souviens du moment où cette nouvelle arriva : la consternation fut générale. Tous deux ils avoient laissé des desseins interrompus; tous les deux une armée en péril; tous les deux finirent d'une mort[1] qui intéresse plus que les morts communes : tous les deux avoient ce mérite modeste pour lequel on aime à s'attendrir, et que l'on aime à regretter.

Il laissa une femme tendre, qui a passé le reste de sa vie dans les regrets, et des enfants qui par leurs vertus font mieux que moi l'éloge de leur père.

M. le maréchal de Berwick a écrit ses mémoires; et, à cet égard, ce que j'ai dit dans l'*Esprit des Lois* (liv. XXI, chapitre II) sur la relation d'Hannon[2], je puis le redire ici : « C'est un beau morceau de l'antiquité que la relation d'Hannon : le même homme qui a exécuté a écrit. Il ne met aucune ostentation dans ses récits : les grands capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. »

Les grands hommes sont plus soumis que les autres à

1. VAR. Tous les deux une mort qui intéresse plus que les morts communes, tous les deux avec ce mérite modeste, etc.

2. VAR. Ce que j'ai dit ailleurs de la relation d'Hannon, etc.

un examen rigoureux de leur conduite : chacun aime à les appeler devant son petit tribunal. Les soldats romains ne faisoient-ils pas de sanglantes railleries autour du char de la victoire ? Ils croyoient triompher même des triomphateurs. Mais c'est une belle chose pour le maréchal de Berwick, que les deux objections qu'on lui a faites ne soient uniquement fondées que sur son amour pour ses devoirs.

L'objection qu'on lui a faite de ce qu'il n'avoit pas été de l'expédition d'Écosse en 1715, n'est fondée que sur ce qu'on veut toujours regarder le maréchal de Berwick comme un homme sans patrie, et qu'on ne veut pas se mettre dans l'esprit qu'il étoit François. Devenu François du consentement de ses premiers maîtres, il suivit les ordres de Louis XIV, et ensuite ceux du régent de France. Il fallut faire taire son cœur, et suivre les grands principes : il vit qu'il n'étoit plus à lui ; il vit qu'il n'était plus question de se déterminer sur ce qui étoit le bien convenable, mais sur ce qui étoit le bien nécessaire : il sut qu'il seroit jugé, il méprisa les jugements injustes ; ni la faveur populaire, ni la manière de penser de ceux qui pensent peu, ne le déterminèrent.

Les anciens qui ont traité des devoirs ne trouvent pas que la grande difficulté soit de les connoître, mais de choisir entre deux devoirs. Il suivit le devoir le plus fort, comme le destin. Ce sont des matières qu'on ne traite jamais que lorsqu'on est obligé de les traiter, parce qu'il n'y a rien dans le monde de plus respectable qu'un prince malheureux. Dépouillons la question : elle consiste à savoir si le prince, même rétabli, auroit été en droit de le rappeler. Tout ce que l'on peut dire de plus fort, c'est que la patrie n'abandonne jamais ; mais cela même n'étoit pas le cas : il étoit proscrit par sa patrie lorsqu'il se fit naturaliser. Grotius, Puffendorf,

toutes les voix par lesquelles l'Europe a parlé, décidoient la question, et lui déclaroient qu'il étoit François et soumis aux lois de la France. La France avoit mis pour lors la paix pour fondement de son système politique. Quelle contradiction, si un pair du royaume, un maréchal de France, un gouverneur de province, avoit désobéi à la défense de sortir du royaume[1], c'est-à-dire avoit désobéi réellement pour paroître, aux yeux des Anglois seuls, n'avoir pas désobéi ! En effet, le maréchal de Berwick étoit, par ses dignités mêmes, dans des circonstances particulières ; et on ne pouvoit guère distinguer sa présence en Écosse d'avec une déclaration de guerre avec l'Angleterre. La France jugeoit qu'il n'étoit point de son intérêt que cette guerre se fît; qu'il en résulteroit une guerre qui embraseroit toute l'Europe. Comment pouvoit-il prendre sur lui le poids immense d'une démarche pareille ? On peut dire même que, s'il n'eût consulté que l'ambition, quelle plus grande ambition pouvoit-il avoir que le rétablissement de la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre ? On sait combien il aimoit ses enfants. Quelles délices pour son cœur, s'il avoit pu prévoir un troisième établissement en Angleterre !

S'il avoit été consulté pour l'entreprise même dans les circonstances d'alors, il n'en auroit pas été d'avis ; il croyoit que ces sortes d'entreprises étoient de la nature de toutes les autres, qui doivent être réglées par la prudence, et qu'en ce cas une entreprise manquée a deux sortes de mauvais succès : le malheur présent, et une plus grande difficulté pour entreprendre de réussir à l'avenir.

1. VAR. De sortir du royaume, au serment qu'il en avoit prêté, c'est-à-dire, etc.

ESSAI SUR LE GOUT

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

D'Alembert, dans son Éloge de Montesquieu, dit :

« Il nous destinoit un article sur le *Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers. Nous le donnerons en cet état au public, et nous le traiterons avec le même respect que l'antiquité témoigna autrefois pour les dernières paroles de Sénèque. »

Au tome VII de l'*Encyclopédie*, publié en 1775, on lit à l'article *Goût* :

« Ce fragment a été trouvé imparfait dans ses papiers. L'auteur n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main; mais les premières pensées des grands maîtres méritent d'être conservées à la postérité, comme les esquisses des grands peintres. »

Dans les *Œuvres posthumes* de M. de Montesquieu, Paris, 1783, in-12, on a reproduit ces fragments sous le titre de *Réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les ouvrages d'esprit et les productions des beaux-arts.* C'est ce texte, donné par le fils de Montesquieu, que nous suivons, tout en ayant soin de reproduire en note les variantes de l'*Encyclopédie.*

A l'origine, le fragment s'arrêtait au chapitre intitulé *des Règles;* ce chapitre a été publié dans les *Œuvres posthumes,* édition de 1798, comme terminant l'*Essai sur le goût.* On y a joint une histoire merveilleuse, de la vérité de laquelle je n'oserois me porter garant[1]. La fin du morceau a été publiée pour la première fois, en 1804, dans les *Annales littéraires,* t. II, p. 301.

1. *Au citoyen Walckenaer, à Paris.*

P... veut bien se charger de te remettre le manuscrit que je t'ai annoncé. Je souhaiterois que le présent fût plus considérable. Ce n'est, à proprement parler, qu'un fragment de l'*Essai sur le Goût.* Malgré cela, je pense que tu ne parcourras pas sans

intérêt ces lignes écrites par Montesquieu et que tu éprouveras un certain sentiment de respect pour ce papier, en songeant aux illustres mains qui l'ont touché. Notre ami le tenoit du secrétaire de M. de Secondat qui, vers la fin de 1793, lorsque le sang commençoit à couler à Bordeaux, jeta au feu beaucoup de papiers et de manuscrits de son père dans la crainte, disoit-il, qu'on ne vînt à y découvrir des prétextes pour inquiéter sa famille. Le secrétaire de M. de Secondat, qui l'aidait dans cette fatale opération, à laquelle il essaya en vain de s'opposer, eut la permission de distraire le morceau que je t'envoie...

[La lettre est datée de Bordeaux, 29 ventôse an IV ; on croit qu'elle est de Millin.]

ESSAI
SUR LE GOÛT
DANS LES CHOSES
DE LA NATURE ET DE L'ART

Dans notre manière d'être actuelle, notre âme goûte trois sortes de plaisirs : il y en a qu'elle tire du fond de son existence même; d'autres qui résultent de son union avec le corps ; d'autres enfin qui sont fondés sur les plis et les préjugés que de certaines institutions, de certains usages, de certaines habitudes, lui ont fait prendre.

Ce sont ces différents plaisirs de notre âme qui forment les objets du goût, comme le beau, le bon, l'agréable, le naïf, le délicat, le tendre, le gracieux, le je ne sais quoi, le noble, le grand, le sublime, les majestueux, etc. Par exemple, lorsque nous trouvons du plaisir à voir une chose avec une utilité pour nous, nous disons qu'elle est bonne; lorsque nous trouvons du plaisir à la voir, sans que nous y démêlions une utilité présente, nous l'appelons belle[1].

1. Après ce paragraphe on lit dans le texte de l'*Encyclopédie :*
« Les anciens n'avoient pas bien démêlé ceci : ils regardoient comme

Les sources du beau, du bon, de l'agréable, etc., sont donc dans nous-mêmes ; et en chercher les raisons, c'est chercher les causes des plaisirs de notre âme.

Examinons donc notre âme, étudions-la dans ses actions et dans ses passions, cherchons-la dans ses plaisirs ; c'est là où elle se manifeste davantage. La poésie, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la danse, les différentes sortes de jeux, enfin les ouvrages de la nature et de l'art peuvent lui donner du plaisir : voyons pourquoi, comment et quand ils le lui donnent ; rendons raison de nos sentiments : cela pourra contribuer à nous former le goût, qui n'est autre chose que l'avantage de découvrir avec finesse et avec promptitude la mesure du plaisir que chaque chose doit donner aux hommes.

DES PLAISIRS DE NOTRE AME.

L'âme, indépendamment des plaisirs qui lui viennent des sens, en a qu'elle auroit indépendamment d'eux, et qui lui sont propres : tels sont ceux que lui donnent la curiosité, les idées de sa grandeur, de ses perfections, l'idée de son existence, opposée au sentiment du néant, le plaisir d'embrasser tout d'une idée générale, celui de voir un grand nombre de choses, etc., celui de comparer, de joindre et de séparer les idées. Ces plaisirs sont dans la

des qualités positives toutes les qualités relatives de notre âme ; ce qui fait que ces dialogues où Platon fait raisonner Socrate, ces dialogues si admirés des anciens, sont aujourd'hui insoutenables, parce qu'ils sont fondés sur une philosophie fausse ; car tous ces raisonnements tirés sur le bon, le beau, le parfait, le sage, le fou, le dur, le mou, le sec, l'humide, traités comme des choses positives, ne signifient plus rien. » (V. *Inf. Pensées*, p. 159.)

nature de l'âme, indépendamment des sens, parce qu'ils appartiennent à tout être qui pense; et il est fort indifférent d'examiner ici si notre âme a ces plaisirs comme substance unie avec le corps, ou comme séparée du corps, parce qu'elle les a toujours, et qu'ils sont les objets du goût : ainsi nous ne distinguerons point ici les plaisirs qui viennent à l'âme de sa nature, d'avec ceux qui lui viennent de son union avec le corps; nous appellerons tout cela plaisirs naturels, que nous distinguerons des plaisirs acquis, que l'âme se fait par de certaines liaisons avec les plaisirs naturels; et de la même manière et par la même raison, nous distinguerons le goût naturel et le goût acquis.

Il est bon de connoître la source des plaisirs dont le goût est la mesure : la connoissance des plaisirs naturels et acquis pourra nous servir à rectifier notre goût naturel et notre goût acquis. Il faut partir de l'état où est notre être, et connoître quels sont ces plaisirs, pour parvenir à les mesurer, et même quelquefois à les sentir.

Si notre âme n'avoit point été unie au corps, elle auroit connu; mais il y a apparence qu'elle auroit aimé ce qu'elle auroit connu : à présent nous n'aimons presque que ce que nous ne connoissons pas.

Notre manière d'être est entièrement arbitraire; nous pouvions avoir été faits comme nous sommes, ou autrement. Mais si nous avions été faits autrement, nous verrions autrement[1]; un organe de plus ou de moins dans notre machine nous auroit fait une autre éloquence, une autre poésie; une contexture différente des mêmes organes auroit fait encore une autre poésie : par exemple, si la constitution de nos organes nous avoit rendus capables

1. *Encyclopédie :* Nous aurions senti autrement.

d'une plus longue attention, toutes les règles qui proportionnent la disposition du sujet à la mesure de notre attention ne seroient plus; si nous avions été rendus capables de plus de pénétration, toutes les règles qui sont fondées sur la mesure de notre pénétration tomberoient de même; enfin toutes les lois établies sur ce que notre machine est d'une certaine façon, seroient différentes si notre machine n'étoit pas de cette façon.

Si notre vue avoit été plus foible et plus confuse, il auroit fallu moins de moulures et plus d'uniformité dans les membres de l'architecture; si notre vue avoit été plus distincte, et notre âme capable d'embrasser plus de choses à la fois, il auroit fallu dans l'architecture plus d'ornements; si nos oreilles avoient été faites comme celles de certains animaux, il auroit fallu réformer bien des instruments de musique. Je sais bien que les rapports que les choses ont entre elles auroient subsisté; mais le rapport qu'elles ont avec nous ayant changé, les choses qui, dans l'état présent, font un certain effet sur nous, ne le feroient plus; et comme la perfection des arts est de nous présenter les choses telles qu'elles nous fassent le plus de plaisir qu'il est possible, il faudroit qu'il y eût du changement dans les arts, puisqu'il y en auroit dans la manière la plus propre à nous donner du plaisir.

On croit d'abord qu'il suffiroit de connoître les diverses sources de nos plaisirs pour avoir le goût, et que, quand on a lu ce que la philosophie nous dit là-dessus, on a du goût, et que l'on peut hardiment juger des ouvrages. Mais le goût naturel n'est pas une connoissance de théorie; c'est une application prompte et exquise des règles mêmes que l'on ne connoît pas. Il n'est pas nécessaire de savoir que le plaisir que nous donne une certaine chose que nous trou-

vons belle, vient de la surprise; il suffit qu'elle nous surprenne, et qu'elle nous surprenne autant qu'elle le doit, ni plus ni moins.

Ainsi ce que nous pourrions dire ici, et tous les préceptes que nous pourrions donner pour former le goût, ne peuvent regarder que le goût acquis, c'est-à-dire ne peuvent regarder directement que ce goût acquis, quoiqu'ils regardent encore indirectement le goût naturel; car le goût acquis affecte, change, augmente et diminue le goût naturel, comme le goût naturel affecte, change, augmente et diminue le goût acquis.

La définition la plus générale du goût, sans considérer s'il est bon ou mauvais, juste ou non, est ce qui nous attache à une chose par le sentiment; ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse s'appliquer aux choses intellectuelles, dont la connoissance fait tant de plaisir à l'âme, qu'elle étoit la seule félicité que de certains philosophes pussent comprendre. L'âme connoît par ses idées et par ses sentiments[1]; car, quoique nous opposions l'idée au sentiment, cependant, lorsqu'elle voit une chose, elle la sent; et il n'y a point de choses si intellectuelles qu'elle ne voie ou qu'elle ne croie voir, et par conséquent qu'elle ne sente.

DE L'ESPRIT EN GÉNÉRAL.

L'esprit est le genre qui a sous lui plusieurs espèces : le génie, le bon sens, le discernement, la justesse, le talent et le goût.

L'esprit consiste à avoir les organes bien constitués,

1. L'*Encyclopédie* ajoute : Elle reçoit des plaisirs par ces idées et par ces sentiments; car, etc.

relativement aux choses où il s'applique. Si la chose est extrêmement particulière, il se nomme talent; s'il a plus de rapport à un certain plaisir délicat des gens du monde, il se nomme goût; si la chose particulière est unique chez un peuple, le talent se nomme esprit, comme l'art de la guerre et l'agriculture chez les Romains, la chasse chez les sauvages, etc.

DE LA CURIOSITÉ.

Notre âme est faite pour penser, c'est-à-dire pour apercevoir : or un tel être doit avoir de la curiosité; car, comme toutes les choses sont dans une chaîne où chaque idée en précède une et en suit une autre, on ne peut aimer à voir une chose sans désirer d'en voir une autre; et, si nous n'avions pas ce désir pour celle-ci, nous n'aurions eu aucun plaisir à celle-là. Ainsi, quand on nous montre une partie d'un tableau, nous souhaitons de voir la partie que l'on nous cache, à proportion du plaisir que nous a fait celle que nous avons vue.

C'est donc le plaisir que nous donne un objet qui nous porte vers un autre; c'est pour cela que l'âme cherche toujours des choses nouvelles, et ne se repose jamais.

Ainsi, on sera toujours sûr de plaire à l'âme lorsqu'on lui fera voir beaucoup de choses, ou plus qu'elle n'avoit espéré d'en voir.

Par là on peut expliquer la raison pourquoi nous avons du plaisir lorsque nous voyons un jardin bien régulier, et que nous en avons encore lorsque nous voyons un lieu brut et champêtre : c'est la même cause qui produit ces effets. Comme nous aimons à voir un grand nombre d'objets, nous voudrions étendre notre vue, être en plusieurs lieux, parcourir plus d'espace; enfin notre âme fuit les

bornes, et elle voudroit, pour ainsi dire, étendre la sphère de sa présence : ainsi c'est un grand plaisir pour elle de porter sa vue au loin. Mais comment le faire? Dans les villes, notre vue est bornée par des maisons : dans les campagnes, elle l'est par mille obstacles; à peine pouvons-nous voir trois ou quatre arbres. L'art vient à notre secours, et nous découvre la nature qui se cache elle-même. Nous aimons l'art, et nous l'aimons mieux que la nature, c'est-à-dire la nature dérobée à nos yeux; mais quand nous trouvons de belles situations, quand notre vue en liberté peut voir au loin des prés, des ruisseaux, des collines, et ces dispositions qui sont, pour ainsi dire, créées exprès, elle est bien autrement enchantée que lorsqu'elle voit les jardins de Le Nostre; parce que la nature ne se copie pas, au lieu que l'art se ressemble toujours. C'est pour cela que dans la peinture nous aimons mieux un paysage que le plan du plus beau jardin du monde; c'est que la peinture ne prend la nature que là où elle est belle, là où la vue se peut porter au loin et dans toute son étendue, là où elle est variée, là où elle peut être vue avec plaisir.

Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture.

Florus nous représente en peu de paroles toutes les fautes d'Annibal. « Lorsqu'il pouvoit, dit-il, se servir de la victoire, il aima mieux en jouir : *cum victoria posset uti, frui maluit.* »

Il nous donne une idée de toute la guerre de Macédoine, quand il dit : « Ce fut vaincre que d'y entrer : *introisse victoria fuit.* »

Il nous donne tout le spectacle de la vie de Scipion, quand il dit de sa jeunesse : « C'est le Scipion qui croît pour la destruction de l'Afrique : *hic erit Scipio qui in exitium Africæ crescit.* » Vous croyez voir un enfant qui croît et s'élève comme un géant.

Enfin il nous fait voir le grand caractère d'Annibal, la situation de l'univers, et toute la grandeur du peuple romain, lorsqu'il dit : « Annibal fugitif cherchoit au peuple romain un ennemi par tout l'univers : *qui, profugus ex Africa, hostem populo romano toto orbe quærebat.* »

DES PLAISIRS DE L'ORDRE.

Il ne suffit pas de montrer à l'âme beaucoup de choses, il faut les lui montrer avec ordre : car pour lors nous nous ressouvenons de ce que nous avons vu, et nous commençons à imaginer ce que nous verrons ; notre âme se félicite de son étendue et de sa pénétration ; mais dans un ouvrage où il n'y a point d'ordre, l'âme sent à chaque instant troubler celui qu'elle y veut mettre. La suite que l'auteur s'est faite, et celle que nous nous faisons, se confondent ; l'âme ne retient rien, ne prévoit rien ; elle est humiliée par la confusion de ses idées, par l'inanité qui lui reste ; elle est vainement fatiguée, et ne peut goûter aucun plaisir : c'est pour cela que, quand le dessein n'est pas d'exprimer ou de montrer la confusion, on met toujours de l'ordre dans la confusion même. Ainsi les peintres groupent leurs figures ; ainsi ceux qui peignent les batailles mettent-ils sur le devant de leurs tableaux les choses que l'œil doit distinguer, et la confusion dans le fond et le lointain.

DES PLAISIRS DE LA VARIÉTÉ.

Mais s'il faut de l'ordre dans les choses, il faut aussi de la variété : sans cela l'âme languit, car les choses semblables lui paroissent les mêmes; et, si une partie d'un tableau qu'on nous découvre ressembloit à un autre que nous aurions vue, cet objet seroit nouveau sans le paroître, et ne feroit aucun plaisir. Et, comme les beautés des ouvrages de l'art, semblables à celles de la nature, ne consistent que dans les plaisirs qu'elles nous font, il faut les rendre propres, le plus que l'on peut, à varier ces plaisirs; il faut faire voir à l'âme des choses qu'elle n'a pas vues; il faut que le sentiment qu'on lui donne soit différent de celui qu'elle vient d'avoir.

C'est ainsi que les histoires nous plaisent par la variété des récits, les romans par la variété des prodiges, les pièces de théâtre par la variété des passions; et que ceux qui savent instruire modifient le plus qu'ils peuvent le ton uniforme de l'instruction.

Une longue uniformité rend tout insupportable; le même ordre des périodes, longtemps continué, accable dans une harangue; les mêmes nombres et les mêmes chutes mettent de l'ennui dans un long poëme. S'il est vrai que l'on ait fait cette fameuse allée de Moscou à Pétersbourg, le voyageur doit périr d'ennui, renfermé entre les deux rangs de cette allée; et celui qui aura voyagé longtemps dans les Alpes en descendra dégoûté des situations les plus heureuses et des points de vue les plus charmants.

L'âme aime la variété; mais elle ne l'aime, avons-nous dit, que parce qu'elle est faite pour connoître et pour voir : il faut donc qu'elle puisse voir, et que la variété le lui permette; c'est-à-dire, il faut qu'une chose soit assez simple

pour être aperçue, et assez variée pour être aperçue avec plaisir.

Il y a des choses qui paroissent variées et ne le sont point, d'autres qui paroissent uniformes et sont très-variées.

L'architecture gothique paroît très-variée ; mais la confusion des ornements fatigue par leur petitesse ; ce qui fait qu'il n'y en a aucun que nous puissions distinguer d'un autre, et leur nombre fait qu'il n'y en a aucun sur lequel l'œil puisse s'arrêter : de manière qu'elle déplaît par les endroits mêmes qu'on a choisis pour la rendre agréable.

Un bâtiment d'ordre gothique est une espèce d'énigme pour l'œil qui le voit ; et l'âme est embarrassée comme quand on lui présente un poëme obscur.

L'architecture grecque, au contraire, paroît uniforme ; mais, comme elle a les divisions qu'il faut, et autant qu'il en faut pour que l'âme voie précisément ce qu'elle peut voir sans se fatiguer, mais qu'elle en voie assez pour s'occuper, elle a cette variété qui la fait regarder avec plaisir.

Il faut que les grandes choses aient de grandes parties : les grands hommes ont de grands bras, les grands arbres de grandes branches, et les grandes montagnes sont composées d'autres montagnes qui sont au-dessus et au-dessous ; c'est la nature des choses qui fait cela.

L'architecture grecque, qui a peu de divisions, et de grandes divisions, imite les grandes choses ; l'âme sent une certaine majesté qui y règne partout.

C'est ainsi que la peinture divise en groupes de trois ou quatre figures celles qu'elle représente dans un tableau : elle imite la nature ; une nombreuse troupe se divise toujours en pelotons ; et c'est encore ainsi que la peinture divise en grandes masses ses clairs et ses obscurs.

DES PLAISIRS DE LA SYMÉTRIE.

J'ai dit que l'âme aime la variété ; cependant, dans la plupart des choses, elle aime à voir une espèce de symétrie. Il semble que cela renferme quelque contradiction : voici comment j'explique cela.

Une des principales causes des plaisirs de notre âme lorsqu'elle voit des objets, c'est la facilité qu'elle a à les apercevoir : et la raison qui fait que la symétrie plaît à l'âme, c'est qu'elle lui épargne de la peine, qu'elle la soulage, et qu'elle coupe pour ainsi dire l'ouvrage par la moitié.

De là suit une règle générale. Partout où la symétrie est utile à l'âme, et peut aider ses fonctions, elle lui est agréable ; mais partout où elle est inutile, elle est fade, parce qu'elle ôte la variété. Or les choses que nous voyons successivement doivent avoir de la variété ; car notre âme n'a aucune difficulté à les voir. Celles au contraire que nous apercevons d'un coup d'œil doivent avoir de la symétrie : ainsi, comme nous apercevons d'un coup d'œil la façade d'un bâtiment, un parterre, un temple, on y met de la symétrie, qui plaît à l'âme par la facilité qu'elle lui donne d'embrasser d'abord tout l'objet.

Comme il faut que l'objet que l'on doit voir d'un coup d'œil soit simple, il faut qu'il soit unique, et que les parties se rapportent toutes à l'objet principal ; c'est pour cela encore qu'on aime la symétrie ; elle fait un tout ensemble.

Il est dans la nature qu'un tout soit achevé, et l'âme qui voit ce tout, veut qu'il n'y ait point de partie imparfaite. C'est encore pour cela qu'on aime la symétrie ; il faut une espèce de pondération ou de balancement : et un

bâtiment avec une aile, ou une aile plus courte qu'une autre, est aussi peu fini qu'un corps avec un bras, ou avec un bras trop court.

DES CONTRASTES.

L'âme aime la symétrie, mais elle aime aussi les contrastes ; ceci demande bien des explications.

Par exemple, si la nature demande des peintres et des sculpteurs qu'ils mettent de la symétrie dans les parties de leurs figures, elle veut au contraire qu'ils mettent des contrastes dans les attitudes. Un pied rangé comme un autre, un membre qui va comme un autre, sont insupportables : la raison en est que cette symétrie fait que les attitudes sont presque toujours les mêmes, comme on le voit dans les figures gothiques, qui se ressemblent toutes par là. Ainsi il n'y a plus de variété dans les productions de l'art. De plus, la nature ne nous a pas situés ainsi ; et, comme elle nous a donné du mouvement, elle ne nous a pas ajustés dans nos actions et nos manières comme des pagodes [1] : et, si les hommes gênés et contraints sont insupportables, que sera-ce des productions de l'art?

Il faut donc mettre des contrastes dans les attitudes, surtout dans les ouvrages de sculpture, qui, naturellement froide, ne peut mettre de feu que par la force du contraste et de la situation.

Mais, comme nous avons dit que la variété que l'on a cherché à mettre dans le gothique lui a donné de l'uniformité, il est souvent arrivé que la variété que l'on a cherché

1. Des idoles indiennes ou chinoises.

à mettre par le moyen des contrastes est devenue une symétrie et une vicieuse uniformité.

Ceci ne se sent pas seulement dans de certains ouvrages de sculpture et de peinture, mais aussi dans le style de quelques écrivains, qui, dans chaque phrase, mettent toujours le commencement en contraste avec la fin par des antithèses continuelles, tels que saint Augustin et autres auteurs de la basse latinité, et quelques-uns de nos modernes, comme Saint-Évremont. Le tour de phrase, toujours le même et toujours uniforme, déplaît extrêmement ; ce contraste perpétuel devient symétrie, et cette opposition toujours recherchée devient uniformité. L'esprit y trouve si peu de variété que, lorsque vous avez vu une partie de la phrase, vous devinez toujours l'autre ; vous voyez des mots opposés, mais opposés de la même manière ; vous voyez un tour de phrase, mais c'est toujours le même.

Bien des peintres sont tombés dans le défaut de mettre des contrastes partout et sans ménagement ; de sorte que, lorsqu'on voit une figure, on devine d'abord la disposition de celles d'à côté : cette continuelle diversité devient quelque chose de semblable. D'ailleurs la nature, qui jette les choses dans le désordre, ne montre pas l'affectation d'un contraste continuel ; sans compter qu'elle ne met pas tous les corps en mouvement, et dans un mouvement forcé. Elle est plus variée que cela ; elle met les uns en repos, et elle donne aux autres différentes sortes de mouvement.

Si la partie de l'âme qui connoît, aime la variété, celle qui sent ne la cherche pas moins : car l'âme ne peut pas soutenir long-temps les mêmes situations, parce qu'elle est liée à un corps qui ne peut les souffrir. Pour que notre âme soit excitée, il faut que les esprits coulent dans les nerfs ; or il y a là deux choses : une lassitude dans les nerfs, une

cessation de la part des esprits, qui ne coulent plus, ou qui se dissipent des lieux où ils ont coulé.

Ainsi tout nous fatigue à la longue, et surtout les grands plaisirs : on les quitte toujours avec la même satisfaction qu'on les a pris ; car les fibres qui en ont été les organes ont besoin de repos ; il faut en employer d'autres plus propres à nous servir, et distribuer pour ainsi dire le travail.

Notre âme est lasse de sentir ; mais ne pas sentir, c'est tomber dans un anéantissement qui l'accable. On remédie à tout, en variant ses modifications ; elle sent, et elle ne se lasse pas.

DES PLAISIRS DE LA SURPRISE.

Cette disposition de l'âme, qui la porte toujours vers différents objets, fait qu'elle goûte tous les plaisirs qui viennent de la surprise : sentiment qui plaît à l'âme par le spectacle et par la promptitude de l'action ; car elle aperçoit ou sent une chose qu'elle n'attend pas, ou d'une manière qu'elle n'attendoit pas.

Une chose peut nous surprendre comme merveilleuse, mais aussi comme nouvelle, et encore comme inattendue ; et, dans ces derniers cas, le sentiment principal se lie à un sentiment accessoire, fondé sur ce que la chose est nouvelle ou inattendue.

C'est par là que les jeux de hasard nous piquent ; ils nous font voir une suite continuelle d'événements non attendus ; c'est par là que les jeux de société nous plaisent : ils sont encore une suite d'événements imprévus, qui ont pour cause l'adresse jointe au hasard.

C'est encore par là que les pièces de théâtre nous plai-

sent : elles se développent par degrés, cachent les événements jusqu'à ce qu'ils arrivent, nous préparent toujours de nouveaux sujets de surprise, et souvent nous piquent en nous les montrant tels que nous aurions dû les prévoir.

Enfin les ouvrages d'esprit ne sont ordinairement lus que parce qu'ils nous ménagent des surprises agréables, et suppléent à l'insipidité des conversations, presque toujours languissantes, et qui ne font point cet effet.

La surprise peut être produite par la chose, ou par la manière de l'apercevoir : car nous voyons une chose plus grande ou plus petite qu'elle n'est en effet, ou différente de ce qu'elle est; ou bien nous voyons la chose même, mais avec une idée accessoire qui nous surprend. Telle est dans une chose l'idée accessoire de la difficulté de l'avoir faite, ou de la personne qui l'a faite, ou du temps où elle a été faite, ou de la manière dont elle a été faite, ou de quelque autre circonstance qui s'y joint.

Suétone nous décrit les crimes de Néron avec un sang-froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce qu'il décrit. Il change de ton tout à coup, et dit : « L'univers ayant souffert ce monstre pendant quatorze ans, enfin il l'abandonna : *Tale monstrum per quatuordecim annos perpessus terrarum orbis, tandem destituit*[1]. » Ceci produit dans l'esprit différentes sortes de surprises; nous sommes surpris du changement de style de l'auteur, de la découverte de sa différente manière de penser, de sa façon de rendre en aussi peu de mots une des grandes révolutions qui soit arrivée : ainsi l'âme trouve un très-grand nombre de sentiments différents qui concourent à l'ébranler et à lui composer un plaisir.

1. Suétone, *Vie de Néron*, chap.

DES DIVERSES CAUSES QUI PEUVENT PRODUIRE UN SENTIMENT.

Il faut bien remarquer qu'un sentiment n'a pas ordinairement dans notre âme une cause unique. C'est, si j'ose me servir de ce terme, une certaine dose qui en produit la force et la variété. L'esprit consiste à savoir frapper plusieurs organes à la fois; et si l'on examine les divers écrivains, on verra peut-être que les meilleurs, et ceux qui ont plu davantage, sont ceux qui ont excité dans l'âme plus de sensations en même temps.

Voyez, je vous prie, la multiplicité des causes. Nous aimons mieux voir un jardin bien arrangé qu'une confusion d'arbres : 1° parce que notre vue, qui seroit arrêtée, ne l'est pas; 2° chaque allée est une, et forme une grande chose, au lieu que dans la confusion chaque arbre est une chose, et une petite chose; 3° nous voyons un arrangement que nous n'avons pas coutume de voir; 4° nous savons bon gré de la peine que l'on a prise; 5° nous admirons le soin que l'on a de combattre sans cesse la nature, qui, par des productions qu'on ne lui demande pas, cherche à tout confondre: ce qui est si vrai, qu'un jardin négligé nous est insupportable. Quelquefois la difficulté de l'ouvrage nous plaît, quelquefois c'est la facilité; et, comme dans un jardin magnifique nous admirons la grandeur et la dépense du maître, nous voyons quelquefois avec plaisir qu'on a eu l'art de nous plaire avec peu de dépense et de travail. Le jeu nous plaît, parce qu'il satisfait notre avarice, c'est-à-dire l'espérance d'avoir plus : il flatte notre vanité par l'idée de la préférence que la fortune nous donne, et de l'attention que les autres ont sur notre bonheur; il satisfait

notre curiosité en nous donnant un spectacle ; enfin il nous donne les différents plaisirs de la surprise.

La danse nous plaît par la légèreté, par une certaine grâce, par la beauté et la variété des attitudes, par sa liaison avec la musique, la personne qui danse étant comme un instrument qui accompagne ; mais surtout elle plaît par une disposition de notre cerveau, qui est telle qu'elle ramène en secret l'idée de tous les mouvements à de certains mouvements, la plupart des attitudes à de certaines attitudes.

DE LA SENSIBILITÉ.

Presque toujours les choses nous plaisent et déplaisent à différents égards : par exemple, les *virtuosi* d'Italie[1] nous doivent faire peu de plaisir : 1° parce qu'il n'est pas étonnant qu'accommodés comme ils sont, ils chantent bien : ils sont comme un instrument dont l'ouvrier a retranché du bois pour lui faire produire des sons ; 2° parce que les passions qu'ils jouent sont trop suspectes de fausseté ; 3° parce qu'ils ne sont ni du sexe que nous aimons, ni de celui que nous estimons. D'un autre côté ils peuvent nous plaire, parce qu'ils conservent longtemps un air de jeunesse, et de plus, parce qu'ils ont une voix flexible, et qui leur est particulière. Ainsi chaque chose nous donne un sentiment qui est composé de beaucoup d'autres, lesquels s'affoiblissent et se choquent quelquefois.

Souvent notre âme se compose elle-même des raisons de plaisir, et elle y réussit surtout par les liaisons qu'elle met aux choses. Ainsi une chose qui nous a plu nous plaît

1. Les castrats.

encore, par la seule raison qu'elle nous a plu, parce que nous joignons l'ancienne idée à la nouvelle. Ainsi une actrice qui nous a plu sur le théâtre, nous plaît encore dans la chambre; sa voix, sa déclamation, le souvenir de l'avoir vu admirer, que dis-je? l'idée de la princesse, jointe à la sienne : tout cela fait une espèce de mélange qui forme et produit un plaisir.

Nous sommes tous pleins d'idées accessoires. Une femme qui aura une grande réputation et un léger défaut pourra le mettre en crédit, et le faire regarder comme une grâce. La plupart des femmes que nous aimons n'ont pour elles que la prévention sur leur naissance ou leurs biens, les honneurs ou l'estime de certaines gens.

AUTRE EFFET DES LIAISONS QUE L'AME MET AUX CHOSES[1].

Nous devons à la vie champêtre que l'homme menoit dans les premiers temps, cet air riant répandu dans toute la Fable; nous lui devons ces descriptions heureuses, ces aventures naïves, ces divinités gracieuses, ce spectacle d'un état assez différent du nôtre pour le désirer, et qui n'en est pas assez éloigné pour choquer la vraisemblance, enfin ce mélange de passions et de tranquillité. Notre imagination rit à Diane, à Pan, à Apollon, aux nymphes, aux bois, aux prés, aux fontaines. Si les premiers hommes avoient vécu comme nous dans les villes, les poëtes n'auroient pu nous décrire que ce que nous voyons tous les jours avec inquiétude ou que nous sentons avec dégoût; tout respireroit l'avarice, l'ambition, et les passions qui tourmentent.

1. Ce paragraphe ne se trouve pas dans l'*Encyclopédie*.

Les poëtes qui nous décrivent la vie champêtre nous parlent de l'âge d'or qu'ils regrettent, c'est-à-dire nous parlent d'un temps encore plus heureux et plus tranquille.

DE LA DÉLICATESSE.

Les gens délicats sont ceux qui à chaque idée ou à chaque goût joignent beaucoup d'idées ou beaucoup de goûts accessoires. Les gens grossiers n'ont qu'une sensation; leur âme ne sait ni composer ni décomposer; ils ne joignent ni n'ôtent rien à ce que la nature donne : au lieu que les gens délicats dans l'amour se composent la plupart des plaisirs de l'amour. Polyxène et Apicius portoient à la table bien des sensations inconnues à nous autres mangeurs vulgaires; et ceux qui jugent avec goût des ouvrages d'esprit ont et se font une infinité de sensations que les autres hommes n'ont pas.

DU JE NE SAIS QUOI.

Il y a quelquefois dans les personnes ou dans les choses un charme invisible, une grâce naturelle, qu'on n'a pu définir, et qu'on a été forcé d'appeler le « je ne sais quoi ». Il me semble que c'est un effet principalement fondé sur la surprise. Nous sommes touchés de ce qu'une personne nous plaît plus qu'elle ne nous a paru d'abord devoir nous plaire, et nous sommes agréablement surpris de ce qu'elle a su vaincre des défauts que nos yeux nous montrent, et que le cœur ne croit plus. Voilà pourquoi les femmes laides ont très-souvent des grâces, et qu'il est rare que les belles en aient : car une belle personne fait ordinairement le con-

traire de ce que nous avions attendu ; elle parvient à nous paroître moins aimable; après nous avoir surpris en bien, elle nous surprend en mal ; mais l'impression du bien est ancienne, celle du mal nouvelle : aussi les belles personnes font-elles rarement les grandes passions, presque toujours réservées à celles qui ont des grâces, c'est-à-dire des agréments que nous n'attendions point, et que nous n'avions pas sujet d'attendre. Les grandes parures ont rarement de la grâce, et souvent l'habillement des bergères en a. Nous admirons la majesté des draperies de Paul Véronèse ; mais nous sommes touchés de la simplicité de Raphaël et de la pureté du Corrége. Paul Véronèse promet beaucoup, et paie ce qu'il promet. Raphaël et le Corrége promettent peu, et paient beaucoup; et cela nous plaît davantage.

Les grâces se trouvent plus ordinairement dans l'esprit que dans le visage : car un beau visage paroît d'abord, et ne cache presque rien ; mais l'esprit ne se montre que peu à peu, que quand il veut, et autant qu'il veut : il peut se cacher pour paroître, et donner cette espèce de surprise qui fait les grâces.

Les grâces se trouvent moins dans les traits du visage que dans les manières; car les manières naissent à chaque instant, et peuvent à tous les moments créer des surprises; en un mot, une femme ne peut guère être belle que d'une façon, mais elle est jolie de cent mille.

La loi des deux sexes a établi parmi les nations policées et sauvages, que les hommes demanderoient, et que les femmes ne feroient qu'accorder : de là-il arrive que les grâces sont plus particulièrement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre, elles ont tout à cacher; la moindre parole, le moindre geste, tout ce qui, sans choquer le premier devoir, se montre en elles, tout ce qui se

met en liberté devient une grâce ; et telle est la sagesse de la nature, que ce qui ne seroit rien sans la loi de la pudeur, devint d'un prix infini depuis cette heureuse loi, qui fait le bonheur de l'univers.

Comme la gêne et l'affectation ne sauroient nous surprendre, les grâces ne se trouvent ni dans les manières gênées ni dans les manières affectées, mais dans une certaine liberté ou facilité qui est entre les deux extrémités ; et l'âme est agréablement surprise de voir que l'on a évité les deux écueils. Il sembleroit que les manières naturelles devroient être les plus aisées : ce sont celles qui le sont le moins ; car l'éducation, qui nous gêne, nous fait toujours perdre du naturel : or nous sommes charmés de le voir revenir.

Rien ne nous plaît tant dans une parure que lorsqu'elle est dans cette négligence ou même dans ce désordre qui nous cache tous les soins que la propreté n'a pas exigés, et que la seule vanité auroit fait prendre ; et l'on n'a jamais de grâce dans l'esprit que lorsque ce que l'on dit est trouvé[1] et non pas recherché.

Lorsque vous dites des choses qui vous ont coûté, vous pouvez bien faire voir que vous avez de l'esprit, et non pas des grâces dans l'esprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même, et que les autres, à qui d'ailleurs quelque chose de naïf et de simple en vous ne promettoit rien de cela, soient doucement surpris de s'en apercevoir.

Ainsi les grâces ne s'acquièrent point : pour en avoir, il faut être naïf. Mais comment peut-on travailler à être naïf ?

1. *Encyclopédie :* paroit trouvé et non pas recherché.

Une des plus belles fictions d'Homère, c'est celle de cette ceinture qui donnoit à Vénus l'art de plaire. Rien n'est plus propre à faire sentir cette magie et ce pouvoir des grâces, qui semblent être données à une personne par un pouvoir invisible, et qui sont distinguées de la beauté même. Or cette ceinture ne pouvoit être donnée qu'à Vénus. Elle ne pouvoit convenir à la beauté majestueuse de Junon ; car la majesté demande une certaine gravité, c'est-à-dire une gêne opposée à l'ingénuité des grâces. Elle ne pouvoit bien convenir à la beauté fière de Pallas ; car la fierté est opposée à la douceur des grâces, et d'ailleurs peut souvent être soupçonnée d'affectation.

PROGRESSION DE LA SURPRISE.

Ce qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente, et nous mène ensuite à l'admiration. Les ouvrages de Raphaël frappent peu au premier coup d'œil : il imite si bien la nature, que l'on n'en est d'abord pas plus étonné que si l'on voyoit l'objet même, lequel ne causeroit point de surprise. Mais une expression extraordinaire, un coloris plus fort, une attitude bizarre d'un peintre moins bon nous saisit du premier coup d'œil, parce qu'on n'a pas coutume de la voir ailleurs. On peut comparer Raphaël à Virgile, et les peintres de Venise, avec leurs attitudes forcées, à Lucain : Virgile, plus naturel, frappe d'abord moins, pour frapper ensuite plus ; Lucain frappe d'abord plus, pour frapper ensuite moins.

L'exacte proportion de la fameuse église de Saint-Pierre fait qu'elle ne paroît pas d'abord aussi grande qu'elle l'est,

car nous ne savons d'abord où nous prendre pour juger de sa grandeur. Si elle étoit moins large, nous serions frappés de sa longueur; si elle étoit moins longue, nous le serions de sa largeur. Mais à mesure que l'on examine, l'œil la voit s'agrandir, l'étonnement augmente. On peut la comparer aux Pyrénées, où l'œil, qui croyoit d'abord les mesurer, découvre des montagnes derrière les montagnes, et se perd toujours davantage.

Il arrive souvent que notre âme sent du plaisir lorsqu'elle a un sentiment qu'elle ne peut pas démêler elle-même, et qu'elle voit une chose absolument différente de ce qu'elle sait être : ce qui lui donne un sentiment de surprise dont elle ne peut pas sortir. En voici un exemple. Le dôme de Saint-Pierre est immense. On sait que Michel-Ange voyant le Panthéon, qui étoit le plus grand temple de Rome, dit qu'il en vouloit faire un pareil, mais qu'il vouloit le mettre en l'air. Il fit donc sur ce modèle le dôme de Saint-Pierre; mais il fit les piliers si massifs, que ce dôme, qui est comme une montagne que l'on a sur la tête, paroît léger à l'œil qui le considère. L'âme reste donc incertaine entre ce qu'elle voit et ce qu'elle sait, et elle reste surprise de voir une masse en même temps si énorme et si légère.

DES BEAUTÉS QUI RÉSULTENT D'UN CERTAIN EMBARRAS DE L'AME.

Souvent la surprise vient à l'âme de ce qu'elle ne peut pas concilier ce qu'elle voit avec ce qu'elle a vu. Il y a en Italie un grand lac qu'on appelle le Lac Majeur, *il Lago Maggiore :* c'est une petite mer dont les bords ne montrent rien que de sauvage. A quinze milles dans le lac sont deux îles d'un quart de lieue de tour, qu'on appelle les « Borromées », qui sont, à mon avis, le séjour du monde le plus enchanté. L'âme est étonnée de ce contraste romanesque, de rappeler avec plaisir les merveilles des romans, où, après avoir passé par des rochers et des pays arides, on se trouve dans un lieu fait pour les fées.

Tous les contrastes nous frappent, parce que les choses en opposition se relèvent toutes les deux : ainsi, lorsqu'un petit homme est auprès d'un grand, le petit fait paroître l'autre plus grand, et le grand fait paroître l'autre plus petit.

Ces sortes de surprises font le plaisir que l'on trouve dans toutes les beautés d'opposition, dans toutes les antithèses et figures pareilles. Quand Florus dit : « Sore et Algide (qui le croiroit ?) nous ont été formidables ; Satrique et Cornicule étoient des provinces ; nous rougissons des Boriliens et des Véruliens, mais nous en avons triomphé ; enfin Tibur, notre faubourg; Préneste, où sont nos maisons de plaisance, étoient le sujet des vœux que nous allions faire au Capitole[1] » ; cet auteur, dis-je, nous montre en même temps la grandeur de Rome et la petitesse

1. Florus, lib. I, c. x.

de ses commencements ; et l'étonnement porte sur ces deux choses.

On peut remarquer ici combien est grande la différence des antithèses d'idées d'avec les antithèses d'expression. L'antithèse d'expression n'est pas cachée ; celle d'idées l'est ; l'une a toujours le même habit, l'autre en change comme on veut ; l'une est variée, l'autre non.

Le même Florus, en parlant des Samnites, dit que leurs villes furent tellement détruites, qu'il est difficile de trouver à présent le sujet de vingt-quatre triomphes : *ut non facile appareat materia quatuor et viginti triumphorum*[1]. Et par les mêmes paroles, qui marquent la destruction de ce peuple, il fait voir la grandeur de son courage et de son opiniâtreté.

Lorsque nous voulons nous empêcher de rire, notre rire redouble à cause du contraste qui est entre la situation où nous sommes et celle où nous devrions être. De même, lorsque nous voyons dans un visage un grand défaut, comme, par exemple, un très-grand nez, nous rions à cause que nous voyons que ce contraste avec les autres traits du visage ne doit pas être. Ainsi les contrastes sont cause des défauts aussi bien que des beautés. Lorsque nous voyons qu'ils sont sans raison, qu'ils relèvent ou éclairent un autre défaut, ils sont les grands instruments de la laideur, laquelle, lorsqu'elle nous frappe subitement, peut exciter une certaine joie dans notre âme, et nous faire rire. Si notre âme la regarde comme un malheur dans la personne qui la possède, elle peut exciter la *pitié ;* si elle la regarde avec l'idée de ce qui peut nous nuire, et avec une idée de comparaison avec ce qui a coutume de nous

1. Florus, lib. I, c. xvi.

émouvoir et d'exciter nos désirs, elle la regarde avec un sentiment d'*aversion*.

De même dans nos pensées, lorsqu'elles contiennent une opposition qui est contre le bon sens, lorsque cette opposition est commune et aisée à trouver, elles ne plaisent point et sont un défaut, parce qu'elles ne causent point de surprise; et si au contraire elles sont trop recherchées, elles ne plaisent pas non plus. Il faut que dans un ouvrage on les sente parce qu'elles y sont, et non pas parce qu'on a voulu les montrer ; car pour lors la surprise ne tombe que sur la sottise de l'auteur.

Une des choses qui nous plaît le plus, c'est le naïf ; mais c'est aussi le style le plus difficile à attraper : la raison en est qu'il est précisément entre le noble et le bas ; et il est si près du bas, qu'il est très-difficile de le côtoyer toujours sans y tomber.

Les musiciens ont reconnu que la musique qui se chante le plus facilement est la plus difficile à composer : preuve certaine que nos plaisirs et l'art qui nous les donne sont entre certaines limites.

A voir les vers de Corneille si pompeux et ceux de Racine si naturels, on ne devineroit pas que Corneille travailloit facilement et Racine avec peine.

Le bas est le sublime du peuple, qui aime à voir une chose faite pour lui et qui est à sa portée.

Les idées qui se présentent aux gens qui sont bien élevés, et qui ont un grand esprit, sont ou naïves, ou nobles, ou sublimes.

Lorsqu'une chose nous est montrée avec des circonstances ou des accessoires qui l'agrandissent, cela nous paroît noble : cela se sent surtout dans les comparaisons où l'esprit doit toujours gagner et jamais perdre ; car elles

doivent toujours ajouter quelque chose, faire voir la chose plus grande, ou, s'il ne s'agit pas de grandeur, plus fine et plus délicate; mais il faut bien se donner de garde de montrer à l'âme un rapport dans le bas, car elle se le seroit caché si elle l'avoit découvert.

Comme il s'agit de montrer des choses fines, l'âme aime mieux voir comparer une manière à une manière, une action à une action, qu'une chose à une chose. Comparer en général un homme courageux à un lion, une femme à un astre, un homme léger à un cerf, cela est aisé[1]; mais lorsque La Fontaine commence ainsi une de ses fables :

> Entre les pattes d'un lion
> Un rat sortit de terre assez à l'étourdie :
> Le roi des animaux, en cette occasion,
> Montra ce qu'il étoit, et lui donna la vie[2],

il compare les modifications de l'âme du roi des animaux avec les modifications de l'âme d'un véritable roi.

Michel-Ange est le maître pour donner de la noblesse à tous ses sujets. Dans son fameux Bacchus, il ne fait point comme les peintres de Flandres qui nous montrent une figure tombante, et qui est, pour ainsi dire, en l'air. Cela seroit indigne de la majesté d'un dieu. Il le peint ferme sur ses jambes; mais il lui donne si bien la gaieté de l'ivresse, et le plaisir à voir couler la liqueur qu'il verse dans sa coupe, qu'il n'y a rien de si admirable.

Dans la Passion, qui est dans la galerie de Florence, il a peint la Vierge debout, qui regarde son fils crucifié, sans

1. *Encyclopédie :* une chose à une chose : comme un héros à un lion, une femme à un astre et un homme léger à un cerf. Cela est aisé ; mais lorsque La Fontaine, etc.

2. Livre II, fable II.

douleur, sans pitié, sans regret, sans larmes. Il la suppose instruite de ce grand mystère, et par là lui fait soutenir avec grandeur le spectacle de cette mort.

Il n'y a point d'ouvrage de Michel-Ange où il n'ait mis quelque chose de noble : on trouve du grand dans ses ébauches mêmes, comme dans ces vers que Virgile n'a point finis.

Jules Romain, dans sa chambre des Géants à Mantoue, où il a représenté Jupiter qui les foudroie, fait voir tous les dieux effrayés : mais Junon est auprès de Jupiter ; elle lui montre, d'un air assuré, un géant sur lequel il faut qu'il lance la foudre ; par là il lui donne un air de grandeur que n'ont pas les autres dieux : plus ils sont près de Jupiter, plus ils sont rassurés ; et cela est bien naturel : car, dans une bataille, la frayeur cesse auprès de celui qui a de l'avantage[1].

DES RÈGLES[2].

Tous les ouvrages de l'art ont des règles générales, qui sont des guides qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Mais comme les lois sont toujours justes dans leur être général, mais presque toujours injustes dans l'application ; de même les règles, toujours vraies dans la théorie, peuvent devenir fausses dans l'hypothèse. Les peintres et les sculpteurs ont établi les proportions qu'il faut donner au corps humain, et ont pris pour mesure commune la longueur de la face ; mais il faut qu'ils violent à chaque in-

1. Ici se termine l'article de Montesquieu dans l'*Encyclopédie*.

2. Ce chapitre a paru pour la première fois dans les *Œuvres posthumes*.

stant[1] les proportions, à cause des différentes attitudes dans lesquelles il faut qu'ils mettent les corps : par exemple, un bras tendu est bien plus long que celui qui ne l'est pas. Personne n'a jamais plus connu l'art que Michel-Ange; personne ne s'en est joué davantage. Il y a peu de ses ouvrages d'architecture où les proportions soient exactement gardées; mais, avec une connoissance exacte de tout ce qui peut faire plaisir, il sembloit qu'il eût un art à part pour chaque ouvrage.

Quoique chaque effet dépende d'une cause générale, il s'y mêle tant d'autres causes particulières, que chaque effet a, en quelque façon, une cause à part. Ainsi l'art donne les règles, et le goût les exceptions; le goût nous découvre en quelles occasions l'art doit soumettre[2], et en quelles occasions il doit être soumis.

PLAISIR FONDÉ SUR LA RAISON[3].

J'ai dit souvent que ce qui nous fait plaisir doit être fondé sur la raison ; et ce qui ne l'est pas à certains égards, mais parvient à nous plaire par d'autres, doit s'en écarter le moins qu'il est possible.

Et je ne sais comme il arrive que la sottise de l'ouvrier, bien marquée, fait que l'on ne peut plus se plaire à son ouvrage; car dans les ouvrages de goût il faut, pour qu'ils plaisent, avoir une certaine confiance à l'ouvrier, que l'on perd d'abord lorsque l'on voit, pour première chose, qu'il pèche contre le bon sens.

1. Première édition : à tous les instants.
2. Première édition : doit se soumettre.
3. Tout ce qui suit est tiré des *Annales littéraires*.

Ainsi, lorsque j'étois à Pise, je n'eus aucun plaisir lorsque je vis le fleuve Arno peint dans le ciel avec son urne qui roule des eaux. Je n'eus aucun plaisir à Gênes de voir des saints dans le ciel, qui souffroient le martyre. Ces choses sont si grossières qu'on ne peut plus les regarder.

Lorsqu'on entend dans le second acte de *Thyeste*, de Sénèque, des vieillards d'Argos qui, comme des citoyens de Rome du temps de Sénèque, parlent des Parthes et des Quirites, et distinguent les sénateurs des plébéiens, méprisent les bleds de la Libye, les Sarmates qui ferment la mer Caspienne, et les rois qui ont subjugué les Daces, une pareille ignorance fait rire dans un sujet sérieux. C'est comme si, sur le théâtre de Londres, on introduisoit Marius disant que, pourvu qu'il ait la faveur de la Chambre basse, il ne craint point l'inimitié de celle des Pairs, ou qu'il aime mieux la vertu que tout ce que les grandes familles de Rome font venir du Potose.

Lorsqu'une chose est, à certains égards, contre la raison, et que, nous plaisant par d'autres, l'usage ou l'intérêt même de nos plaisirs la fait regarder comme raisonnable, comme nos opéras, il faut faire en sorte qu'elle s'en écarte le moins possible. Je ne pouvois souffrir en Italie de voir Caton et César chanter des ariettes sur le théâtre ; les Italiens, qui ont tiré de l'histoire les sujets de leur opéra, ont montré moins de goût que nous, qui les avons tirés de la Fable ou des romans. A force de merveilleux, l'inconvénient du chant diminue, parce que ce qui est si extraordinaire paroît mieux pouvoir s'exprimer par une manière plus éloignée du naturel ; d'ailleurs, il semble qu'il est établi que le chant peut avoir dans les enchantements et dans le commerce des dieux une force que les paroles n'ont pas ; il est donc là plus raisonnable, et nous avons bien fait de l'y employer.

DE LA CONSIDÉRATION DE LA SITUATION MEILLEURE.

Dans la plupart des jeux folâtres, la source la plus commune de nos plaisirs vient de ce que, par de certains petits accidents, nous voyons quelqu'un dans un embarras où nous ne sommes pas, comme si quelqu'un tombe, s'il ne peut échapper, s'il ne peut suivre ;..... de même, dans les comédies, nous avons du plaisir de voir un homme dans une erreur où nous ne sommes pas.

Lorsque nous voyons faire une chute à quelqu'un, nous nous persuadons qu'il a plus de peur qu'il n'en doit avoir, et cela nous divertit ; de même, dans les comédies, nous prenons plaisir à voir un homme plus embarrassé qu'il ne devroit l'être. Comme lorsqu'un homme grave fait quelque chose de ridicule, ou se trouve dans une position que nous sentons n'être pas d'accord avec sa gravité, cela nous divertit : de même, dans nos comédies, quand un vieillard est trompé, nous avons du plaisir à voir que sa prudence et son expérience sont les dupes de son amour et de son avarice.

Mais lorsqu'un enfant tombe, au lieu d'en rire nous en avons pitié, parce que ce n'est pas proprement sa faute, mais celle de sa foiblesse ; de même lorsqu'un jeune homme, aveuglé par sa passion, a fait la folie d'épouser une personne qu'il aime, et en est puni par son père, nous sommes affligés de le voir devenir malheureux pour avoir suivi un penchant naturel, et avoir plié à la foiblesse de la condition humaine.

Enfin comme, lorsqu'une femme tombe, toutes les circonstances qui peuvent augmenter son embarras augmen-

tent notre plaisir, de même, dans les comédies, nous nous divertissons de tout ce qui peut augmenter l'embarras de certains personnages.

Tous ces plaisirs sont fondés, ou sur notre malignité naturelle, ou sur l'aversion que nous donne pour de certains personnages l'intérêt que nous prenons pour d'autres.

Le grand art de la comédie consiste donc à bien ménager et cette affection et cette aversion, de façon que nous ne nous démentions pas d'un bout de la pièce à l'autre, et que nous n'ayions point du dégoût ou du regret d'avoir aimé ou haï, Car on ne peut guère souffrir qu'un caractère odieux devienne intéressant que lorsqu'il y a raison pour cela dans le caractère même, et qu'il s'agit de quelque grande action qui nous surprend, et qui peut servir au dénoûment de la pièce.

PLAISIR CAUSÉ PAR LES JEUX, CHUTES, CONTRASTES.

Comme dans le jeu de piquet nous avons le plaisir de démêler ce que nous ne connoissons pas par ce que nous connoissons, et que la beauté de ce jeu consiste à paroître nous montrer tout et cependant nous cacher beaucoup, ce qui excite notre curiosité; ainsi, dans les pièces de théâtre, notre âme est piquée de curiosité, parce qu'on lui montre de certaines choses et qu'on lui en cache d'autres; elle tombe dans la surprise, parce qu'elle croyoit que les choses qu'on lui cache arriveroient d'une certaine façon, qu'elles arrivent d'une autre, et qu'elle a fait, pour ainsi dire, de fausses prédictions sur ce qu'elle a vu.

Comme le plaisir du jeu de l'hombre consiste dans

une certaine suspension mêlée de curiosité des trois événements qui peuvent arriver, la partie pouvant être gagnée, remise, ou perdue codille[1]; ainsi, dans nos pièces de théâtre, nous sommes tellement suspendus et incertains, que nous ne savons ce qui arrivera ; et tel est l'effet de notre imagination, que lorsque nous avons vu la pièce mille fois, si elle est belle, notre suspension et, si je l'ose dire, notre ignorance restent encore ; car pour lors nous sommes si fort touchés de ce que nous entendons actuellement, que nous ne sentons plus que ce qu'on nous dit; et ce qui paroît devoir suivre de ce qu'on nous dit, ce que nous connoissons d'ailleurs, et seulement par mémoire, ne nous fait plus aucune impression.

1. *Faire* ou *gagner codille,* gagner sans avoir fait jouer. *Dict. de l'Académie.*

PENSÉES DIVERSES[1]

Mon fils, vous êtes assez heureux pour n'avoir ni à rougir ni à vous enorgueillir de votre naissance : la mienne est tellement proportionnée à ma fortune que je serois fâché que l'une ou l'autre fussent plus grandes.

Vous serez homme de robe ou d'épée. Comme vous devez rendre compte de votre état, c'est à vous de le choisir : dans la robe, vous trouverez plus d'indépendance; dans le parti de l'épée, de plus grandes espérances.

Il vous est permis de souhaiter de monter à des postes plus éminents, parce qu'il est permis à chaque citoyen de souhaiter d'être en état de rendre de plus grands services à sa patrie; d'ailleurs une noble ambition est un sentiment

1. Il ne faut pas confondre ces *Pensées* avec un petit extrait intitulé *le Génie de Montesquieu*, qui parut en 1758. Ce grand homme écrivoit le soir ses observations de tous les jours; ces pensées solitaires étoient le premier jet de l'esprit; elles ont la sève de l'originalité. Plusieurs étoient connues; d'autres nous ont été transmises par des mains fidèles. Ces anneaux préparés pour une grande chaine, quoique détachés, sont des anneaux d'or. On ne peut lire sans attendrissement ces entretiens muets avec son fils; ces pensées étaient une espèce de legs paternel; il a son prix aux yeux des hommes sensibles et éclairés. (Note des éditeurs des *OEuvres posthumes*, Paris, 1798, in-12.)

utile à la société lorsqu'il se dirige bien. Comme le monde physique ne subsiste que parce que chaque partie de la matière tend à s'éloigner du centre, aussi le monde politique se soutient-il par le désir intérieur et inquiet que chacun a de sortir du lieu où il est placé. C'est en vain qu'une morale austère veut effacer les traits que le plus grand des ouvriers a gravés dans nos âmes : c'est à la morale qui veut travailler sur le cœur de l'homme à régler ses sentiments, et non pas à les détruire. Nos auteurs moraux sont presque tous outrés : ils parlent à l'entendement, et non pas à cette âme.

PORTRAIT DE MONTESQUIEU PAR LUI-MÊME.

Une personne de ma connoissance disoit : Je vais faire une assez sotte chose, c'est mon portrait : je me connois assez bien.

Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui.

Ma machine est si heureusement construite, que je suis frappé par tous les objets assez vivement pour qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent me causer de la peine.

J'ai l'ambition qu'il faut pour me faire prendre part aux choses de cette vie ; je n'ai point celle qui pourroit me faire trouver du dégoût dans le poste où la nature m'a mis.

Lorsque je goûte un plaisir, je suis affecté ; et je suis toujours étonné de l'avoir recherché avec tant d'indifférence.

J'ai été dans ma jeunesse assez heureux pour m'atta-

cher à des femmes que j'ai cru qui m'aimoient ; dès que j'ai cessé de le croire, je m'en suis détaché soudain.

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement ; et tout le reste du jour je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller ; et le soir, quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions.

Je suis presque aussi content avec des sots qu'avec des gens d'esprit ; car il y a peu d'hommes si ennuyeux qu ne m'aient amusé; très-souvent il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule.

Je ne hais pas de me divertir en moi-même des hommes que je vois, sauf à eux à me prendre à leur tour pour ce qu'ils veulent.

J'ai eu d'abord pour la plupart des grands une crainte puérile ; dès que j'ai eu fait connoissance, j'ai passé presque sans milieu jusqu'au mépris.

J'ai assez aimé à dire aux femmes des fadeurs, et à leur rendre des services qui coûtent si peu.

J'ai eu naturellement de l'amour pour le bien et l'honneur de ma patrie, et peu pour ce qu'on appelle la gloire ; j'ai toujours senti une joie secrète lorsqu'on a fait quelque règlement qui alloit au bien commun.

Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre, j'ai pris part à leur fortune, et j'aurois souhaité qu'ils fussent dans un état florissant.

J'ai cru trouver de l'esprit à des gens qui passoient pour n'en point avoir.

Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait ; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auroient embarrassé.

J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours.

Dans les conversations et à table, j'ai toujours été ravi de trouver un homme qui voulût prendre la peine de briller : un homme de cette espèce présente toujours le flanc, et tous les autres sont sous le bouclier.

Rien ne m'amuse plus que de voir un conteur ennuyeux faire une histoire circonstanciée sans quartier : je ne suis pas attentif à l'histoire, mais à la manière de la faire.

Pour la plupart des gens, j'aime mieux les approuver que de les écouter.

Je n'ai jamais voulu souffrir qu'un homme d'esprit s'avisât de me railler deux fois de suite.

J'ai assez aimé ma famille pour faire ce qui alloit au bien dans les choses essentielles ; mais je me suis affranchi des menus détails.

Quoique mon nom ne soit ni bon ni mauvais, n'ayant guère que deux cent cinquante ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis attaché, et je serois homme à faire des substitutions[1].

Quand je me fie à quelqu'un, je le fais sans réserve ; mais je me fie à très peu de personnes.

Ce qui m'a toujours donné une assez mauvaise opinion de moi, c'est qu'il y a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre. Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très droit : je comprenois assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procé-

1. Il l'a fait. (*Note du manuscrit*).

dure, je n'y entendois rien. Je m'y suis pourtant appliqué; mais ce qui m'en dégoûtoit le plus, c'est que je voyois à des bêtes le même talent qui me fuyoit, pour ainsi dire.

Ma machine est tellement composée, que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites; sans cela mes idées se confondent; et, si je sens que je suis écouté, il me semble dès lors que toute la question s'évanouit devant moi; plusieurs traces se réveillent à la fois, il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. Quant aux conversations de raisonnement où les sujets sont toujours coupés et recoupés, je m'en tire assez bien.

Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri.

Je suis amoureux de l'amitié.

Je pardonne aisément, par la raison que je ne suis pas haineux : il me semble que la haine est douloureuse. Lorsque quelqu'un a voulu se réconcilier avec moi, j'ai senti ma vanité flattée, et j'ai cessé de regarder comme ennemi un homme qui me rendoit le service de me donner bonne opinion de moi.

Dans mes terres, avec mes vassaux, je n'ai jamais voulu que l'on m'aigrît sur le compte de quelqu'un. Quand on m'a dit : « Si vous saviez les discours qui ont été tenus!... Je ne veux pas les savoir, » ai-je répondu. Si ce qu'on vouloit rapporter étoit faux, je ne voulois pas courir le risque de le croire; si c'était vrai, je ne voulais pas prendre la peine de haïr un faquin.

A l'âge de trente-cinq ans j'aimois encore.

Il m'est aussi impossible d'aller chez quelqu'un dans des vues d'intérêt qu'il m'est impossible de rester dans les airs.

Quand j'ai été dans le monde, je l'ai aimé comme si je

ne pouvois souffrir la retraite ; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde.

Quand je vois un homme de mérite, je ne le décompose jamais ; un homme médiocre qui a quelques bonnes qualités, je le décompose.

Je suis, je crois, le seul homme qui aie mis des livres au jour sans être touché de la réputation de bel esprit. Ceux qui m'ont connu savent que, dans mes conversations, je ne cherchois pas trop à le paroître, et que j'avois assez le talent de prendre la langue de ceux avec lesquels je vivois.

J'ai eu le malheur de me dégoûter très-souvent des gens dont j'avois le plus désiré la bienveillance.

Pour mes amis, à l'exception d'un seul, je les ai tous conservés.

Avec mes enfants, j'ai vécu comme avec mes amis.

J'ai eu pour principe de ne jamais faire par autrui ce que je pouvois par moi-même : c'est ce qui m'a porté à faire ma fortune par les moyens que j'avois dans mes mains, la modération et la frugalité, et non par des moyens étrangers, toujours bas ou injustes.

Quand on s'est attendu que je brillerois dans une conversation, je ne l'ai jamais fait : j'aimois mieux avoir un homme d'esprit pour m'appuyer, que des sots pour m'approuver.

Il n'y a point de gens que j'aie plus méprisés que les petits beaux esprits, et les grands qui sont sans probité.

Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanson contre qui que ce soit. J'ai fait en ma vie bien des sottises, et jamais de méchancetés.

Je n'ai point paru dépenser, mais je n'ai jamais été avare ; et je ne sache pas de chose assez peu difficile pour que je l'eusse faite pour gagner de l'argent.

Ce qui m'a toujours beaucoup nui, c'est que j'ai toujours méprisé ceux que je n'estimois pas.

Je n'ai pas laissé, je crois, d'augmenter mon bien ; j'ai fait de grandes améliorations à mes terres ; mais je sentois que c'étoit plutôt pour une certaine idée d'habileté que cela me donnoit, que pour l'idée de devenir plus riche.

En entrant dans le monde, on m'annonça comme un homme d'esprit, et je reçus un accueil assez favorable des gens en place ; mais lorsque par le succès des *Lettres persanes* j'eus peut-être prouvé que j'en avois, et que j'eus obtenu quelque estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit ; j'essuyai mille dégoûts. Comptez qu'intérieurement blessés de la réputation d'un homme célèbre, c'est pour s'en venger qu'ils l'humilient, et qu'il faut soi-même mériter beaucoup d'éloges pour supporter patiemment l'éloge d'autrui.

Je ne sache pas encore avoir dépensé quatre louis par air, ni fait une visite par intérêt. Dans ce que j'entreprenois, je n'employois que la prudence commune, et j'agissois moins pour ne pas manquer les affaires que pour ne pas manquer aux affaires.

Je ne me consolerois point de n'avoir pas fait fortune, si j'étois né en Angleterre ; je ne suis point fâché de ne l'avoir pas faite en France.

J'avoue que j'ai trop de vanité pour souhaiter que mes enfants fassent un jour une grande fortune : ce ne seroit qu'à force de raison qu'ils pourroient soutenir l'idée de moi ; ils auroient besoin de toute leur vertu pour m'avouer ; ils regarderoient mon tombeau comme le monument de leur honte. Je puis croire qu'ils ne le détruiroient pas de leurs propres mains ; mais ils ne le relèveroient pas sans

doute, s'il étoit à terre. Je serois l'achoppement éternel de la flatterie, et je les mettrois dans l'embarras vingt fois par jour ; ma mémoire seroit incommode, et mon ombre malheureuse tourmenteroit sans cesse les vivants.

La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle sembloit obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. J'étois moins sujet à ces abattements devant des gens d'esprit que devant des sots : c'est que j'espérois qu'ils m'entendroient, cela me donnoit de la confiance. Dans les occasions, mon esprit, comme s'il avoit fait un effort, s'en tiroit assez bien. Étant à Laxembourg dans la salle où dînoit l'empereur, le prince Kinski me dit : « Vous, monsieur, qui venez de France, vous êtes bien étonné de voir l'empereur si mal logé ? — Monsieur, lui dis-je, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître »... Étant en Piémont, le roi Victor me dit : « Monsieur, vous êtes parent de M. l'abbé de Montesquieu que j'ai vu ici avec M. l'abbé d'Estrades ? — Sire, lui dis-je, votre majesté est comme César, qui n'avoit jamais oublié aucun nom »... Je dînois en Angleterre chez le duc de Richemond : le gentilhomme ordinaire La Boine, qui étoit un fat, quoique envoyé de France en Angleterre, soutint que l'Angleterre n'étoit pas plus grande que la Guienne. Je tançai mon envoyé. Le soir, la reine me dit : « Je sais que vous nous avez défendus contre votre M. de La Boine. — Madame, je n'ai pu m'imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays. »

J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits.

Je n'ai pas aimé à faire ma fortune par le moyen de la cour ; j'ai songé à la faire en faisant valoir mes terres, et

à tenir toute ma fortune immédiatement de la main des dieux.

N..., qui avoit de certaines fins, me fit entendre qu'on me donneroit une pension ; je dis que, n'ayant point fait de bassesses, je n'avois pas besoin d'être consolé par des grâces.

Je suis un bon citoyen, mais, dans quelque pays que je fusse né, je l'aurois été tout de même. Je suis un bon citoyen, parce que j'ai toujours été content de l'état où je suis, que j'ai toujours approuvé ma fortune, que je n'ai jamais rougi d'elle, ni envié celle des autres. Je suis un bon citoyen, parce que j'aime le gouvernement où je suis né, sans le craindre, et que je n'en attends d'autre faveur que ce bien inestimable que je partage avec tous mes compatriotes ; et je rends grâces au ciel de ce qu'ayant mis en moi de la médiocrité en tout, il a bien voulu mettre un peu de modération dans mon âme.

S'il m'est permis de prédire la fortune de mon ouvrage[1], il sera plus approuvé que lu : de pareilles lectures peuvent être un plaisir, elles ne sont jamais un amusement. J'avois conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit* ; j'en suis devenu incapable : mes lectures m'ont affoibli les yeux ; et il me semble que ce qu'il me reste encore de lumière, n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.

Si je savois quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterois de mon esprit. Si je savois quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherois à l'oublier. Si je

1. *L'Esprit des Lois.*

savois quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderois comme un crime[1].

Je souhaite avoir des manières simples, recevoir des services le moins que je puis, et en rendre le plus qu'il m'est possible.

Je n'ai jamais aimé à jouir du ridicule des autres. J'ai été peu difficile sur l'esprit des autres. J'étois ami de presque tous les esprits, et ennemi de presque tous les cœurs.

J'aime mieux être tourmenté par mon cœur que par mon esprit.

Je fais faire une assez sotte chose; c'est ma généalogie.

DES ANCIENS.

J'avoue mon goût pour les anciens ; cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : « C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux. »

L'ouvrage divin de ce siècle, *Télémaque*, dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poète. Pope seul a senti la grandeur d'Homère.

Sophocle, Euripide, Eschyle, ont d'abord porté le genre d'invention au point que nous n'avons rien changé depuis aux règles qu'ils nous ont laissées, ce qu'ils n'ont pu faire sans une connoissance parfaite de la nature et des passions.

J'ai eu toute ma vie un goût décidé pour les ouvrages

1. La Place, dans ses *Pièces intéressantes*, etc., tome V, cite ainsi la fin de la phrase : « ... qui fut préjudiciable à l'Europe, ou bien, qui fut utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, etc. »...

des anciens : j'ai admiré plusieurs critiques faites contre eux, mais j'ai toujours admiré les anciens. J'ai étudié mon goût, et j'ai examiné si ce n'étoit point un de ces goûts malades sur lesquels on ne doit faire aucun fond; mais plus j'ai examiné, plus j'ai senti que j'avois raison d'avoir senti comme j'ai senti.

Les livres anciens sont pour les auteurs, les nouveaux pour les lecteurs.

Plutarque me charme toujours : il y a des circonstances attachées aux personnes, qui font grand plaisir.

Qu'Aristote ait été précepteur d'Alexandre, ou que Platon ait été à la cour de Syracuse, cela n'est rien pour leur gloire : la réputation de leur philosophie a absorbé tout.

Cicéron, selon moi, est un des plus grands esprits qui aient jamais été : l'âme toujours belle lorsqu'elle n'étoit pas foible.

Deux chefs-d'œuvre : la mort de César dans Plutarque, et celle de Néron dans Suétone. Dans l'une, on commence par avoir pitié des conjurés qu'on voit en péril, et ensuite de César qu'on voit assassiné. Dans celle de Néron, on est étonné de le voir obligé par degrés de se tuer, sans aucune cause qui l'y contraigne, et cependant de façon à ne pouvoir l'éviter.

Virgile, inférieur à Homère par la grandeur et la variété des caractères, par l'invention admirable, l'égale par la beauté de la poésie.

Belle parole de Sénèque : *Sic præsentibus utaris voluptatibus, ut futuris non noceas.*

La même erreur des Grecs inondoit toute leur philosophie : mauvaise physique, mauvaise morale, mauvaise métaphysique. C'est qu'ils ne sentoient pas la différence qu'il y a entre les qualités positives et les qualités relatives. Comme Aristote s'est trompé avec son sec, son humide, son chaud,

son froid, Platon et Socrate se sont trompés avec leur beau, leur bon, leur sage : grande découverte qu'il n'y avoit pas de qualité positive.

Les termes de beau, de bon, de noble, de grand, de parfait, sont des attributs des objets, lesquels sont relatifs aux êtres qui les considèrent. Il faut bien se mettre ce principe dans la tête ; il est l'éponge de presque tous les préjugés ; c'est le fléau de la philosophie ancienne, de la physique d'Aristote, de la métaphysique de Platon ; et si on lit les dialogues de ce philosophe, on trouvera qu'ils ne sont qu'un tissu de sophismes faits par l'ignorance de ce principe. Malebranche est tombé dans mille sophismes pour l'avoir ignoré[1].

Jamais philosophe n'a mieux fait sentir aux hommes les douceurs de la vertu et la dignité de leur être que Marc Antonin[2] : le cœur est touché, l'âme agrandie, l'esprit élevé.

Plagiat : avec très peu d'esprit on peut faire cette objection-là. Il n'y a plus d'originaux, grâce aux petits génies. Il n'y a pas de poète qui n'ait tiré toute sa philosophie des anciens. Que deviendroient les commentateurs sans ce privilége ? Ils ne pourroient pas dire « : Horace a dit ceci... Ce passage se rapporte à tel autre de Théocrite, où il est dit... » Je m'engage de trouver dans Cardan les pensées de quelque auteur que ce soit, le moins subtil.

On aime à lire les ouvrages des anciens pour voir d'autres préjugés.

Il faut réfléchir sur la *Politique* d'Aristote et sur les *Deux Républiques* de Platon, si l'on veut avoir une juste idée des lois et des mœurs des anciens Grecs.

1. Voy. l'*Essai sur le goût*, sup. page 115, note 1 et inf. page 162.
2. Marc Aurèle.

Les chercher dans leurs historiens, c'est comme si nous voulions trouver les nôtres en lisant les guerres de Louis XIV.

République de Platon, pas plus idéale que celle de Sparte.

Pour juger les hommes, il faut leur passer les préjugés de leur temps.

DES MODERNES.

Nous n'avons pas d'auteur tragique qui donne à l'âme de plus grands mouvements que Crébillon, qui nous arrache plus à nous-mêmes, qui nous remplisse plus de la vapeur du dieu qui l'agite : il vous fait entrer dans le transport des bacchantes. On ne sauroit juger son ouvrage, parce qu'il commence par troubler cette partie de l'âme qui réfléchit. C'est le véritable tragique de nos jours, le seul qui sache bien exciter la véritable passion de la tragédie : *la terreur*.

Un ouvrage original en fait toujours construire cinq ou six cents autres ; les derniers se servent des premiers à peu près comme les géomètres se servent de formules.

J'ai entendu la première représentation d'*Inès de Castro*[1], de M. de La Motte. J'ai bien vu qu'elle n'a réussi qu'à force d'être belle, et qu'elle a plu aux spectateurs malgré eux. On peut dire que la grandeur de la tragédie, le sublime et le beau, y règnent partout. Il y a un second acte qui, à mon goût, est plus beau que tous les autres : j'y ai trouvé un art souvent caché qui ne se dévoile pas à la première représentation, et je me suis senti plus touché la dernière fois que la première.

Je me souviens qu'en sortant d'une pièce intitulée *Ésope à la cour*[2], je fus si pénétré du désir d'être plus honnête

1. Le 6 avril 1723.
2. De Boursault.

homme, que je ne sache pas avoir formé une résolution plus forte ; bien différent de cet ancien, qui disoit qu'il n'étoit jamais sorti des spectacles aussi vertueux qu'il y étoit entré. C'est qu'ils ne sont plus la même chose.

Dans la plupart des auteurs, je vois l'homme qui écrit; dans Montaigne, l'homme qui pense.

Les maximes de La Rochefoucauld sont les proverbes des gens d'esprit.

Ce qui commence à gâter notre comique, c'est que nous voulons chercher le ridicule des passions, au lieu de chercher le ridicule des manières. Or les passions ne sont pas des ridicules par elles-mêmes.

Quand on dit qu'il n'y a point de qualités absolues, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a point réellement, mais que notre esprit ne peut pas les déterminer [1].

Quel siècle que le nôtre, où il y a tant de critiques et de juges, et si peu de lecteurs !

Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli ; il seroit honteux pour l'Académie que Voltaire en fût [2], et il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été.

Les ouvrages de Voltaire sont comme les visages mal proportionnés qui brillent de jeunesse.

Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent.

Charles XII, toujours dans le prodige, étonne et n'est pas grand. Dans cette histoire, il y a un morceau admirable, la retraite de Schulembourg, morceau écrit aussi vivement qu'il y en ait. L'auteur manque quelquefois de sens.

1. V. Sup., page 160.
2. Voltaire fut reçu à l'Académie française le 9 mai 1746.

Plus le poème de *la Ligue*[1] paroît être *l'Énéide*, moins il l'est.

Toutes les épithètes de J.-B. Rousseau disent beaucoup; mais elle disent toujours trop, et expriment toujours au-delà.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de France, les uns avoient peut-être trop d'érudition pour avoir assez de génie, et les autres trop de génie pour avoir assez d'érudition.

S'il faut donner le caractère de nos poètes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphaël, Marot au Corrége, La Fontaine au Titien, Despréaux au Dominiquin, Crébillon au Guerchin, Voltaire au Guide, Fontenelle au Bernin; Chapelle, La Fare, Chaulieu au Parmesan; Regnier au Georgion, La Motte à Rembrandt; Chapelain est au-dessous d'Albert Durer. Si nous avions un Milton, je le comparerois à Jules Romain; si nous avions le Tasse, nous le comparerions au Carrache; si nous avions l'Arioste, nous ne le comparerions à personne, parce que personne ne peut lui être comparé.

Un honnête homme (M. Rollin) a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu: c'est l'abeille de la France.

Je n'ai guère donné mon jugement que sur les auteurs que j'estimois, n'ayant guère lu, autant qu'il m'a été possible, que ceux que j'ai crus les meilleurs.

On parloit devant Montesquieu du roman de *Don Quichotte*. « Le meilleur livre des Espagnols, dit-il, est celui qui se moque de tous les autres[2]. »

1. Premier titre de *la Henriade*.
2. *Lettres persanes*, LXXVIII.

DES GRANDS HOMMES DE FRANCE[1].

Nous n'avons pas laissé d'avoir en France de ces hommes rares qui auroient été avoués des Romains.

La foi, la justice et la grandeur d'âme montèrent sur le trône avec Louis IX.

Tanneguy du Châtel abandonna les emplois dès que la voix publique s'éleva contre lui; il quitta sa patrie sans se plaindre, pour lui épargner ses murmures.

Le chancelier Olivier introduisit la justice jusque dans le conseil des rois, et la politique plia devant elle.

La France n'a jamais eu de meilleur citoyen que Louis XII.

Le cardinal d'Ambroise trouva les intérêts du peuple dans ceux du roi, et les intérêts du roi dans ceux du peuple.

Charles VIII connut, dans la première jeunesse même, toutes les vanités de la jeunesse.

Le chancelier de l'Hôpital, tel que les lois, fut sage comme elles dans une cour qui n'étoit calmée que par les plus profondes dissimulations, ou agitée que par les passions les plus violentes.

On vit dans La Noue un grand citoyen au milieu des discordes civiles.

L'amiral de Coligny fut assassiné, n'ayant dans le cœur que la gloire de l'État; et son sort fut tel, qu'après tant de rébellions il ne put être puni que par un grand crime.

Les Guises furent extrêmes dans le bien et dans le mal

1. Montesquieu a omis Charlemagne ici; mais voyez l'*Esprit des Lois*, liv. XXXI, ch. XVIII; son portrait est fini. (Note des *Œuvres posthumes*.)

qu'ils firent à l'État. Heureuse la France, s'ils n'avoient pas senti couler dans leurs veines le sang de Charlemagne!

Il semble que l'âme de Miron, prévôt des marchands, fût celle de tout le peuple.

César auroit été comparé à M. le Prince[1], s'il étoit venu après lui.

Henri IV... Je n'en dirai rien, je parle à des François[2].

Molé montra de l'héroïsme dans une condition qui ne s'appuie ordinairement que sur d'autres vertus.

Richelieu fit jouer à son monarque le second rang dans la monarchie et le premier dans l'Europe; il avilit le roi, mais il illustra le règne[3]. »

Turenne n'avoit point de vices; et peut-être que, s'il en avoit eu, il auroit porté certaines vertus plus loin. Sa vie est un hymne à la louange de l'humanité.

Le caractère de Montausier a quelque chose des anciens philosophes, et de cet excès de leur raison.

Le maréchal de Catinat a soutenu la victoire avec modestie, et la disgrâce avec majesté, grand encore après la perte de sa réputation même.

Vendôme n'a jamais eu rien à lui que sa gloire.

Fontenelle, autant au-dessus des autres hommes par son cœur, qu'au-dessus des hommes de lettres par son esprit[4].

Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier : il avoit les formes

1. Le prince de Condé.

2. Et Sully! (Note des *OEuvres posthumes*.)

3. Pensée publiée par Walckenaer, dans la *Biographie universelle*, art. Montesquieu. T. XXIX, p. 521.

4. Cet éloge du cœur de Fontenelle est particulière à Montesquieu. M[me] Du Deffand prétendait que Fontenelle avait un cerveau à la place du cœur. Mais Montesquieu, qui aimait beaucoup Fontenelle, ne pouvait oublier l'appui constant que ce dernier lui avait donné pour le faire entrer à l'Académie. Peut-être le connaissait-il mieux que ceux qui l'ont jugé sur les apparences.

de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa cour, dur dans ses Conseils, enfant dans celui de conscience, dupe de tout ce qui joue le prince : les ministres, les femmes et les dévots ; toujours gouvernant, et toujours gouverné ; malheureux dans ses choix, aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit ; sérieux dans ses amours, et, dans son dernier attachement, foible à faire pitié ; aucune force d'esprit dans les succès ; de la sécurité dans les revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu presque aucun de ces défauts, s'il avoit été un peu mieux élevé, et s'il avoit eu un peu plus d'esprit. Il avoit l'âme plus grande que l'esprit. Mme de Maintenon abaissoit sans cesse cette âme pour la mettre à son point.

Les plus méchants citoyens de France furent Richelieu et Louvois. J'en nommerois un troisième[1] ; mais épargnons-le dans sa disgrâce.

DE LA RELIGION.

Dieu est comme ce monarque qui a plusieurs nations dans son empire ; elles viennent toutes lui porter un tribut, et chacune lui parle sa langue, religion diverse.

Quand l'immortalité de l'âme seroit une erreur, je serois fâché de ne pas la croire[2] : j'avoue que je ne suis

1. M. de Maurepas. (Note des *Œuvres posthumes*.)

2. La Place a lu : de ne pas y croire... *Pièces intéressantes*, etc. T. V, page 57.

pas si humble que les athées. Je ne sais comment ils pensent ; mais pour moi je ne veux pas troquer l'idée de mon immortalité contre celle de la béatitude d'un jour. Je suis charmé de me croire immortel comme Dieu même. Indépendamment des idées révélées, les idées métaphysiques me donnent une très forte espérance de mon bonheur éternel, à laquelle je ne voudrois pas renoncer.

La dévotion est une croyance qu'on vaut mieux qu'un autre.

Il n'y a pas de nation qui ait plus besoin de religion que les Anglois. Ceux qui n'ont pas peur de se pendre doivent avoir la peur d'être damnés.

La dévotion trouve, pour faire de mauvaises actions, des raisons qu'un simple honnête homme ne sauroit trouver.

Ce que c'est que d'être modéré dans ses principes ! Je passe en France pour avoir peu de religion, en Angleterre pour en avoir trop.

Ecclésiastiques : flatteurs des princes, quand ils ne peuvent être leurs tyrans.

Les ecclésiastiques sont intéressés à maintenir les peuples dans l'ignorance ; sans cela, comme l'Évangile est simple, on leur diroit : « Nous savons tout cela comme vous. »

J'appelle la dévotion une maladie du cœur, qui donne à l'âme une folie dont le caractère est le plus aimable[1] de tous.

L'idée des faux miracles vient de notre orgueil, qui nous fait croire que nous sommes un objet assez important pour que l'Être suprême renverse pour nous toute la nature ; c'est ce qui nous fait regarder notre nation, notre

1. M. Ravenel veut qu'on lise *le plus immuable :* cela ne me paraît pas être de la langue de Montesquieu.

ville, notre armée, comme plus chères à la Divinité. Ainsi nous voulons que Dieu soit un être partial, qui se déclare sans cesse pour une créature contre l'autre, et qui se plaît à cette espèce de guerre. Nous voulons qu'il entre dans nos querelles aussi vivement que nous, et qu'il fasse à tout moment des choses dont la plus petite mettroit toute la nature en engourdissement.

Trois choses incroyables parmi les choses incroyables : le pur mécanisme des bêtes, l'obéissance passive et l'infaillibilité du pape.

DES JÉSUITES.

Si les jésuites étoient venus avant Luther et Calvin, ils auroient été les maîtres du monde.

Beau livre que celui d'un ancien cité par Athénée : *De iis quæ falso creduntur*[1].

J'ai peur des jésuites. Si j'offense quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai ; je passerai dans une autre province, dans un autre royaume : mais si j'offense les jésuites à Rome, je les trouverai à Paris, partout ils m'environnent ; la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient leurs inimitiés.

Pour exprimer une grande imposture, les Anglois disent : « Cela est jésuitiquement faux. »

DES ANGLOIS ET DES FRANÇOIS.

Les Anglois sont occupés ; ils n'ont pas le temps d'être polis.

1. Cette phrase n'est pas dans la première édition.

Les François sont agréables ; ils se communiquent, sont variés, se livrent dans leurs discours, se promènent, marchent, courent, et vont toujours jusqu'à ce qu'ils soient tombés.

Les Anglois sont des génies singuliers ; ils n'imiteront pas même les anciens qu'ils admirent : leurs pièces ressemblent bien moins à des productions régulières de la nature, qu'à ces jeux dans lesquels elle a suivi des hasards heureux.

A Paris on est étourdi par le monde ; on ne connoît que les manières, et on n'a pas le temps de connoître les vices et les vertus.

Si l'on me demande quels préjugés ont les Anglois, en vérité je ne saurois dire lequel, ni la guerre, ni la naissance, ni les dignités, ni les hommes à bonnes fortunes, ni le délire de la faveur des ministres : ils veulent que les hommes soient hommes ; ils n'estiment que deux choses : les richesses et le mérite.

J'appelle génie d'une nation les mœurs et le caractère d'esprit des différents peuples dirigés par l'influence d'une même cour et d'une même capitale. Un Anglois, un François, un Italien, trois esprits.

VARIÉTÉS.

Je ne puis comprendre comment les princes croient si aisément qu'ils sont tout, et comment les peuples sont si prêts à croire qu'ils ne sont rien.

Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses.

Malheureuse condition des hommes ! à peine l'esprit

est-il parvenu à sa maturité, que le corps commence à s'affoiblir.

On demandait à Chirac[1] si le commerce des femmes étoit malsain. « Non, disoit-il, pourvu qu'on ne prenne pas de drogues; mais je préviens que le changement est une drogue. »

C'est l'effet d'un mérite extraordinaire d'être dans tout son jour auprès d'un mérite aussi grand.

Montesquieu grondoit un jour très-vivement ses domestiques. Il se retourne tout à coup en riant vers un témoin de cette scène : « Ce sont, dit-il, des horloges qu'on a besoin quelquefois de remonter. »

Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit; et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien.

Voici comment je définis le talent : un don que Dieu nous a fait en secret, et que nous révélons sans le savoir.

Les grands seigneurs ont des plaisirs, le peuple a de la joie.

Outre le plaisir que le vin nous fait, nous devons encore à la joie des vendanges le plaisir des comédies et des tragédies.

Je disois à un homme : Fi donc! vous avez les sentiments aussi bas qu'un homme de qualité.

M... est si doux, qu'il me semble voir un ver qui file de la soie.

Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise.

Quand on a été femme à Paris, on ne peut pas être femme ailleurs.

Ma fille disoit très-bien : « Les mauvaises manières ne sont dures que la première fois. »

1. Premier médecin de Louis XV (1650-1732).

La France se perdra par les gens de guerre.

Je disois à madame du Châtelet : « Vous vous empêchez de dormir pour apprendre la philosophie ; il faudroit au contraire étudier la philosophie pour apprendre à dormir. »

Si un Persan ou un Indien venoit à Paris, il faudroit six mois pour lui faire comprendre ce que c'est qu'un abbé commendataire qui bat le pavé de Paris.

L'attente est une chaîne qui lie tous nos plaisirs.

Par malheur, trop peu d'intervalle entre le temps où l'on est trop jeune et celui où l'on est trop vieux.

Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu.

J'aime les paysans ; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.

Sur ceux qui vivent avec leurs laquais, j'ai dit : « Les vices ont bien leur pénitence. »

Les quatre grands poëtes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne !

Les gens d'esprit sont gouvernés par des valets, et les sots par des gens d'esprit.

On auroit dû mettre l'oisiveté continuelle parmi les peines de l'enfer ; il me semble au contraire qu'on l'a mise parmi les joies du paradis.

Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur.

Je n'aime pas les discours oratoires, ce sont des ouvrages d'ostentation.

Les médecins dont parle M. Freind dans son *Histoire de la Médecine* sont parvenus à une grande vieillesse. Raisons physiques : 1° Les médecins sont portés à avoir de la tempérance ; 2° ils préviennent les maladies dans les commencements ; 3° par leur état, ils font beaucoup d'exercice ; 4° en voyant beaucoup de malades, leur tempéra-

ment se fait à tous les airs, et ils deviennent moins susceptibles de dérangement; 5° ils connoissent mieux le péril; 6° ceux dont la réputation est venue jusqu'à nous étoient habiles; ils ont donc été conduits par des gens habiles, c'est-à-dire eux-mêmes.

Sur les nouvelles découvertes, nous avons été bien loin pour des hommes.

Je disois sur les amis tyranniques et avantageux: « L'amour a des dédommagements que l'amitié n'a pas. »

A quoi bon faire des livres pour cette petite terre, qui n'est guère plus grande qu'un point?

Contades, bas courtisan, même à la mort, n'écrivit-il pas au cardinal de Richelieu qu'il étoit content de mourir pour ne pas voir la fin d'un ministre comme lui? Il étoit courtisan par la force de la nature, et il croyoit en réchapper.

M..., parlant des beaux génies perdus dans le nombre des hommes, disoit: « Comme des marchands, ils sont morts sans déplier. »

Deux beautés communes se défont; deux grandes beautés se font valoir.

Presque toutes les vertus sont un rapport particulier d'un certain homme à un autre : par exemple, l'amitié, l'amour de la patrie, la pitié, sont des rapports particuliers; mais la justice est un rapport général. Or, toutes les vertus qui détruisent ce rapport ne sont point des vertus[1].

La plupart des princes et des ministres ont bonne volonté; ils ne savent comment s'y prendre.

Le succès de la plupart des choses dépend de savoir combien il faut de temps pour réussir.

1. Voyez le traité *des Devoirs*, sup. p. 68.

Le prince doit avoir l'œil sur l'honnêteté publique, jamais sur les particuliers.

Il ne faut point faire par les lois ce qu'on peut faire par les mœurs.

Les préambules des édits de Louis XIV furent plus insupportables aux peuples que les édits mêmes.

Les princes ne devroient jamais faire d'apologies : ils sont toujours trop forts quand ils décident, et foibles quand ils disputent. Il faut qu'ils fassent toujours des choses raisonnables, et qu'ils raisonnent fort peu.

J'ai toujours vu que, pour réussir dans le monde, il falloit avoir l'air fou, et être sage.

En fait de parure, il faut toujours rester au-dessous de ce qu'on peut.

Je disois à Chantilly que je faisois maigre, par politesse ; M. le duc étoit dévot.

Le souper tue la moitié de Paris ; le dîner l'autre.

Je hais Versailles, parce que tout le monde y est petit ; j'aime Paris, parce que tout le monde y est grand.

Si on ne vouloit qu'être heureux, cela seroit bientôt fait ; mais on veut être plus heureux que les autres ; et cela est presque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne sont.

Les gens qui ont beaucoup d'esprit tombent souvent dans le dédain de tout.

Je vois des gens qui s'effarouchent des digressions ; je crois que ceux qui savent en faire sont comme les gens qui ont de grands bras : ils atteignent plus loin.

Deux espèces d'hommes : ceux qui pensent et ceux qui amusent.

Une belle action est celle qui a de la bonté, et qui demande de la force pour la faire.

La plupart des hommes sont plus capables de grandes actions que de bonnes.

Le peuple est honnête dans ses goûts, sans l'être dans ses mœurs. Nous voulons trouver des honnêtes gens, parce que nous voudrions qu'on le fût à notre égard.

La vanité des gens[1] est aussi bien fondée que celle que je prendrois sur une aventure arrivée aujourd'hui chez le cardinal de Polignac, où je dînois. Il a pris la main de l'aîné de la maison de Lorraine, le duc d'Elbœuf; et après le dîner, quand le prince n'y a plus été, il me l'a donnée. Il me la donne à moi, c'est un acte de mépris; il l'a prise au prince, c'est une marque d'estime. C'est pour cela que les princes sont si familiers avec leurs domestiques : ils[2] croient que c'est une faveur, c'est un mépris.

Les histoires sont des faits faux composés sur des faits vrais, ou bien à l'occasion des vrais.

D'abord les ouvrages donnent de la réputation à l'ouvrier, et ensuite l'ouvrier aux ouvrages.

Il faut toujours quitter les lieux un moment avant d'y attraper des ridicules. C'est l'usage du monde qui donne cela.

Dans les livres on trouve les hommes meilleurs qu'ils ne sont : amour-propre de l'auteur, qui veut toujours passer pour plus honnête homme en jugeant en faveur de la vertu. Les auteurs sont des personnages de théâtre.

Il faut regarder son bien comme son esclave, mais il ne faut pas perdre son esclave.

On ne sauroit croire jusqu'où a été dans ce siècle la décadence de l'admiration.

1. M. Ravenel veut qu'on lise : *la vanité des gueux;* je crois qu'il se trompe. La *vanité des gens* veut dire la vanité des gens de service, des laquais.

2. C'est-à-dire : les domestiques, les gens.

Un certain esprit de gloire et de valeur se perd peu à peu parmi nous. La philosophie a gagné du terrain ; les idées anciennes d'héroïsme et de bravoure, et les nouvelles de chevalerie, se sont perdues. Les places civiles sont remplies par des gens qui ont de la fortune, et les militaires décréditées par des gens qui n'ont rien. Enfin c'est presque partout indifférent pour le bonheur d'être à un maître ou à un autre : au lieu qu'autrefois une défaite ou la prise de sa ville étoit jointe à la destruction ; il étoit question de perdre sa ville, sa femme et ses enfants. L'établissement du commerce des fonds publics, les dons immenses des princes, qui font qu'une infinité de gens vivent dans l'oisiveté, et obtiennent la considération même par leur oisiveté, c'est-à-dire par leurs agréments ; l'indifférence pour l'autre vie, qui entraîne dans la mollesse pour celle-ci, et nous rend insensibles et incapables de tout ce qui suppose un effort ; moins d'occasions de se distinguer ; une certaine façon méthodique de prendre des villes et de donner des batailles, la question n'étant que de faire une brèche et de se rendre quand elle est faite ; toute la guerre consistant plus dans l'art que dans les qualités personnelles de ceux qui se battent, l'on sait à chaque siége le nombre de soldats qu'on y laissera ; la noblesse ne combat plus en corps.

Nous ne pouvons jamais avoir de règles dans nos finances, parce que nous savons toujours que nous ferons quelque chose, et jamais ce que nous ferons[1].

On n'appelle plus un grand ministre un sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui a de l'industrie et de ce qu'on appelle des expédients.

L'on aime mieux ses petits-enfants que ses fils : c'est

1. *Esprit des Lois,* liv. XIII, ch. xv.

qu'on sait à peu près au juste ce qu'on tire de ses fils, la fortune et le mérite qu'ils ont ; mais on espère et l'on se flatte sur ses petits-fils.

Je n'aime pas les petits honneurs. On ne savoit pas auparavant ce que vous méritiez ; mais ils vous fixent et décident au juste ce qui est fait pour vous.

Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

La raison pour laquelle les sots réussissent toujours dans leurs entreprises, c'est que, ne sachant pas et ne voyant pas quand ils sont impétueux, ils ne s'arrêtent jamais.

Remarquez bien que la plupart des choses qui nous font plaisir sont déraisonnables.

Les vieillards qui ont étudié dans leur jeunesse n'ont besoin que de se ressouvenir, et non d'apprendre.

On pourroit, par des changements imperceptibles dans la jurisprudence, retrancher bien des procès.

Le mérite console de tout.

J'ai ouï dire au cardinal Imperiali : « Il n'y a point d'homme que la fortune ne vienne visiter une fois dans sa vie ; mais lorsqu'elle ne le trouve pas prêt à la recevoir, elle entre par la porte, et sort par la fenêtre. »

Les disproportions qu'il y a entre les hommes sont bien minces pour être si vains : les uns ont la goutte, d'autres la pierre ; les uns meurent, d'autres vont mourir ; ils ont une même âme pendant l'éternité, et elles ne sont différentes que pendant un quart d'heure, et c'est pendant qu'elles sont jointes à un corps.

Le style enflé et emphatique est si bien le plus aisé, que, si vous voyez une nation sortir de la barbarie, vous verrez que son style donnera d'abord dans le sublime, et ensuite descendra au naïf. La difficulté du naïf est que le

bas le côtoie ; mais il y a une différence immense du sublime au naïf, et du sublime au galimatias.

Il y a bien peu de vanité à croire qu'on a besoin des affaires pour avoir quelque mérite dans le monde, et de ne se juger plus rien lorsqu'on ne peut plus se cacher sous le personnage d'homme public.

Les ouvrages qui ne sont point de génie ne prouvent que la mémoire ou la patience de l'auteur.

Partout où je trouve l'envie, je me fais un plaisir de la désespérer : je loue toujours devant un envieux ceux qui le font pâlir.

L'héroïsme que la morale avoue ne touche que peu de gens ; c'est l'héroïsme qui détruit la morale, qui nous frappe et cause notre admiration.

Remarquez que tous le pays qui ont été beaucoup habités sont très-malsains : apparemment que les grands ouvrages des hommes, qui s'enfoncent dans la terre, canaux, caves, souterrains, reçoivent les eaux qui y croupissent.

Il y a certains défauts qu'il faut voir pour les sentir, tels que les habituels.

Horace et Aristote nous ont déjà parlé des vertus de leurs pères et des vices de leurs temps, et les auteurs de siècle en siècle nous en ont parlé de même. S'ils avoient dit vrai, les hommes seroient à présent des ours. Il me semble que ce qui fait ainsi raisonner tous les hommes, c'est que nous avons vu nos pères et nos maîtres qui nous corrigeoient. Ce n'est pas tout : les hommes ont si mauvaise opinion d'eux, qu'ils ont cru non-seulement que leur esprit et leur âme avoient dégénéré, mais aussi leur corps, et qu'ils étoient devenus moins grands, et non-seulement eux, mais les animaux. On trouve dans les histoires les hommes peints en beau, et on ne les trouve pas tels qu'on les voit.

La raillerie est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel.

Les gens qui ont peu d'affaires sont de très-grands parleurs. Moins on pense, plus on parle : ainsi les femmes parlent plus que les hommes ; à force d'oisiveté elles n'ont point à penser. Une nation où les femmes donnent le ton est une nation parleuse[1].

Je trouve que la plupart des gens ne travaillent à faire une grande fortune que pour être au désespoir, quand ils l'ont faite, de ce qu'ils ne sont pas d'une illustre naissance.

Il y a autant de vices qui viennent de ce qu'on ne s'estime pas assez, que de ce que l'on s'estime trop.

Dans le cours de ma vie, je n'ai trouvé de gens communément méprisés que ceux qui vivoient en mauvaise compagnie.

Les observations sont l'histoire de la physique, les systèmes en sont la fable.

Plaire dans une conversation vaine et frivole est aujourd'hui le seul mérite ; pour cela le magistrat abandonne l'étude des lois ; le médecin croit être décrédité par l'étude de la médecine ; on fuit comme pernicieuse toute étude qui pourroit ôter le badinage[2].

Rire pour rien, et porter d'une maison dans l'autre une chose frivole, s'appelle science du monde. On craindroit de perdre celle-là, si l'on s'appliquoit à d'autres.

Tout homme doit être poli, mais aussi il doit être libre.

La pudeur sied bien à tout le monde ; mais il faut savoir la vaincre, et jamais la perdre.

Il faut que la singularité consiste dans une manière

1. La Place a lu : une nation paresseuse.

2. La Place a lu : qui pourroit nuire au badinage.

fixe de penser qui échappe aux autres, car un homme qui ne sauroit se distinguer que par une chaussure particulière, seroit un sot par tout pays.

On doit rendre aux auteurs qui nous ont paru originaux dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, cette justice, qu'ils ne se sont point abaissés à descendre jusqu'à la qualité de copistes.

Il y a trois tribunaux qui ne sont presque jamais d'accord : celui des lois, celui de l'honneur, celui de la religion.

Rien ne raccourcit plus les grands hommes que leur attention à de certains procédés personnels. J'en connois deux qui y ont été absolument insensibles : César et le duc d'Orléans régent.

Je me souviens que j'eus autrefois la curiosité de compter combien de fois j'entendrois faire une petite histoire qui ne méritoit certainement pas d'être dite ni retenue : pendant trois semaines qu'elle occupa le monde poli, je l'entendis faire deux cent vingt-cinq fois, dont je fus très-content.

Un fonds de modestie rapporte un très-grand fonds d'intérêt[1].

Ce sont toujours les aventuriers qui font de grandes choses, et non pas les souverains des grands empires.

L'art de la politique rend-il nos histoires plus belles que celles des Romains et des Grecs ?

Quand on veut abaisser un général, on dit qu'il est heureux[2], mais il est beau que sa fortune fasse la fortune publique.

1. La Place : Un fonds de modestie rapporte un très-grand intérêt.

2. Ce mot rappelle celui de Fontenelle, à qui on disoit, au sujet d'*Inès de Castro*, que la Motte étoit heureux. *Oui*, répondit-il, *mais ce bonheur n'arrive jamais aux sots*. (Note des *Œuvres posthumes*.)

J'ai vu les galères de Livourne et de Venise, je n'y ai pas vu un seul homme triste. Cherchez à présent à vous mettre au cou un morceau de ruban bleu pour être heureux.

SUR LE BONHEUR[1].

Le bonheur ou le malheur consistent dans une certaine disposition d'organes, favorable ou défavorable.

Les uns ont une certaine défaillance d'âme, qui fait que rien ne les remue ; elle n'a la force de rien désirer, et tout ce qui la touche n'excite que des sentiments sourds. Le propriétaire de cette âme est toujours dans la langueur ; la vie lui est à charge, tous ses moments lui pèsent ; il n'aime pas la vie, mais il craint la mort.

L'autre espèce de gens malheureux opposés à ceux-ci, est de ceux qui désirent impatiemment tout ce qu'ils ne peuvent pas avoir, et qui sèchent sur l'espérance d'un bien qui recule toujours... Je ne parle ici que d'une frénésie de l'âme et non pas d'un simple mouvement. Ainsi un homme n'est pas malheureux parce qu'il a de l'ambition, mais parce qu'il en est dévoré...

Il y a aussi deux sortes de gens heureux : les uns sont vivement excités par des objets accessibles à leur âme, et qu'ils peuvent facilement acquérir. Ils désirent vivement, ils espèrent, ils jouissent, et bientôt ils recommencent à désirer. Les autres ont leur machine tellement construite qu'elle est doucement et continuellement ébranlée. Elle est entretenue et non pas agitée : une lecture, une conversation leur suffit.

1. *Le Château de la Brède*, par M. Labat, premier avocat général à la Cour d'Agen. (*Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 1734, t. III, p. 185.) M. Labat a copié ce morceau à la Brède.

Il me semble que la nature a travaillé pour des ingrats. Nous sommes heureux[1]...

Quand nous parlons du bonheur ou du malheur, nous nous trompons toujours, parceque nous jugeons des conditions et non pas des personnes.

Qui sont les gens heureux? Les dieux le savent, car ils voient le cœur des philosophes, celui des rois et celui des bergers[2].

DES FLATTEURS.

Un flatteur est un esclave qui n'est bon pour aucun maître[3].

DE L'ABUS DES JURIDICTIONS.

Quand on a appelé d'un juge à un autre, et que celui-ci a prononcé, c'est un grand abus de permettre de recourir à un troisième, parceque l'esprit de l'homme est fait de manière qu'il n'aime pas à suivre les idées des autres, qu'il se porte naturellement à réformer ce qui a été fait par ceux à qui il croit des lumières inférieures. Multipliez les degrés des tribunaux, vous les verrez moins occupés à rendre la justice aux citoyens qu'à se corriger les uns les autres[4].

1. Ici Montesquieu énumère un grand nombre de plaisirs simples, comme celui que donne le spectacle de la nature, prepres à faire éprouver de douces sensations. C'est le bonheur dont il jouissait à la Brède. (Labat.)

2. Ces deux derniers paragraphes ont été communiqués à M. Vian, par le docteur de Saint-Germain.

3. *Bibliographie universelle,* t. XXIX, p. 520.

4. Tiré d'un travail inédit : *Sur la manière d'étudier la jurisprudence,* qui est à la Brède. Labat, l. c., p. 184.

NOTES

SUR

L'ANGLETERRE

Je partis le dernier octobre 1729 de la Haye ; je fis le voyage avec milord Chesterfield, qui voulut bien me proposer une place dans son yacht.

Le peuple de Londres mange beaucoup de viande ; cela le rend très-robuste ; mais à l'âge de quarante à quarante-cinq ans, il crève.

Il n'y a rien de si affreux que les rues de Londres ; elles sont très-malpropres ; le pavé y est si mal entretenu qu'il est presque impossible d'y aller en carrosse, et qu'il faut faire son testament lorsqu'on va en fiacre, qui sont des voitures hautes comme un théâtre, où le cocher est plus haut encore, son siége étant de niveau à l'impériale. Ces

1. Ces notes ont paru, pour la première fois, dans l'édition des *OEuvres complètes*, donnée par Lefèvre, en 1818, 5 vol. in-8°.

fiacres s'enfoncent dans des trous, et il se fait un cahotement qui fait perdre la tête.

Les jeunes seigneurs anglois sont divisés en deux classes : les uns savent beaucoup, parce qu'ils ont été longtemps dans les universités ; ce qui leur a donné un air gêné avec une mauvaise honte. Les autres ne savent absolument rien, et ceux-là ne sont rien moins que honteux, et ce sont les petits-maîtres de la nation. En général les Anglois sont modestes.

Le 5 octobre 1730 (n. s.[1]), je fus présenté au prince, au roi et à la reine, à Kensington. La reine, après m'avoir parlé de mes voyages, parla du théâtre anglois; elle demanda à milord Chesterfield d'où vient que Shakespeare, qui vivoit du temps de la reine Élisabeth, avoit si mal fait parler les femmes et les avoit fait si sottes. Milord Chesterfield répondit fort bien que, dans ce temps-là, les femmes ne paroissoient pas sur le théâtre, et que c'étoit de mauvais acteurs qui jouoient ces rôles, ce qui faisoit que Shakespeare ne prenoit pas tant de peine à les faire bien parler. J'en dirois une autre raison ; c'est que pour faire parler les femmes, il faut avoir l'usage du monde et des bienséances. Pour faire bien parler les héros, il ne faut qu'avoir l'usage des livres. La reine me demanda s'il n'étoit pas vrai que, parmi nous, Corneille fût plus estimé que Racine? Je lui répondis que l'on regardoit ordinairement Corneille comme un plus grand esprit, et Racine comme un plus grand auteur.

1. Nouveau style.

Il me semble que Paris est une belle ville où il y a des choses plus laides, Londres une vilaine ville où il y a de très-belles choses.

A Londres, liberté et égalité. La liberté de Londres est la liberté des honnêtes gens, en quoi elle diffère de celle de Venise, qui est la liberté de vivre obscurément et avec des p..... et de les épouser : l'égalité de Londres est aussi l'égalité des honnêtes gens, en quoi elle diffère de la liberté de Hollande, qui est la liberté de la canaille.

Le *Craftsman*[1] est fait par Bolingbroke et par M. Pulteney. On le fait conseiller[2] par trois avocats avant de l'imprimer, pour savoir s'il y a quelque chose qui blesse la loi.

C'est une chose lamentable que les plaintes des étrangers, surtout des François, qui sont à Londres. Ils disent qu'ils ne peuvent y faire un ami ; que, plus ils y restent, moins ils en ont; que leurs politesses sont reçues comme des injures. Kinski, les Broglie, La Vilette, qui appeloit à Paris milord Essex son fils, qui donnoit de petits remèdes à tout le monde, et demandoit à toutes les femmes des nouvelles de leur santé : ces gens-là veulent que les Anglois soient faits comme eux. Comment les Anglois aimeroient-ils les étrangers? ils ne s'aiment pas eux-mêmes. Comment nous donneroient-ils à dîner? ils ne se donnent pas à dîner entre eux. « Mais on vient dans un pays pour

1. Le *Craftsman* étoit un journal; *craftsman* signifie *artisan*. (Note de l'éd. de 1818.)

2. *Conseiller* est là pour examiner. (1818.)

y être aimé et honoré. » Cela n'est pas une chose nécessaire ; il faut donc faire comme eux, vivre pour soi, comme eux, ne se soucier de personne, n'aimer personne, et ne compter sur personne. Enfin il faut prendre les pays comme ils sont : quand je suis en France, je fais amitié avec tout le monde ; en Angleterre, je n'en fais à personne ; en Italie, je fais des compliments à tout le monde ; en Allemagne, je bois avec tout le monde.

On dit : En Angleterre, on ne me fait point amitié. Est-il nécessaire que l'on vous fasse des amitiés?

Il faut à l'Anglois un bon dîner, une fille, de l'aisance ; comme il n'est pas répandu, et qu'il est borné à cela, dès que sa fortune se délabre, et qu'il ne peut plus avoir cela, il se tue ou se fait voleur.

Ce 15 mars (v. s. [1]). Il n'y a guère de jour que quelqu'un ne perde le respect au roi d'Angleterre. Il y a quelques jours que milady Bell Molineux, maîtresse fille, envoya arracher des arbres d'une petite pièce de terre que la reine avoit achetée pour Kensington, et lui fit procès, sans avoir jamais voulu, sous quelque prétexte, s'accommoder avec elle, et fit attendre le secrétaire de la reine trois heures, lequel lui venoit dire que la reine n'avoit pas cru qu'elle eût un droit de propriété seigneuriale sur cette pièce,

1. Vieux style.

l'autre l'ayant pour trois vies, mais avec défense de la vendre.

Il me semble que la plupart des princes sont plus honnêtes gens que nous, parce qu'ils ont plus à perdre de leur réputation, étant regardés.

La corruption s'est mise dans toutes les conditions. Il y a trente ans qu'on n'entendoit pas parler d'un voleur dans Londres ; à présent, il n'y a que cela. Le livre de Whiston[1] contre les miracles du Sauveur, qui est lu du peuple, ne réformera pas les mœurs. Mais, comme on veut que l'on écrive contre les ministres d'État, on veut laisser la liberté de la presse.

Pour les ministres, ils n'ont point de projet fixe. A chaque jour suffit sa peine. Ils gouvernent jour par jour.

Du reste, une grande liberté extérieure. Milady Denham étant masquée, dit au roi : « A propos, quand viendra donc le prince de Galles ? Est-ce qu'on craint de le montrer ? Seroit-il aussi sot que son père et son grand-père ? » Le roi sut qui elle étoit, parce qu'il voulut le savoir de sa compagnie. Depuis ce temps, quand elle alloit à la cour, elle étoit pâle comme la mort.

L'argent est ici souverainement estimé ; l'honneur et la vertu peu.

1. William Whiston (1667-1752), théologien et mathématicien, fort célèbre au dernier siècle par ses opinions et ses controverses religieuses.

On ne sauroit envoyer ici des gens qui aient trop d'esprit. On se trompera toujours sans cela avec le peuple, et on ne le connoîtra point. Si on se livre à un parti, on y tient. Or, il y a cent millions de petits partis, comme de passions. D'Hiberville, qui ne voyoit que des jacobites, se laissa entraîner à faire croire à la cour de France qu'on pourroit faire un parlement tory : il fut wigh, après beaucoup d'argent jeté, et cela fut cause, dit-on, de sa disgrâce. Les ministres de mon temps ne connoissoient pas plus l'Angleterre qu'un enfant de six mois. Kinski se trompoit toujours sur les mémoires de torys. Comme on voit le diable dans les papiers périodiques, on croit que le peuple va se révolter demain ; mais il faut seulement se mettre dans l'esprit qu'en Angleterre, comme ailleurs, le peuple est mécontent des ministres, et que le peuple y écrit ce que l'on pense ailleurs.

Je regarde le roi d'Angleterre comme un homme qui a une belle femme, cent domestiques, de beaux équipages, une bonne table; on le croit heureux. Tout cela est au dehors. Quand tout le monde est retiré, que la porte est fermée, il faut qu'il se querelle avec sa femme, avec ses domestiques, qu'il jure contre son maître d'hôtel ; il n'est plus si heureux[1].

Quand je vais dans un pays, je n'examine pas s'il y a

1. Leibnitz comparait le roi d'Angleterre et son Parlement à un mari et à sa femme, dont les rapports pouvaient parfois être tendus, mais qui étaient forcés de se mettre d'accord. (Foucher de Careil, *Leibnitz et les deux Sophies*. Paris, 1876, p. 179.)

de bonnes lois, mais si on exécute celles qui y sont, car il y a de bonnes lois partout.

Comme les Anglois ont de l'esprit, sitôt qu'un ministre étranger en a peu, ils le méprisent d'abord, et soudain son affaire est faite, car ils ne reviennent pas du mépris.

Le roi a un droit sur les papiers qui courent [1], et qui sont au nombre d'une cinquantaine, de façon qu'il est payé pour les injures qu'on lui dit.

Comme on ne s'aime point ici, à force de craindre d'être dupe, on devient dur.

Un couvreur se fait apporter la gazette sur les toits pour la lire.

Hier, 28 janvier 1730 (v. s.), M. Chipin parla dans la Chambre des communes au sujet des troupes nationales; il dit qu'il n'y avoit qu'un tyran ou un usurpateur qui eût besoin de troupes pour se maintenir, et qu'ainsi c'étoient des moyens que le droit incontestable de S. M. ne pouvoit pas exiger. Sur les mots de tyran et d'usurpateur, toute la chambre fut étonnée, et lui les répéta une seconde fois; il dit ensuite qu'il n'aimoit pas les maximes hanovriennes... Cela étoit si vif que la Chambre eut peur de quelque débat, de façon que tout le monde cria *aux voix*, afin d'arrêter le débat.

Lorsque le roi de Prusse voulut faire la guerre à Hanovre, on demanda pourquoi le roi de Prusse avoit soudain

1. C'est le timbre des journaux.

assemblé ses troupes avant d'avoir demandé satisfaction. Le roi de Prusse répondoit qu'il l'avoit fait demander deux ou trois fois, mais que le sieur de Reichtembach, son ministre, avoit toujours été rabroué et non écouté par le sieur Debouche, premier ministre, lequel avoit de l'aversion pour la couleur bleue. Or, il se trouva que le plus riche habit de Reichtembach, que je lui ai vu, étoit bleu ; ce qui faisoit que ledit ministre ne pouvoit avoir un moment d'audience.

Il y a des membres écossois qui n'ont que deux cents livres sterling pour leur voix et la vendent à ce prix.

Les Anglois ne sont plus dignes de leur liberté. Ils la vendent au roi ; et si le roi la leur redonnoit, ils la lui vendroient encore.

Un ministre ne songe qu'à triompher de son adversaire dans la chambre basse ; et pourvu qu'il en vienne à bout, il vendroit l'Angleterre et toutes les puissances du monde.

Un gentilhomme nommé..., qui a quinze écus sterling de rente, avoit donné, à plusieurs temps, cent guinées, une guinée à lui en rendre dix lorsqu'il joueroit sur le théâtre. Jouer une pièce pour attraper mille guinées, et cette action infâme n'est pas regardée avec horreur ? Il me semble qu'il se fait bien des actions extraordinaires en Angleterre ; mais elles se font toutes pour avoir de l'argent. Il n'y a pas seulement d'honneur et de vertu ici ; mais il n'y en a pas

seulement d'idée ; les actions extraordinaires en France, c'est pour dépenser de l'argent ; ici c'est pour en acquérir.

Je ne juge pas de l'Angleterre par ces hommes; mais je juge de l'Angleterre par l'approbation qu'elle leur donne ; et si ces hommes y étoient regardés comme ils le seroient en France, ils n'auroient jamais osé cela.

J'ai ouï dire à d'habiles gens que l'Angleterre, dans le temps où elle fait des efforts, n'est capable, sans se ruiner, de porter que cinq millions sterling de taxe ; mais à présent, en temps de paix, elle en paie six.

J'allai avant-hier au parlement à la chambre basse ; on y traita de l'affaire de Dunkerque. Je n'ai jamais vu un si grand feu. La séance dura depuis une heure après midi jusqu'à trois heures après minuit. Là, les François furent bien mal menés ; je remarquai jusqu'où va l'affreuse jalousie qui est entre les deux nations. M. Walpole attaqua Bolingbroke de la façon la plus cruelle, et disoit qu'il avoit mené toute cette intrigue. Le chevalier Windham le défendit. M. Walpole raconta en faveur de Bolingbroke l'histoire du paysan qui, passant avec sa femme sous un arbre, trouva qu'un homme pendu respiroit encore. Il le détacha et le porta chez lui ; il revint. Ils trouvèrent le léndemain que cet homme leur avait volé leurs fourchettes ; ils dirent : « Il ne faut pas s'opposer au cours de la justice : il le faut rapporter où nous l'avons pris. »

C'étoit de tout temps la coutume que les communes

envoyoient deux bills aux seigneurs : l'un contre les mutins et les déserteurs[1], que les seigneurs passoient toujours; l'autre contre la corruption, qu'ils rejetoient toujours. Dans la dernière séance, milord Thousand[2] dit : Pourquoi nous chargeons-nous toujours de cette haine publique de rejeter toujours le bill? Il faut augmenter les peines, et faire le bill de manière que les communes le rejettent elles-mêmes : de façon que, par ces belles idées, les seigneurs augmentèrent la peine tant contre le corrupteur que le corrompu, de dix à cinq cents livres, et mirent que ce seroient les juges ordinaires qui jugeroient les élections, et non la chambre ; qu'on suivroit toujours le dernier préjugé dans chaque cour[3]. Mais les communes, qui sentoient peut-être l'artifice, ou voulurent s'en prévaloir, le passèrent aussi, et la cour[4] fut contrainte de faire de même. Depuis ce temps[5], la cour a perdu, dans les nouvelles élections qui ont été faites, plusieurs membres, lesquels ont été choisis parmi les gros propriétaires de fonds de terres; et il sera difficile de faire un nouveau parlement au gré de la cour; de façon que l'on voit que le plus corrompu des parlements est celui qui a le plus assuré la liberté publique.

Ce bill est miraculeux, car il a passé contre la volonté des communes, des pairs et du roi.

Autrefois le roi avoit en Angleterre le quart des biens, les seigneurs un autre quart, le clergé un autre quart; ce

1. Le *mutiny-bill* est le vote annuel du contingent militaire.
2. Probablement *Lord Townshend*.
3. C'est-à-dire le dernier précédent.
4. C'est-à-dire le gouvernement du Roi, le ministère.
5. 1729.

qui faisoit que, les seigneurs et le clergé se joignant, le roi étoit toujours battu. Henri VII permit aux seigneurs d'aliéner, et le peuple acquit : ce qui éleva les communes. Il me semble que le peuple a eu, sous Henri VII, les biens de la noblesse ; et, sous Henri VIII, la noblesse a eu les biens du clergé. Le clergé, sous le ministère de la reine Anne, a repris des forces, et il s'enrichit tous les ans de beaucoup. Le ministère anglais, qui vouloit avoir le clergé, obtint de la piété de la reine Anne qu'elle lui laisseroit de certains biens royaux, comme la première année du revenu de chaque évêché, et quelque autre chose, montant à quatorze mille livres sterling par an, pour suppléer aux pauvres bénéfices, avec cette clause que les ecclésiastiques y ont fait mettre : que tout bénéficier qui demanderoit l'application de partie de cette somme, seroit obligé d'en mettre autant de son bien pour augmenter le revenu du bénéfice ; et de plus, il a passé qu'on pourroit donner à l'église, même pas testament ; ce qui a abrogé l'ancienne loi, et fait que le clergé ne laisse pas de s'enrichir, malgré le peu de religion de l'Angleterre. Le ministère wigh n'auroit pas fait cela ; mais il n'a pas osé le changer, car il a toujours besoin du clergé.

Je crois qu'il est de l'intérêt de la France de maintenir le roi en Angleterre, car une république seroit bien plus fatale : elle agiroit par toutes ses forces, au lieu qu'avec un roi elle agit avec des forces divisées. Cependant les choses ne peuvent pas rester longtemps comme cela.

Là où est le bien, est le pouvoir ; la noblesse et le

clergé avoient autrefois le bien, ils l'ont perdu de deux manières : 1° par l'augmentation des livres au marc (le marc de trois livres, sous saint Louis, étant peu à peu parvenu à 49, où il est à présent); 2° par la découverte des Indes[1], qui a rendu l'argent très-commun, ce qui fait que les rentes des seigneurs, étant presque toutes en argent, ont péri. Le roi a surchargé les communes à proportion de ce que les seigneurs ont perdu sur elles ; et le roi est parvenu à être un prince redoutable à ses voisins, avec une noblesse qui n'avoit plus d'autres ressources que de servir, et des roturiers qu'il a fait payer à sa fantaisie : les Anglois sont la cause de notre servitude.

Il y a dans cet ouvrage[2] un défaut qui me semble celui du génie de la nation pour laquelle il a été fait, qui est moins occupée de sa prospérité que de son envie de la prospérité des autres ; ce qui est son esprit dominant, comme toutes les lois d'Angleterre sur le commerce et la navigation le font assez voir.

Je ne sais pas ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe et d'Afrique dans les Indes occidentales ; mais je crois que si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation angloise[3].

1. C'est-à-dire l'Amérique.

2. On ne sait de quel ouvrage Montesquieu veut parler.

3. Montesquieu a été prophète pour l'Amérique du Nord, qui s'est séparée de l'Angleterre en 1776.

Il n'est point de mot anglais pour exprimer « valet de chambre », parce qu'ils n'en ont point, et point de différence de masculin et féminin. Au lieu que l'on dit en France « manger son bien », le peuple dit en Angleterre « manger et boire son bien ».

Les Anglois vous font peu de politesses, mais jamais d'impolitesses.

Les femmes y sont réservées, parce que les Anglois les voient peu; elles s'imaginent qu'un étranger qui leur parle veut les chevaucher. « Je ne veux point, disent-elles, *give to him encouragement* [1]. »

Point de religion en Angleterre ; quatre ou cinq de la Chambre des communes vont à la messe ou au sermon de la chambre, excepté dans les grandes occasions, où l'on arrive de bonne heure. Si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. Un homme ayant dit de mon temps : Je crois cela « comme article de foi », tout le monde se mit à rire. Il y a un comité pour considérer l'état de la religion ; cela est regardé comme ridicule.

L'Angleterre est à présent le plus libre pays qui soit au monde, je n'en excepte aucune république; j'appelle libre, parce que le prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est

1. Lui donner d'encouragement.

contrôlé et borné par un acte[1]; mais si la chambre basse devenoit maîtresse, son pouvoir seroit illimité et dangereux, parce qu'elle auroit en même temps la puissance exécutive; au lieu qu'à présent le pouvoir illimité est dans le parlement et le roi, et la puissance exécutive dans le roi, dont le pouvoir est borné.

Il faut donc qu'un bon Anglois cherche à défendre la liberté également contre les attentats de la couronne et ceux de la chambre.

Quand un homme en Angleterre auroit autant d'ennemis qu'il a de cheveux sur la tête, il ne lui en arriveroit rien: c'est beaucoup, car la santé de l'âme est aussi nécessaire que celle du corps.

Lorsqu'on saisit le cordon bleu de M. de Broglie, un homme dit : « Voyez cette nation : ils ont chassé le Père, renié le Fils, et confisqué le Saint-Esprit. »

1. Le mot *acte* est pris au sens anglais, il veut dire ici : *borné par la loi.*

POÉSIES

PORTRAIT

DE MADAME DE MIREPOIX [1].

La beauté que je chante ignore ses appas ;
Mortels qui la voyez, dites-lui qu'elle est belle,

1. Cette pièce de vers a été composée en 1747, à Lunéville, pour amuser le roi Stanislas. Voyez les lettres à l'abbé de Guasco, du 30 mai 1747, et à l'abbé Venuti, de l'année 1750.

Voici la traduction de l'abbé Venuti :

I vezzi suoi, la Dea, ch'io canto, ignora;
Voi che siete con ella
Ditele pur ch'è bella;
Ditele pur che ogn' atto disinvolto,
Dolce, semplice e schietta,
Senz'arte o studio da natura ha tolto.
Tal gentil mammoletta
La fronte sopra i fior vergognosetta
Non alza, ma tra l'erbe si riposa
Senza far di se pompa o starsi ascosa ;
Là senza gelosia
Finire i di potria,
Se il caso non appella
L'occhio ver lei di giovine o donzella.
Mirepoa ebbe dal cielo in sorte
Candor, dolcezza e pace,
E frà tante sue doti altere e accorte,
Sol d'esse si compiace ;
Ne disdegno ardi mai colla sua face
Far onta al vago angelico sembiante,
Ma stassi rispettoso a lei d'avanto.
Il suo spirto ha il calore
Del sol quando esce fuore ;
Del suo tenero cuore
Imeneo sol favella ;
Perde amor senza lei le sue quadrella.

Naïve, simple, naturelle,
Et timide sans embarras.
Telle est la jacinthe nouvelle;
Sa tête ne s'élève pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle :
Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir sa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.

Mirepoix reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix;
Et ce sont, entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire usage.

Pour altérer la douceur de ses traits,
Le fier dédain n'osa jamais
Se faire voir sur son visage.
Son esprit a cette chaleur
Du soleil qui commence à naître;
L'Hymen peut parler de son cœur :
L'Amour pourroit le méconnaître.

ADIEUX A GÊNES[1]

EN MIL SEPT CENT VINGT-HUIT.

Adieu, Gênes détestable,
Adieu, séjour de Plutus.

1. Cette pièce avoit été donnée par M. de Montesquieu à un de ses amis, à condition de ne la point faire voir, disant que c'étoit une plaisanterie

Si le Ciel m'est favorable,
Je ne vous reverrai plus.

Adieu, bourgeois, et noblesse,
Qui n'a pour toutes vertus
Qu'une inutile richesse :
Je ne vous reverrai plus.

Adieu, superbes palais,
Où l'ennui, par préférence,
A choisi sa résidence ;
Je vous quitte pour jamais[1].

Là le magistrat querelle
Et veut chasser les amants,
Et se plaint que sa chandelle
Brûle depuis trop longtemps.

Le vieux noble, quel délice !
Voit son page à demi nud,
Et jouit d'une avarice
Qui lui fait montrer le cul.

faite dans un moment d'humeur; d'autant qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être poëte. Il la fit, étant embarqué pour partir de Gênes, où il disoit s'être beaucoup ennuyé, parce qu'il n'y avoit formé aucune liaison, ni trouvé aucun de ces empressements qu'on lui avoit marqués partout ailleurs en Italie. Il faut que les Génois se soient bien civilisés depuis, et aient beaucoup changé de méthode dans l'accueil qu'ils font aux étrangers ; ou bien l'ennui fit que l'auteur voulut se divertir par cette petite satire, qui ne sauroit être prise pour une chose sérieuse ni comme un jugement de ce voyageur éclairé. (*Lettres familières,* Édition de Paris, 1767.)

Sur le passage de Montesquieu à Gênes, voyez la lettre à Mme X, dans la correspondance, lettre XII.

1. L'édition originale porte : Je ne vous reverrai jamais.

Vous entendez d'un jocrisse
Qui ne dort ni nuit ni jour[1],
Qu'il a gagné la jaunisse
Par l'excès de son amour.

Mais un vent plus favorable
A mes vœux vient se prêter.
Il n'est rien de comparable
Au plaisir de vous quitter.

CHANSON.

Nous n'avons pour philosophie
Que l'amour de la liberté.
Plaisirs, douceurs sans flatterie,
Volupté,
Portez dans cette compagnie
La gaieté.

Le nocher qui prévoit l'orage
Craint encor quand le port est bon.
Éternisons du badinage
La saison :
On manque, à force d'être sage,
De raison.

Le fier Caton, quand il se perce,
Se livre à ses noires fureurs :

1. Édition originale : Qu'il ne dort ni nuit ni jour.

Anacréon, qui fait commerce
De douceurs,
Attend le trépas, et se berce
Sur des fleurs.

Que chacun boive à sa conquête.
Ne vous en fâchez pas, époux ;
Le sort que la nuit vous apprête
Est plus doux ;
Mais vos femmes, dans cette fête,
Sont à nous.

CHANSON.

Amour, après mainte victoire,
Croyant régner seul dans les cieux,
Alloit bravant les autres dieux,
Vantant son triomphe et sa gloire.

Eux, à la fin, qui se lassèrent
De voir l'insolente façon
De ce tant superbe garçon [1],
Du ciel, par dépit, le chassèrent.

Banni du ciel, il vole en terre,
Bien résolu de se venger.
Dans vos yeux il vint se loger
Pour de là faire aux dieux la guerre.

1. Quelques éditions portent : *enfançon*.

Mais ces yeux d'étrange nature
L'ont si doucement retenu,
Qu'il ne s'est depuis souvenu
Du ciel, des dieux, ni de l'injure.

MADRIGAL[1]

A DEUX SOEURS QUI LUI DEMANDOIENT UNE CHANSON.

Vous êtes belle, et votre sœur est belle ;
Si j'eusse été Pâris, mon choix eût été doux :
La pomme auroit été pour vous,
Mais mon cœur eût été pour elle.

1. On sait l'antipathie de Buffon, de Duclos et de Montesquieu pour la poésie. Quand ils vouloient faire l'éloge d'un ouvrage, ils disoient ordinairement : *C'est beau comme de la prose.* Une dame sollicitoit depuis longtemps l'auteur de l'*Esprit des lois* de lui faire des vers. Montesquieu, pour la satisfaire, chargea son secrétaire de ce travail; celui-ci, qui n'étoit rien moins que poëte, trouva plus facile de copier une pièce de poésie, à laquelle il fit les changements qu'exigeoit la circonstance, et la remit à Montesquieu, qui se borna à lui ordonner de la mettre au net, et donna ces vers à la dame à laquelle il les destinoit, et qui s'empressa de s'en faire honneur. Laharpe racontoit cette anecdote à ses élèves et à ses nombreux amphitryons. Il montroit le vieux recueil dans lequel il avoit découvert la pièce originale. Ce plagiat, dont Montesquieu auroit été complice sans le savoir, n'est remarquable que par sa singularité. (Édition Dalibon, Paris, 1827.)

L'histoire est au moins douteuse. Montesquieu est un poëte médiocre, mais il était certes en état de faire le madrigal insignifiant qu'on lui dispute, madrigal adressé, suivant toute apparence, à Mme de Mirepoix et à Mme de Boufflers, durant les badinages poétiques de Lunéville. Voici deux autres madrigaux qu'on lui attribue, et qui ne valent ni plus ni moins que le premier.

A MADAME DE BOUFFLERS[1].

Boufflers, vous avez la ceinture
Que la déesse de Paphos
Reçut des mains de la nature
Au débrouillement du chaos.
Si quelquefois votre parure
A des irrégularités,
Une grâce qui les corrige
Fait voir à nos yeux enchantés,
Que la beauté qui se néglige
Est la première des beautés.

A MADAME DE PRIE[2],

ÉTANT AVEC ELLE A BELLÉBAT CHEZ M. DULHI.

Les Dieux que vous vîntes surprendre,
Disputoient entre eux dans nos bois :
« C'est Vénus, disoit l'un, c'est elle, je la vois.
— C'est Minerve, dit l'autre, et je viens de l'entendre. »

Il est vrai, dit le dieu Faunus,
Oui, c'est Minerve, je le jure ;
Mais je crois qu'elle a la ceinture
Que vous avez vue à Vénus.

1. Écrit par une main inconnue et attribué à Montesquieu sur un exemplaire que possède M. Vian.
2. Recueil manuscrit de la Bibliothèque de Bordeaux. Le nom de M. Dulhi est douteux.

A DASSIER[1].

Dassier, dont le vainqueur d'Arbelle
Eût choisi le docte burin,
Pour éterniser sur l'airain,
De ses traits l'image fidèle,
Quand il te plaît, pour me tirer,
De déployer cet art qui te fait admirer,
Dis-moi qui de nous deux acquiert le plus de gloire,
Moi, dont tu traces le portrait,
Ou toi, qui[2] ne fais pas un trait
Qui n'éternise ta mémoire.

1. Tiré des *Opuscules* de M. de Montesquieu. Copenhague, 1764, livret de 40 pages.
2. L'original porte : Ou toi, dont tu ne fais pas un trait.

LETTRES FAMILIÈRES

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

C'est en 1767 que parurent les *Lettres familières du Président de Montesquieu, baron de la Brède, à divers amis d'Italie.* L'ouvrage ne porte pas de nom d'éditeur, ni de pays ; c'est un volume in-12 de 264 pages ; il a été imprimé en Italie, à Florence, suivant toute apparence, et l'éditeur, qu'il est facile de reconnaître, est l'abbé de Guasco, un des hommes que Montesquieu a le plus aimés. Le titre de l'ouvrage est gravé. En regard du titre on a donné une copie de la médaille de Montesquieu, œuvre de Dassier. Sur la face est la tête de Montesquieu avec l'inscription *Carol. de Secondat, Baro de Montesquieu;* le revers présente deux femmes : l'une, qui n'est pas vêtue, est assise sur un nuage ; le bras appuyé sur l'*Esprit des lois,* elle tient de la main gauche une palme et de la droite un miroir rayonnant ; c'est, je crois, la Nature. L'autre, qui tient dans la main droite un bandeau, et dans la gauche une balance et un glaive, est la Justice. L'inscription *Hinc jura,* placée au-dessus de la tête des deux femmes, signifie, j'imagine, que c'est de la nature que viennent toutes les lois; c'est le même sens que la devise *Docuit quæ maximus Atlas,* qui, en tête du vingtième livre, ouvrait le second tome de l'*Esprit des lois* dans les premières éditions.

Ce volume, plusieurs fois réimprimé la même année [1], contient

1. J'en ai eu entre les mains quatre autres éditions de 1767, une est datée de Londres, une autre de Rome (suivant toute apparence elle a été faite en Italie) ; les deux dernières sont sans indication de lieu. A juger par le caractère de l'impression, l'une est de Suisse, et l'autre de Paris

LX lettres, sans compter deux fragments de lettres de M. de Secondat, fils de Montesquieu, et deux petits poèmes italiens. Les lettres LIV, LV et LVII sont des plus désagréables pour madame Geoffrin, qui avait rompu avec l'abbé de Guasco ; les notes de l'abbé sont plus que satyriques ; il paraîtrait que la bonne dame et ses amis auraient été profondément blessés de ces attaques, et que, pour éviter un scandale, on aurait publié une nouvelle édition des *Lettres familières*, d'où l'on aurait retranché les lettres concernant madame Geoffrin et sa querelle avec l'abbé.

Il est certain que l'édition existe, et il est difficile de comprendre quelle autre personne que madame Geoffrin, ou ses amis, auraient eu intérêt à publier cette édition mutilée[1].

Elle est intitulée : *Lettres familières par M. le Président de Montesquieu,* NOUVELLE *édition augmentée de plusieurs lettres, et autres ouvrages du même auteur, qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes, à Florence, et se trouvent à Paris chez Vincent, rue Saint-Severin, Durand neveu, rue Saint-Jacques,* MDCCLXVII.

Cette édition contient LXIII lettres, non compris les deux fragments de M. de Secondat, le *Portrait de madame de Mirepoix* et les *Adieux à Gênes,* deux pièces de vers de Montesquieu. Les lettres sont suivies de la *Réponse aux observations sur l'Esprit des lois,* œuvre de M. Risteau.

Ce sont les seules collections de lettres de Montesquieu qu'on ait publiées[2]; mais depuis un siècle il a paru un certain nombre de lettres qui ont été recueillies par les divers éditeurs des œuvres complètes. L'édition De Bure, donnée par M. Ravenel en

1. Il existe quelques exemplaires d'une édition sans indication de lieu (celle même que j'ai indiquée plus haut comme étant de Paris), d'où l'on a fait disparaître les pages 237-258, qui contiennent ces fameuses lettres. On s'est contenté de mettre à la fin un *Avis* où il est dit que « cette édition ayant été faite un peu à la hâte, il s'est glissé deux fautes : la première, c'est qu'après le folio 236 on a mis 250, la seconde, est qu'ensuite de la Lettre LIII on a mis LVIII. *Ce qui ferait croire qu'il y a une lacune dans l'ouvrage, tandis qu'il n'y en a qu'une dans l'attention du correcteur.* » Le mensonge était trop grossier, c'est ce qui décida sans doute à faire la NOUVELLE ÉDITION

2. Il faut cependant mentionner les *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydie*, publiées à Paris, chez Ch. Pougens, an V (août 1797. C'est une plaquette de 16 pages qui contient huit lettres.

1834, n'en contient pas moins de quatre-vingt-seize ; j'en donne plus de cent cinquante, aussi est-ce un devoir pour moi de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu mettre à ma disposition leurs richesses, et en premier lieu M. Vian, qui m'a généreusement offert une collection faite avec des recherches infinies durant plus de quinze ans.

Je remercierai également sir William Ffolkes, qui a tiré de ses archives huit lettres complètement inconnues en France et adressées à Martin Ffolkes, ami de Newton, et président de la Société royale de Londres. Ces lettres nous donnent quelques indications sur les liaisons de Montesquieu dans son voyage d'Angleterre, et à ce titre ne manquent pas d'intérêt.

M. de Ravignan m'a communiqué les lettres écrites à un de ses ancêtres, M. de Navarre, ami de jeunesse de Montesquieu, MM. de Flers, Badin, de la Sicotière, Charavay m'ont donné copie des précieux autographes qu'ils possèdent. M. Cougny, professeur de l'Université, m'a retrouvé des lettres perdues dans un livre oublié. MM. Tamisey De Larroque, correspondant de l'Institut, M. Céleste, employé à la bibliothèque de Bordeaux, M. Masson, à Londres, m'ont signalé et envoyé plus d'une lettre curieuse. J'oublie peut-être quelques-uns de ces généreux donateurs, mais j'ai indiqué la provenance de chaque pièce, et reconnu ainsi mes obligations.

Ces lettres nouvelles ajouteront-elles à la gloire de Montesquieu? je n'en crois rien ; elles sont écrites simplement, facilement, sans aucune prétention littéraire, et ne renferment pas de faits assez importants pour attirer l'attention de l'historien. Ce sont néanmoins des documents précieux pour la biographie de Montesquieu. On y trouve au plus haut degré la bonne humeur et la gaîté gasconnes; rien de pédant, rien qui sente la jalousie littéraire; un esprit facile, un cœur ouvert; on reconnaît là l'homme qui se sentait heureux de vivre, et qui l'a dit si naïvement dans son portrait.

Pour les lettres publiées par Guasco, j'ai suivi la première édition, qui est plus complète, et d'un texte plus pur que la seconde ; j'ai conservé toutes les notes de l'abbé ; non qu'elles soient toujours intéressantes (il y est trop souvent question de lui), mais aujourd'hui où l'on est friand de détails sur le

XVIII[e] siècle, j'ai pensé qu'on me saurait bon gré de ne rien négliger, et que mon édition serait incomplète si les curieux étaient forcés d'aller chercher à grand'peine la très rare édition de Guasco.

Décembre 1878.

AVIS DE L'ÉDITEUR

DE 1767[1]

Dans un voyage que je fis il y a quelques années en Italie, je me liai avec des personnes qui avoient eu une correspondance réglée avec l'illustre M. de Montesquieu, et on me fit voir quelques-unes de ces lettres. Cela me fit naître l'idée d'en faire un recueil. On applaudit à mon projet; quelques personnes voulant en faciliter l'exécution m'ont procuré celles qu'ils avoient entre les mains; d'autres m'ont remis celles que ce grand homme leur avoit écrites; je les donne aujourd'hui au public, persuadé qu'il me saura gré du présent que je lui fais.

Je sais que quand M. de Montesquieu écrivoit ses lettres, il ne supposoit pas qu'on les conserveroit, et qu'elles deviendroient un jour publiques. Je sais encore que ces lettres n'ajoutent rien à la réputation de cet auteur célèbre; mais elles sont propres à faire connoître quelques circonstances de sa vie, ses liaisons étrangères, la bonté de son cœur envers ses amis et l'estime qu'il avoit pour eux, titres trop précieux pour ceux-ci, pour ne pas rendre très-légitime leur amour-propre et leur empressement à faire connoître les monuments de leur correspondance avec un ami aussi respectable. « Si jamais je me trouvois dans le cas de devoir faire mon apologie, me disoit un de ceux-ci, qui a été lié particulièrement avec lui, je ne dirois autre chose, sinon que je fus l'ami de Montesquieu et que j'en fus estimé, et je croirois en avoir dit assez. »

Quoique ce ne soient ici que des lettres familières, on y trouve souvent des choses intéressantes, des anecdotes curieuses, de ces

1. L'abbé de Guasco, à qui un grand nombre de ces lettres sont adressées.

traits de lumière, cette légèreté et ces saillies qui font le caractère des ouvrages de ce grand homme. Quelques-unes de ces lettres étant écrites d'un caractère peu lisible, d'autres étant mal conservées, il se sera peut-être glissé quelques inexactitudes dans la copie que j'en ai fait faire, mais je puis assurer que cela n'est pas arrivé souvent et n'a occasionné aucune altération essentielle. D'ailleurs, dans des écrits de cette espèce, on ne doit point être choqué de certaines négligences, qui sont inévitables, comme on n'est point choqué de voir dans son négligé une belle femme qu'on n'a vue que dans sa parure. Il n'est peut-être pas indifférent à l'histoire de l'esprit humain de connoître les différentes nuances que présentent même les génies, et il est utile de voir ceux-ci, ainsi que les héros, dans leur façon et manière d'être familière.

Je voudrois bien que cet exemple encourageât ceux qui, en France, auront des lettres de cet illustre écrivain à les faire aussi connoître, persuadé que son âme et son esprit s'y trouvent également, car on le voit dans ses lettres tel qu'il étoit dans la conversation. Si un amas de petites anecdotes, d'entretiens particuliers, de bons mots, de quolibets, de sentiments et de saillies d'un des plus beaux esprits du siècle[1], dont un des quarante de l'Académie françoise[2] a entretenu très-diffusément et pendant longtemps le public, dans les *Mercures de France,* en a rendu la lecture intéressante, combien à plus forte raison les monuments d'amitié de la tête, à bien des égards, la mieux pensante de notre siècle, de l'homme qui, selon l'expression d'un écrivain connu[3], a fait le Code du genre humain, et qui est regardé comme le législateur de toutes les nations, doivent-ils être recherchés et conservés, quand ce ne seroit que comme des Mémoires littéraires.

Je me flatte au reste qu'on ne désapprouvera pas les notes que j'ai faites sur quelques endroits de ces lettres[4]. Elles ont paru utiles pour l'intelligence du texte, et nécessaires pour donner une connoissance des personnes et des faits dont il est question, surtout en Italie, où cette collection a été désirée.

1. Fontenelle.
2. L'abbé Trublet.
3. Voltaire.
4. Ces notes sont désignées dans notre édition par un G.

LETTRES FAMILIÈRES

LETTRE I[1].

A M. DES MOLETS[2], PRÊTRE DE L'ORATOIRE,
RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Abbé, qui m'a fait tout le plaisir du monde. Je vous dirai que je fus reçu hier de notre Académie[3], et que je me prépare à faire mes remerciements pour être installé le premier jour de mai[4]. Je vous prie de faire part de ceci à M. Suret, et lui témoigner la joie que j'ai d'être son collègue. Je serais bien aise que vous voulussiez entreprendre le voyage de Bagnères[5]. A présent que les financiers, les seuls riches du royaume, vont être à l'hôpital[6], nous allons être riches, nous; car tout se doit regarder par proportion. Ainsi vous allez être aussi grand seigneur avec deux mille livres de rente que si

1. Tirée des archives de M. de Ravignan.

2. Sur le père Desmolets, voyez la lettre à l'abbé de Guasco, datée de Paris, 1746.

3. L'académie de Bordeaux. Suivant l'éloge de d'Alembert, Montesquieu fut reçu le 3 avril 1716.

4. V. ci-dessus le discours de Montesquieu, prononcé le 1er mai 1716, pour sa réception à l'académie de Bordeaux.

5. Le mot est écrit *Banieres* dans l'original.

6. Allusion à la chambre de Justice instituée dans les premières années de la Régence.

vous en aviez quatre. Vous voyez que vous avez là de quoi vous conduire jusque Bordeaux.

Je suis, monsieur mon très-cher ami, de toute mon âme, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

Comme je ne sais point l'adresse de M. de Navarre[1], permettez que je lui écrive ici. Je vous prie de vouloir lui laisser lire ces mots[2] :

Les marques de votre souvenir me sont bien chères, monsieur. Monsieur votre père que j'eus l'honneur de voir quelques jours après votre depart, me dit que votre voyage ne seroit pas long ; et je vois à présent que les plaisirs vous ont retenu. Vous n'en[3] sauriez goûter de plus solide que celui de voir souvent notre abbé. Car pour les Chloris[4] dont vous étiez autrefois si enchanté, je les donnerois toutes au diable, car si elles sont saines de corps, ce qui est très-rare, elles ne sont point saines d'esprit.

Je suis, monsieur, de toute mon âme, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.[5]

[4 avril 1716.]

1. M. de Navarre, conseiller au parlement de Bordeaux, un des ancêtres de M. de Ravignan, dans la ligne maternelle.

2. L'original porte *les mots* ou *ces mots*.

3. L'original porte : *Vous ne sauriez*, etc.

4. Écrit *Cloris* dans l'original.

5. La date de la lettre est fixée par la mention de la réception à l'Académie et du discours à prononcer le 1er mai 1716. La lettre est donc du 4 avril 1716.

LETTRE II.

A M. DE CAUPOS, VICOMTE DE BISCAROSSE,
ET A SON ABSENCE A M. DE SARRAU DE VÉSIS,
A BORDEAUX.

Je vous écris, mon cher confrère, aujourd'hui vendredi, parce que demain matin je dois aller à la campagne pour tout le jour. J'écrivis à M. de Vésis par l'extraordinaire de mercredi, et lui demandai excuse d'avoir laissé passer deux courriers sans lui écrire. Ayant appris que le duc[1] étoit arrivé dès le matin de la campagne, et retournoit le soir, j'y allai à une heure, comptant bien qu'il me prieroit à dîner, et je comptais que dans tout le temps que nous serions ensemble, il ne pourroit guère s'empêcher de me parler de l'affaire de l'Académie ; mais il m'en garda entièrement le secret.

Après dîner, je passai chez Bernard, qui me dit qu'il avoit parlé de l'affaire à M. le Duc, qui lui avoit dit qu'il voyoit que le motif de l'Académie en lui demandant le droit de réversion étoit de faire un emprunt par elle ou par nous ; que, cet emprunt fait, il arriveroit qu'on laisseroit arrérager les intérêts ; qu'il arriveroit de là infailliblement qu'on feroit quelque jour décréter la maison contre son intention qui avoit été que cette maison fût pour jamais à l'Académie ; mais que si on pouvait lui fournir un expédient qui obviât à cette difficulté, il s'y prêteroit.

J'eus un beau champ pour battre M. Bernard, et je le

1. Le duc de La Force, protecteur de l'académie de Bordeaux. V. *sup.* son éloge fait par Montesquieu.

poussai si bien qu'il ne pût plus soutenir le procédé, et me dit : « Dès que vous serez chez vous, écrivez-moi une lettre que je puisse montrer qui soit comme une suite de notre conversation, et que je puisse montrer à M. le Duc. » Je souscrivis à cet expédient, j'admirai son esprit, et je lui envoyai la lettre dont vous trouverez ici la copie [1].

Je comptois partir dimanche prochain, mais cette affaire pourroit bien me retenir quelques jours, étant bien aise de veiller et de savoir l'effet qu'aura produit ma lettre.

Je vous prie de dire à M. de Vesis que j'ai fait les commissions, et que je compte les porter moi-même.

Je ne sache rien ici de nouveau si ce n'est qu'on recommence à y parler de la peste; cette conversation avoit été longtemps assoupie.

On continue à dire qu'on refera de nouvelles actions [2]. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les manufactures d'autour de Paris sont, les unes totalement, les autres presque détruites.

Je fus hier à la Verrerie où je trouvai maison à louer ; j'habite, mon cher confrère, un f... pays, et je serai charmé pour bien des raisons d'avoir le plaisir de vous voir, et de boire avec vous.

Je vous embrasse mille fois, et suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous prie de saluer bien fort de ma part MM. de Sarrau, de Barbot [3], et M. le Président de Gasc.

1. Nous n'avons pas cette copie.
2. Actions de la banque de Law.
3. Barbot, président de la cour des aides de Guyenne, et grand ami de Montesquieu. Il est souvent question de lui dans la correspondance.

Il y a quelque chose dans ma lettre à Bernard concernant l'Académie, qui pourroit n'être pas du goût de certaine personne que je sais. Vous savez mieux que moi à qui vous devez la montrer. Adieu.

On me mande de Hollande que la 2e édition des L. P.[1] va paroître avec quelques corrections[2].

[1721?]

LETTRE III[3].

A MONSIEUR LE MARQUIS DE LA VRILLIÈRE.

Monseigneur,

J'ose vous demander votre protection pour une grâce du Roi, qui est une véritable justice.

Il y a une petite île, le long de ma terre de Montesquieu sur la Garonne, de la contenance de deux ou trois arpents, qui s'est formée, il y a environ quinze ans, à la place d'une plus grande qui m'appartenoit, et qui fut emportée par une inondation. Comme l'intervalle depuis la destruction de la première et la naissance de la seconde a été très peu considérable, j'en ai continué la possession comme d'une dépendance de ma terre de Montesquieu ; mais je crains que quelqu'un ne surprenne une donation du roi à mon préju-

1. *Lettres persanes.*
2. Cette lettre a été publiée dans le *Bulletin de l'académie de Bordeaux*, et reproduite dans le *Bulletin du Bouquiniste*, 2e année, 1858, p. 301. Elle n'est pas datée, mais la mention des *nouvelles actions*, de la *peste*, et de la *seconde édition des Lettres persanes*, permet d'en fixer la date à l'année 1721.
3. Communiquée par M. Céleste.

dice, ce qui me ferait infiniment plus de chagrin que la chose ne vaut, d'autant plus que, comme les fonds adjacents m'appartiennent, les ouvrages qu'un autre propriétaire ferait dans cette petite île achèveroient de m'emporter tous mes fonds, parce que la rivière est absolument déterminée contre moi.

Vous vous souviendrez peut-être, Monseigneur, que lorsque j'eus l'honneur de vous voir, étant à Paris, sur une petite pension qui vacquoit au Parlement de Bordeaux, et qui fut donnée à M. de la Tresne, je vous portai des amples témoignages des anciens services de ma famille; je vous suis d'ailleurs tout dévoué, et, j'ose dire même, un peu parent, par la maison de Fontenac. Si vous m'honorez d'une réponse favorable, j'aurai l'honneur de vous faire présenter mon placet par mon avocat au conseil. Je suis, etc.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 22 novembre 1723.

LETTRE IV[1].

A MADAME DUVERGIER[2],

A BORDEAUX.

..... Je vous supplie, Madame, de vouloir bien nous donner des nouvelles de M. le Procureur général... Malgré les manières obligeantes que vous eûtes pour nous retenir,

1. Collection de M. E. Charavay.
2. Femme du procureur général au parlement de Bordeaux.

nous fûmes pourtant un peu ingrats ; car, pendant que nous fûmes dans un petit chemin, quoique entre deux ruisseaux, nous ne formâmes pas une seule pensée galante ; mais nous avons bien réparé cela depuis le retour. Madame de Bouran vient d'envoyer chez moi pour savoir où a couché M. votre mari. A tout cela, Madame, je réponds que vous et madame Dangeart, arrangez et dérangez tout ce que vous voulez. Je suis, Madame, beaucoup plus qu'hier au soir, etc.

Bordeaux, 7 août 1725.

LETTRE V[1].

A N**[2].

Je ne sais si je vous aurai assez dit hier combien je vous aime, combien je me donne, et combien je me sens à vous, toutes les fois que je vous vois. Toutes les fois que vous m'écrivez, il me semble que je vous aime davantage.

Je vous remercie de ce que vous voulez bien travailler à me procurer les moyens de vous voir plus aisément, comme je vous remercie de mon bonheur.

1. Publiée par M. Vian, *Hist. de Montesquieu*, p. 76.

2. M. Vian suppose que ce billet et les deux suivants sont adressés à Mlle de Clermont, pour qui Montesquieu écrivit le *Temple de Gnide*. Ces billets, dont nous n'avons que les brouillons, auraient donc été écrits vers 1725. Mais avons-nous le droit de mettre une adresse à ces billets anonymes ? Nous ne savons ni à qui ils sont écrits, ni même s'ils sont écrits à une personne vivante, et, malgré les bruits du temps, nous ne pouvons pas affirmer que le président de Montesquieu ait jamais eu le droit d'écrire sur ce ton à une princesse du sang.

J'ai mille choses à vous dire. Je ne vous ai rien dit ; vous ne me connoissez pas [je ne vous connois pas [1]] ; d'où vient que je vous aime ?

J'approuve infiniment ce que vous me mandâtes hier, que vous ne vouliez pas de confidente. On n'en a que les inconvénients, on n'en aime que moins. Nous n'en aurions besoin que pour nous racommoder, et nous ne nous brouillerons jamais.

[1725 ?]

LETTRE VI.

A N**.

Cet air absolu ne m'intimide point. Pourquoi ne vivrais-je point sous les lois de ce que j'aime ?

Je suivrai vos ordres de point en point. Je suis fâché que vos gens n'aillent point à Versailles, et que je sois obligé de vivre si près de vous sans vous voir.

Vous m'occupez entièrement. Vous faites le tourment de mon esprit, comme vous faites les délices de mon cœur.

Adieu, Madame, je serais heureux si cette nuit... mais je parle inutilement de mes désirs et de mes regrets.

[1725 ?]

1. Les mots mis entre crochets sont surchargés dans l'original. (Vian.)

LETTRE VII.

A N**

Je suis dans le dernier désespoir depuis que je vous ai quittée.

J'ai craint et je crains encore que la personne que vous savez n'ait deviné, et je me reproche toute la peine que cela vous peut faire.

Pardonnez-moi jusques à mon amour. J'ai mille choses à vous dire. Avouez que j'ai été bien sot. Je n'ai jamais été si embarrassé de mon désordre et du vôtre. Mais vous aviez encore de l'esprit, et moi je n'en avois plus.

Je ne compte pas dans ma vie, et je ne daigne pas vous offrir les moments qui jusques à samedi ne sont rien, puisque je ne les passerai pas avec vous.

[1725 ?]

LETTRE VIII[1].

A M. DE NAVARRE FILS,

A BORDEAUX.

Je ne saurois assez vous remercier, mon cher Navarre, de la bonté que vous avez eue de vous intéresser à la place que j'ai obtenue à l'Académie[2]; je crois devoir cela et à

1. *Archives de la Gironde,* tome VI. Cette lettre est tirée des archives du baron de Ravignan, à Cadiaujac.

2. Si la date est exacte, il ne peut être question que de l'académie de Bordeaux et d'une nomination de président.

l'amitié que vous avez pour moi et à celle que je vous ai vouée. Je vous prie de n'oublier point les absents. Ne viendrez-vous point faire un tour à Paris? Je parlai de vous l'autre jour avec le Père Desmolets qui voudroit bien que vous vous y determinassiez. Adieu, mon cher Navarre, donnez-moi la permission de vous embrasser de toute mon âme.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 22 janvier 1727.

LETTRE IX[1].

A M. L'ABBÉ D'OLIVET[2].

Je vous écris, Monsieur mon cher et illustre abbé, et je voudrois fort que ce fût un moyen de me conserver votre amitié, que je cultiverai toute ma vie autant qu'il me sera possible, parce qu'elle est pour moi d'un prix infini.

Je suis assez content du séjour de Vienne: les connoissances y sont très-aisées à faire, les grands seigneurs et les ministres très-accessibles; la cour y est mêlée avec la ville; le nombre des étrangers y est si grand, qu'on y est en même temps étranger et citoyen; notre langue y est si universelle qu'elle y est presque la seule chez les honnêtes

1. Cette lettre qui fait partie de la collection Bérard, a été publiée pour la première fois dans l'*Isographie françoise*, t. III.

2. Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet (1682-1768), membre de l'Académie française, éditeur et traducteur de Cicéron. On lui doit une *Histoire de l'Académie française*, 2 vol. in-12.

gens, et l'italien y est presque inutile. Je suis persuadé que le françois gagnera tous les jours dans les pays étrangers. La communication des peuples y est si grande qu'ils ont absolument besoin d'une langue commune, et on choisira toujours notre françois. Il seroit bien aisé de deviner, si on interceptoit cette lettre, que c'est un académicien qui parle à un académicien.

M. de Richelieu est parti d'ici adoré des femmes, et très-estimé des gens sensés. Les deux plus grands hommes de lettres qu'il y ait à Vienne sont le prince Eugène et le général Stahremberg. Si vous pouvez m'envoyer deux exemplaires des *Conseils*[1] de Mme de Lambert, et deux autres des *Éloges* du Czar et de M. Newton[2], vous me ferez plaisir. Je voudrois leur faire voir ces ouvrages, et je serois bien aise de leur donner bonne opinion de notre France. Il faudra les remettre à M. Robinson, qui aura, j'espère, la bonté de les envoyer par le premier courrier d'Angleterre à Vienne.

Je vous demande pardon si je vous prie de faire pour moi cette petite avance; mais vous aurez peut-être besoin que j'en fasse pour vous, et que je vous achète quelque chose en Allemagne et en Italie.

Vous ne sauriez croire dans quelle vénération M. le Cardinal[3] est dans le pays étranger. Agréez, de plus, que je vous demande une grâce. Il y a quelques jours que j'écrivis à M. le Cardinal et à M. de Chauvelin[4] que je

1. *Avis d'une mère à son fils, Avis d'une mère à sa fille,* Paris, 1728, in-12.

2. Ces *Éloges* sont de Fontenelle.

3. Le cardinal de Fleury (1653-1743), précepteur de Louis XV, et à l'âge de soixante-treize ans (1726), son premier ministre.

4. Germain-Louis de Chauvelin (1685-1762), nommé en 1727 garde des sceaux et secrétaire d'État au département des affaires étrangères.

serois bien aise d'être employé dans les cours étrangères, et que j'avois beaucoup travaillé pour m'en rendre capable. Vous me feriez bien plaisir de voir là-dessus M. Chauvelin, de tâcher de pénétrer dans quels sentiments il est à mon égard. Je n'ai jamais eu occasion de le connoître pendant qu'il a été particulier, et, depuis, je n'ai pas voulu lui donner assez mauvaise opinion de moi, pour qu'il pût croire que je cherchois la fortune. Cependant je voudrois savoir si je suis un sujet agréable, ou si je dois m'ôter cette idée de la tête, ce qui sera bientôt fait. Les raisons pour qu'on jette les yeux sur moi sont que je ne suis pas plus bête qu'un autre; que j'ai ma fortune faite, et que je travaille pour l'honneur et non pas pour vivre; que je suis assez sociable et assez curieux pour être instruit dans quelque pays que j'aille. Adieu, mon cher abbé, je suis plus à vous qu'à moi-même[1].

MONTESQUIEU.

A Vienne, ce 10 mai 1728.

Je crois que ceci doit être secret.

LETTRE X.

[A MYLORD WALDEGRAVE,][3].

Celle-ci est, Mylord, pour vous remercier de toutes les

1. Vauvenargues, lui aussi, demanda à être employé dans la diplomatie et n'eut pas plus de succès que Montesquieu. Il semble, cependant, qu'aucun des deux n'eût déshonoré le métier.

2. Collection Alf. Sensier.

3. James, comte de Waldegrave, petit-fils par sa mère, de Jacques II et

bontés dont vous m'avez honoré, que je n'oublierai qu'avec ma vie.

Je suis arrivé à Presbourg en bonne santé; j'ai été d'abord [les deux premiers jours[1]] aux conversations. Vous devriez bien venir. Cela mérite votre curiosité.

Je suis bien content de l'acquisition que j'ai faite d'un laquais hongrois, qui me traite à tous les instants d'*illustris* et de *superillustris*, qui m'apaise quand je le gronde par le titre [magnifique] de *celsissimus*, et me porte une méchante soupe avec le titre de *magnificus*. Je ne compte pas aller plus loin que Bude.

J'ai l'honneur, Mylord, de vous embrasser et de vous saluer avec tout le respect possible.

MONTESQUIEU.

1728.

Je vous prie de faire faire la réponse de cette lettre par M. Hœris. Je mettrai au bas *Hœris fecit*.

LETTRE XI[2].

[A MYLORD WALDEGRAVE (?)]

Voici, Mylord, la première ligne que j'écris depuis mon arrivée à Venise qui fut lundi matin.

d'Arabella Churchill, neveu du duc de Berwick, eût toute la confiance de sir Robert Walpole. Ambassadeur à Paris, il fut envoyé avec le même titre à la cour de Vienne, où il resta de 1725 à 1740. Il mourut en 1741.

1. Les mots entre parenthèses sont barrés dans le manuscrit.

2. Collection de M. Badin.

L'immobile Monsieur Jacob a volé sur les ailes de l'amour, depuis Gratz jusqu'ici, sans se reposer un moment. Il a fait le premier jour son entrée publique, et le beau sexe lui a tellement fait les honneurs de la ville qu'il songe déjà à y établir sa demeure. Pour moi, qui suis convaincu que je trouverai des catins d'un bout de la terre à l'autre, et que je ne puis manquer que de besoins, je quitterai Venise dans une quinzaine de jours; et je vous avoue que je suis dans une véritable colère contre les barqueroles qui, trompés sans doute par mon air robuste, veulent m'arrêter à toutes les portes où il y a des p...... et branlent la tête lorsque je les fais passer plus avant, comme si c'étoit ma faute.

Monsieur l'Ambassadeur de France est le seul ministre qui tienne table à Venise, et il fait, dit-on, cet honneur à son maître à très-bon marché.

J'ai l'honneur de vous saluer, Mylord. J'ai peur que le plaisir que j'ai eu avec vous ne me fasse tort pour le reste de mon voyage. Je vous demande toujours la continuation et l'honneur de votre amitié, et d'agréer le respect et l'attachement avec lequel je serai toute ma vie, mylord, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Agréez, Mylord, que j'assure ici de mes respects la quadruple alliance et MM. de Breil et de Solar. Je compte écrire à M. de Breil par ce courrier, ou le prochain. Je voudrois bien aussi que vous eussiez la bonté de parler de moi à M. le comte de Paroca, s'il est arrivé.

Je vous supplie, Mylord, de vouloir bien envoyer à la

poste de Gratz savoir s'il y a des lettres pour moi et de faire aussi envoyer à la poste de Vienne[1].

A Venise, ce 18 août 1728.

LETTRE XII[2].

A MADAME X...

Je vous présente, Madame, mes très-humbles respects, et je vous demande la continuation de ma fortune, c'est-à-dire de votre amitié et de vos bontés.

C'est une belle ville que Florence; on n'y parle du prince ni en blanc ni en noir ; les ministres vont à pied, et quand il pleut, ils ont un parapluie bien ciré ; il n'y a que les dames qui ont un bon carrosse, parce que tout honneur leur est dû.

Nous nous retirons le soir avec une petite lanterne, grande comme la main, où nous mettons un bout de bougie. Le matin, je prends mon chapeau de paille dont je couvre ma tête, et je me sers de mon castor d'Angleterre lorsque je sors.

Nous allons dans des maisons où nous trouvons deux lampes d'argent sur la table, et tout autour des dames très-jolies, très-gaies et qui ont beaucoup d'esprit. Ce sont des

1. Au dos est écrit : « Réponses à des lettres écrites à moi, ou copie de quelques lettres de moi écrites de Vienne et Italie en 1728, et d'Angleterre en 1730. »

2. Cette lettre a été publiée dans le *Cabinet historique*, tome III, pages 28 et 29.

palais superbes, où il y a pour quarante ou cinquante mille *scudi* de tableaux et de statues.

Un soir qu'il pleuvoit, je me retirois avec mon parapluie et ma petite lanterne : « Messieurs, dis-je, voilà comme se retiroit le grand Cosme, quand il venoit de chez sa voisine. »

Il y a ici bien de la politesse, de l'esprit, et même de savoir : les mœurs y sont très-simples et non pas les esprits[1]]. On a peine à distinguer un homme d'un autre qui a cinquante mille livres de rente de plus. Une perruque mal mise ne met personne mal avec le public; on fait grâce des petits ridicules, et on n'est puni que des grands. Tout le monde vit dans l'aisance; comme la misère est peu de chose, le superflu est beaucoup : cela met dans la maison une paix et une joie continuelle, au lieu que la nôtre est toujours troublée par l'importunité de nos créanciers. Les femmes y sont aussi libres qu'en France ; mais il ne paroît pas qu'elles le soient tant, et elles n'ont point acquis cet air de mépris pour leur état, qui n'est bon à rien.

Du reste, on ne peut lever les yeux sans voir quelque chef-d'œuvre de peinture, sculpture, architecture; il y a eu ici, en même temps, de grands ouvriers et des princes qui aimoient les arts. On voit partout le grand goût de Michel-Ange naître peu à peu dans ceux qui l'ont précédé, et se soutenir dans ceux qui l'ont suivi. La galerie du grand-duc est non-seulement une belle chose, mais une chose unique. Depuis un mois, j'y vais tous les matins, et je n'en ai encore vu qu'une partie. Là, et au palais Pitti, est un amas immense de tableaux des plus grands maîtres, et de statues antiques et modernes ; et dans cette quantité il n'y

1. Les mots entre crochets sont couverts d'un trait dans l'original.

a rien que d'exquis. Il y a une chambre qui contient tous les portraits des peintres qui ont quelque réputation, faits par eux-mêmes. Outre le plaisir de voir une chose qui ne se trouve que là, on a encore celui de comparer les manières. Depuis que je suis en Italie, j'ai ouvert les yeux sur les arts dont je n'avois absolument aucune idée.

A mesure que les goûts dominants commencent à s'affoiblir, on se dédommage par un grand nombre de petits goûts ; c'est un échange qu'on fait malgré soi ; il ne faut pas examiner si on y perd ou si on y gagne.

Je vous ai ennuyée, Madame, en vous parlant de Florence. Nous nous imaginons que les choses qui nous frappent doivent frapper tout le monde de même. Je vous demande toujours la permission de vous être attaché tendrement et respectueusement le reste de ma vie.

MONTESQUIEU.

A Florence, le 26 octobre 1728.

Agréez que je salue ici très-humblement M. et Mme de Saint-Aulaire, et les mardis et les mercredis.

J'ai oublié de vous dire que j'ai été huit jours à Gênes, et que je m'y suis ennuyé à la mort ; c'est la Narbonne de l'Italie[1]. Il n'y a rien à y voir qu'un très-mauvais port, des maisons bâties de marbre, parce que la pierre est trop chère, et des juifs qui vont à la messe. J'ai rapporté la moitié de mes lettres de recommandation sans avoir voulu les rendre. Je crois que vous avez été bien touchée de la mort de M. d'Armenonville. J'ai l'honneur d'écrire par ce courrier à M. de Morville.

1. Montesquieu a exhalé sa mauvaise humeur contre Gênes dans les *Adieux à Gênes*, qu'on trouve dans ses poésies, sup. p. 198.

LETTRE XIII.

AU PÈRE CERATI [1], DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE SAINT-PHILIPPE.

A ROME.

J'eus l'honneur de vous écrire par le courrier passé, mon révérend père; je vous écris encore par celui-ci. Je prends du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeller une amitié qui m'est si chère. J'ajoute à ce que je vous mandois sur l'affaire, que, si monseigneur Fouquet [2] exige au-delà de la somme que j'ai paru vous fixer, vous pouvez vous

1. Gaspard Cerati, né à Parme en 1690, mort à Florence le 19 juin 1769. Ravenel.)

Monsieur de Montesquieu s'étoit lié avec lui dans la maison de M. le cardinal de Polignac, ambassadeur de France à Rome, lors de son voyage en Italie. M. Cerati est natif d'une maison noble de Parme, et étoit fort aimé du cardinal, qui le regardoit comme un des hommes les plus éclairés de l'Italie.

Jean-Gaston, dernier grand-duc de Toscane, qui n'étendoit point le sans-souci jusqu'au choix des grands hommes pour remplir les places, l'attira dans son pays et le nomma prélat de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane, et provéditeur de l'Université de Pise.

Nous avons vu ce docte prélat, en France, estimé des savants les plus éclairés, d'où il passa en Angleterre et en Allemagne, obtenant également partout l'estime générale des premiers hommes de l'Europe. Ce fut lui qui donna le conseil à M. Muratori de composer ses *Dissertations sur l'histoire du moyen âge*, et d'entreprendre l'ouvrage des *Annales d'Italie*. (Guasco.)

2. Jésuite revenu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce missionnaire s'étoit déclaré contre les rites chinois, et en avoit parlé au pape selon sa conscience. Comme, après cette déclaration, il fit sentir à Sa Sainteté que l'air du Collége ne lui convenoit plus, Benoît XIII le fit évêque *in partibus* et le logea en *Propaganda*. M. de Montesquieu l'avoit beaucoup connu chez M. le cardinal de Polignac, et eut depuis avec lui une négociation pour la résignation, en faveur de l'abbé Duval, son secrétaire, d'un bénéfice que ce prélat avoit en Bretagne. (G.)

étendre et donner plus, et faire, par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connois ici le chevalier Lambert, banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur-le-champ par lui l'argent dont vous serez convenu ; car il me paroît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires[1], qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays qui ne ressemble guère au reste de l'Europe. Nous n'avons pas encore su le contenu du traité d'Espagne[2]; on croit simplement qu'il ne change rien à la quadruple alliance, si ce n'est que les six mille hommes qui iront en Italie pour faire leur cour à D. Carlos[3], seront Espagnols, et non pas neutres.

Il court ici tous les jours, comme vous savez, toutes sortes de papiers très-libres et très-indiscrets. Il y en avoit un, il y a deux ou trois semaines, dont j'ai été très en colère. Il disoit que M. le cardinal de Rohan avoit fait venir d'Allemagne, avec grand soin, pour l'usage de ses diocésains, une machine tellement faite, que l'on pouvoit jouer aux dés, les mêler, les pousser, sans qu'ils reçussent aucune

1. Les difficultés que M. Fouquet faisoit naître coup sur coup au sujet de la pension qui devoit être stipulée, faisoient dire à M. de Montesquieu que l'on voyoit bien que Monseigneur n'avoit pas encore secoué la poussière. (G.)

2. Ce traité, conclu à Séville le 9 novembre, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, confirmait la quadruple alliance et les anciens traités. L'Espagne renonçait à Gibraltar et à Port-Mahon, et, de son côté, l'Angleterre consentait à voir les places fortes de Toscane, de Parme et de Plaisance gardées par six mille Espagnols. L'empereur s'opposa à cette dernière clause. (Ravenel.)

3. Fils de Philippe V, roi d'Espagne, appelé à la succession de la Toscane par la mort du dernier des Médicis, roi des Deux-Siciles en 1734, roi d'Espagne le 10 août 1759 sous le nom de Charles III, mort le 14 décembre 1788.

impression de la main du joueur, lequel pouvoit auparavant, par un art illicite, flatter ou brusquer les dés, selon l'occasion; ce qui établissoit la fripponnerie dans des choses qui ne sont établies que pour récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique et janséniste[1] pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là. S'il s'imprime dans l'Italie quelque ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire savoir. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse et d'amitié, etc.

De Londres, le 21 décembre 1729.

LETTRE XIV.

AU MÊME.

Père Cerati, vous êtes mon bienfaiteur; vous êtes comme Orphée: vous faites suivre les rochers. Je mande à l'abbé Duval[2] que je n'entends pas qu'il abuse de l'honnêteté de

1. Ce qui avoit donné lieu à cette mauvaise plaisanterie des Anglois, étoit de voir autant d'empressement dans M. le cardinal de Rohan à procurer (?) tous les amusements imaginables pendant qu'il résidoit dans son diocèse de Saverne [a] où il figuroit comme prince, que de zèle pour la religion à Paris, où il se piquoit de figurer comme chef des anti-jansénistes et défenseur des bonnes doctrines. (G.)

2. Il avoit été secrétaire de l'auteur; ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer; ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit. Il obtint en sa faveur la résignation du bénéfice que M. Fouquet avoit obtenu de la cour de Rome en Bretagne, et il s'agissoit ici de la pension que M. Duval devoit payer à ce prélat. (Guasco.)

[a] C'est-à-dire à son château de Saverne, dans son diocèse de Strasbourg.

M. Fouquet; mais qu'il poursuive, et que ce qui reviendra soit partagé à l'amiable entre monseigneur et lui.

Enfin, Rome est délivrée de la basse tyrannie de Bénévent[1], et les rênes du pontificat ne sont plus tenues par ces viles mains. Tous ces faquins, Sainte Marie à leur tête, sont retournés dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parents de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent, sa goutte, et sa vérole. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accomplisse sur Bénévent: *Vox in Rama audita est; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt*[2].

Donnez-nous un pape qui ait un glaive comme saint Paul, et non pas un rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François[3]. Sortez de votre léthargie: *Exoriare aliquis.* N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vieille chaire de saint Pierre avec le dos rompu et pleine de vermoulure? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boëte d'orviétan ou de mithridate? En vérité, vous faites un bel usage de votre infaillibilité; vous vous en servez pour prouver que le livre de Quesnel ne vaut rien[4], et vous ne vous en servez pas pour décider que les prétentions de l'empereur sur Parme et Plaisance sont mauvaises. Votre triple

1. Nicolas Coscia, cardinal et archevêque de Bénévent, confident et favori du pape Benoît XIII. Après la mort de son maître, arrivée le 25 février 1730, Coscia fut accusé de prévarications nombreuses. Clément XII le fit enfermer au château Saint-Ange, d'où il ne sortit que sous le pontificat de Benoît XIV; il mourut à Naples en 1755. Sur sa conduite et son procès, voyez les *Mémoires et Lettres* de Marais, t. IV, pages 128, 440 et 490.

2. Évangile de saint Matthieu, XI, 18.

3. Ce fut le cardinal Corsini (Clément XII), qui fut nommé.

4. *Les Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du père Quesnel, célèbre janséniste, livre qui fut l'occasion de la bulle *Unigenitus*, et de toutes les divisions de l'Église de France au XVIIIe siècle.

couronne ressemble à cette couronne de laurier que mettoit César pour empêcher qu'on ne vît qu'il étoit chauve. Mes adorations à M. le cardinal de Polignac.

Je fus reçu, il y a trois jours, membre de la Société royale de Londres. On y parla d'une lettre de M. Thomas Dhisam à son frère, qui demandoit le sentiment de la Société sur les découvertes astronomiques, de M. Bianchini[1].

Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'abbé, le cher abbé Niccolini. Je vous salue, cher père, de tout mon cœur.

De Londres, le 1er mars 1730.

LETTRE XV[2].

A M. MAIGNOL, PROCUREUR SYNDIC[3],

A BORDEAUX.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous envoyer le mémoire au sujet des contestations que je puis avoir avec MM. les Maire et Jurats, au sujet des limites de nos terres ; et j'espère que vous rendrez à l'Hôtel de Ville et à moi le grand service de nous accommoder ; mais comme M. Roquette, qui se transporta, il y a quelque temps, sur les lieux, gâta tout

1. Bianchini (François, 1662-1729), astronome et antiquaire. Il a fait de curieuses observations sur les taches de la planète Vénus.

2. Tirée d'un Mémoire imprimé qui est à la bibliothèque de Bordeaux, ainsi que les deux lettres suivantes.

3. Nous donnons ces lettres d'affaires, d'abord parce qu'elles furent écrites de la main de Montesquieu, et en outre parce que ce procès avec la ville de Bordeaux, qui aboutit à lui reconnaître la propriété de mille arpents de lande, joue un certain rôle, dans la vie du Président.

par son incapacité, et fit un plantement de bornes, plus encore contre le sens commun que contre mes intérêts, je vous supplie d'agréer que pour la conservation de mes droits qu'il a estropiés, aussi bien que ceux de l'Hôtel de Ville, je fasse un acte à Messieurs les Jurats, qui puisse me mettre à l'abri du procès-verbal qu'il en a fait, afin qu'on ne puisse pas l'employer dans la suite comme une pièce authentique.

Je vous parlerais, Monsieur, de mon attachement parfait, si vous pouviez ignorer à quel point je suis, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 10 août 1731.

LETTRE XVI.

AU MÊME.

Comme il m'est revenu, Monsieur, que M. de Licterie, et les gens qu'il souffle, et qu'il a engagés au plantement de bornes dont je me plains, préparent grand nombre de mauvais raisonnements à vous débiter sur les lieux : entre autres qu'il y a une autre lagune, d'un nom approchant de Dubrei, du Beroy, du Brou ; je crois devoir aller au-devant de tout, en vous disant que si l'écriture du dénombrement pouvoit faire difficulté, les sept assises[1] que je vous ai produites disent toutes la lagune Dubrei, comme vous verrez par les originaux que M. de Pichard vous produira ; que de plus

1. Assise est synonyme de jugement.

j'en ai une du 20 septembre 1654, que je vous porterai à mon prochain voyage, ou vous enverrai, qui dit que cette lagune Dubrei est à côté du chemin qui va de Saucats à Lognan, et que les officiers de l'île Saint-Georges ont tenu leurs assises au côté du midi de cette lagune; ainsi voilà ma lagune Dubrei nommée et placée.

On est malheureux avec des gens qui ne cherchent pas la vérité, qui parlent sans savoir ce qu'ils disent, et agissent sans savoir ce qu'ils font. Je serois bien aise que vos affaires vous permissent de vous transporter bientôt sur les lieux, afin que je sache ce que je dois faire; car je suis las de griffonner du papier timbré avec un homme qui n'est point ma partie, avec qui je ne puis jamais avancer ni reculer, et qui, sans intérêt, se fait champion de l'Hôtel de Ville contre moi.

Je vous prie de me faire communiquer l'acte d'anoblissement des cent journaux[1], fait en faveur de M. Licterie l'avocat, aussi bien que le procès-verbal du plantement de bornes, fait par M. Roquette ; il serait bon que je l'eusse, afin que sur les lieux je pusse le débattre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute sorte de considération et d'attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 12 février 1732.

1. Journaux de terre.

LETTRE XVII.

AU MÊME.

Je vous fais faire, Monsieur, le seul acte que je sois capable de vous faire, c'est-à-dire *ratione officii ;* mon Conseil étoit d'avis de faire un arrêt de querelle; j'ai préféré le parti de faire simplement un acte conservatoire à Messieurs les Jurats.

Je vous souhaite une bonne santé, Monsieur, et vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié. Je suis avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 27 mars 1733[1].

LETTRE XVIII[2].

DU PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU[3].

Monsieur,

Je n'aurois pas voulu tant de correctifs et de ménagements dans votre ouvrage.

1. Le 13 août 1731, aussitôt après la première lettre écrite à M. Maignol (*sup.*, lettre IX), Montesquieu fit un acte de protestation devant Giraudeau, notaire à la Brède, qu'il ne fit cependant signifier que le 27 mars 1733. Il accompagna cette signification de la lettre à M. Maignol que nous donnons ici.

2. Cette lettre est tirée des *Mémoires et correspondances inédits* (1726, 1816), publiés par Charles Nisard. Paris, 1858, in-12.

3. Le père Castel, jésuite, a été un des amis les plus chers de Montes-

Il me paroît qu'il n'y avoit rien de bien pressant que les deux derniers endroits qui regardoient, ou qui sembloient regarder l'autorité spirituelle de l'Église, et tout au plus les termes de « monacal et monachisme ». Je ne puis cependant qu'applaudir au généreux parti que vous avez pris de tout adoucir. Une personne de votre nom, de votre rang et, si votre modestie le permet, de votre mérite, se doit de grands égards à elle-même. Un nombre de beaux esprits et de gens du monde aimeront assez à voir traiter de haut en bas ce qu'ils appellent la prêtraille monastique, et fronder même un peu l'ordre ecclésiastique, papes et évêques. C'est tout à fait le goût d'aujourd'hui. Il est pourtant vrai que les personnes d'un certain ordre ne se permettent ces insultes et ces hauteurs que dans les conversations, et que tout ce qui en transpire dans le public ne vient que de la part de quelques petits auteurs ténébreux et anonymes, jeunes même et licencieux.

Je ne connois rien de plus noble que votre facilité à vous prêter à tous ces tempéraments, et d'aller même au delà du besoin absolu. J'en abuserai peut-être si je prends la liberté de vous proposer encore un petit scrupule qui vous prouvera pourtant mon impartialité parfaite, et que je ne suis prévenu sur rien, excepté en votre faveur.

Parmi les correctifs que vous me faites l'honneur de me communiquer, il y en a un qui dit : « Le schisme des Grecs fut surtout pernicieux en ce que les troubles ne furent plus apaisés chez eux par l'autorité de l'Église d'Occi-

quieu; c'est lui que le Président demanda dans sa dernière maladie. Il le consultait sur ses écrits, pour éviter les difficultés avec le clergé. Cette lettre, qui a pour objet les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, est aussi curieuse par les détails qu'elle nous donne sur le livre, que par ce qu'elle nous apprend de la docilité et de la modestie de Montesquieu.

dent. » Ce n'est pas avec les Papes que ces paroles-ci pourroient vous brouiller, mais avec le Clergé de France. Je passe peut-être le but, et mon observation est trop raffinée. Si vous disiez : « par l'autorité de l'Église », tout court, vous ne vous brouilleriez sûrement avec personne ; au lieu qu'en disant « l'Église d'Occident », vous semblez donner au Pape l'infaillibilité, qu'on lui conteste dans ce pays-ci; car il me semble qu'il n'y a pas de milieu entre les deux sentiments qui donnent l'autorité infaillible, l'un à l'Église universelle, l'autre au Pape. Or, lorsque vous mettez cette autorité dans l'Église d'Occident, vous excluez celle d'Orient, et par conséquent l'Universalité. Vous sentez bien que l'Église d'Occident ne peut s'attribuer d'autorité sur celle d'Orient qu'à raison du Pape, et que c'est même là ce que vous voulez dire. Voilà de la subtilité théologique. Mais admirez mon impartialité ; car, moi qui ai l'honneur de vous parler, je crois en mon particulier à l'infaillibilité du Pape. Cependant, comme je sais que ce n'est pas une doctrine obligée , et qu'en France les catholiques pensent la plupart autrement, je me crois obligé par une certaine équité de vous en avertir, pour répondre à la confiance dont vous voulez m'honorer.

Je trouve extrêmement sage la suppression des excommunications ; vous allez à votre but indépendamment de tout cela.

Pour ce qui est de vos feuilles, si elles doivent bientôt revenir correctes, je les attendrai ; sinon je pourrai toujours relire, pour me bien remplir du système et de l'esprit de l'ouvrage, parce qu'en effet je ne saurois faire à mon gré un pareil extrait sans savoir presque par cœur un ouvrage si quintessencié, si exquis. Je vous avouerai que, dans les sujets qui en valent la peine et qui m'intéressent, je ne

saurois écrire un mot que je n'aie à chaque instant le total et le détail même de l'ouvrage actuellement dans l'esprit, comme si je le lisois. Je vous dirois ce que je sens tous les jours en écrivant, si je vous disois qu'il faut que de chaque point de l'ouvrage il parte un rayon qui vienne aboutir au bout de ma plume.

Je sens que votre plume, dans la composition de votre ouvrage, a été à chaque instant dans le concours précis de pareils rayons émanés de tous les points de l'histoire romaine, que vous deviez avoir à chaque instant toute distinctement présente à votre esprit. Voilà une géométrie bien alambiquée; je m'entends pourtant, et je me flatte même que vous m'entendez.

Je suis avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CASTEL J[e].

Vendredi au soir (1734?).

LETTRE XIX[1].

A M. DE MAIRAN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

AU VIEUX LOUVRE.

J'ai, Monsieur, une suite de microscopes, et je voudrois savoir de combien ils grossissent relativement les uns aux autres. Je ne sais d'autre façon que de considérer un corps long comme un bout d'aiguille, de voir combien il paroît, au microscope le moins fin, plus long qu'à la vue ordinaire.

1. Collection Feuillet de Conches.

S'il paroît une autre fois plus long, je dis : 2 × 2 font 4, 2 × 4 font 8 ; je dis donc : Ce microscope grossit huit fois. Je vois ensuite l'aiguille à la seconde lentille, qui allonge trois fois plus que la première. Je dis : 3 fois 8 font 24. 3 × 24 font 72, et je dis que cette seconde grossit soixante-douze fois plus qu'à la vue simple. Ainsi de suite. Tout cela n'est que par estime. Y a-t-il une manière exacte de donner combien chaque microscope agrandit les objets, soit par le diamètre de la convexité, ou la distance du foyer, et cette manière peut-elle être aisément pratiquée par autres que par les ouvriers ; et, dans les observations que l'on fait avec le microscope, la première manière, qui n'est fondée que sur une supposition, qui ne peut jamais être exactement juste, suffit-elle? Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque éclaircissement là-dessus.

Comme je mets en état les petits ouvrages que j'ai autrefois donnés à l'Académie de Bordeaux, et que j'ai un mémoire de quelques observations faites avec mes microscopes, je voudrois mettre au fait le lecteur lorsque je dis que j'ai vu à la première, à la deuxième et à la huitième lentille.

Mille pardons, monsieur, de ce que je vous détourne de vos belles et grandes occupations. M. Senet me dit les bontés que vous aviez eues pour lui et pour mon don. J'ai l'honneur de vous remercier très-humblement, et vous supplie de me continuer toujours quelque part dans l'honneur de votre amitié.

Je suis avec toute sorte d'attachement le plus tendre, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 27 juin 1737.

LETTRE XX.

A M. DE MONCRIF, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

J'oubliai d'avoir l'honneur de vous dire, monsieur, que si le sieur Prault[2], dans l'édition de ce petit roman[3], alloit mettre quelque chose qui, directement ou indirectement, pût faire penser que j'en suis l'auteur, il me désobligeroit beaucoup. Je suis, à l'égard des ouvrages qu'on m'attribue, comme la Fontaine-Martel[4] étoit pour les ridicules. On me les donne, mais je ne les prends point. Mille excuses, monsieur, et faites-moi l'honneur de me croire, monsieur, plus que je ne saurais vous dire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 26 avril 1738.

1. François-Augustin Paradis de Moncrif, né à Paris vers 1688, mort en 1770. C'était un de ces hommes du monde comme il y en a dans tous les siècles, qui se disent littérateurs, et qui ont le talent de se faire accepter comme tels par les académiciens de leur temps. Il avait eu l'idée singulière d'accoler un roman de sa façon, *les Ames rivales*, au *Temple de Gnide*. V. notre tome II, préface, page 7.

2. Le libraire ordinaire de Montesquieu.

3. *Le Temple de Gnide*.

4. Antoinette-Madeleine Des Bordeaux, comtesse de Fontaine-Martel, née vers 1662, mourut à Paris entre les bras de Voltaire, le 22 janvier 1733. (RAVENEL.)

LETTRE XXI[1].

A MARTIN FFOLKES[2].

J'ai, Monsieur, reçu votre lettre du premier de juillet. Quand j'entends parler de vous, quand j'en parle, quand je reçois de vos lettres, il me semble que mon cœur est toujours également flatté. J'avois espéré que Mylord Waldegrave vous amèneroit ici; et je comptois, malgré la vie tumultueuse que l'on mène ici, ne songer qu'au plaisir d'être avec vous. Je vois que vos affaires nous ont dérobé ce plaisir. J'espère de venir vous rendre visite l'année prochaine; je compte y mener mon fils qui s'applique aux sciences, et qui y fait même quelque progrès. Je crois pouvoir vous dire cela, car, quand on parle à son ami, on parle à soi-même. J'aurai un grand plaisir d'avoir l'honneur de vous le présenter, et de vous demander vos avis sur la route qu'il a prise. Je vous supplie, en envoyant le *Ridley* de vouloir bien y mettre le prix; cette petite exactitude est nécessaire entre nous, sans quoi je serois gêné pour de pareilles commissions que votre amitié me permet de prendre la liberté de vous donner. Je remettrai cette petite somme à M. Turner, ou à autre qui partira pour l'Angleterre. A l'égard des observations de Naples, je vous avoue que je n'ai pas eu, depuis le retour de mes voyages, le temps de jeter les yeux sur ce que j'ai fait, et cela même

1. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

2. Martin Ffolkes (1690-1754), mathématicien et antiquaire, président de la Société Royale de Londres, après la mort de Sir Hans Sloane, qui avait succédé à Newton.

n'en vaut guère la peine. Je commence à perdre la force de travailler ; par bonheur, je n'en perds pas le goût. Je dînai hier chez M. Turner ; nous parlons toujours de vous quand nous sommes ensemble.

Adieu, Monsieur, je vous honore plus que personne dans le monde, et suis, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 10 d'août 1738.

Quand vous verrez Mylords ducs de Richmond et de Montague, M. Mitchell, et nos autres amis, faites-moi le plaisir de leur faire bien des compliments respectueux de ma part.

LETTRE XXII[1].

A ***.

Voici, monsieur, une recrue de trois procureurs que je vous prie de vouloir bien recevoir. Je vous désire une bonne santé et suis avec toute la considération possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Au château de La Brède, ce 11 janvier 1739.

J'ai, monsieur, par les lettres que j'ai accordées aux sieurs Labadie et Boireau, révoqué les sieurs Giraudeau[2]

1. Extrait de la *Galerie française,* 1823, in-4° t. III, p. 140.
2. Giraudeau était notaire à La Brède. *Sup.* Lettre VII, note 1.

et Chanterre, chose qu'il y a longtemps que je devois avoir fait.

LETTRE XXIII.

A M. L'ABBÉ VENUTI[1]

A CLÉRAC.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie que je n'aurois cru, parce que je ne savois pas que M. l'abbé de Clérac, que j'honorois déjà beaucoup, fût le frère de M. le chevalier Venuti[2], avec qui j'ai eu l'honneur de contracter amitié à Florence, et qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'a eues monsieur votre frère. M. Campagne m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infi-

1. Ce savant Italien, d'une maison de condition de Cortone, avoit été envoyé en France par le chapitre de Saint-Jean-de-Latran, comme vicaire de l'abbaye de Clérac, que Henri IV conféra à ce chapitre après son absolution. Pendant nombre d'années qu'il séjourna en France, il travailla à plusieurs dissertations sur l'histoire de son pays, pour l'académie de Bordeaux à laquelle il fut agrégé, et à des poésies, entre autres au *Triomphe de la France littéraire*, et à la traduction du poëme de *la Religion* de M. Racine. Il mérita par là une gratification du roi en quittant la France pour passer à la prévôté de Livourne, que l'Empereur lui conféra comme grand-duc de Toscane. (GUASCO.)

2. Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des antiquités qu'on y avait trouvées de son temps. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'académie étrusque de Cortone, qui nous a donné sept volumes in-4° d'excellents mémoires sur des sujets d'histoire et d'antiquités. (G.)

niment obligé. M. Baritaut m'avoit déjà fait lire une partie de cet ouvrage : et ce qui m'a touché dans vos dissertations, c'est qu'on y voit un savant qui a de l'esprit : ce qui ne se trouve pas toujours.

Vous êtes cause, Monsieur, que l'Académie de Bordeaux me presse l'épée dans les reins, pour obtenir un Arrêt du Conseil pour la création de vingt associés, au lieu de vingt élèves. L'envie qu'elle a de vous avoir, et la difficulté d'autre part que toutes les places d'associés sont remplies, fait qu'elle désire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le cardinal de Polignac, et d'autres, font que cet Arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos Messieurs, que cela ne doit pas empêcher, et que vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brèche pour vous faire entrer. J'espère, Monsieur, que l'année prochaine, si je vais en province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, et de vous inviter à venir à Bordeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire et augmenter notre connoissance. Personne n'est au monde plus que moi, et avec plus de respect, etc.

P. S. Quand vous écrirez à M. le chevalier Venuti, ayez la bonté, Monsieur, de lui dire mille choses de ma part : ses belles qualités me sont encore présentes.

De Paris, ce 17 mars 1739.

LETTRE XXIV.

A MARTIN FFOLKES[1].

Votre lettre m'apprend, Monsieur, que vous êtes arrivé en bonne santé ; je vous prie de la conserver pour vous et pour moi ; elle m'est infiniment chère et le séjour que vous avez fait en ce pays-ci n'a fait qu'augmenter l'amitié que je vous avois vouée, et que je vous prie de me conserver jusques à la mort. Faites bien mes compliments bien tendres à MM. les ducs de Richmond et de Montague ; on ne sait si on doit les respecter ou les aimer davantage.

Nous venons de perdre le pauvre Dufay ; je commençois à le connoître, et je suis sûr que nous aurions été amis. Ce garçon-là avoit de très-bonnes qualités, et savoit un grand nombre de toutes sortes de choses.

M. le cardinal de Polignac et Mme de Ranezin[2] m'ont parlé mille fois de vous. Celle-ci vouloit écrire à Calais au commandeur de Canilly de vous en faire les honneurs ; elle apprit que vous étiez parti et que vous aviez pris une autre route. M. le cardinal de Polignac me demande toujours de vos nouvelles, et si vous ne reviendrez point en France, et qu'il voudroit être de vos amis.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi toujours cette amitié que j'adore. J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 13 de juillet 1739.

1. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.
2. Peut-être faut-il lire Lanezin ou Lanezan.

Faites-moi le plaisir de faire savoir à M. Coste[1] que j'ai fait sa commission, que son libraire a envoyé les exemplaires ordonnés en Hollande et ailleurs, et qu'il lui enverra incessamment ceux d'Angleterre. Je lui ai représenté qu'il étoit honteux que pour une bagatelle il obligeât un honnête homme de lui faire parler si souvent. S'il n'envoie pas, dites à M. Coste que j'irai lui parler de la bonne façon, et qu'il ait la bonté de me le faire savoir.

LETTRE XXV[2].

A M. L'ABBÉ NICCOLINI[3].

A ROME OU A FLORENCE.

J'espère, Monsieur mon illustre Abbé, que vous ne m'aurez pas oublié. Pour moi je me souviendrai toute ma vie des moments enchanteurs que j'ai passés avec vous, qui avez plus d'esprit en un quart d'heure que toutes ces grosses têtes[4] n'en ont en tout un jour.

Monsieur le chevalier Dashwood est un homme de lettres que je vous présente, et je le présente à un homme de lettres; il vous estimera autant que je fais, mais il ne vous aimera pas tant. Je vous prie de lui rendre le séjour de votre ville agréable.

1. Pierre Coste (1668-1747), traducteur de Locke, de Shaftesbury, de Newton, etc.
2. De la collection de M. le marquis de Flers.
3. Sur cet ami de Montesquieu, voyez la note 1 de la lettre XXVII.
4. Le ministère lorrain, suivant toute apparence. Voyez la même note.

Je parle quelquefois avec monsieur le cardinal de Polignac de notre cher abbé Niccolini, que je voudrois voir, que je voudrois embrasser, que je voudrois entendre. Je suis avec bien du respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, le 4 d'octobre 1739.

Bien des amitiés bien tendres à Monseigneur Cerati[1] : pardonnez la rature s'il vous plaît.

LETTRE XXVI[2].

A MARTIN FFOLKES.

Je ne reçus qu'hier, Monsieur mon illustre ami, les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, dont la facture se monte à deux livres sterling, six schellings, six sous. Vous trouverez au bas de cette lettre ce que j'aurai fait pour vous en faire la remise. Je souhaite que votre santé soit bonne, et que vous puissiez l'employer à nous revenir voir. Pour moi, je pars pour Bordeaux, où je serai trois ou quatre mois. Si je vous y suis bon à quelque chose, je suis à vous comme dans les autres pays.

Si ce que disoit Pompée est vrai que celui qui est le maître de la mer est maître de la terre, les Espagnols perdront leur procès. Il paroît qu'ils n'emploieront pour se

1. Le nom est écrit Cheraty dans l'original.
2. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

défendre que la peste, les déserts, les vents, le scorbut et même la vérole si on les fâche. On parle pourtant aujourd'hui d'une guerre en Portugal, et cette guerre, vous ne la ferez pas à bon marché.

Il paroît ici un livre très-bien fait, intitulé : *Examen désintéressé des ouvrages faits sur la figure de la terre.* L'auteur paroît être un homme sage et réservé, ne dit pas de sottises, et enfin il semble qu'il est plus fort que son ouvrage même ; vous en jugerez.

Je vous prie de me faire l'amitié de faire rendre cette lettre à M. le docteur Stuart de la Société Royale.

Adieu, mon cher Monsieur, je vous salue, honore, et embrasse de tout mon cœur, et suis avec respect et l'amitié la plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Paris, ce 17 février 1740.

Vous trouverez ci jointe une lettre de change de 2 L. 6 sch. 6 sous, auquel se monte le mémoire de ces livres, lequel m'a été remis par mon fils. Je comptois que le libraire étoit chargé de recevoir cet argent, et je ne voulois pas le lui remettre sans les livres parce que je connois les libraires, mais N..... [1] m'a dit qu'il n'avoit aucun ordre de recevoir.

1. Le nom est illisible, on pense naturellement à Prault ou à Huart, libraires ordinaires de l'auteur.

LETTRE XXVII.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

A FLORENCE.

J'ai reçu, cher et illustre Abbé[1], avec une véritable joie, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie point, et qui frappez une cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit sont tout à vous, mon cher Abbé.

Vous m'apprenez deux choses bien agréables : l'une, que nous verrons monseigneur Cerati en France ; l'autre que madame la marquise Ferroni se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrois tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter, c'est que moi, habitant d'au-delà des Alpes, aie été aussi enchanté d'elle[2] que vous tous.

Je suis à Bordeaux depuis un mois, et j'y dois rester

1. L'abbé marquis de Nicolini, un des plus chers et des plus illustres amis que l'auteur ait eus en Italie, se lia avec lui à Florence. Après avoir demeuré longtemps à Rome sous le pontificat du pape Corsini (Clément XII), dont il étoit parent, il s'est retiré dans sa patrie, uniquement occupé des lettres, de la philosophie et des vues du bien public. Il a voyagé dans les pays étrangers, et y a été lié avec les plus grands hommes. Lorsque sous le ministère lorrain, dont il était médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toscane, M. de Montesquieu s'écria, en apprenant cette nouvelle : « Oh ! il faut que mon ami Niccolini ait dit quelque grande vérité. » (Guasco.)

2. C'étoit la dame de Florence qui brilloit le plus par son esprit et sa beauté. La meilleure société s'assembloit chez elle. L'auteur lui fut fort attaché pendant son séjour à Florence. A mon passage dans cette ville elle vivoit encore, mais dans un état d'infirmité. (G.)

trois ou quatre mois encore. Je serois inconsolable, si cela me faisoit perdre le plaisir de voir le cher Cerati. Si cela étoit, je prétendrois bien qu'il vînt me voir à Bordeaux. Il verroit son ami : mais il verroit mieux la France, où il n'y a que Paris et les provinces éloignées qui soient quelque chose, parce que Paris n'a pas pu encore les dévorer. Il feroit les deux côtés du carré, au lieu de faire la diagonale, et verroit les belles provinces qui sont voisines de l'Océan, et celles qui le sont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglois ? voyez comme ils couvrent toutes les mers. C'est une grande baleine : *Et latum sub pectore possidet æquor*[1]. La reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret. C'est que les Indes[2], qu'on croyoit attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher et illustre Abbé ; accordez-moi les sentiments que j'ai pour vous. Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De Bordeaux, le 6 mars 1740.

LETTRE XXVIII[3].

A M. ABRAHAM.

Mon cher Abraham, j'aurois besoin d'une lettre de change de 250 livres, à l'ordre de M. de Corrald, à Paris.

Mandez-moi ce qu'il faut que je vous envoie d'argent pour cela ; je ne sais à quel prix est le change.

1. Ovide, *Métamorphoses*, IV, 689.
2. Les Indes occidentales, c'est-à-dire l'Amérique.
3. Collection de M. Chambry ; la lettre n'a pas de suscription.

J'enverrai l'argent que vous me marquerez, et vous me donnerez la lettre.

Je vous salue et embrasse de tout mon cœur. Mes compliments chez vous ; j'ai l'honneur de vous saluer de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 19 de mars 1740.

LETTRE XXIX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

A PISE.

J'ai reçu votre lettre bien tard, Monseigneur, car elle est datée du 10 janvier, et je ne l'ai reçue que le 5 mai[1] à Bordeaux, où je suis depuis un mois, et où je resterai trois ou quatre autres. Promettez-moi, protestez-moi, et jurez-moi que, si je ne suis pas à Paris quand vous y passerez, vous viendrez me voir à Bordeaux, et vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini ; il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme au lieu de la diagonale, et vous verrez la France ; au lieu que, si vous traversez par le milieu du royaume, vous ne verrez que Paris, et vous ne verrez pas votre ami. Mais je dis tout cela en cas que je ne sois pas à Paris. Quand vous y serez, je vous en ferai les honneurs, soit que j'y sois, ou que je n'y sois pas, et je vous introduirai sur le mont

1. Peut-être faut-il lire *mars*. Voyez la lettre du 6 mars 1740.

Parnasse. Si vous passez en Angleterre, mandez-le moi, afin que je vous donne des lettres pour mes amis. Enfin, j'espère que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, et me donner des nouvelles de votre marche. Mon adresse est à Bordeaux, ou à Paris, rue Saint-Dominique.

Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puisse faire. A l'égard des finances, si je suis à Paris, je serai votre mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, et la plupart des carrosses pleins de faquins. M. le cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au conclave, et de laisser cette affaire à d'autres. Il se porte très-bien ; et c'est la plus grande de ses affaires. Vous le trouverez aussi aimable, quoiqu'il ne soit pas à la mode. Adieu, Monseigneur, j'ai et j'aurai pour vous, toute ma vie, les sentiments du monde les plus tendres : autant que tout le monde vous estime, autant moi je vous aime ; et, en quelque lieu du monde que vous soyez, vous serez toujours présent à mon esprit. J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de respect et de tendresse, etc.

[1740.]

LETTRE XXX.

A MARTIN FFOLKES[1].

J'embrasse, monsieur, toutes les occasions qui peuvent me procurer le plaisir de vous parler et de ma parfaite estime et de ma tendre amitié. Vous êtes la personne du

1. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes.

monde dont le souvenir m'est plus cher, et avec qui je voudrois le plus vivre; et vivre avec vous, c'est vous aimer.

Je suis actuellement à Bordeaux, où je jouis des douceurs de mes amis et de ma patrie. M. le président Barbot, secrétaire de notre académie, est un des hommes du monde que j'aime le plus; il s'est toujours appliqué aux sciences, mais comme un gentilhomme. Il sait comme les savants, et a de l'ardeur comme les Mécènes; vous méritez l'un et l'autre d'être amis, quoique éloignés, parce que s'il étoit à Londres et vous à Bordeaux, vous vous chercheriez sans cesse. Je vous envoie un mémoire auquel je vous supplie de vouloir bien répondre; ayez la bonté de lui faire réponse à son adresse : *A M. le président Barbot, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux.*

Notre Académie de Bordeaux ne laisse pas que de commencer à fleurir, soit par un grand nombre de personnes distinguées qui en sont, soit par les bienfaits et les dons que quelques membres de cette Société lui ont faits qui la mettent en état d'encourager les sciences. J'y ai presque tous les amis que j'ai dans ce pays-ci, et il me semble que je serois charmé si je vous voyois en augmenter le nombre; et si une place vous convenoit, M. Barbot et moi, nous ferions un grand honneur de vous en faire ouvrir les portes à deux battants; il ne faudroit pour cela qu'écrire à lui ou à moi. Souvenez-nous que vous nous avez promis M. votre fils pour un an à Bordeaux; nous les mettrons en bonne compagnie, et nous ferons tout ce qui sera en nous pour qu'il ressemble un jour à son père. Peut-être qu'une des grandes villes de province qu'il y ait [en France[1]], pour un jeune homme qui trouve bonne compagnie d'hon-

1. La copie porte : à Paris.

nêtes gens et des amis, vaut mieux que Paris même. Je vous réponds que j'aurai les yeux sur lui, et qu'il ne sera libertin que comme le doit être un galant homme, et que je serai son Mentor.

Adieu, Monsieur, je suis avec l'amitié du monde la plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 14 février 1742.

LETTRE XXXI[1].

A X...

J'avais espéré, Monsieur, être en état de vous mander dès aujourd'hui quelque chose de plus positif que je ne le puis faire; mais, n'ayant pas parlé à beaucoup de personnes peut-être demain je serai plus en état de vous instruire de la disposition des esprits. Si je ne pouvois être assuré que la déclaration fût reçue avec satisfaction, je laisserois aller en avant sur l'arrêté. Si au contraire je vois que l'on désire que je la demande telle que je prévois que l'on la veut donner, en éloignant l'assemblée, je prendrai le temps nécessaire pour l'obtenir. Je ferais en tout cas en sorte de ne rien commettre[2].

Soyez bien persuadé, Monsieur, de mon sincère et respectueux attachement.

A Paris, ce 10 avril 1742.

1. Cette lettre, écrite de la main de Montesquieu, mais non signée et sans suscription, fait partie de la collection de M. Feuillet de Conches. Nous ne savons pas à quoi elle fait allusion.

2. C'est-à-dire *sans risquer, sans rien compromettre.*

LETTRE XXXII [1].

A M. L'ABBÉ VENUTI, ABBÉ DE CLÉRAC,

A CLÉRAC.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, monsieur. Quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à madame de Tencin sur des lettres qu'on écrit contre vous [2]. Comme je ne sais rien de tout ceci, et ignore si ce sont les premières lettres ou de nouvelles, je vous prie de m'éclaircir sur ce que je dois dire au Cardinal qui va arriver, et de croire que personne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Paris, le 17 avril 1742.

1. Le texte a été revu sur l'original qui faisait partie de la collection de M. Rathery, conservateur de la Bibliothèque nationale.

2. A peine M. l'abbé Venuti eut-il pris l'administration de l'abbaye de Clérac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le Chapitre qui l'avoit envoyé, travaillant à le faire rappeler, et se servant, pour cet effet, du canal de M. le cardinal de Tencin, pour le desservir. Le principal grief qu'on avoit contre lui étoit que les remises des revenus de l'abbaye n'étoient pas assez abondantes : faute qu'on mettoit sur son compte, et qui provenoit des grosses décimes dont l'abbaye étoit surchargée, des frais de réparation et de procès auxquels une partie des revenus devoit être employée. Outre ces raisons, il n'étoit pas regardé de bon œil par les missionnaires jésuites, chargés dès le temps de Henri IV de prêcher toutes les fêtes et dimanches dans l'église abbatiale de cette ville, qui, malgré cela, a continué d'être presque entièrement habitée par des protestants, sans qu'on puisse citer d'exemple de la conversion d'un seul huguenot. (GUASCO.)

LETTRE XXXIII[1].

A M. VENUTI, ABBÉ DE CLÉRAC.

À CLÉRAC.

Sur les lettres que je reçois, Monsieur, de Bordeaux en réponse, je vois qu'il ne tiendra qu'à vous d'avoir la place de bibliothécaire. Je ne vois pas que cette place soit au-dessous d'un gentilhomme, surtout quand il est de l'Académie et est par conséquent son bibliothécaire à lui-même; et d'ailleurs vous prendriez une place actuellement possédée par le président Barbot; j'ai d'ailleurs ouï-dire que sur le mont Parnasse toutes les places étoient honorables depuis le sommet jusqu'à la colline. Voilà, me semble, ce qui pourroit vous rendre ce poste acceptable. Je comprends même que le dessein de l'Académie sera toujours de faire toutes les choses de sa part que demandera la décence. Réfléchissez à cela, Monsieur. Pour moi j'y aurois l'avantage de voir mon pays orné d'un homme de mérite tel que vous, et d'avoir le plaisir de me promener avec vous quelquefois dans mes jardins de la Brède. Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être très-respectueusement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 24 juillet 1742.

Je vous dirai même que dans les circonstances où vous vous trouverez, on regardera en Italie comme une chose honorable que dans le temps que vos ennemis vous ont

1. Collection de M. Badin.

déplacé, ceux du pays vous ayent retenu : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli* ; il est bien certain du moins qu'on n'en fera pas tant pour votre successeur.

LETTRE XXXIV.

A L'ABBÉ DE GUASCO [1]

A TURIN.

Je suis fort aise, mon cher ami, que la lettre que je vous ai donnée pour notre ambassadeur vous ait procuré quelques agréments à Turin, et un peu dédommagé des duretés du marquis d'Orméa[2]. J'étois bien sûr que Monsieur et madame de Sénectère se feroient un plaisir de vous connoître, et, dès qu'ils vous connoîtroient, qu'ils vous recevroient à bras ouverts. Je vous charge de leur témoigner combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec monsieur le comte

1. Octavien de Guasco, né à Pignerol en 1712, mort à Vérone le 10 mars 1781. (Ravenel.)

2. Cet ami de M. de Montesquieu avoit passé quelques années à Paris où il étoit allé pour une maladie des yeux. Son père étant mort, il fut obligé de retourner à Turin, pour l'arrangement de ses affaires domestiques. En passant par cette ville, j'ai ouï dire qu'ayant besoin de l'intervention du ministre pour arranger quelque intérêt, il ne put jamais obtenir audience de M. le marquis d'Orméa, par une suite d'une ancienne inimitié de ce ministre avec son père. C'est aussi par une suite de cette inimitié que ses deux frères avoient pris la résolution de se transplanter dans les pays étrangers, se vouant au service de la maison d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de se repentir du parti qu'ils avoient pris. (Guasco.)

d'Egmont : il est effectivement fort de mes amis, et un des seigneurs pour lequel j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples; mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Brède. Notre commerce de Guienne sera bientôt aux abois; nos vins nous resteront sur les bras, et vous savez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionnel de la cour de Turin avec celle de Vienne nous enlèvera le commandeur de Solar[1]; et, en cas, je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le duc de Savoie[2], dont j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connoître à Vienne. Je voudrois bien que vous fussiez de retour à Paris avant que j'en parte; et je me réserve de vous dire alors le secret du *Temple de Gnide*[3]. Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pourrez, et abandonnez à un avenir plus favorable la réparation des torts du ministère contre votre maison : c'est dans vos principes, vos occupations et votre conduite que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations et des ressources. Le marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer; et, dans

1. Ambassadeur de la cour de Sardaigne en France.

2. Victor-Amédée-Marie, plus tard, en 1773, roi de Sardaigne sous le nom de Victor-Amédée III, mort en 1796.

3. Il lui avoit fait présent de cet ouvrage lorsqu'il prit congé de lui en partant pour Turin, sans lui dire qu'il en étoit l'auteur. Il le lui apprit depuis en lui disant que c'étoit une idée à laquelle la société de Mlle de Clermont, princesse du sang, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, avoit donné occasion, sans autre but que de faire une peinture poétique de la volupté. (G.)

les circonstances où l'on se trouve à votre cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'ambassadeur vous salue[1]. Il commence à ouvrir les yeux sur son amie ; j'y ai un peu contribué, et je m'en félicite, parce qu'elle lui faisoit faire mauvaise figure. Adieu.

De Paris, 1742.

LETTRE XXXV.

AU COMTE DE GUASCO[2], COLONEL D'INFANTERIE.

A FRANCFORT.

J'ai été enchanté, M. le comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la lettre que m'a envoyée M. votre frère. Madame de Tencin[3] et les autres personnes auxquelles

1. C'est probablement le prince de Cantimir, ambassadeur de la cour de Russie à celle de France. (RAVENEL.)

2. Il s'étoit fort lié avec lui dans le voyage que le comte de Guasco fit à Paris, en 1742, à son retour de Russie. (GUASCO.)

3. Mme de Tencin, sœur du trop célèbre cardinal Tencin, qui lui devoit, disoit-on, sa fortune et son chapeau, figura beaucoup dans Paris par les charmes de sa beauté et de son esprit. Elle fut pendant cinq ans religieuse dans le couvent de Montfleury en Dauphiné, mais elle rentra dans le monde en réclamant contre ses vœux. Après bien des aventures, elle parvint, sans être jamais riche, à avoir dans Paris une maison de la meilleure compagnie. Il étoit de bon ton d'être admis dans sa société ; les seigneurs de la cour, les gens de lettres et les étrangers les plus distingués briguoient également pour y être introduits. Comme ceux qui faisoient le fond ordinaire de cette société étoient les beaux esprits et les savants les plus connus de France, Mme de Tencin les appeloit par ironie ses *bêtes*. Elle étoit souvent consultée par eux sur les ouvrages d'agrément qu'on vouloit publier et s'intéressoit avec chaleur pour ses amis. M. de Montesquieu, qui étoit un de ceux qu'elle considéroit le plus, en avoit procuré la connoissance au comte de Guasco, homme également doué des connoissances littéraires que (?) de la science militaire (G.)

j'ai fait vos compliments me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité et leur reconnoissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité touchant les ouvrages de notre amie. C'est un secret[1] que j'ai promis de ne point révéler.

La confiance dont vous m'honorez exige que je vous parle à cœur ouvert sur ce qui fait le sujet intéressant de votre lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le commandeur de Solar, qui est de vos amis, et nous nous sommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-Isle pour vous attacher, vous et M. votre frère[2], au service de France, ne sont point acceptables. Après tout le bien que les lettres de M. de la Chétardie[3] lui ont dit de vous, il est inconcevable qu'il ait pu se flatter de vous retenir en vous proposant des grades au-dessous de ceux que vous avez. Je ne sais sur quoi ils fondent que l'on ne considère pas tout à fait en France les grades du service étranger comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne seroit ni juste ni obligeante, et nous priveroit de fort bons officiers. Je pense que vous avez très-bien fait de ne point vous engager dans son expédition, avant que d'avoir de bonnes assurances de la Cour sur les conditions qui vous conviennent; mais puisqu'il paroît que vous êtes déjà décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

1. Le jour de la mort de Mme de Tencin, en sortant de son antichambre il dit au frère du comte de Guasco, qui étoit avec lui : « A présent vous pouvez mander à M. votre frère, que Mme de Tencin est l'auteur du *Comte de Comminges,* et du *Siége de Calais,* ouvrages qui ont été crus jusqu'ici de M. de Pont de Vesle, son neveu. Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle et moi qui sachions ce secret. » (G.)

2. Actuellement lieutenant général, et ci-devant commandant de Dresde pendant la dernière guerre. (G.)

3. Ambassadeur de France à la cour de Russie; mort en 1758.

Les propositions du ministre de Prusse pour la levée d'un régiment étranger, méritent sans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir : quelle assurance qu'à la paix le régiment ne soit point réformé? Et, en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous serez obligé de faire? En matière d'intérêt, il faut bien stipuler avec cette Cour. Je doute d'ailleurs que le génie italien s'accommode avec l'esprit du service prussien : j'aurois bien des choses à vous dire là-dessus; mais vous êtes trop clairvoyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel Empereur [1], vous êtes plus à portée que moi de juger de leur solidité, et trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore bien persuadé de la stabilité du nouveau système politique d'Allemagne, je ne fonderois pas mes espérances sur une fortune précaire et peut-être passagère. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez que je ne puis qu'approuver la préférence que vous donneriez à des engagements pour le service d'Autriche. Outre que c'est là votre première inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve que c'est le service naturel de votre nation. Quels que soient les revers actuels de la cour de Vienne, je ne les regarde que comme des disgrâces passagères; car une grande et ancienne puissance, qui a des forces naturelles et intrinsèques, ne sauroit tomber tout à coup. En supposant même quelques échecs, le service y sera toujours plus solide que celui d'une puissance naissante. Il y a tout à parier que la cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune

1. Charles VII, électeur de Bavière.

avec celle de Vienne; par conséquent, les raisons qui vous détournèrent, en quittant le Piémont, de passer au service autrichien [1], cessent dans les circonstances présentes; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous moquer de l'inimitié du marquis d'Orméa que de servir une cour alliée dans laquelle, en considérant ce qui s'est passé [2] autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent et sage; ainsi je soumets à votre jugement des conjectures auxquelles le désir sincère de vos avantages a peut-être autant de part que la raison. J'apprendrai avec bien du plaisir le parti que vous aurez pris, et j'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

1742.

1. Comme durant la guerre qui venoit de se terminer entre les cours de Vienne et de Turin les comtes de Guasco avoient fait toutes les campagnes au service de la dernière, en quittant ce service ils crurent ne devoir pas fournir au marquis d'Orméa l'occasion de noircir cette démarche en entrant alors au service de la cour de Vienne, de peur d'attirer par là de nouveaux chagrins à leur père qui vivoit encore. Ils prirent en conséquence la résolution de passer en Russie, puissance sous laquelle ils ne se trouveroient jamais dans le cas de porter les armes contre leur souverain et qui, en ce temps-là, offroit beaucoup d'avantages aux étrangers qui voudroient entrer à son service. Mais la dureté du climat et les révolutions dont ils furent témoins, les déterminèrent à profiter de la guerre survenue en Allemagne, à la suite de la mort de l'empereur Charles VI, pour suivre leur première inclination pour le service de la maison d'Autriche. (G.)

2. Sous son ministère, la cour de Turin, dans la guerre précédente, avoit abandonné l'alliance avec la cour de Vienne, et étoit devenue alliée de la France. On prétend que le marquis d'Orméa, dans cette occasion, avoit proposé, pour prix d'une négociation avec la cour de Vienne, qu'il passeroit à son service et qu'il y auroit une charge considérable; de quoi l'empereur Charles VI avertit le roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes, à Turin, le prince T... qui devoit faire connoître la chose au roi, sans que le ministre se doutât de sa commission. (G.)

LETTRE XXXVI[1].

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE BARBOT[2].

PRÈS LES JACOBINS, A BORDEAUX.

Votre lettre m'a fait un très-grand plaisir, mon cher Président, pour la nouvelle des sujets qui se présentent[3], parmi lesquels je distingue beaucoup et M. l'évêque d'Agen, par la manière de protection que cela donne, et l'anatomiste dont vous parlez, à cause de la réalité de la chose. Je vous assure qu'avec de la bonne volonté et de la conduite, on fera quelque chose de cette Académie.

Il serait fâcheux que l'affaire de l'abbé de Clérac manquât[4]. M. de Sarrau m'en a écrit de manière à me persuader qu'il pense comme vous. J'ai envoyé chez l'abbé de Grave pour le livre avec 24 livres, on ne l'a pas voulu donner à moins de dix écus. Votre ordre précis m'a empêché de le prendre à ce prix. On m'a promis de m'envoyer la note du *Journal de Trévoux*; je crois que vous ferez bien de ne pas vous arrêter à cela, et de faire vous-même l'extrait pour votre Éloge, comme si on ne l'avoit pas fait. Je vous enverrai toujours le *Trévoux*, dès que je saurai lequel. Je parlerai à mon retour pour avoir des mémoires de la famille de Silva[5].

J'espère, mon cher Président, que nous ferons de bon vin cette année; je vous souhaite une bonne santé; vous

1. Bibliothèque de M. Cousin, à la Sorbonne.

2. Sur le président Barbot, ami intime de Montesquieu, voyez la lettre à l'abbé Venuti, du 30 octobre 1750.

3. A l'académie de Bordeaux.

4. La place de bibliothécaire. V. *sup.* la Lettre XXXIII.

5. Célèbre médecin de Bordeaux, dont sans doute le président Barbot devait faire l'éloge.

ne m'avez point envoyé votre Éloge du cardinal de Polignac. Mandez-moi à l'oreille si je pourrois vous envoyer un *Temple de Gnide*, bien relié en maroquin vert, pour en faire un hommage à Mme Du Plessis.

Vous ne me parlez pas de me renvoyer la dissertation angloise, qui est arrivée trop tard, sur l'électricité, que je vous avais prié de tirer du coche ; je crois, mon cher Président, que vous devez me la renvoyer par la première occasion, afin que je la fasse remettre.

Je vous dirai que Mademoiselle[1] m'obligea, il y a quelque temps que j'étois chez elle, à lui lire un petit roman[2]. Je voudrois bien vous l'envoyer pour savoir ce que vous en pensez au juste, et que vous m'écrivissiez un long jugement, afin que je le corrigeasse. Il faudroit que le jugement portât sur le tout et sur les parties, même sur les fautes de style. Mme de Mirepoix, à qui je le montrai il y a quelques jours, et qui a prodigieusement de goût, me fit quatre ou cinq critiques très bonnes, et dont je profitai. Il faudroit donc, si vous voulez que je vous l'envoie, que vous me jugeassiez sans flatterie, car je sais bien que vous ne me jugerez pas avec sévérité, que votre cœur sera pour, mais je voudrois que votre esprit fût contre ; enfin, ce seroit pour moi un petit spectacle de savoir au juste ce que vous en pensez ; je vous le ferai tenir et vous me le renverriez.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Paris, le 3 septembre 1742.

1. Mlle de Clermont?

2. Quel est ce roman? *Arsace et Isménie* n'étaient probablement pas commencés. Reste le *Métempsycosiste,* gardé en manuscrit, ou le *Voyage a Paphos,* si l'ouvrage est de Montesquieu.

LETTRE XXXVII.

A MARTIN FFOLKES [1].

Le pauvre capitaine Norden est mort, monsieur, j'en suis très fâché; c'étoit un homme de mérite, et nous comptions beaucoup son esprit et son savoir. Le pauvre homme a eu une fin très heureuse; il ne se jugeoit perdu qu'une [heure] avant que de l'être. Il nous reste le comte Daniskiold dont je vous remercie de m'avoir procuré la connoissance. Mme de Tencin, à qui je devois le représenter de votre part, n'est arrivée que depuis deux ou trois jours de Lyon; je l'ai déjà prévenue, et je le lui mènerai ces jours-ci.

Comment vous portez-vous, monsieur ; c'est la chose du monde qui m'intéresse le plus. Votre amitié est un bien qui a fait longtemps les délices de ma vie, et qui en fait encore les regrets. Je ne vous félicite point de votre place à l'Académie des sciences ; c'est elle qu'il faut féliciter [2]. A propos de sciences, vous ferez un grand plaisir à Maupertuis et à moi, si vous voulez envoyer à Maupertuis et à moi une douzaine de [3]... et nous vous enverrons en revanche les premiers livres qui s'imprimeront dans ce pays-ci ; et il est bien certain que la marchandise angloise vaudra mieux que la françoise. Je m'en rapporte à la décision du président de votre Société Royale [4].

1. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.
2. Martin Ffolkes venait d'âtre nommé à l'Académie des Sciences de Paris, en remplacement de Halley.
3. Un mot illisible.
4. Martin Ffolkes avoir succédé en 1741 à Sir Hans Sloane comme président de la Société Royale de Londres.

Adieu, monsieur mon cher illustre ami, personne ne vous aime, respecte et honore plus que moi.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 27 septembre 1742.

LETTRE XXXVIII.

A MARTIN FFOLKES[1].

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre avec le petit paquet qui étoit dedans. M. de Maupertuis a reçu de moi son contingent avec fidélité, car je connois aussi bien que personne l'importance de la chose, et j'ai cru devoir par déférence lui envoyer la superbe et grande machine; et sans vouloir vous fâcher, je vous avouerai que je ne crois pas que le modèle en soit en Angleterre; mais qu'on en a pris la peine en Irlande.

M. de Maupertuis m'a chargé de vous envoyer un petit paquet de livres que vous recevrez par Mme de Bulkley; j'en ai ajouté un petit que je me fais l'honneur de vous présenter.

A présent que la reine de Hongrie quitte la Bavière; les François, la Bohême; l'Espagne, la Savoie; que le roi d'Angleterre ne passe pas la mer, il me semble que voilà des acheminements à la paix. J'aime cette paix pour bien des raisons; je voudrois surtout que rien ne m'empêchât d'aller dans les lieux où vous êtes, et ne m'ôtât l'espérance de vous

1. Tiré des Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

voir dans les lieux où je suis. Je ne saurois vous dire à quel prix je le désirerois.

Nous parlons souvent de vous, Monseigneur Cerati et moi. Il y a quatre mois qu'il est en France, et il compte bien vous aller voir en Angleterre.

Je vous prie, parlez un peu de moi à MM. les ducs de Richmond et de Montague; le temps que j'ai passé à leur faire ma cour a été le plus heureux de ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'amitié la plus tendre, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 10 novembre 1742.

LETTRE XXXIX.

A MARTIN FFOLKES[1].

La magnificence et la qualité de vos présents, monsieur et très-cher ami, surpassent tout ce qu'on auroit dû attendre si justice m'avoit été faite. Je crois que vous voulez vous défaire de mes importunités pour tout le reste de ma vie, et que c'est au fond d'amortissement que vous m'avez envoyé.

Quoi qu'il en soit de moi, pauvre, chétif et misérable, je m'évertue autant que je puis. Nous buvons souvent à votre santé, M. Cerati et moi. C'est un bon, digne et excellent homme, et je m'estimerois heureux si je pouvois

1. Archives de Sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

faire avec lui le voyage en Angleterre. Il a quitté la théologie pour la philosophie naturelle [1]. Un homme que la première science n'a point gâté est par la nature de son esprit très-propre à l'autre.

Ne ferons-nous jamais la paix, et faut-il que les deux plus puissantes nations du monde deviennent tributaires de toutes celles qui ont besoin d'argent, et se rendent plus pauvres qu'elles ? L'esprit de philosophie a gagné l'esprit, mais il a laissé le caractère et les mœurs. Je voudrois bien savoir ce que nous fait l'Allemagne, si on la regarde autrement que comme un objet de commerce. Je vous avouerai que j'ai toujours eu une vraie horreur pour cette guerre-ci, et je n'en trouve pas de plus stupide dans toutes les histoires.

Je vous supplie, Monsieur, de nous permettre de vous aimer, et je crois que je vous aimerois quand même vous n'auriez rien fait pour cela.

Adieu, monsieur, j'ai l'honneur d'être avec le respect et les sentiments du monde les plus tendres, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

Paris, ce 21 janvier 1743.

1. La philosophie naturelle est le nom donné par les anglais à l'étude des sciences naturelles.

LETTRE XL[1].

MONSIEUR COMBES, SUPÉRIEUR DES MISSIONS ÉTRANGÈRES[2].

Mon frère, en m'apprenant que le roi m'avoit donné l'abbaye de Nisors, m'a fait connoître, monsieur, les bontés que vous avez eues pour moi dans cette occasion. Je sens que je ne les puis devoir qu'aux témoignages peut-être avantageux qu'on vous a rendus de moi. Je regarde cela comme un nouveau motif de devenir meilleur. Celui que vous honorez de votre estime doit être plus parfait qu'un autre.

Je vous prie, monsieur, d'agréer ma reconnoissance et de m'accorder votre amitié. J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre... etc.

SECONDAT.

[Février 1743.]

LETTRE XLI.

A MARTIN FFOLKES[3].

Je vous recommande, monsieur mon très-illustre ami,

1. Collection Charavay.

2. C'est le brouillon de la lettre que devait écrire le frère de Montesquieu, M. de Secondat, doyen de Saint-Seurin, de Bordeaux, nommé par le roi à l'abbaye de Nisors en Comminges, le 23 février 1743. Montesquieu a fait lui-même ce brouillon et a mis en note : *Il faudra m'adresser cette lettre, je a porterai.* C'était chez lui une habitude de se charger des affaires de son frère l'abbé. Il avait de l'esprit pour deux.

3. Archives de sir William Ffolkes. Envoi de M. Masson.

M. le médecin Buno qui est un homme de mérite qui va en Angleterre, comme les philosophes alloient autrefois en Égypte. Vous me ferez plaisir si vous voulez bien lui accorder la même part dans votre amitié que vous lui donnerez dans votre estime.

M. Cerati part pour l'Angleterre, c'est-à-dire presque vraiment pour vous aller voir. Il restera si peu de temps qu'il n'acquerra guère autre chose que l'envie de retourner ; mais il vous verra et je sens que c'est beaucoup. Continuez-moi, monsieur, votre amitié. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments du monde les plus tendres, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 22 mai 1743.

Ne ferons-nous jamais la paix ? Je voudrois qu'on renvoyât tous les politiques, et qu'on fît la paix au jugement de la Société Royale.

LETTRE XLII.

A L'ABBÉ DE GUASCO [1].

L'abbé Venuti m'a fait part, mon cher Abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami le prince de Cantimir, et du projet que vous avez formé de faire un

1. Après avoir passé un an à Turin, il étoit revenu à Paris et s'étoit voué aux fonctions de son état ; mais voyant qu'elles ne feroient que l'exposer au fanatisme qui régnoit alors en France à cause des disputes théologiques, il y renonça, se livrant exclusivement à la culture des lettres et à la société des

voyage dans nos provinces méridionales, pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu, mais la Russie ne remplacera pas si aisément un ambassadeur du mérite du prince de Cantimir[1]. Or, je me joins à l'abbé Venuti pour vous presser d'exécuter votre projet; l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne, et l'humeur des Gascons sont des excellents antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Brède, où vous trouverez un château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait; mais je vous consulterai surtout sur mon grand ouvrage[2], qui avance à pas de géants, depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux; et j'espère que la sobriété avec laquelle vous vivrez chez moi, sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette automne, très-empressé de vous embrasser.

De Bordeaux, le 1er août 1744.

savants, dans la vue d'obtenir une place à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers. (GUASCO.)

1. On peut voir ce qui en est dit dans sa Vie, qui est à la tête de la traduction en françois de ses *Satires russes*, par un anonyme, que l'on croit être l'ami à qui M. de Montesquieu écrit cette lettre. (G.)

Antiochus Cantimir, dont l'abbé de Guasco a traduit les satires, venoit de mourir à Paris, le 11 avril 1744. Il était né à Constantinople en 1709. (RAVENEL.)

2. L'*Esprit des lois*.

LETTRE XLIII.

AU MÊME.

Nous partirons lundi, docte Abbé, et je compte sur vous. Je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mène Madame de Montesquieu; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, et comme une gondole de Venise, et comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très bonne pour la poitrine; Monsieur de Sydenham[1] la conseille sur tout; et nous avons eu ici un grand médecin qui prétendoit que c'étoit un si bon remède, qu'il est mort à cheval. Nous séjournerons à la Brède jusqu'à la Saint-Martin; nous y étudierons, nous nous promènerons, nous planterons des bois et ferons des prairies. Adieu, mon cher Abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 30 septembre 1744.

LETTRE XLIV.

AU MÊME.

Je serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher Abbé, pour vendredi; vous êtes invité chez

1. Thomas Sydenham (1624-1689), savant médecin anglais.

le président Barbot. Il faudra y être arrivé à dix heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage[1] que vous savez. On lira aussi après dîner; il n'y aura que vous, avec le président et mon fils. Vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer[2].

Je viens d'envoyer votre anacréontique à ma fille[3]; c'est une pièce charmante dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lu votre étrenne ou épître pétrarquesque à Mme de Pontac[4]; elle est pleine d'idées agréables. L'abbé, vous êtes poëte, et on diroit que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

De La Brède, le 10 février 1745.

LETTRE XLV.

A LA COMTESSE DE PONTAC.

A BORDEAUX.

Vous êtes bien aimable, madame, de m'avoir écrit sur le mariage de ma fille[5]; elle et moi vous sommes très-

1. L'*Esprit des lois*. (GUASCO.)
2. L'un de ceux qui assistoit à cette lecture m'a dit que dès qu'on relevoit quelque chose, il ne faisoit pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer ou de l'éclaircir. (G.)
3. Il s'agit ici d'une petite pièce de poésie, envoyée pour étrennes de la nouvelle année à Mlle de Montesquieu. Cette poésie a été imprimée dans le *Mercure* de janvier 1745, avec la traduction en françois par M. Le Franc de Pompignan. (G.)
4. Comme il est souvent parlé dans ces lettres de Mme la comtesse de Pontac, il est bon de remarquer ici que c'est une des dames de Bordeaux qui brille autant par son esprit et par ses liaisons avec les gens de lettres, qu'elle a brillé par sa beauté. Il est parlé d'elle dans quelques poésies de M. l'abbé Venuti. (G.)
5. Elle se nommoit Denise. Il venoit de la marier à M. de Secondat

dévoués ; et nous vous demandons tous deux l'honneur de vos bontés. J'apprends que les jurats [1] ont envoyé une bourse de jetons, de velours brodé, à l'abbé Venuti : je croyois qu'ils ne sauroient pas faire cela même. Le présent n'est pas important ; mais c'est le présent d'une grande cité ; et ce régal auroit encore très-bon air en Italie ; mais là il n'a pas besoin de bon air, parce que l'abbé y est si connu, qu'on ne peut rien ajouter à sa considération. Dites, je vous prie, à l'abbé de Guasco, que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à M. le Mercure de Paris des vers faits [2] dans le bois de la Brède. Je suis fort fâché

d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de sa maison, dans la vue de conserver ses terres dans sa famille, au cas que son fils, qui étoit marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfants. Mlle de Montesquieu fut d'un grand secours à son père dans la composition de l'*Esprit des lois,* par les lectures journalières qu'elle lui faisoit pour soulager son lecteur ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville et autres de cette espèce, ne la rebutoient point ; elle s'en divertissoit même, et égayoit fort ces lectures en répétant les mots qui lui paroissoient risibles. (GUASCO.)

Frappé de ses grâces et de son esprit, un ami de la famille, le duc de Nivernois, lui adressa un jour ces vers impromptus et inédits ; elle avait à peine quinze ans :

D'un père illustre adorable portrait,
Honneur des arts, jeune et belle Sylvie,
Des dons de plaire assemblage parfait,
Vous qu'Amour suit et que Vénus envie,
Tous les talents qu'en vous on voit fleurir
Votre beauté, vos charmes et votre âge
Mériteroient un seul genre d'hommages...
Mais l'amitié ne sauroit vous l'offrir.

(Le *Château de la Brède,* par M. Labat. Agen, 1834, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture,* etc.)

1. Titre des premiers magistrats de la ville de Bordeaux ; ils firent ce présent à M. l'abbé Venuti pour lui marquer la reconnoissance de la ville pour les inscriptions et autres compositions qu'il avoit faites à l'occasion des fêtes données à Bordeaux, au passage de Mme la Dauphine, fille du roi d'Espagne. (G.)

2. Ce sont les mêmes dont il est parlé dans la lettre du 10 février 1745. (G.)

de ne l'avoir pas su plutôt, parce que j'aurois donné ce sonnet en dot à ma fille. J'ai l'honneur d'être, madame, avec toute sorte de respect.

De Clérac.

LETTRE XLVI.

A MONSEIGNEUR CÉRATI.

J'apprends, Monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, et que vous puissiez jouir agréablement de la vie, pour vous et pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier, je vous exhorte fort vous-même à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites dans les divers pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui paient les chevaux de poste; mais il y a peu de voyageurs, et il n'y en aucun comme vous. Dites à l'abbé Niccolini qu'il nous doit un voyage en France; et je vous prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrois bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Brède, et là y avoir de ces conversations que l'ineptie et la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à l'abbé Venuti que ses médailles étoient vendues. Nous avons ici l'abbé de Guasco, qui me tient fidèle compagnie à la Brède. Il me charge de vous faire bien des compliments. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens

d'affaires qui en veulent faire la conquête, et ils la font plus sûrement que le comte de Gages. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout au plus tôt. Je n'ai pas un sou pour aller dans cette ville qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez [1]; mais ma vie avance et l'ouvrage recule, à cause de son immensité; vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nouvelles; on m'avertit que mon papier finit [2]. Je vous embrasse mille fois.

De Bordeaux, le 16 juin 1745.

LETTRE XLVII [3].

A M. DE TOURNY [4].

M. Stoup vient d'être porté, monsieur, pour la jurade dans l'ordre des avocats, et il a eu les trente voix; ce qui est une chose bien rare. Il y a longtemps qu'il auroit été question de lui, si M. Cazalet, son beau-frère, pendant les trois ans qu'il a été porté, et les deux ans qu'il a été jurat, ne lui avoit pas été un obstacle. Il a été syndic des anciens en 1741. J'ai écrit pour lui à M. le marquis d'Argenson. Je

1. *L'Esprit des lois.*
2. Montesquieu dictait la plupart de ses lettres, pour ne pas fatiguer sa vue fort affaiblie.
3. Archives de la Gironde, tome VI.
4. Louis-Urbain-Aubert de Tourny, intendant de Bordeaux. (1694-1760.)

vous serai bien obligé, monsieur, si vous vouliez bien rendre service (vous dont on écoute tant la voix), à mondit sieur Stoup, auprès de ce ministre. Vous parlerez pour un bon sujet, pour un homme qui a bien de la considération. Il est mon ami, et je serois bien flatté si cette qualité ajoutoit quelque chose à celles que je viens de dire.

Ne viendrez-vous donc jamais? J'ai une véritable impatience d'avoir l'honneur de vous voir. J'ai envie de faire querelle à Mme la duchesse d'Aiguillon[1] de votre long séjour. Mais les femmes vous amusent et ne vous retiennent pas.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments très respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Bordeaux, ce 3 août 1745.

LETTRE XLVIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

A CLÉRAC.

Vous avez bien deviné, et depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois; de sorte que si vous êtes ici au mois d'avril, je pourrai vous donner la commission dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait. Je sais à cette heure tout ce que

1. Grande amie de Montesquieu dont il sera souvent question dans ces lettres.

j'ai à faire. De trente points, je vous en donnerai vingt-six[1] : or, pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. Le père Desmolets m'a dit qu'il avoit trouvé un libraire pour votre manuscrit des satires[2], mais que personne ne veut de votre savante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satires, et très-peu de dissertations savantes. Votre censeur est mort ; mais je m'en console, puisque l'auteur est encore en vie. Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de Mlle Mimi, ni sur mes vendanges de Clérac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auroient été, par la consommation de raisins que vous avez fait dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de milord Morthon[3] soient aussi mauvaises qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglois. Le père Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa congrégation, d'autant plus qu'il ne porte point de perruque[4] ; mais il dit que vous lui donnez trop de commissions. Je vous

1. C'est-à-dire : de trente livres de l'*Esprit des lois* je vous en donnerai vingt-six.

2. Il y a apparence qu'il est ici question des *Satires russes,* du prince Cantimir, avec la vie de l'auteur, imprimées en Hollande et à Paris, 1 vol. in-12, 1750. (Guasco.) Le prince Cantimir fit connaître à la Russie les *Lettres persanes, La pluralité des mondes,* et d'autres bons livres. (Note de l'édition Dalibon, 1827.)

3. Ce seigneur étant venu à Paris, durant la guerre, on l'avoit mis à la Bastille. (G.)

4. Dans le chapitre général tenu par la congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la bulle *Unigenitus* et aux perruques de poil de chèvre dont quelques-uns se servoient au lieu de grandes calottes. Plusieurs membres quittèrent plutôt que de se soumettre à ces duretés. Le père Desmolets étoit bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré (l'Oratoire), et un des plus anciens amis de l'auteur. Lui ayant montré son manuscrit des *Lettres persanes* pour savoir si cela seroit débité, il lui répondit : « Président, cela sera vendu comme du pain. » (G.)

donne la devise du porc-épic : *Cominus eminus*. Le père Desmolets dit que vous avez plus d'affaires que si vous alliez faire la conquête de la Provence... : remarquez que c'est le père Desmolets qui dit cela. Pendant que vous serez à Clérac, prenez bien garde à trois choses : à vos yeux, aux galanteries de M. de la Mire, et aux citations de saint Augustin dans vos disputes de controverses. J'envie à Madame de Montesquieu le plaisir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embrasse.

De Paris, 1746.

LETTRE XLIX.

AU MÊME.

Je ne sais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barège; elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'ai été très-scandalisé de la tracasserie de M. le chevalier d'Apcher[1]; c'est un plaisant homme que ce prétendu gouverneur de Barège ; il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander si vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ses gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite, faisant bien remarquer qu'il est fort singulier qu'un homme, né dans les États du roi de Sardaigne, soit inquiet de la

1. Claude Annet, chevalier d'Apcher, lieutenant général, décoré de l'ordre du Saint-Esprit le 2 février 1746. Né vers 1693, mort à Paris le 12 février 1753. (Ravenel.)

petite-vérole de ce monarque, et que, tenant par deux frères à la cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sachez, mon cher ami, qu'il y a des seigneurs avec qui il ne faut jamais disputer après dîner. Vous avez agi très prudemment en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous, et je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé, le jour de Saint Louis, d'un de nos lieutenants-généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez Madame de Montesquieu à Clérac ; car mon ouvrage avance [1] ; et si vous prenez la route opposée, il faut que je sache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le Pic du Midi soit plus heureux que la chasse d'amiante, et la pêche des truites du lac des Pyrénées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, et que vous suivez plus votre curiosité que vous ne consultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent guère mieux que les miens : laissez que mon fils, qui en a de bons, grimpe sur les montagnes, et y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle ; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grimpant sur des rochers escarpés. Adieu.

De Paris (en août 1746).

1. *L'Esprit des lois.*

LETTRE L[1].

A M...[2].

Vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, et tous mes petits chagrins se sont dissipés. J'ai l'honneur de vous envoyer et de vous présenter ma requête. Il pourroit être qu'il y auroit quelque hérésie dans mon dernier mémoire, mais elle n'est point de cœur; me voyant sur les bras une affaire avec les Trésoriers, je me suis mis à feuilleter des livres, et j'y ai mis tout ce que j'y ai trouvé. J'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur, au mois de septembre, et je voudrois pouvoir vous exprimer ce que je sens au moment que je vous le dis. Je vois qu'il faut que je remette à ce temps-là à vous parler de ma justice de Saint-Morillon. Je ferai demander à M. de Ségur son arrêt que j'aurai l'honneur de vous apporter, et vous aurez la bonté de voir ce qui se peut faire, ou si l'on peut faire quelque chose sans choquer les règles.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 6 août 1746.

1. Cabinet B. Fillon.

2. M. Trudaine peut-être. Voyez M. Vian, *Histoire de Montesquieu*, p. 163.

Sur la pièce est écrit d'une autre main : « M. Regnard me rapportera le dossier.

« Il est vrai que M. a promis un arrêt de *soit communiqué au bureau des finances,* mais ce ne peut être que quand le bureau des finances aura répondu à la lettre qui lui a été écrite le 22 du mois dernier.

« Lui en expédier l'arrêt que je lui ai promis. »

LETTRE LI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai lu, docte Abbé, votre dissertation avec plaisir, et je suis sûr que je vous mettrai sur la tête un second laurier de mon jardin[1], si vous êtes à la Brède, comme je l'espère, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie[2]. Le sujet est beau, vaste, intéressant, et vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation que je voudrois que vous éclaircissiez : la première, c'est qu'on pourroit croire que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des villes *Autonomes*, soumises à l'empire romain; vous savez qu'elle continua d'être un État libre, et absolument indépendant : la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*Eleutherie*. Vous n'indiquez point de différence entre les villes qui prenoient ce titre, et celles qui prenoient celui d'*Autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point, et il mériteroit d'être éclairci. Vous savez qu'on dispute là-dessus, et que des savants prétendent que l'*Eleutherie* disoit quelque chose de plus que l'*Autonomie*. Je vous conseille d'examiner un peu

1. Ayant appris de Paris que l'Académie des inscriptions et belles-lettres avoit décerné le prix à la dissertation, M. de Montesquieu fit faire une couronne de laurier, et pendant qu'on étoit à table, il la fit mettre par mademoiselle sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendoit pas à cette surprise. (GUASCO.)

2. Cette dissertation a été publiée à Avignon, en 1748, in-8°. Elle porte pour titre : *Dissertation sur l'autonomie des villes et des peuples soumis à une puissance étrangère.*

la chose, et de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une berline, afin que je vous mène plus commodément à Clérac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure[1] : et vous gagnerez deux heures par jour ; mes prés ont besoin de vous. L'Éveillé[2] ne cesse de dire : « Oh ! si M. l'abbat étoit ici ! » Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions. Il fera tant de rigoles que vous voudrez[3]. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne ; parce qu'en ce cas, je profiterai d'une occasion qui se présente pour envoyer directement mon manuscrit à l'imprimeur[4]. Pour vous avoir, je vous dégage de votre parole ; aussi bien l'impression ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coup de canon. Il n'en est pas de même des Piémontois ; car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux ; ce n'est que par manière d'acquit que nous assiégeons leurs places, et qu'ils prennent prisonniers tant de nos bataillons[5] ; vous n'avez donc point de raisons de nous quitter ; vous serez toujours reçu comme ami en Guienne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc et à la Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de

1. Ce correspondant de M. de Montesquieu avait composé autrefois un traité sur l'usure, suivant le système des théologiens, système contraire à celui de l'*Esprit des lois*, et impraticable dans les pays de commerce. (G.)

2. Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu. (G.)

3. Il avoit eu bien de la peine à persuader à ces paysans de faire aller l'eau dans un pré attenant au château de la Brède, qu'il avoit entrepris d'améliorer ; les paysans s'opposant par la grande raison banale que ce n'étoit pas la coutume du pays. (G.)

4. C'est toujours de l'*Esprit des lois* que parle Montesquieu.

5. Il s'agit ici de l'affaire d'Asti, où neuf bataillons françois furent faits prisonniers par le roi de Sardaigne. (G.)

moi *al Serenissimo*, très-flatté qu'il se soit souvenu que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Modène. Je vous enverrai mon livre que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joint les éclaircissements[1] peu éclaircissants que vous envoie le chapitre de Comminges. L'abbé, vous êtes bien simple de vous figurer que des gens de chapitre se donnent la peine de faire des recherches littéraires; ce n'est pas moi, c'est mon frère, qui est doyen d'un chapitre, qui vous dit de vous mieux adresser. Que cela ne vous fasse cependant pas suspendre votre histoire de Clément V[2]. Vous l'avez promise à notre académie. Revenez, et vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau de ce pape[3]. Je prétends que vous me laissiez l'article de Brunissende[4], car je crains que vous ne soyez trop timoré pour nous en parler ; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des savants ; et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas.

J'ai envoyé votre médaille[5] à Bordeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourny pour la remettre à M. l'intendant du Languedoc[6]. Mon cher abbé il y a deux choses difficiles, d'attraper la médaille, et que la médaille vous at-

1. Ils regardoient l'histoire de Clément Goût, qui fut évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux, et ensuite pape. (G.)

2. Cette histoire n'a pas encore paru, et on croit que le mauvais état où se trouve la vue de l'auteur ne lui permettra pas de l'achever. On a su qu'il en lut le premier livre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1749, et que cette lecture fit souhaiter de voir l'ouvrage achevé. (G.)

3. Le tombeau de ce pape est dans la collégiale d'Useste, près de Bazas, où il fut enterré dans une seigneurie de la maison de Goût. (G.)

4. Quelques historiens ont avancé que Brunissende, comtesse de Périgord, étoit la maîtresse de Clément, lorsqu'il étoit archevêque de Bordeaux et qu'il continua de la distinguer durant son pontificat. (G.)

5. La médaille décernée par l'Académie des inscriptions.

6. Jean le Nain. (1698-1750.)

trape. Adieu, je vous attends, je vous désire et vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, en 1746.

LETTRE LII[1].

A MAUPERTUIS[2].

Monsieur mon très-cher et très-illustre confrère,

Vous aurez reçu une lettre de moi, datée de Paris. J'en reçois une de vous datée de Potsdam. Comme vous l'aviez adressée à Bordeaux, elle a resté plus d'un mois en chemin, ce qui m'a privé très longtemps du véritable plaisir que je ressens toujours lorsque je reçois des marques de votre souvenir. Je ne me console point encore de ne vous avoir point trouvé ici ; et mon cœur et mon esprit vous y cherchent toujours. Je ne saurois vous dire avec quel respect, avec quel sentiment de reconnoissance, et, si j'ose le dire, avec quelle joie, j'apprends par votre lettre que l'Académie[3] m'a fait l'honneur de me nommer un de ses membres ; il n'y a que votre amitié qui ait pu lui persuader que je pourrois aspirer à cette place. Cela va me donner de l'émulation pour valoir mieux que je ne vaux ; et il y a longtemps que vous auriez vu mon ambition, si je n'avois craint de tourmenter votre amitié, en la faisant paroître.

1. Cette lettre est tirée de l'*Éloge de Montesquieu,* publié par Maupertuis. Cet éloge est imprimé en tête de notre premier volume.

2. Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, de l'Académie française et de l'Académie de Berlin, né à Saint-Malo en 1698, mort à Bâle en 1759.

3. L'Académie de Berlin, dont Maupertuis était président.

Il faut à présent que vous acheviez votre ouvrage, et que vous me marquiez ce que je dois faire en cette occasion, à qui et comment il faut que j'aie l'honneur d'écrire, et comment il faut que je fasse mes remerciements. Conduisez-moi, et je serai bien conduit. Si vous pouvez dans quelques conversations parler au roi[1] de ma reconnoissance et que cela soit à propos, je vous prie de le faire. Je ne puis offrir à ce grand prince que de l'admiration, et en cela même je n'ai rien qui puisse presque me distinguer des autres hommes.

Je suis bien fâché de voir par votre lettre que vous n'êtes pas encore consolé de la mort de monsieur votre père[2] j'en suis vivement touché moi-même; c'est une raison du moins pour nous pour espérer de vous revoir.

Pour moi, je ne sais si c'est une chose que je dois à mon être physique ou à mon être moral, mais mon âme se prend à tout. Je me trouvois heureux dans mes terres, où je ne voyois que des arbres; et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égalent les sables de la mer; je ne demande autre chose à la terre que de continuer à tourner sur son centre; je ne voudrois pourtant pas faire avec elle d'aussi petits cercles que ceux que vous faisiez quand vous étiez à Tornéo.

Adieu, mon cher et illustre ami, je vous embrasse un million de fois.

Paris, 25 novembre 1746.

1. Frédéric II.

2. Étienne-René Moreau de Maupertuis, député du commerce de Saint-Malo, mort à Paris en 1745. (Ravenel.)

LETTRE LIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO

Mon cher Abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues, et en voici de précises. Je désire de donner mon ouvrage le plutôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la dernière main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers livres ; et je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines. Comme j'ai des raisons très fortes pour ne point tâter de la Hollande, et encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse avant le voyage des deux autres pays. En ce cas il faut que vous quittiez sur-le-champ les délices du Languedoc ; et j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse choix entre Genève, Soleure et Bâle. Pendant que vous feriez le voyage, et que l'on commenceroit à travailler sur lè premier volume, je travaillerai au second, et aurai soin de vous le faire tenir aussitôt que vous me le marqueriez : celui-ci sera de dix livres, et le troisième de sept ; ce seront des volumes *in-quarto*. J'attends votre réponse là-dessus, et si je puis compter que vous partirez sur-le-champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je souhaite ardemment que mon ouvrage ait un parrain tel que vous. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

De Paris, le 6 décembre 1746.

LETTRE LIV.

AU MÊME.

Ma lettre, à laquelle vous venez de répondre, a fait un effet bien différent que je n'attendois : elle vous a fait partir, et moi je comptois qu'elle vous feroit rester jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit ; au moins étoit-ce le sens littéral et spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontois, et qu'il étoit désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études et à ses livres, et point aux affaires des princes, de se trouver dans un pays étranger, dans des conjonctures pareilles à celles-ci ; de sorte que vous prendriez peut-être le parti de retourner dans votre pays, sur-tout s'il est vrai que votre bon ami, le marquis d'Orméa, est mort, ou n'a plus de crédit[1], comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron[2] de la situation désagréable dans laquelle cela vous mettoit, et il pense comme moi. Mais nous espérons qu'à la paix, vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez, et où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je porté mes scrupules trop loin ; sur cela vous êtes prudent et sage.

Du reste, dans la situation présente, je ne crois pas

1. L'un et l'autre étoit vrai. Lorsque je passois à Turin, on me dit que ce ministre s'apercevant que son crédit étoit fort baissé, tomba dans une maladie lente, et qu'il mourut au milieu des douleurs et des rugissements. (Guasco.)

2. Sur le médecin Gendron, voyez *inf.* Lettre à Mgr Cerati, du 28 mars 1748, note 1.

qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer ; d'autant moins que je suis incertain du parti que vous prendrez. Si vous croyez devoir rester en France, je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonné, et que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'académie des inscriptions. Vous imiterez en cela l'abbé le Beuf[1] ; mais vous ne serez pas si bœuf que lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 24 décembre 1746.

LETTRE LV.

AU MÊME.

Vous m'avez bien envoyé l'extrait de ma lettre ; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avois mandé que je vous enverrois une partie de mon ouvrage, mais que quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose ; là-dessus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur ; je vous conseille de commencer à vous faire dérater, mais venons au fait.

Dans trois mois d'ici, vous recevrez quinze ou vingt

1. L'abbé le Beuf, chanoine d'Auxerre, et depuis membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, remporta deux ou trois prix à cette académie. Ses dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écrites. (G.)

livres, qui n'ont besoin que d'être relus et recopiés ; c'est à-dire, de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume ; et après cela je travaillerai au second, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reste plus de courses littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poste de confesseur de Madame de Montesquieu, ou celui de pénitent de M. l'évêque d'Agen[1].

Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'avril le premier volume. Si vous croyez avoir besoin d'un passeport de la Cour, je serai votre pis-aller, croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. le Nain ou M. de Tourny: ce que je ne dis point du tout pour me dispenser de faire la chose, mais parce que les intendants ont plus de crédit qu'un ex-président. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 20 février 1747.

LETTRE LVI.

AU MÊME.

J'ai parlé à M. de Boze ; il m'a renvoyé assez rudement et assez maussadement, et m'a dit qu'il ne se mêloit pas de ces choses-là ; qu'il falloit s'adresser à M. Fréret[2] et à M. le comte de Maurepas ; que c'étoit la chimère de

1. Joseph-Gaspard Gilbert de Chabannes.
2. Alors secrétaire perpétuel de l'Académie. (GUASCO.)

ceux qui avoient gagné un prix, de croire qu'on les recevroit d'abord à l'académie. Je ne sais pas s'il n'auroit pas quelqu'autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paroît d'assez bonne volonté ; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas, que par la duchesse d'Aiguillon, votre muse favorite[1]. Vous savez que je suis brouillé avec M. Fréret ; vous ferez donc bien d'écrire à madame d'Aiguillon ; si je le lui propose, il est sûr et très-sûr qu'elle n'en fera rien ; mais si vous écrivez, elle m'en parlera, et je lui dirai des choses qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela applanira les difficultés. Le père Desmolets m'a dit que vous travailliez ; moi je travaille de mon côté, mais mon travail s'appesantit.

Le chevalier Caldwel m'a écrit que vous étiez tenté d'aller avec lui en Égypte ; je lui ai mandé que c'étoit pour aller voir vos confrères les Momies. Son aventure de Toulouse est bien risible[2] ; il paroît que dans cette ville-là

1. C'est à elle qu'il avoit dédié la traduction des *Satires russes* du prince Cantimir sous le nom de Mad. ***, parce qu'elle étoit fort liée avec le prince Cantimir, et que c'est à sa réquisition que l'on avait fait la traduction françoise de ses satires. (G.)

2. Le chevalier Caldwel, Irlandois, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusoit à aller prendre des petits oiseaux hors de la ville. Comme on le voyoit sortir tous les matins de bonne heure, et rôder autour de la ville avec un petit garçon, tenant souvent du papier et un crayon en main, les Capitouls soupçonnèrent qu'il pourroit bien s'occuper à en lever le plan, dans un temps où l'on étoit en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence ; et comme, en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessin, qui étoit celui de la machine avec laquelle il apprenoit à prendre les oiseaux, et plusieurs cartes avec un catalogue de mots qui étoient les noms des oiseaux qu'on n'entendoit pas parce qu'ils étoient écrits en anglois, on ne douta pas que tout cela n'eût rapport à l'entreprise supposée, et on le mit aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eût fait connoître son innocence, la bêtise du soupçon, et jusqu'à ce que quelqu'un eût répondu de lui. *Nota,* que Toulouse n'est point fortifiée. (G.)

on est aussi fanatique en fait de politique, qu'en fait de religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux complimens à M. le premier président Bon [1]; la première chose physique que j'ai vue en ma vie, c'est un écrit sur les araignées, fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus savants personnages de France; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignoit tant de connoissances de son métier, avec tant de lumières sur le métier des autres: remerciez-le bien des bontés qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connoître M. le Nain [2] à la Rochelle, où j'étois allé voir M. le comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien lui rafraîchir la mémoire de mon respect. On dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, et que nous lui devons l'huile de Provence. Votre lettre-de-change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, et que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine, pour une chose qu'il pouvoit faire avec toute sa gravité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 1er mars 1747.

1. Premier président de la Cour des aides de Montpellier, conseiller d'État et de l'Académie des sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignée, d'en faire des bas, et d'en extraire des gouttes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit aussi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde, pour en nourrir des pourceaux et en faire de la poudre; il avoit un cabinet d'antiquités fort curieux. (G.) Né à Montpellier en 1678, mort à Narbonne en 1761.

2. Intendant du Languedoc. (G.)

LETTRE LVII.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai reçu, Monsieur mon illustre ami, étant à Paris, la lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé, et je voudrois en avoir pour garant quelque chose de mieux que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article que j'ai relu bien des fois, qui est que vous desireriez venir passer deux ans à Paris, et que vous pourriez de-là aller jusqu'à Bordeaux : voilà des idées bien agréables ; et moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise, pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourroit le faire mieux que vous, et où pourrois-je trouver des jugements plus sains ? La guerre m'a tellement incommodé, que j'ai été obligé de passer trois ans et demi dans mes terres ; de là je suis venu à Paris ; et si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les princes de l'Europe demandent cette paix : ils sont donc pacifiques ? non, car il n'y a de princes pacifiques que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux que celui qui cède de ses intérêts, ni d'homme charitable que celui qui sait donner : discuter ses intérêts avec une très-grande rigidité, est l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux ; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés. Enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil ; et mon *Fabius Maximus* ; M. Gendron, me dit qu'elle est de bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opé-

ration au printemps prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver. Du reste, notre excellent homme, M. Gendron, se porte bien .» Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cerati? » nous disons-nous toujours. Il est aussi gai que vous l'avez vu, et fait d'aussi bons raisonnements.

A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode, et du fléau le plus terrible que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avoit permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris; et je ne le vis que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du marquis de Loc-Maria dont je veux parler, qui ennuie et excède à présent ceux qui sont en enfer, en purgatoire, ou en paradis.

L'ouvrage[1] va paroître en cinq volumes. Il y aura quelque jour un sixième de supplément; dès qu'il en sera question, vous en aurez des nouvelles. Je suis accablé de lassitude : je compte de me reposer le reste de mes jours. Adieu, monsieur; je vous prie de me conserver toujours votre souvenir : je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, monseigneur, avec tout le respect possible, etc.

De Paris, ce 31 mars 1747.

1. L'*Esprit des Lois*.

LETTRE LVIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A AIX.

Je vous donne avis, victorieux Abbé, que vous avez remporté un second triomphe à l'académie [1].

Je n'ai point parlé de votre affaire à madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bordeaux comme un éclair : elle n'est occupée que du *franc-aleu;* tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis qu'au commencement du mois prochain l'ouvrage en question [2] sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre *in*-12 : ce que je vous enverrai formera cinq volumes distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander où il faut que je vous adresse le paquet. Je compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini ; ainsi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire et à me mander où vous serez tout le mois de juin.

Je suis bien aise que votre santé soit meilleure; votre esquinancie m'a alarmé. Adieu, mon cher ami.

De Paris, le 4 mai 1747.

1. Le sujet du prix proposé par l'Académie étoit d'expliquer *en quoi consistoit la nature et l'étendue de* l'autonomie *dont jouissoient les villes soumises à une puissance étrangère.* (GUASCO.)

2. L'*Esprit des Lois.*

LETTRE LIX.

AU MÊME.

Étant aussi en l'air que vous, mon cher ami, et prêt à partir pour la Lorraine avec madame de Mirepoix, j'adresse ma lettre à M. le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué, sans doute, dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il y avoit toutes les apparences que vous seriez de l'Académie, et non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous présentant à Paris, après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avois remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bordeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de biens, j'ai cru ne pouvoir pas choisir mieux pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siècle, et ne sachant d'ailleurs où vous prendre parmi dix ou douze villes que vous me citiez; voyant de plus que dans les lieux où j'étois obligé de m'adresser pour l'impression, à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion[1] que j'ai trouvée sous ma main, et j'ai cru que cela

1. Ce fut M. Sarasin, résident de Genève, qui s'en retournoit dans son pays, dont l'auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Lois* au sieur Barillot, imprimeur de cette ville. M. le professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots, qu'il ne croyoit pas françois, parce qu'ils n'étoient pas en françois de Genève, ce dont l'auteur fut fort piqué, et il les fit corriger dans l'édition de Paris. (GUASCO.)

Suivant M. Vian ce ne fut pas Sarasin, mais Mussard, résident de France, qui porta le manuscrit à Jacob Vernet. Voyez la *Vie de Montesquieu*, p. 235.

vous convenoit plus que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez la route de Bordeaux : si vous y êtes l'automne prochaine ou le printemps prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir, et j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel ; mais je ne traiterai pas si familièrement un homme qui a remporté deux triomphes à l'académie. Adieu, mon cher Abbé, je vous embrasse mille fois.

De Paris, ce 30 mai 1747.

LETTRE LX.

A M. FORMEY[1],

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

L'honneur infini que l'Académie m'a fait, Monsieur, augmente beaucoup par l'idée que c'est de vos mains que je le reçois. Je vous aurai une grande obligation, si vous voulez bien témoigner à l'Académie et ma sensibilité et ma reconnoissance.

J'espère que parmi toutes les marques d'amitié que M. de Maupertuis m'a toujours données, il voudra bien y ajouter celle de me procurer la vôtre ; et je ne suis point

1. Formey (Jean-Henri-Samuel, 1711-1797), né à Berlin, d'une famille de réfugiés français, fut membre et secrétaire de l'Académie de Berlin. Il a écrit des ouvrages aujourd'hui oubliés sur la philosophie de Wolf ; on recherche encore son *Histoire de l'Académie de Berlin*, et ses *Éloges des académiciens de Berlin*.

assez étranger pour ignorer les choses qui doivent me la faire désirer.

Comme je voudrois fort répondre, autant qu'il est en moi, au choix qu'a fait une Académie que je nommerois illustre, si je n'en étais pas membre, et que je ne puis le faire qu'en envoyant quelque ouvrage, j'espère que vous, ou M. de Maupertuis, aurez la bonté de me faire savoir en quel genre je dois envoyer, quoiqu'il n'y en ait qu'un dans lequel je puisse faire quelque chose qui soit digne de vous; je ne pourrois guère donner que quelque morceau de belles lettres, ou quelques petites observations que j'ai faites dans mes voyages.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, le 3 juin 1747.

LETTRE LXI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai eu l'honneur de vous mander, mon cher Abbé, que votre lettre ne me disant rien que de très vrai, et ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, et d'un nombre infini de voyages commencés, projetés, ou à achever, j'ai pris le parti d'une occasion très favorable qui s'est offerte, et qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à présent, le chapitre sur le Stathoudérat. Dans les circonstances présentes, il auroit peut-être été mal reçu en France[1], et je veux éviter toute occasion de chicane; cela n'empêchera pas que je ne vous donne dans la suite ce chapitre, pour la traduction italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé, j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires, et vous traduirez plus commodément sur l'imprimé que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés et d'honneurs à la cour de Lorraine, et j'ai passé des moments délicieux avec le roi Stanislas. Il y a grande apparence que je serai à Bordeaux avant la fin d'août; en attendant mon retour, vous devriez bien aller trouver Madame de Montesquieu à Clérac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes romans, que je vous ai promis pour S. A. S. et pour M. le Nain. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 17 juillet 1747.

1. Il fait voir dans ce chapitre la nécessité d'un stathouder, comme partie intégrale de la constitution de la république. L'Angleterre venoit de faire nommer le prince d'Orange, ce qui ne plaisoit point à la France, actuellement en guerre, parce qu'elle profitoit de la foiblesse du gouvernement acéphale des Hollandois, pour pousser ses conquêtes en Flandre. (Guasco.)

LETTRE LXII.

AU MÊME.

Je vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour ; des affaires que j'ai ici m'ont empêché de partir comme je l'avois projeté. Je suis aussi en l'air que vous ; je serai pourtant au commencement de mars à Bordeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent, et d'où j'espère que vous descendrez à Bordeaux, où nous disputerons politique et théologie. J'enverrai le livre à M. le Nain : je peux bien envoyer un roman[1] à un conseiller d'état ; à vous, il faut les Pensées de M. Pascal; quoique dix-huit ou vingt dames, que le prince de Wurtemberg m'a dit que vous avez sur votre compte en Languedoc et en Provence, vous auront sans doute beaucoup changé, et rendu plus croyant touchant les aventures galantes[2] ; vous ferez comme cet hermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier ; car je vous ai toujours vu enclin aux belles passions, et je suis persuadé que, dans votre dévotion, vous enragiez de bon

1. Le *Temple de Gnide,* qu'il lui avoit fait demander. (GUASCO.)

2. Ceci a rapport à la difficulté que celui-ci montroit toujours à croire, lorsqu'on débitoit quelque aventure galante, soutenant qu'on étoit fort injuste à l'égard des femmes. Quelqu'un qui a beaucoup vécu avec ces deux amis, m'a dit que M. de Montesquieu le plaisantoit souvent là-dessus, lui donnant par cette raison le titre de protecteur du beau sexe. Disputant un jour ensemble avec quelque chaleur, au sujet d'un conte de galanterie qui couroit et que ce dernier s'efforçoit d'excuser, un de leurs amis communs entra, et M. de Montesquieu se tournant subitement vers lui : « Président, lui dit-il, voilà un abbé qui croit qu'on ne f... point. (G.)

cœur ; mais il faudra vous divertir à Bordeaux, et je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous ; quand vous serez ici, vous entrerez à l'Académie par la porte cochère ; mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez traité[1], et que vous tenez le fil des règnes précédents, vous trouverez moins de difficultés dans vos nouvelles recherches. Si le mémoires, sur lesquels je travaillai l'histoire de Louis XI, n'avoient point été brûlés[2], j'aurois pu vous fournir quelque chose sur ce sujet.

Si vous remportez ce troisième prix, vous n'aurez besoin de personne, et votre réception n'en sera que plus glorieuse. Vous aurez tant de loisir que vous voudrez à Clérac et à la Brède, où les voyages[3] et les dames ne vous

1. Le sujet proposé étoit l'*État des lettres en France, sous le règne de Louis XI*. Le conseil de M. de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisième prix à l'Académie. Nous ne connoissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimée dans l'édition faite à Tournay des dissertations de cet auteur. (G.)

2. A mesure qu'il composoit, il jetoit au feu les mémoires dont il avoit fait usage; mais son secrétaire fit un sacrifice plus cruel aux flammes. Ayant mal compris ce que M. de Montesquieu lui dit, de jeter au feu le brouillon de son histoire de Louis XI, dont il venoit de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jeta celle-ci au feu ; et l'auteur ayant trouvé, en se levant, le brouillon sur sa table, crut que le secrétaire avoit oublié de le brûler et le jeta aussi au feu, ce qui nous a privés de l'histoire d'un règne des plus intéressants de la monarchie françoise, écrite par la plume la plus capable de le faire connoitre. Le malheur n'est point arrivé dans sa dernière maladie, comme l'a avancé M. Fréron, dans ses feuilles périodiques, mais en l'année 1739 ou 1740, puisque M. de Montesquieu conta l'accident qui lui étoit arrivé à un de ses amis, à l'occasion de l'impression de l'*Histoire de Louis XI*, par M. Duclos, qui parut quelque temps après, l'an 1740. (G.) Il reste tout au moins dans les papiers conservés à La Brède, une *Introduction au règne de Louis XI*. Voyez la *Biographie universelle*, art. MONTESQUIEU, par Walckenaer.

3. Étant parti de Bordeaux, il profita de l'absence de M. de Montesquieu

distrairont plus ; vous êtes en haleine dans cette carrière, et vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu, je vous embrasse mille fois.

De Paris, ce 19 octobre 1747.

LETTRE LXIII[1].

A M. DE MAUPERTUIS.

L'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac paroît et il a un grand succès. C'est un enfant qui ressemble à son père. Il décrit agréablement et avec grâce ; mais il décrit tout, et s'amuse partout. J'aurois voulu qu'on en eût retranché environ deux mille vers. Mais ces deux mille vers étoient l'objet du culte de[2]... comme les autres ; et on a mis à la tête de cela des gens qui connoissoient le latin de l'*Énéide*, mais qui ne connoissoient point l'*Énéide*[3]. N*** [4] est admirable ; il m'a expliqué tout l'*Anti-Lucrèce*, et je m'en trouve fort bien. Pour vous, je vous trouve encore plus extraordinaire : vous me dites de vous aimer, et vous savez que je ne puis faire autre chose.

1747.

pour parcourir en détail les provinces méridionales de France, d'une mer à l'autre, et jusqu'au centre des Pyrénées, pour y connoître les savants, les académies, les bibliothèques, les antiquités, les ports de mer, les productions propres à chaque province et l'état du commerce et des fabriques, ce dont il a conservé des mémoires intéressants. (G.)

1. Lettre publiée par Maupertuis dans son *Éloge de Montesquieu*.

2. Il parloit sans doute de l'abbé de Rothelin, éditeur de ce poëme après la mort du cardinal. (D'ALEMBERT.)

3. Voulait-il désigner par là M. Lebeau, chargé par l'abbé de Rothelin de la révision de *l'Anti-Lucrèce?* (D'ALEMBERT.)

4. Il y a apparence qu'il parle ici de M. du Mairan, grand panégyriste de l'*Anti-Lucrèce*.

LETTRE LXIV.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je pars au premier jour pour Bordeaux, et que là j'espère avoir le plaisir de vous voir. Je sais que je vous dois des remerciements pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'infant D. Philippe, que vous me menez; mais comme les remerciements doivent être proportionnés à la beauté des chiens, j'attends de les avoir vus, pour former les expressions de mon compliment. Ce ne seront point deux aveugles, comme vous et moi, qui les formeront, mais mon chasseur, qui est très-habile, comme vous savez.

J'ai envoyé mon roman[1] à M. le Nain, et je trouve fort extraordinaire que ce soit un théologien qui soit le propagateur d'un ouvrage si frivole. Je vais aussi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la *Décadence des Romains* au prince Edouard, qui, en m'envoyant son manifeste, me dit qu'il falloit de la correspondance entre les auteurs, et me demandoit mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires, car j'ai parlé de vous à madame la comtesse de Senectère, qui se dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mère, car ce n'est pas des mères dont vous vous souciez. Bien des compliments à madame la comtesse de Pontac : quoi que vous puissiez dire de sa fille, je tiens pour la mère ; je ne suis pas comme vous.

1. *Le Temple de Guide.*

Dites à l'abbé Venuti que j'ai parlé à l'abbé de Saint-Cyr, et qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'évêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vu un homme qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la religion, et si peu de ceux qui la prouvent[1].

M. Lomellini m'a conté comme, pendant votre séjour en Languedoc, vous étiez devenu citoyen de Saint-Marin[2], et un des plus illustres sénateurs de cette république : je m'en suis beaucoup diverti. Ce n'est pas cette qualité, sans doute, qui donnoit envie au maréchal de Belle-Isle de vous avoir sur les bords du Var. C'est qu'il vous savoit bien d'un autre pays, et je crois que vous avez bien fait de ne point accepter son invitation. Dieu sait comment on auroit interprété ce voyage dans votre pays.

Je souhaite ardemment de vous trouver de retour à Bordeaux quand j'y arriverai; d'autant plus que je veux que vous me disiez votre avis sur quelque chose qui me regarde personnellement. Mon fils ne veut point de la charge de président à mortier, que je comptois lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre, ou de la reprendre moi-même. C'est sur cette alternative que nous conférerons avant que je me décide; vous me direz ce que vous pensez, après que je vous aurai expliqué le pour et le contre des

1. Ceci a rapport à la traduction italienne du poëme de *la Religion* (par l'abbé Venuti), dont nous avons parlé dans une note précédente. (Guasco.)

2. Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur étant arrivé en Languedoc précisément dans le temps que les Autrichiens et les Piémontois avoient passé le Var, à la question que quelqu'un lui fit de quelle partie d'Italie il étoit, répondit en plaisantant : « De la république de Saint-Marin, qui n'a rien à démêler avec les puissances belligérantes. » Cette réponse avoit été prise au sérieux par quelques personnes conjecturant bonnement qu'il étoit venu sans doute en France pour négocier en faveur des intérêts de la république. (G.)

deux partis à prendre : tâchez donc de ne vous pas faire attendre longtemps. Adieu.

De Paris, ce 28 mars 1748.

LETTRE LXV.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai reçu, Monseigneur, non-seulement avec du plaisir, mais avec de la joie, votre lettre, par la voie de M. le prince de Craon. Comme vous ne me parlez point du tout de votre santé, et que vous écrivez, cela me fait penser qu'elle est bonne, et c'est un grand bien pour moi. M. Gendron[1] n'est pas mort, et je compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des jésuites et des médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore, et nous aurions perdu beaucoup

1. Ancien médecin de M. le Régent et le meilleur oculiste qu'il y eût en France. Il s'étoit retiré à Auteuil, dans la maison de M. Despréaux, son ami, qu'il avoit achetée après sa mort. C'est par allusion à ces deux hôtes, que M. de Montesquieu, se promenant un jour avec M. Gendron, fit ces deux vers, qu'il faudroit mettre, dit-il en badinant, sur la porte :

Apollon dans ces lieux, prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

M. de Voltaire avoit fait quatre vers sur le même sujet. Ce médecin n'exerçoit plus sa profession que pour quelques amis; il n'aimoit pas de parler de médecine et il avoit une très médiocre idée des médecins en général. Il vivoit d'une honnête rente viagère qu'il s'étoit faite, faisoit beaucoup d'aumônes aux pauvres, aux malades, aux indigents qu'il voyoit tous les jours et aux persécutés pour cause de jansénisme. (Guasco.)

vous et moi. Il commence toujours, avec moi, ses conversations par ces mots : « Avez-vous des nouvelles de M. Cerati ? » L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence : vous l'avez vu un homme de bien, il s'est perdu comme David et Salomon. Le prince de Wurtemberg m'a dit qu'il avoit vingt-une femmes sur son compte ; il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne vingt-une qu'une, et il pourroit bien avoir raison. Au milieu de sa galanterie vagabonde, il ne laisse pas de remporter des prix à l'Académie de Paris : il a gagné le prix de l'année passée, et il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, et passer quatre ou cinq mois dans ma province ; et je mènerai l'abbé de Guasco à la Brède[1], faire pénitence de ses déréglements. Madame Geoffrin [2] a toujours très-bonne compa-

1. Il étoit allé à Bordeaux pour y passer un hiver, et la compagnie de M. de Montesquieu l'y retint trois ans, l'un et l'autre s'occupant beaucoup à l'étude et s'amusant à l'agriculture. (G.)

2. Femme de M. Geoffrin, entrepreneur des glaces, qui par le caractère de son esprit et par l'état de sa fortune, est parvenue à attirer chez elle une société de beaux esprits, de gens de lettres et d'artistes auxquels elle donne à dîner deux fois par semaine, se rendant par là une manière de dictateur de l'esprit, des talents, du mérite et de la bonne compagnie. Sa maison est aussi le rendez-vous de plusieurs seigneurs et dames, qui s'arrangent pour aller souper chez elle. La société que l'on trouve dans cette maison, fait que les étrangers cherchent à y être introduits. La maîtresse du logis ne néglige pas d'attirer ceux qui peuvent lui donner du relief. Elle est très-officieuse pour ceux qui lui conviennent, et sans miséricorde pour ceux qui ne lui plaisent pas. Elle dit qu'elle tient toujours sur sa table une aune pour mesurer ceux qui se présentent chez elle pour la première fois, et c'est par cette aune qu'elle juge, dit-elle, à l'œil, s'ils peuvent devenir des meubles qui conviennent à sa maison. On prétend néanmoins que cette aune est quelquefois fautive. Tout cela lui a mérité de jouer un rôle dans la comédie des *Philosophes*, dont on dit qu'elle n'a pas été fort flattée. (Guasco.)

Il ne faut pas oublier que l'abbé de Guasco a eu une grosse querelle

gnie chez elle, et elle voudroit bien fort que vous augmentassiez le cercle, et moi aussi. Vous me feriez un grand plaisir, si vous vouliez faire un peu ma cour à M. le prince de Craon, et lui dire combien je serois content de la fortune, si elle m'avoit, par hasard, dans quelque moment de ma vie, approché de lui : en attendant, je fais ma cour à un homme qui le représentera bien ; c'est M. le prince de Beauvau [1] : soyez sûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire un grand homme. Je me pique de savoir deviner les gens qui iront à la gloire ; et je ne me suis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage [2], je vous dirai mon secret. On l'imprime dans les pays étrangers. Je continue à vous dire ceci dans un grand secret. Il aura deux volumes *in quarto*, dont il y en a un d'imprimé; mais on ne le débitera que lorsque l'autre sera fait : sitôt qu'on le débitera, vous en aurez un que je mettrai entre vos mains, comme l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un livre de l'origine et des révolutions de nos lois civiles de France [3]. Cela formera trois heures de lecture; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudroit, pour que mon ouvrage fût complet, que je pusse achever deux livres sur les lois féodales [4]. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons,

avec Mme Geoffrin. V. *inf.* les dernières lettres que lui adressa Montesquieu, en 1754 et 1755.

1. Fils du prince de Craon et depuis maréchal de France.

2. L'*Esprit des Lois*.

3. C'est le livre XXVIII qui n'a pas moins de XLV chapitres et qui forme un ouvrage complet.

4. Ce sont les livres XXX et XXXI.

qui est pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne pendant trois mois, je compte que je donnerai la dernière main à ces deux livres, sinon mon ouvrage s'en passera. La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par la corruption de son françois, que par la longueur de ses détails; il vient me demander de vos nouvelles; il se plaint beaucoup d'une ancienne dysurie, que M. le Dran a beaucoup de peine à vaincre, et il ne me paroît guère plus content du Stathouder. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié, et de ne pas oublier celui qui vous aime et vous respecte.

De Paris, ce 28 mars 1748.

LETTRE LXVI.

AU PRINCE CHARLES-ÉDOUARD [1].

Monseigneur, j'ai d'abord craint qu'on ne trouvât de la vanité dans la liberté que j'ai prise de vous faire part de mon ouvrage [2]; mais à qui présenter les héros romains, qu'à celui qui les fait revivre [3]? J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, etc.

1. Cette lettre s'est trouvée en Italie, entre les mains d'un des correspondants de M. de Montesquieu. (Guasco.)

2. V. *sup.* la Lettre à l'abbé de Guasco du 28 mars 1748.

3. Par les avantages que ce prince avoit remportés contre l'armée angloise dans son expédition d'Écosse. (G.)

LETTRE LXVII[1].

A M. DUCLOS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

La lettre, monsieur mon illustre confrère, que vous m'avez écrite en réponse au sujet de l'abbé de Guasco[2], est si obligeante, que je ne peux m'empêcher de vous en faire un remerciement. J'ai une grande envie de vous revoir ; mais Helvétius[3] et Saurin[4] vous reverront plus tôt que moi. J'ai pourtant, depuis quelques jours, brisé bien des chaînes qui me retenoient ici. Les soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avoient pas le titre, et où nous nous crévions.

Dites, je vous prie, à Mme de Rochefort[5], et à M. et Mme de Forcalquier, d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer

1. Publiée dans les *OEuvres posthumes* de Montesquieu, Paris, 1796.

2. Montesquieu lui recommandait la candidature de l'abbé à l'Académie des inscriptions.

3. Claude Helvétius, né à Paris le 26 janvier 1715, mort en cette ville le 26 décembre 1771, grand ami de Montesquieu.

4. Bernard-Joseph Saurin, célèbre par sa tragédie de *Spartacus*, né à Paris le 5 mai 1706, mort le 7 novembre 1781.

5. Marie-Thérèse de Brancas, née à Paris le 1er avril 1716, épousa en 1736 le comte de Rochefort. Devenue veuve, elle se remaria en 1782 au duc de Nivernois et mourut le 4 décembre de la même année. Les amateurs de raretés bibliographiques recherchent un petit volume qu'on prétend n'avoir été tiré qu'à cinquante exemplaires et qui a pour titre : *Opuscules de divers genres, par Madame la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois*. Paris, Didot aîné, 1784, in-18 de 179 pages. (Ravenel.) M. de Loménie a publié un intéressant volume sur Mme de Rochefort et ses amis.

quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier, que nous voyions quelque fois à Paris, et qui sortaient de son esprit comme un éclair.

Je suis devenu bien sage depuis que je ne vous ai vu; je ne fais et ne ferai absolument rien; et j'ai pris mon parti de n'avoir plus d'esprit à moi, et de me livrer entièrement à l'agrément de celui des autres. Ne dois-je pas désirer de commencer par M. de Forcalquier?

Adieu, mon très-cher confrère; agréez, je vous prie, mes sentiments pleins d'estime, etc.

Bordeaux, le 15 août 1748.

LETTRE LXVIII.

AU CHEVALIER D'AYDIES [1].

Dites-moi, mon cher chevalier, si vous voulez aller mardi à Lisle-Belle, et si vous voulez que nous y allions

1. Le chevalier d'Aydies est connu surtout par sa passion pour M[lle] Aissé. Il étoit de la société de M[me] Du Deffand, qui a fait son portrait. La correspondance inédite du chevalier a été publiée en 1874, par M. Bonhomme, chez Didot.

Les lettres de Montesquieu au chevalier ont été publiées dans les *OEuvres posthumes*. Paris, 1796, avec la note suivante : « Les originaux des lettres de Montesquieu au chevalier d'Aydies sont dans les mains du citoyen Talleyrand-Périgord, ci-devant commandant en chef du Languedoc, ami de Montesquieu. »

Pougens en a, de son côté, donné une édition, en 1797, avec la note ci-jointe : « Ceux qui connaissent bien Montesquieu et son siècle n'ont pas besoin qu'on leur fournisse aucunes preuves de l'authenticité de ce manuscrit; elles seraient inutiles pour ceux qui sont étrangers à l'un ou à l'autre. »

Chose singulière, et que les précédents éditeurs n'ont pas remarquée,

ensemble ; si cela est, je serai enchanté du séjour et du chemin.

Vous êtes adorable, mon cher chevalier ; votre amitié est précieuse comme l'or; je vais m'arranger pour profiter de votre avis, et être à Paris avant le départ de cet homme qui distribue la lumière. Mais, mon Dieu, vous serez à Plombières, et je serai bien malheureux de jouer aux barres ! Vous ne me mandez point la raison qui vous détermine ; je m'imagine que c'est votre asthme, et, j'espère que cela n'est que précaution, et que vous n'en êtes pas plus fatigué qu'à l'ordinaire. Je ne compte pas trouver non plus Madame de Mirepoix à Paris ; on me dit qu'elle est sur son départ.

Mon cher chevalier, je vous prie d'avoir de l'amitié pour moi ; je vous la demande comme si je ne pouvois pas me vanter que vous me l'avez accordée, et, quant à la mienne, il me semble que je vous la donne à chaque instant. Je quitte ce pays-ci sans dégoût, mais aussi sans regret. Je vous prie de vous souvenir de moi, et d'agréer les sentiments du monde les plus respectueux et les plus tendres.

Bordeaux, ce 11 janvier 1749.

le texte de ces lettres n'est pas le même dans les deux éditions. Il est évident que l'un des deux éditeurs l'a retouché. Nous suivrons le texte de Pougens, qui est plus complet, mais nous donnerons les variantes des *Œuvres posthumes*.

LETTRE LXIX.

AU CHEVALIER D'AYDIES.

Je[1] suis bien charmé de la conversation que vous avez eue ; je ne crains jamais rien là où vous êtes. M. de Fontenelle a toujours eu cette qualité bien excellente pour un homme tel que lui : il loue les autres sans peine[2]...

Donc, si j'avois fait l'*Esprit des Lois*, j'aurois acquis l'estime de mon cher chevalier ; il m'en aimeroit davantage : pourquoi donc ne pas faire l'*Esprit des Lois*? J'ai toute ma vie désiré de lui plaire ; c'est pour cela que je lui ai donné une permission générale de faire les honneurs de mon imbécillité. Je vois que l'auteur de cet ouvrage doit prendre son parti, et consentir à perdre l'estime de M. d'Aube[3]. Votre lettre, mon cher chevalier, est une lettre charmante ; je croyais, en la lisant, vous entendre parler.

Je suis bien aise que Madame de Mirepoix aille en Angleterre ; elle y sera adorée ; et, j'en suis bien sûr, elle peut plaire même à ceux qui ne se soucient pas qu'on leur plaise[3]. Je vous avertis que lorsque le duc de Richemont sera à Paris, vous devrez être de ses amis ; il a tant de bonnes

1. Dans les *OEuvres posthumes* de Montesquieu, tout ce paragraphe fait partie de la lettre précédente, datée de *La Brède*, en 1748.

2. Cet éloge de Fontenelle justifie une autre appréciation publiée dans les *Pensées diverses* et qui a scandalisé Sainte-Beuve : « Fontenelle autant au-dessus des autres hommes par son cœur qu'au-dessus des hommes de lettres par son esprit. »

3. Sur M. d'Aube, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, tome III, page XXVI.

4. C'est-à-dire les Anglais.

qualités, qu'il est nécessaire que vous l'aimiez, et je vous dis la raison qui fait qu'il est nécessaire qu'on vous aime.

Adieu, mon cher chevalier; je vous aimerai et vous respecterai jusqu'à la fin de mes jours.

Bordeaux, ce 27 janvier 1749.

LETTRE LXX[1].

A M. HELVÉTIUS, FERMIER GÉNÉRAL,

RUE SAINTE-ANNE, A PARIS.

Mon cher, l'affaire s'est faite, sans que votre nom ait été prononcé, et de la meilleure grâce du monde. Je crains que vous n'ayez eu quelque peine là-dessus, et je ne voudrois donner aucune peine à mon cher Helvétius, mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare de plus que je ne vous ferai plus de compliments, et, au lieu de compliments qui cachent ordinairement les sentiments qui ne sont pas, mes sentiments cacheront tous mes compliments. Faites mes compliments, non compliments, à notre ami Saurin. J'ai usurpé sur lui, je ne sais comment, le titre d'ami, et me suis venu fourrer en tiers; si vous autres me chassez, je reviendrai: *tamen usque recurret*[2].

A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en est comme

1. L'original est dans la collection de M. Chaper, ancien député, donné par M. le comte d'Hespel.

2. HORAT., I, *Epist.*, x, v. 24.

des vers de Crébillon ; tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant.

Je suis un admirateur sincère de *Catilina*, et je ne sais comment cette pièce m'inspire du respect. La lecture m'a tellement ravi que j'ai été jusqu'au cinquième acte sans y trouver un seul défaut, ou du moins sans le sentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puisque le public y en trouve beaucoup, et de plus je n'ai pas de grandes connoissances sur les choses du théâtre. De plus, il y a des cœurs qui sont faits pour certains genres de dramatique ; le mien en particulier est fait pour celui de Crébillon, et comme dans ma jeunesse je devins fol de *Rhadamiste*[1], j'irai aux petites maisons pour *Catilina*. Jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractère de *Catilina* peut-être le plus beau qu'il y eût au théâtre. En un mot, je ne prétends pas donner mon opinion pour les autres. Quand un sultan est dans son sérail, va-t-il choisir la plus belle ? Non, il regarde, et il dit : Je l'aime ; il la prend, etc. Voilà comment décide ce grand personnage.

Mon cher Helvétius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens ; mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous par l'amitié.

MONTESQUIEU.

A Saint-Seurin, ce 11 février 1749.

1. Voyez les *Pensées diverses*, sup. p. 161.

LETTRE LXXI.

AU CHEVALIER D'AYDIES

Je vous prie de parler de moi à M. et Madame de Mirepoix, à M. de Forcalquier, à Mesdames de Rochefort et de Forcalquier, à Madame du Deffand, à M. et Madame du Châtel, à M. de Bermestoff[2]; sachez, je vous prie, s'ils ont quelque souvenir de moi. N'oubliez pas le président[3].

Ce que j'ai le plus vu dans votre lettre, mon cher chevalier, c'est votre amitié; et il me semble qu'en la lisant, je faisois plus d'usage de mon cœur que de mon esprit. Je suis bien rassuré par vous sur le bon succès de l'*Esprit des Lois* à Paris. On me mande des choses fort agréables d'Italie; je ne sais rien des autres pays.

Mon cher chevalier, pourquoi les gens d'affaires se croient-ils attaqués[4]? J'ai dit que les chevaliers, à Rome, qui faisoient beaucoup mieux leurs affaires que vous autres chevaliers ne faites ici les vôtres, avoient perdu cette république; et je ne l'ai pas dit, mais je l'ai démontré[5]. Pourquoi prennent-ils là-dedans une part que je ne leur donne pas?

J'aurois grande envie de revenir; mais je serai encore

1. *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydice.* Paris, 1797, chez Ch. Pougens.

2. Sur tous ces personnages qui composoient la société de Mme Du Deffand, on trouvera des détails curieux dans la *Correspondance inédite de Madame Du Deffand*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

3. Le président Hénault.

4. *Œuvres posthumes,* p. 245. « Pourquoi les gens d'affaires se regardent-ils comme attaqués? »

5. *Esprit des Lois,* livre XI, chapitre XVIII.

ici quelques mois, occupé à rétablir une fortune honnête; il m'en coûte le plaisir de vous voir, et il me faudroit de grands dédommagement. Je n'en sais point, mon cher chevalier, parce qu'il n'y a rien de comparable au bonheur de vivre avec vous.

Bordeaux, ce 24 février 1749.

Parlez, je vous prie, de moi à tous nos amis.

LETTRE LXXII.

A M. LE GRAND PRIEUR SOLAR,

AMBASSADEUR DE MALTE A ROME [1].

Monsieur, mon illustre Commandeur, votre lettre a mis la paix dans mon âme, qui étoit barbouillée d'une infinité de petites affaires que j'ai ici. Si j'étois à Rome avec vous, je n'aurois que des plaisirs et des douceurs, et je mettrois même au nombre des douceurs toutes les persécutions que vous me feriez. Je vous assure bien que si le destin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome ; je vous sommerai de votre parole, et je vous demanderai une petite chambre chez vous. Rome *antica e moderna* m'a toujours enchanté ; et quel plaisir que celui de trouver

1. Antoine-Maurice Solar, grand prieur de Lombardie, né en 1682, mort en 1762. Après avoir pris une part très active aux négociations avec la France, pour l'accession de l'Espagne au traité de Turin de 1733, poursuivies jusqu'à la conclusion des préliminaires du 3 octobre 1735, le grand prieur Solar fut nommé ambassadeur de Sardaigne près S. M. T. C. (SCLOPIS.)

ses amis dans Rome! Je vous dirai que le marquis de Breil s'est souvenu de moi; il s'est trouvé à Nice avec M. de Sérilly : ils m'ont écrit tous deux une lettre charmante. Jugez quel plaisir j'ai eu de recevoir les marques d'amitié d'un homme que vous savez que j'adore. Je lui mande que si j'habitois le Rhône comme la Garonne, j'aurois été le voir à Nice. Je ne suis pas surpris de voir que vous aimiez Rome ; et si j'avois des yeux, j'aimerois autant habiter Rome que Paris. Mais comme Rome est toute extérieure, on sent continuellement des privations, lorsqu'on n'a pas des yeux,

Le départ de M. de Mirepoix et de M. le duc de Richemont est retardé. On a dit à Paris, que cela venoit de ce que le roi d'Angleterre ne vouloit pas envoyer un homme titré, si on ne lui en envoyoit un. Ce n'est pas cela. La haute naissance de M. de Mirepoix le dipense du titre[1] ; et le feu empereur Charles VI, qui avoit pour ambassadeur M. le prince de Lichtenstein, n'eut point cette délicatesse sur M. de Mirepoix. La vraie raison est que le duc de Richemont n'est pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour son ambassade ; de plus la duchesse de Richemont est malade, et le duc, qui l'adore, ne voudroit pas la quitter, et passer la mer sans elle.

Nos négociants disent ici que les négociations entre l'Espagne et l'Angleterre vont fort mal ; on n'est pas même convenu du point principal qui occasionna la guerre ; je veux dire, la manière de commercer en Amérique, et les 90,000 livres sterling pour le dédommagement des prises faites. De plus, on dit qu'en Espagne, on fait aux vaisseaux

1. Il étoit alors marquis, et fut fait duc et pair après son ambassade d'Angleterre. (Guasco.)

anglois nouvellement arrivés, difficultés sur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de province, et que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconisations et on congrégations. Le commerce de Bordeaux se rétablt un peu, et les Anglois ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les îles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce.

Je suis bien aise que vous soyez content de l'*Esprit des Lois*. Les éloges que la plupart des gens pourroient me donner là-dessus flatteroient ma vanité; les vôtres augmenteroient mon orgueil, parce qu'ils sont donnés par un homme dont les jugements sont toujours justes[1], et jamais téméraires. Il est vrai que le sujet est beau et grand; je dois bien craindre qu'il n'eut été beaucoup plus grand que moi; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au sortir du collège, on me mit dans les mains des livres de droit; j'en cherchai l'esprit; j'ai travaillé, je ne faisois rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes; ils sont très-simples; un autre qui auroit autant travaillé que moi, auroit fait mieux que moi; mais j'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer; je vais me reposer; je ne travaillerai plus.

Je vous trouve fort heureux d'avoir à Rome M. le duc de Nivernois[2] : il avoit autrefois de la bonté pour moi; il

1. J'ai appris à Turin que lorsque celui-ci (M. de Solar), eut lu la première fois l'*Esprit des Lois*, il dit : « Voilà un livre qui opérera une révolution dans les esprits en France. » C'est une des preuves que ses jugements étoient justes. (G.)

2. Mazarini-Mancini, duc de Nivernois (1716-1798), étoit alors ambassadeur de France à Rome.

Auteur de fables ingénieuses imprimées chez Didot jeune, en 1796, et

n'étoit pour lors qu'aimable ; ce qui doit me piquer, c'est que j'ai perdu auprès de lui à mesure qu'il est devenu plus raisonnable. M. le duc de Nivernois a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite et de talent ; c'est M. de la Bruère[1]. Je lui dois un remerciement ; si vous le voyez chez M. le duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'est point question de V. E. et que vous n'aurez pas à me dire : « Que diable ! avec V. E. » J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

Ce 7 mars 1749.

LETTRE LXXIII[2].

A M. TITON DU TILLET[3].

RUE SAINT-LOUIS (ILE SAINT-LOUIS) A PARIS.

Puisque vous trouvez, Monsieur, que j'ai habillé la raison d'un bon velours à quatre poils, et d'une belle cou-

de mélanges piquants de littérature dont cet aimable Nestor a embelli notre crépuscule littéraire en 1797. (Note de l'édition Dalibon, 1827.)

1. Auteur de la *Vie de Charlemagne* et de plusieurs ouvrages faits pour le théâtre, tels que la comédie des *Mécontents* [et trois opéras intitulés *les Voyages de l'Amour, Dardanus, Érigone* et le *Prince de Noisy* [a]]. Il mourut en 1755, de la petite vérole, à Rome, où il était resté chargé des affaires de France et fut extrêmement regretté de tout le monde. [Il avoit le privilége du *Mercure de France* [b].]

2. Collection Feuillet de Conches.

3. Titon du Tillet, conseiller au Parlement de Paris (1677-1762), éleva aux poëtes et aux artistes un petit monument de bronze appelé le *Parnasse françois*. Il en a publié la description sous le même titre.

a.-b. Ces additions sont prises de l'édition des *Lettres familières*, Florence (Paris), 1767.

leur, et que je l'ai placée au milieu d'un cristal de roche, solide et transparent, je vous prie de vouloir bien placer dans votre bibliothèque l'exemplaire que j'aurai l'honneur de vous envoyer, au pied de votre beau livre du *Parnasse françois*, avec ce mot

Et nati natorum, et qui nascuntur ab illis.

L'amour que vous avez pour votre patrie et les beaux arts passera toujours de citoyen en citoyen. J'espère, Monsieur, quand je serai à Paris avoir l'honneur de vous voir quelquefois, et d'y cultiver l'amitié de mon confrère.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus vraie et de la plus parfaite estime Monsieur, votre très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 24 mars 1749.

LETTRE LXXIV[1].

A M. HUME.

J'ai reçu, Monsieur, comme une chose très-précieuse la belle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de mon ouvrage[2]. Elle est remplie de réflexions si judicieuses et si sincères, que je ne saurois vous dire à quel point j'en ai été charmé. Ce que vous dites sur la forme dont les jurés prononcent en Angleterre ou en

1. Tiré des *OEuvres complètes* de Hume.
2. L'*Esprit des Lois*.

Écosse, m'a surtout fait grand plaisir ; et l'endroit de mon livre où j'ai traité cette matière est peut-être celui qui m'a fait le plus de peine, et où j'ai le plus souvent changé[1]. Ce que j'avois fait, parce que je n'avois trouvé personne qui eût là-dessus des idées aussi nettes que celles que vous avez. Mais c'est assez parler de mon livre que j'ai l'honneur de vous présenter.

J'aime mieux vous parler d'une belle dissertation, où vous donnez une beaucoup plus grande influence aux causes morales qu'aux causes physiques. Et, il m'a paru, autant que je suis capable d'en juger, que ce sujet est traité à fond, quelque difficile qu'il soit à traiter, et écrit de main de maître, et rempli d'idées et de réflexions très neuves.

Nous commençâmes aussi à lire, M. Stuart et moi, un autre ouvrage de vous, où vous maltraitez un peu l'ordre ecclésiastique. Vous croyez bien que M. Stuart et moi n'avons pas pu entièrement vous approuver ; nous nous sommes contentés de vous admirer. Nous ne crûmes pas que ces messieurs furent tels ; mais nous trouvâmes fort bonnes les raisons que vous donnez pour qu'ils dussent être tels.

M. Stuart m'a fait un grand plaisir, en me faisant espérer que je trouverois à Paris une partie de ces beaux ouvrages.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous en remercier, et d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 19 mai 1749.

1. *Esprit des Lois,* livre VI chapitre III. Montesquieu en a changé le texte dans l'édition de 1758.

LETTRE LXXV[1].

A M. GRATIEN DE SECONDAT [2].

Mon cher cousin, vous aurez déjà appris la mort de M. de Rochefort, et cela me fait une vraie peine; il vous a nommé tuteur ; je crois, mon cher cousin, que vous pouvez très-bien, sans quitter le service, accepter cette tutelle, d'autant qu'elle vous est déférée de la manière du monde la moins onéreuse, et qui prouve le plus l'estime et la confiance que votre pauvre frère avoit pour vous.

Mon cher cousin, les biens de vos neveux sont très-aisés à régir; ils se peuvent tous affermer; vous pouvez charger les fermiers des réparations, et il vous sera très-facile de trouver des fermiers très-solvables, en donnant les fermes à un prix raisonnable. Un honnête homme ne court jamais de risque à prendre une tutelle. Vous pourrez mettre les enfants en pension; toute votre peine sera de retirer, ou faire retirer et garder toutes les quittances. Le temps va même venir que vous pourrez appeler votre neveu auprès de vous; et il aura auprès de vous une éducation que personne n'est plus capable de lui donner; et vous savez qu'à Agen cette éducation ne serait pas bien bonne.

1. *Archives de la Gironde,* tome VI. Lettre tirée des archives de M. Gérard West, et communiquée par M. Tamisey de la Roque.

2. Gratien de Secondat, mort à Agen en 1786, à l'âge de soixante-seize ans. Il était fils de Godefroy de Secondat de Roques, baron de Roquefort et de Louise de Raymond. Il eut quatre filles : la première épousa le comte Joseph de Raymond, la seconde M. de Godailh, la quatrième M. West, la troisième ne fut point mariée.

Je crois donc, mon cher cousin, que vous devez demander un congé à cette occasion pour venir régler vos affaires et celles de vos neveux, et que vous pouvez à merveille faire tout cela sans quitter le service. Je vous donne, mon cher cousin, des conseils que je prendrois pour moi-même; je n'en sais pas donner d'autres. Quelle satisfaction sera-ce pour vous, vous qui aimez votre famille, et qui avez toutes sortes de bonnes qualités, de pouvoir vous rendre à vous-même ce témoignage que vous en êtes le restaurateur, et que non-seulement vous avez conservé à vos neveux leurs biens, mais que même vous les avez mis en état de se procurer leur avancement, et de pouvoir travailler à acquérir de l'honneur. Les honnêtes gens, dans ce monde, ne vivent pas pour eux seuls; c'est le lot des âmes communes de ne songer qu'à soi.

Je vous prie, mon cher cousin, de croire qu'il n'y a que l'amitié qui m'a dicté cette lettre, et que sans cette amitié, vous ne l'auriez pas reçue. Je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A La Brède, ce 7 juin 1749.

LETTRE LXXVI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A PARIS.

Pour vous prouver, illustre Abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, et combien peu je puis être sans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris;

car depuis que vous êtes parti, il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. Vous êtes un imbécile de n'avoir point été voir l'archevêque[1], puisque vous vous êtes arrêté quelques jours à Tours. C'étoit, peut-être, la seule personne que vous aviez à voir; et il vous auroit très-bien reçu : vous auriez dû faire un demi-tour à gauche à Verret[2] ; M. et madame d'Aiguillon vous en auroient loué. Cela valoit bien mieux que votre abbaye de Marmontier, où vous n'aurez vu que des choses gothiques, et de vieilles paperasses, qui vous gâtent les yeux. Votre Irlandois de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier a raison de se figurer qu'un homme qui s'adresse à lui pour chercher des Académies, parle de celles de jeu, et non d'Académies littéraires, où il n'y a rien à gagner pour lui. Le curé voit en songe le clocher, et sa servante y voit la culotte. Je savois bien que vous aviez fait vos preuves de coureur, mais je n'aurois pas cru que vous pussiez faire celle de courrier. M. Stuart dit que vous l'avez mis sur les dents : quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaise avec vous, car on ne remonte pas les rivières comme on les descend. J'espère que vous ne vous presserez pas de partir pour l'Angleterre ; il seroit bien mal à vous de ne pas attendre quelqu'un qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver. Je compte d'être à Paris vers le dix-sept; vous avez le temps, comme vous voyez, de vous transporter dans la rue des Rosiers ; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 2 juillet 1749.

1. M. de Rastignac (né en 1683, mort au château de Véretz, le 3 août 1750), un des plus illustres prélats de France, de son temps. (Guasco.)

2. Veretz, près de Tours.

LETTRE LXXVII.

BILLET AU MÊME,

A SON LOGIS.

Monsieur d'Estoutevilles[1], mon cher Abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs, pour achever la lecture et la correction de sa traduction de *Dante*. Il promet de s'en rapporter à vous pour tous les changements[2] que vous jugerez à propos qu'il fasse ; et il ne vous demande grâce que pour sa préface[3]; vous savez qu'il a son style particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux ministres[4].

1. Le comte Colbert d'Estoutevilles, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire le *Dante* en françois; il avoit depuis longtemps exécuté ce projet par une traduction en prose, sur laquelle il se réservoit de consulter quelque Italien; cette traduction n'a pas été imprimée[a]. (Guasco.)

2. Ce traducteur avoit inséré beaucoup de pensées et de choses, tirées des commentaires de ce poëte, et il n'étoit pas toujours docile dans les corrections à faire; ce qui avoit fait abandonner cette lecture. (G.)

3. Elle est fort singulière et fort courte. Il dit que, dans son enfance, sa mie lui a souvent parlé de paradis, d'enfer et de purgatoire, sans lui en donner aucune idée; qu'avancé en âge, ses précepteurs lui ont souvent répété les mêmes choses sans l'éclairer davantage; que, dans l'âge mûr, il a consulté différents théologiens et qu'ils l'ont laissé dans la même obscurité; mais qu'ayant fait un voyage en Italie, il a trouvé que le premier poëte de cette nation étoit le seul qui l'eût satisfait sur la nature de ces trois demeures de l'autre monde; ce qui l'avoit déterminé de le traduire en françois pour être utile à ses concitoyens. (G.)

4. Il demandoit un jour quelque chose à M. de Chauvelin, alors garde des sceaux, touchant le procès qu'il avoit pour le duché d'Estoutevilles qu'on lui contestoit; ce ministre s'étoit servi de ces termes en lui parlant :

a. Elle a paru en 1796; c'est la première traduction complète de la *Divine Comédie*. Moutonnet et Rivarol n'avaient traduit que l'*Enfer*.

Marquez-moi ce que je dois lui répondre ; il viendra chez vous tous les soirs, jusqu'à ce que la lecture soit terminée. Bon soir.

De Paris, en 1749.

LETTRE LXXVIII.

A M. HUME.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 16 juillet, et il ne m'a pas été possible de la lire qu'aujourd'hui, à cause d'une grande fluxion sur les yeux, et que, n'ayant point actuellement de secrétaire anglois, je ne pouvois me la faire lire. J'étois prêt à y faire réponse quand M. Lemosnier est entré chez moi, et m'a parlé de l'honneur qu'on veut faire à mon livre, en Écosse, de l'y imprimer, et m'a dit ce que vous m'avez déjà appris par votre lettre. Je suis très-obligé, à vous, Monsieur, et à M. Alexandre, de la peine que vous avez prise. Je suis convenu avec M. Lemosnier que je ferai faire une copie des corrections que j'ai envoyées en Angleterre et à Paris de la première édition de Genève, en 2 volumes in-4°, qui est très fautive, et qu'il se chargeroit de les envoyer.

J'ai reçu, Monsieur, les exemplaires de vos beaux ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et j'ai lu

« Monsieur, je dois vous dire que ni le roi, ni M. le cardinal, ni moi, n'y consentirons jamais. » A quoi M. d'Etoutevilles répliqua sur-le-champ : « Ma foi, monsieur, voilà deux beaux pendants que vous donnez au roi : M. le cardinal et vous. Je suis fils et petit-fils de ministres, mais si mon père ou mon grand-père eussent tenu un pareil propos, on les eût mis aux Petites-Maisons. » Et il se retira. (G.)

avec un très-grand plaisir l'*Essai sur l'Esprit humain* qui ne peut partir que d'un esprit extrêmement philosophique. Tout ceci est rempli de belles idées, et je vous remercie du plaisir que la lecture m'en a fait.

A l'égard de la citation des *Lettres persanes*, il vaut autant que mon nom y soit que celui des autres, et cela n'est d'aucune conséquence.

La réputation de M. le docteur Middleton [1] est certainement venue jusqu'à nous :

Notior ut jam sit canibus non Delia nostris.

Et j'espère bien me procurer l'avantage de lire les ouvrages dont vous me parlez. Je sais que M. de Middleton est un homme éminent. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être, etc.

Paris, 3 septembre 1749.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire mes compliments très-humbles à M. Stewart [2] ; il feroit bien de venir nous revoir cet automne prochain.

LETTRE LXXIX [3].

A M. DE TOURNY.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la soumission de M. Ansone, avocat au conseil, pour prendre à cens

1. Middleton (1682-1750), auteur d'une *Vie de Cicéron*, qui a eu une grande réputation.
2. Le Stuart de la lettre LXIV.
3. Cabinet de M. Moulin, avocat général.

du roi une petite partie du terrain qui est au-devant de l'Académie, qui est la même et dans les mêmes confrontations que les Jurats ont demandé permission d'aliéner comme vaquant de la ville : nous espérons que vous aurez la bonté de nous accorder un arrêt en conformité de l'offre [1].

Si vous dînez chez vous et que je ne sois pas de trop, j'aurai l'honneur de vous aller faire ma cour.

J'ai celui d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Paris, ce 5 de septembre 1749.

LETTRE LXXX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai trouvé, en passant à la campagne, MM. de Sainte-Palaye, qui m'ont parlé de monseigneur Cerati : je les ai perpétuellement interrogés sur monseigneur Cerati. Quelque chose me déplaisoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Il m'ont dit que vous vous portiez bien ; j'en rends graces à l'air de Rome ; et je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes [2], qui se-

1. La lettre porte en marge : « Accueillie favorablement. »

2. *Histoire naturelle générale et particulière avec la description du Cabinet du roi.* Paris, 1749. 3 vol. in-4°.

ront suivis de douze autres : les trois premiers contiennent des idées générales ; les douze autres contiendront une description des curiosités du jardin du roi. M. de Buffon a, parmi les savants de ce pays-ci, un très-grand nombre d'ennemis ; et la voix prépondérante des savants emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps ; pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savants étrangers. Je n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie, et qui peut-être a prouvé qu'il n'étoit point heureux, vient de publier un petit écrit sur le bonheur[1]. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit ; et on y trouve du raisonnement et des grâces. Quant à mon livre de l'*Esprit de Loix*, j'entends quelques frélons qui bourdonnent autour de moi ; mais si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit ; ce que vous m'en dites me fait un plaisir infini : il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime : agréez, je vous prie, monseigneur, mes sentiments les plus respectueux.

De Paris, le 11 novembre 1749.

1. *Essai de Philosophie morale*. Berlin, 1749, in-8°.

LETTRE LXXXI.

AU CHEVALIER D'AYDIES [1].

Mon cher chevalier, que prétendez-vous faire? Ne voulez-vous point revenir de votre Périgord? On ne peut aller là que pour manger des truffes. Vous nous laissez ici; nous vous aimons; vous êtes un philosophe insupportable.

Je reçois quelquefois des nouvelles de Mme de Mirepoix, qui me dit toujours de vous faire ses compliments. Il y a ici une grande stérilité en fait de nouvelles. Je ne puis vous dire autre chose si ce n'est que les opéras et les comédies [2] de Mme de Pompadour vont commencer, et qu'ainsi M. le duc de la Vallière va être un des premiers hommes de son siècle; et comme on ne parle ici que de comédies ou de bals [3], Voltaire jouit d'une faveur particulière; on prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina* [4], il donnera une *Électre*; j'y consens. Les du Châtel sont ici. M. de Forcalquier se porte en général très-bien. Je vous prie de me conserver toujours votre amitié que j'adore, et d'agréer mon respect infini.

De Paris, ce 24 novembre 1749.

1. *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydie.* Paris, an V (août 1797), chez Ch. Pougens.

2. *OEuvres posthumes,* « les opéras et comédies ».

3. *OEuvres posthumes,* « de comédies et de bals ».

4. *OEuvres posthumes :* « On prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina,* au lieu de donner un *Catilina,* il donnera une *Électre.* »

LETTRE LXXXII.

A L'ABBÉ VENUTI.

Je dois vous remercier, mon cher Abbé, du beau livre dont M. le marquis de Venuti[1] m'a fait présent. Je ne l'ai pas encore lu, parce qu'il est chez mon relieur; mais je ne doute pas qu'il ne soit digne du nom qu'il porte. Je vous souhaite une très-bonne année; et si vous n'êtes pas à Bordeaux quand j'y reviendrai, je serois bien fâché, et je croirai que l'Académie[2] aura perdu son esprit et son savoir. Faites bien mes compliments très-humbles à la comtesse[3]; je lui demande la permission de l'embrasser; et je vous embrasse aussi, vous, qui n'êtes pas si aimable.

De Paris, ce 17 janvier 1750.

1. C'est le premier ouvrage qui a été fait sur les découvertes d'*Herculanum*. (GUASCO.) *Descrizione delle prime scoperte dell' antica città d'Ercolano*. Venise, 1748, in-8°.

2. C'étoit, des académiciens de Bordeaux, celui qui fournissoit plus fréquemment des mémoires. (G.)

3. La comtesse de Pontac.

LETTRE LXXXIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A LONDRES.

J'avois déjà appris par milord Albermale[1], mon cher Comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, et la bonne réception qu'on vous a faite à Londres. Vous serez toujours plus content de vos liaisons avec le duc de Richemont[2], milord Chesterfield et milord Grandville. Je suis sûr que, de leur côté, ils chercheront de vous avoir le plus qu'ils pourront. Parlez-leur beaucoup de moi; mais je n'exige point que vous *tostiez* si souvent, quand vous dînerez chez le duc de Richemont[3]. Dites à milord Chesterfield que rien ne me flatte tant que son approbation; mais que, puisqu'il me lit pour la troisième fois, il ne sera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger et à rectifier dans mon ouvrage. Rien ne m'instruiroit mieux que ses observations et sa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lu par le Roi, et qu'il ait approuvé ce que vous avez dit sur l'Angleterre; moi je ne suis pas sûr de si hauts suffrages, et les rois seront peut-être les derniers qui me liront; peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sais cependant qu'il en

1. Milord Albemarle étoit alors ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de France.

2. Richmond.

3. On appelle *toste*, en Angleterre, les santés des personnes absentes, que l'on se porte réciproquement, et que l'on ne peut refuser sans impolitesse. (Note de l'édition de Paris, 1767.)

est un dans le monde qui m'a lu[1], et M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avoit trouvé des choses où il n'étoit pas de mon avis. Je lui ai répondu que je parierois bien que je mettrois le doigt sur ces choses. Je vous dirai aussi que le duc de Savoie a commencé une seconde lecture de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglois; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des Lois*[2] me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres persanes*.

Vous avez bien fait, malgré le conseil de Mlle Pit, de rendre les lettres de recommandation de milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti; on sait bien qu'un étranger n'en prend aucun, et voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés que vous recevez de ceux que vous avez connus à Paris, et suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez; mais j'espère que les amitiés des Anglois ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête desquels vous savez que je suis. Pour vous faire bien recevoir à votre tour, j'aurai soin de faire voir l'article de votre lettre, où vous dites qu'en Angleterre les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Puisque le prince de Galles me fait l'honneur de se souvenir de moi, si l'occasion se présente, je vous prie de me mettre à ses pieds. Je vous embrasse.

De Paris, le 12 mars 1750.

1. Le roi de Prusse, Frédéric II.
2. Thomas Nugent. V. *inf.* la lettre du 18 octobre 1750, qui lui est adressée.

LETTRE LXXXIV[1].

RÉPONSE A DES OBSERVATIONS DE GROSLEY[2]
SUR L'*Esprit des Lois*[3].

Je suis bien touché, Monsieur, de l'approbation que vous donnez à mon livre, et encore plus de ce que vous l'avez lu la plume à la main. Vos doutes sont ceux d'une personne très-intelligente. Voici en courant quelques réponses, et telles que le peu de temps que j'ai m'a permis de les faire.

« *De l'esclavage*, livre XV, chapitre II, et chapitre XX, livre XVIII. Il est du droit des gens, chez les Tartares, de venger par le sang des vaincus celui que leur coûtent leurs expéditions. Chez les Tartares, au moins, l'esclavage n'est-il pas du droit des gens; et ne devroit-il pas son origine à la pitié? »

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Patris dans ses *Opuscules en prose et en vers*, Paris, 1810, in-12, p. 124. En 1813 on a changé le titre de l'ouvrage pour celui de *Poésies fugitives de Patris Dubreuil;* c'est la même édition.

2. Grosley, une des célébrités de la Champagne, né à Troyes le 18 novembre 1718, mort le 6 novembre 1785.

3. *N.-B.* Les endroits guillemetés contiennent les objections de Grosley. Son manuscrit en renferme encore d'autres auxquelles Montesquieu n'a pas répondu et que voici :

« Liv. V, chap. VI. Comment chaque Athénien étoit-il obligé de rendre « compte de la manière dont il gagnoit sa vie, si les républiques grecques « ne vouloient pas que leurs citoyens s'appliquassent au commerce, à « l'agriculture, ni aux arts? »

« Liv. V, chap. XIX. Parmi les corollaires de ce livre, ne pourroit-on « pas examiner si d'une république corrompue on pourroit faire une bonne « monarchie; et si, par la faute du peuple, une constitution peut passer « du monarchisme au despotisme? »

« Liv. XXXI, chap. XXII. Les femmes n'auroient pas dû succéder chez les Wisigoths, suivant les principes là posés. » (Note de Patris.)

L'esclavage qui seroit introduit à l'occasion du droit des gens d'une nation qui passeroit tout au fil de l'épée, seroit peut-être moins cruel que la mort; mais il ne seroit point conforme à la pitié. De deux choses contraires à l'humanité, il peut y en avoir une qui y soit plus contraire que l'autre : j'ai prouvé ailleurs que le droit des gens tiré de la nature ne permet de tuer qu'en cas de nécessité. Or, dès qu'on fait un homme esclave, il n'y a pas eu de nécessité de le tuer.

« Un homme libre ne peut se vendre, parce que la liberté a un prix pour celui qui l'achète, et qu'elle n'en a point pour celui qui la vend ; mais dans le cas du débiteur qui se vend à son créancier, n'y a-t-il pas un prix de la part du débiteur qui se vend? »

C'est une mauvaise vente que celle du débiteur insolvable qui se vend : il donne une chose inestimable pour une chose de néant.

« Les esclaves du chap. VI, livre XV, ressemblent moins aux esclaves qu'aux clients des Romains, ou aux anciens vassaux et arrière-vassaux. »

Je n'ai point cherché au chap. VI du livre XV l'origine de l'esclavage qui a été, mais l'origine de l'esclavage qui peut ou doit être.

« Il auroit fallu examiner (liv. XV, chap. XVIII) s'il n'est pas plus aisé d'entreprendre et d'exécuter de grandes constructions, avec des esclaves, qu'avec des ouvriers à la journée. »

Il vaut mieux des gens payés à la journée que des esclaves : quoi qu'on dise des pyramides et des ouvrages immenses que ceux-ci ont élevés, nous en avons fait d'aussi grands sans esclaves.

Pour bien juger de l'esclavage, il ne faut pas examiner

si les esclaves seroient utiles à la petite partie riche et voluptueuse de chaque nation ; sans doute qu'ils lui seroient utiles ; mais il faut prendre un autre point de vue, et supposer que dans chaque nation, dans chaque ville, dans chaque village, on tirât au sort pour que la dixième partie qui auroit les billets blancs fût libre, et que les neuf dixièmes qui auroient les billets noirs fussent soumises à l'esclavage de l'autre, et lui donnassent un droit de vie et de mort, et la propriété de tous leurs biens. Ceux qui parlent le plus en faveur de l'esclavage seroient ceux qui l'auroient le plus en horreur, et les plus misérables l'auroient en horreur encore. Le cri pour l'esclavage est donc le cri des richesses et de la volupté, et non pas celui du bien général des hommes ou celui des sociétés particulières [1].

Qui peut douter que chaque homme ne soit pas bien content d'être le maître d'un autre ? Cela est ainsi dans l'état politique, par des raisons de nécessité : cela est intolérable dans l'état civil.

J'ai fait sentir que nous sommes libres dans l'état politique, par la raison que nous ne sommes point égaux. Ce qui rend certains articles du livre en question obscurs et ambigus, c'est qu'ils sont souvent éloignés d'autres qui les expliquent, et que les chaînons de la chaîne que vous avez remarquée sont très-souvent éloignés les uns des autres.

« Liv. XIX, chap. IX. L'orgueil est un dangereux ressort pour un gouvernement. La paresse, la pauvreté, l'abandon de tout, en sont les suites et les effets ; mais l'orgueil n'é-

1. Dans l'édition de 1758, Montesquieu a fait de ce passage le chapitre IX du livre XV.

toit-il pas le principal ressort du gouvernement romain? N'est-ce pas l'orgueil, la hauteur, la fierté qui a soumis l'univers aux Romains? Il semble que l'orgueil porte aux grandes choses, et que la vanité se concentre dans les petites.

« Liv. XIX, chap. XXVII. Les nations libres sont fières et superbes, les autres peuvent plus aisément être vaines. »

Quant à la contradiction du liv. XIX, chap. IX, avec le liv. XIX, chap. XXVII, elle ne vient que de ce que les êtres moraux ont des effets différents, selon qu'ils sont unis à d'autres. L'orgueil, joint à une vaste ambition, et à la grandeur des idées, produisit de certains effets chez les Romains; l'orgueil, joint à une grande oisiveté avec la foiblesse de l'esprit, avec l'amour des commodités de la vie en produit d'autres chez d'autres nations. Celui qui a formé les doutes a beaucoup plus de lumières qu'il n'en faut pour bien sentir ces différences, et faire les réflexions que je n'ai pas le temps de faire ici.

Il n'y a qu'à considérer les divers genres de supériorité que les hommes, suivant diverses circonstances, sont portés à se donner les uns sur les autres.

« Liv. XIX, chap. XXII. Quand un peuple n'est pas religieux, on ne peut faire usage du serment que quand celui qui jure est sans intérêt, comme le juge et les témoins. »

Sur le doute du chap. XXII, liv. XIX, il est très-honorable à un magistrat qui le forme; mais il est toujours vrai qu'il y a des intérêts plus prochains et plus éloignés.

« Ne pourroit-on pas objecter contre les effets différents que les différents climats produisent, dans le système de l'auteur, que les lions, tigres, léopards, etc., sont plus vifs et plus indomptables que nos ours, nos sangliers, etc.? »

Sur le doute du liv. XXIV, chap. II, cela dépend de la nature des espèces particulières des animaux.

« Liv. XXIII, chap. XV. Imaginons que tous les moulins périssent en un jour, sans qu'il soit possible de les rétablir. Où prendroit-on en France des bras pour y suppléer? Tous les bras que cela ôteroit aux arts, aux manufactures, seroient autant de bras perdus pour eux, si les moulins n'existoient pas. A l'égard des machines en général qui simplifient les manufactures en diminuant le prix, elles indemnisent le manufacturier par la consommation qu'elles augmentent ; et si elles ont pour objet une matière que produit le pays, elles en augmentent la consommation. »

A l'égard des moulins, ils sont très-utiles, surtout dans l'état présent. On ne peut entrer dans le détail ; ce qu'on en a dit dépend de ce principe qui est presque toujours vrai : plus il y a de bras employés aux arts, plus il y en a d'employés nécessairement à l'agriculture. Je parle de l'état présent de la plupart des nations ; toutes ces choses demandent beaucoup de distinctions, limitations, etc.

« Liv. XXVI, chap. III. La loi de Henri II, pour obliger de déclarer les grossesses au magistrat, n'est point contre la défense naturelle. Cette déclaration est une espèce de confession. La confession est-elle contraire à la défense naturelle? Et le magistrat obligé au secret en est un meilleur dépositaire qu'une parente dont l'auteur propose l'expédient. »

Quant à la loi qui oblige les filles de révéler, la défense de la pudeur naturelle dans une fille est aussi conforme à la nature que la défense de sa vie ; et l'éducation a augmenté l'idée de la défense de sa pudeur, et a diminué l'idée de la crainte de perdre la vie.

« Liv. XIV, chap. XIV. Il y est parlé des changements

que le climat fait dans les lois des peuples. Les femmes qui avoient beaucoup de liberté parmi les Germains et Wisigoths d'origine, furent resserrées étroitement par ces derniers, lorsqu'ils furent établis en Espagne. L'imagination des législateurs s'échauffa à mesure que celle du peuple s'alluma. En rapprochant cela des chap. IX et X du liv. XVI sur la nécessité de la clôture des femmes dans les pays chauds, ne sera-t-on pas étonné que ces mêmes Wisigoths qui redoutoient les femmes, leurs intrigues, leurs indiscrétions, leurs goûts, leurs dégoûts, leurs passions grandes et petites, n'aient point craint de leur laisser la bride, en les déclarant (liv. XVIII, chap. XXII) capables de succéder à la couronne, abandonnant l'exemple des Germains et le leur même? Le climat ne devoit-il pas au contraire éloigner les femmes du trône? »

Sur les doutes du liv. XIV, chap. XIV, et du liv. XVIII, chap. XXII, l'un et l'autre sont des faits dont on ne peut douter; s'ils paroissent contraires, c'est qu'ils tiennent à des causes particulières.

« Liv. XXX, chap. V, VI, VII et VIII. Abandonnez aux Francs les terres des domaines; ils auront des terres, et les Gaulois ne seront point dépouillés. »

Liv. XXX, chap. V, VI, VII et VIII. Cela peut être, et que le patrimoine public ait suffi pour former les fiefs. L'histoire ne prouve autre chose, si ce n'est qu'il y a eu un partage, et les monuments prouvent que le partage ne fut pas du total.

Voilà, Monsieur, les éclaircissements que vous m'avez paru souhaiter; et comme votre lettre fait voir une personne très au fait de ces matières, et qui joint au savoir beaucoup d'intelligence, j'ai écrit tout ceci très-rapidement. Du reste, l'édition la plus exacte est la dernière édition

imprimée en 3 vol. in-12, à Paris, chez Huart, libraire, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Séverin.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec des sentiments remplis d'estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

8 avril 1750.

LETTRE LXXXV.

A L'ABBÉ VENUTI.

A BORDEAUX.

Je suis bien fâché, mon cher Abbé, que vous partiez pour l'Italie[1], et encore plus que vous ne soyez pas content de nous. Je vois pourtant, sur ce qui m'est revenu, qu'on n'a pas pensé à manquer à la considération qui vous est due si légitimement. Je souhaite bien que vous ayez satisfaction dans votre voyage d'Italie, et je souhaiterois bien, qu'après ce temps de pèlerinage, vous passassiez dans une plus heureuse transmigration, et telle que votre mérite personnel le demande. Si vous pouvez retirer votre dissertation de chez le président Barbot, qui la garde comme des livres sibyllins, j'en ferai usage ici à votre profit : mais votre lettre ne le fait pas espérer. Faites, je vous prie, mes

1. M. l'abbé Venuti, après s'être retiré de l'abbaye de Clérac, avoit fixé son séjour à Bordeaux, attaché à l'académie des sciences et belles-lettres de cette ville; mais l'Empereur l'ayant nommé prévot de Livourne, il fut obligé d'en partir et son départ fut regardé comme une grande perte pour l'académie. Pendant son séjour à Livourne, il a continué d'enrichir la république des lettres de différentes bonnes dissertations. Le mauvais état de sa santé vient de l'obliger de renoncer à sa place pour se retirer à Cortone dans sa famille. (GUASCO, 1767.)

compliments à notre comtesse et à Mme Duplessis[1]. Si vous faites votre voyage entièrement par terre, vous verrez à Turin le commandeur de Solar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher abbé : conservez-moi de l'amitié; et croyez qu'en quelque lieu du monde que je sois, vous aurez un ami fidèle.

De Paris, ce 18 mai 1750.

LETTRE LXXXVI[2].

A S. E. MONSIEUR LE MARQUIS DE STAINVILLE.

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A PARIS.

Les bontés dont Votre Excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté de m'ouvrir à elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les jésuites sont parvenus à faire défendre, à Vienne, le débit du livre de l'*Esprit des Lois*. Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les jansénistes que contre les jésuites; voici ce qui y a donné lieu. Au chapitre sixième du livre quatrième de mon livre,

1. Dame de Bordeaux qui aimoit les lettres, et surtout l'histoire naturelle, dont elle ressembloit une collection. (G.)

2. L'original de cette lettre est à Ratisbonne dans la bibliothèque de l'Empereur. M. de Stainville la lui avoit fait passer dès le 30 mai 1750. Le bibliothécaire avoit écrit sur la lettre d'envoi de l'ambassadeur : « Lettre de M. le marquis de Stainville, en lui envoyant une lettre du célèbre Montesquieu au sujet du faux bruit qui avoit couru que l'*Esprit des Lois* avait été prohibé à Vienne. » (MILLIN, *Magasin encyclopédique*, 1799, t. I, p. 393.) L'édition Dalibon (Paris, 1827), dit que l'original de cette lettre était dans la bibliothèque du prince de la Tour et Taxis.

j'ai parlé de l'établissement des jésuites au Paraguay, et j'ai dit que, quelques mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard étoit très-louable; et les jansénistes ont trouvé très-mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avoient attaqué, et approuvé la conduite des jésuites : ce qui les a mis de très-mauvaise humeur. D'un autre côté, les jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlois pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusois de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis comparoit à ceux qui habitent le second étage des maisons, qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les jansénistes en firent de même dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques;* et quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disoient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma *Défense* que votre Excellence connoît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et comme les uns et les autres me faisoient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux jansénistes, à un seul article près, qui regarde en particulier le *Journal de Trévoux*.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma *Défense*, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyois être tranquille, lorsque j'ai appris que les jesuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris, et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre[1], sachant bien que je n'y étois pas

1. Ce bruit étoit faux.

pour dire mes raisons : tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris que ce livre est bien pernicieux, puisqu'il a été défendu à Vienne, de se prévaloir de l'autorité d'une aussi grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice[1]. Je ne veux point prévenir les réflexions de votre Excellence. Mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, etc.

Paris, le 27 mai 1750.

LETTRE LXXXVII[2].

AU CARDINAL PASSIONEI[3].

Monseigneur,

Ceux qui m'ont attaqué m'ont fait le plus grand honneur que je puisse recevoir, puisqu'ils m'ont attiré la protection de votre Éminence ; de sorte que je ne sais si leur inimitié est pour moi un trait de la bonne ou de la mau-

1. Marie-Thérèse.
2. Communiquée par M. le comte Sclopis.
3. Le cardinal Passionei (1682-1761), savant antiquaire, un des hommes les plus érudits du siècle dernier. Sur la protection qu'il accorda à Montesquieu, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois,* tome III, pages XXXIV et suivantes.

vaise fortune. La réputation de votre Éminence dans le monde chrétien, celle qu'elle a dans le monde littéraire, me font regarder ses bontés comme la récompense de mes travaux ; et il est bien glorieux pour moi d'avoir obtenu la protection de celui dont j'avais tant l'ambition d'obtenir l'estime.

Son Excellence M. le duc de Nivernois m'a dit, Monseigneur, tout ce que je vous devois, et je me suis senti flatté en lisant sa lettre.

J'ai l'honneur de lui envoyer quelques réflexions que j'ai faites sur celles de Monseigneur Bottari, et votre Éminence verra que s'il a trouvé quelquefois des termes qui n'exprimoient pas assez, ou qui exprimoient trop, ou des endroits qui n'étoient pas assez développés, je suis cependant presque toujours d'accord avec cet illustre prélat sur le fond des choses, et telle est la disposition de mon esprit et de mon cœur qu'en m'en remettant toujours entièrement à vous et à lui, je respecterai toujours de si grandes lumières, et si je désire que l'on soit content de moi dans les autres pays, ce désir est infiniment plus ardent à l'égard de Rome, par la raison qu'il n'arrive point que l'on veuille offenser ce qu'on aime.

Je supplie votre Éminence de m'accorder la continuation de ses bontés, et, parmi tant de personnes qui en connaissent le prix, je puis dire que je tiens un rang distingué.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect plein de la plus parfaite admiration,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 2 juin 1750.

Les Réflexions jointes à cette lettre sont ainsi conçues :

« L'auteur du livre intitulé l'*Esprit des Lois* a fait cet ouvrage dans la seule vue d'exposer quelques idées purement politiques sur les différentes lois des gouvernements anciens et présents.

« Le public paroît avoir applaudi à ce projet digne d'un bon citoyen, dont le but étoit l'utilité publique, et il y a déjà eu vingt-deux éditions de ce livre.

« Cependant quelques personnes, donnant des sens détournés et forcés à quelques-unes de ses expressions, ont prétendu y trouver des principes dangereux sur la religion. Cette matière est au-dessus des lumières de l'auteur, qui n'a ni dû, ni prétendu la traiter.

« Il a travaillé à un ouvrage[1] où il se justifie pleinement de ces imputations, et montre qu'elles viennent de ce qu'on n'a pas entendu sa pensée, ou qu'on donne à ses paroles un sens tout autre que le naturel. Cependant, quoiqu'il y ait lieu d'espérer que cet ouvrage, qui doit avoir paru à Paris depuis quelques jours, dissipera jusqu'aux moindres nuages qu'on voudroit élever sur ses sentiments, comme il veut éviter même de scandaliser les simples, il supprimera et expliquera, dans une nouvelle édition qu'il ne tardera pas à donner[2], les endroits qu'on s'est efforcé de rendre suspects par une interprétation sinistre. Dans ces circonstances, il se flatte que, si la congrégation de l'*Index* vouloit faire examiner son livre, elle attendroit au moins, pour porter un jugement, qu'elle eût vu les réponses de l'auteur et la nouvelle édition, et qu'elle daigneroit faire attention qu'il ne s'agit point d'un ouvrage de doctrine et de théologie, mais d'un traité de politique, dont la matière est absolument étrangère aux matières de doctrine et de dogme.

« L'auteur, digne de considération par sa naissance et par la charge de président à mortier dont il est décoré, a mérité en Italie et à Rome, lorsqu'il y est venu, l'estime et l'amitié de tous

1. La *Défense de l'Esprit des Lois*.

2. Cette édition n'a pas paru du vivant de l'auteur. Mais si l'on veut comparer le texte primitif avec celui de l'édition de 1758, on verra, en effet, que Montesquieu a essayé d'adoucir un certain nombre de passages concernant la religion.

ceux qui l'ont connu. Il semble digne par là, qu'on ait quelques égards pour lui, et qu'on soit moins prompt à flétrir son livre, et à condamner ses sentiments, qui ont toujours été et seront toujours ceux de la plus saine et de la plus pure doctrine, et exempts de tout soupçon à cet égard. Au reste, comme on l'a déjà dit, la Réponse qu'il y a faite, dissipera toutes les objections qui se sont élevées contre le livre ; et l'édition à laquelle il travaille, préviendra toutes celles qu'on pourroit faire à l'avenir. »

LETTRE LXXXVIII.

A M. VERNET, PASTEUR SUISSE[1].

Si je ne suis pas trop présomptueux, Monsieur, pour répondre à une question qui n'est que très incidemment de mon ressort, je vous dirai que je suis très fortement de votre avis, et qu'il ne faut point, dans une traduction de la Bible, employer le terme de *Vous* au singulier. Vos raisons me paraissent extrêmement solides. Je pense qu'une version de l'Écriture n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité.

2° Il me semble que l'esprit de la religion protestante a toujours été de ramener les traductions de l'Écriture à l'original. Il ne faut donc point, en traduisant, faire attention aux délicatesses modernes. Ces délicatesses mêmes

1. Sur Jacob Vernet, et ses relations avec Montesquieu, voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, t. III, p. XXII et suiv.

Jacob Vernet, né à Genève, le 29 août 1698, mort le 2 mars 1789. Il a publié des *Lettres sur la coutume convenue d'employer le* VOUS *au lieu du* TU, et sur la question : *Doit-on employer le tutoiement dans les versions de la Bible ?* La Haye, 1752, in-12. (RAVENEL.)

ne sont point tant des délicatesses, puisqu'elles nous viennent de la barbarie.

3° Le style de l'Écriture est plus ordinairement poétique, et nous avons très-souvent gardé le *toi* pour la poésie :

> Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire [1];

ce qui est bien autrement noble, que si Despréaux avoit dit :

> Grand roi, cessez de vaincre.

4° Dans votre religion protestante, quoique vous ayez voulu lire votre Bible en langue vulgaire, vous avez eu pourtant l'idée d'en conserver le caractère original, et vous vous êtes éloignés des façons de parler vulgaires. Une preuve de cela, c'est que vous avez traduit la poésie par la poésie.

5° Notre *Vous* étant un défaut des langues modernes, il ne faut point choquer la nature en général, et l'esprit de l'ouvrage en particulier, pour suivre ce défaut. Je crois que ces remarques auroient lieu dans quelque livre sacré de quelque religion quelconque, comme l'*Alcoran*, les livres religieux des *Guèbres*, etc. Comme la nature de ces livres est de devoir être respectés, il sera toujours bon de leur faire garder leur caractère original, et de ne leur donner jamais des tours d'expressions populaires. L'exemple de nos traducteurs, qui ont affecté le plus beau langage, ne doit pas plus être suivi que celui du prédicateur du *Spectateur anglais*, qui disoit que, s'il ne craignoit pas de manquer à la politesse et aux égards qu'il

1. Boileau, Épître VIII.

devoit avoir pour ses auditeurs, il prendroit la liberté de leur dire que leurs déportements les mèneroient tout droit en enfer. Ainsi je crois, Monsieur, que si l'on veut faire à Genève une traduction de l'Écriture, qui soit mâle et forte, il faut s'éloigner, autant qu'on pourra, des nouvelles affectations. Elles déplurent même parmi nous dès le commencement ; et l'on sait combien le père Bouhours se rendit là-dessus ridicule, lorsqu'il voulut traduire le Nouveau Testament[1]. Conservez-y l'air et l'habit antiques ; peignez comme Michel-Ange peignoit ; et quand vous descendrez aux choses moins grandes, peignez comme Raphaël a peint dans les *loges du Vatican* les héros de l'Ancien Testament, avec sa simplicité et sa pureté. J'ai l'honneur d'être, etc.

26 juin 1750.

LETTRE LXXXIX[2].

AU DUC DE NIVERNOIS[3].

AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME.

J'ai reçu la lettre dont votre Excellence m'a honoré, et je la supplie d'agréer que je la remercie encore de ses bontés infinies, qui seront dans mon cœur toute ma vie.

1. *Le Nouveau Testament, traduit en françois selon la Vulgate*, 1697-1703. 2 vol. in-12.

2. Tirée des *OEuvres Posthumes* du duc de Nivernois. Paris, Maradan, 1807.

3. Louis Jules Mancini Mazarini, duc de Nivernois (1716-1798).

Il me semble que l'affaire prend un mauvais train. M. le cardinal de Tencin m'a dit, il y a quelque temps, que lorsqu'un livre étoit dénoncé à la Congrégation de l'*Index*, cela n'étoit rien; mais que lorsqu'il y étoit porté, il étoit comme condamné : or, il me paroît, par la lettre de votre Excellence, que mon livre y a été porté, puisque l'on a jugé, à la pluralité des voix, d'accorder un délai pour en parler. De plus, votre Excellence me fait l'honneur de me marquer que, selon toutes les apparences, la Congrégation de l'*Index* condamnera les premières éditions ; ainsi je n'ait fait jusqu'ici que travailler contre moi. Sur ce pied-là je vois que les gens qui, se déterminant par la bonté de leur cœur, désirent de plaire à tout le monde et de ne déplaire à personne, ne font guère fortune dans ce monde. Sur la nouvelle qui me vint que quelques gens[1] avoient dénoncé mon livre à la Congrégation de l'*Index*, je pensai que, quand cette Congrégation connoîtroit le sens dans lequel j'ai dit des choses qu'on me reproche, quand elle verroit que ceux qui ont attaqué mon livre en France ne se sont attiré que de l'indignation et du mépris, on me laisseroit en repos à Rome, et que moi, de mon côté, dans les éditions que je ferois, je changerois les expressions qui ont pu faire quelque peine aux gens simples : ce qui est une chose à laquelle je suis naturellement porté ; de sorte que quand monseigneur Bottari m'a envoyé des objections, j'y ai toujours aveuglément adhéré, et ai mis sous mes pieds toute sorte d'amour-propre à cet égard ; or, à présent je vois qu'on se sert de ma déférence même pour opérer une condamnation. Votre Excellence

1. C'étail le *Gazetier ecclésiastique* si l'on en croit ce qui est dit dans l'*Éloge* du duc de Nivernois, placé en tête des *Œuvres Posthumes*.

remarquera que si mes premières éditions contenoient quelques hérésies, j'avoue que des explications dans une édition suivante ne devroient pas empêcher la condamnation des premières ; mais ici ce n'est point du tout le cas : il est question de quelques termes qui, dans de certains pays, ne paroissent pas assez modérés, ou que des gens simples regardent comme équivoques ; dans ce cas, je dis que des modifications ou éclaircissements dans une édition suivante et dans une apologie déjà faite[1], suffisent. Ainsi votre Excellence voit que, par le tour que cette affaire prend, je me fais plus de mal que l'on ne peut m'en faire, et que le mal même qu'on peut me faire cessera d'en être un sitôt, que moi, jurisconsulte françois, je le regarderai avec cette indifférence que mes confrères les jurisconsultes françois ont regardé les procédés de la Congrégation dans tous les temps[2].

L'on a dénoncé mon livre à l'assemblée du clergé ; cette assemblée a regardée cette dénonciation comme vaine.

Que les théologiens épluchent mon livre, ils n'y trouveront rien d'hérétique que ce qu'ils n'entendront pas ; et ce que je dis même de l'inquisition n'est qu'une affaire de police dans quelques pays, qui diffère selon les pays, qui peut avoir de la modération dans les uns, et dans les autres de l'excès ; et moi, qui ai écrit pour tous les pays du monde, j'ai pu remarquer ce qu'il y avoit de modéré dans cette pratique et ce qu'il y avoit d'excès.

Je crois qu'il n'est point de l'intérêt de la Cour de Rome de flétrir un livre de droit que toute l'Europe a

1. *La Défense de l'Esprit des Lois :*

2. C'était une maxime de nos libertés gallicanes que les décrets de la Congrégation de l'*Index* n'étaient point reçus en France. Voyez le *discours* de l'abbé Fleury *sur les libertés gallicanes.*

déjà adopté ; ce n'est rien de le condamner, il faut le détruire. On y a fait des objections en France ; ces objections ont été jugées puériles, et ce sont les objections de l'auteur des feuilles ecclésiastiques qui ont scandalisé le public, et non pas le livre.

Quant à la véhémente sortie qu'a faite contre moi le P. Concina, je croirois que cet événement ne seroit pas si défavorable à l'affaire qu'il paroît d'abord, parce que ce père m'ayant attaqué, il me met en droit de lui répondre, d'expliquer au public l'état des choses, et de rendre le public juge entre le père Concina et moi ; mais comme je ne vois les choses que de très-loin, et que je ne sais pas si une bonne réponse au père Concina me seroit utile ou nuisible, je supplie votre Excellence de vouloir bien m'éclairer là-dessus, et me marquer s'il est à propos que je réponde, ou non ; et, en cas qu'il soit à propos de répondre, d'avoir la bonté de me dire si je pourrois avoir une copie des passages du livre du père Concina qui me concernent ; si je savois de quel ordre religieux est ce père, ceux de son ordre pourroient peut-être me faire voir son livre, qu'ils auront peut-être reçu.

A l'égard de l'édition et traduction de Naples, je suis bien sûr que Votre Excellence l'aura arrêtée de manière qu'il ne paroisse pas que ce soit le ministère de France ou de Naples qui l'ait arrêtée ; sans quoi, pour éviter un petit mal, je tomberois dans un pire, et je travaillerois pour la Congrégation de l'*Index* et non pas pour moi ; mais je suis sûr que votre Excellence, par sa lettre, n'aura laissé aucune équivoque là-dessus, et je crois même que si elle voit que mon livre sera condamné et les premières éditions défendues, elle laissera faire à ceux de Naples ce qu'ils voudront. Je lui demande pardon si je lui romps si longtemps

la tête de cette affaire ; ce sont ses bontés qui en sont la cause, et je jouis de ces bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, de votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

Je demande encore pardon à votre Excellence, si j'ajoute ce mot : Il me paroît que le parti qu'elle a pris de tirer l'affaire en longueur est, sans difficulté, le meilleur, et peut conduire beaucoup à faire traiter l'affaire par voie d'*impegno*, et je vais avoir l'honneur de lui dire deux choses qui lui paroîtront peut-être dignes d'attention. On a dénoncé mon livre à la dernière assemblée du clergé ; elle n'en a point tenu compte : c'étoit mon confrère, M. l'archevêque de Sens[1], qui avoit fait de grandes écritures sur ce sujet, qui rouloient principalement sur ce que je n'avois pas parlé de la révélation, en quoi il erroit et dans le raisonnement et dans le fait ; depuis on a porté cette affaire en Sorbonne, et il y a toutes les apparences du monde que le livre n'y sera point condamné, chose que je ne dis point encore, pour ne pas augmenter l'activité de mes ennemis. Or, s'il arrive que l'affaire ait tombé dans ces tribunaux, cela ne fournit-il pas une bonne raison pour arrêter la Congrégation de l'*Index?* Je supplie votre Excellence de ne mettre à cette lettre que le degré d'attention qu'elle pourra mériter ; car je l'écris comme un enfant, n'ayant presque aucune connoissance de la manière de penser ou d'agir de là-bas. Quoi qu'il en soit, sitôt que la Sorbonne aura fini son opération, j'aurai l'honneur

1. Languet de Gergy, historien de Marie Alacoque et membre de l'Académie française.

d'en instruire Votre Excellence, qui verra à quoi cet événement peut être bon. Je me souviens d'un endroit d'une de ses lettres auquel j'ai bien fait attention depuis ; qu'il ne falloit pas mettre trop d'importance aux choses qu'on demandoit dans ce pays-là. Je la supplie de me permettre de lui présenter encore mes respects.

De Paris, le 8 octobre 1750.

LETTRE XC[1].

A M. THOMAS NUGENT[2]

A LONDRES.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire mes remerciements. Je vous les avois déjà faits, parce que vous m'aviez traduit ; je vous les fais à présent, parce que vous m'avez si bien traduit. Votre traduction n'a d'autre défaut que ceux de l'original ; et je dois vous être obligé de ce que vous empêchez si bien de les voir. Il semble que vous ayez voulu traduire aussi mon style, et vous y avez mis cette ressemblance : *qualem decet esse sororum*. Quand vous verrez M. Domville, je vous prie de vouloir bien lui faire mes compliments.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite reconnoissance, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Paris, le 18 octobre 1750.

1. Publiée pour la première fois dans l'édition Dalibon, Paris, 1827.
2. Thomas Nugent, traducteur de l'*Esprit des Lois*, est auteur d'un *Dictionnaire portatif françois-anglois* et *anglois-françois*, qui a eu de nombreuses éditions. Il est mort à Londres le 27 avril 1772.

LETTRE XCI.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je vous supplie, Monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, professeur à l'Université d'Édimbourg, qui est extrêmement recommandable par son savoir et ses beaux ouvrages, entre autres celui qu'il a donné sur l'éducation. M. le Professeur a beaucoup de bonté pour moi et m'honore de son amitié; ainsi je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme à l'abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron; j'en suis très-affligé, et je suis sûr que vous le serez aussi : c'étoit une bonne tête physique et morale; et je me souviens que nous trouvions qu'il en sortoit de très-bonnes choses. Je vous supplie de m'aimer autant que je vous aime, et, s'il se peut, autant que je vous honore et que je vous admire. Notre ami l'abbé de Guasco, devenu célèbre voyageur, est dans ma chambre, et me charge de vous faire mille compliments : il arrive d'Angleterre.

De Paris, ce 23 octobre 1750.

LETTRE XCII[1].

AU GRAND-PRIEUR SOLAR

A TURIN.

Votre Excellence a beau dire, je ne trouve pas les excuses que vous m'apportez de la rareté de vos lettres assez bonnes pour vous la pardonner ; et c'est parce que je ne trouve pas vos raisons assez bonnes, que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle que l'on vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi ; et ce qu'il y a de plus incroyable encore, est que l'exil a été ordonné sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et de Madame de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé : il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé du succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de Madame la duchesse du Maine, à Sceaux, mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, et lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglois, et qu'il étoit honteux qu'un homme

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'édition parisienne des *Lettres familières* (Florence-Paris), 1767.

de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne fera pas fortune à Paris[1]. En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique qui a passé en Europe par les mains des Anglois, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous qui avons le droit exclusif du ton et des modes? L'abbé compte de faire un voyage en Italie au printemps prochain : il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui; mais je crois que mon vieux château et mon cuvier me rappelleront bientôt dans ma province; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre qu'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le marquis de Breil, et de me donner bientôt des nouvelles des deux personnes que j'aime et que je respecte le plus à Turin.

LETTRE XCIII.

A L'ABBÉ VENUTI.

Mon cher Abbé, je ne vous ai point encore remercié

1. Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de La Condamine fit à Londres, peu d'années après, qu'on vit, à Paris, les premiers essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses observations sur cette pratique; mais il les mit par écrit et les communiqua au public, le mettant par là en état d'y réfléchir, et de se persuader de la réalité des avantages qu'on retireroit de cette pratique, néanmoins encore combattue par la déraison du préjugé, et la cabale de bien des médecins. (Note de la première édition.)

de la place distinguée que vous m'avez donnée dans votre *Triomphe*[1]; vous êtes Pétrarque, et moi pas grand'chose. M. Tercier[2] m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, et de vous dire que M. de Puylsieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfaction[3]. Comme il n'en est venu ici que très-peu d'exemplaires, je ne pourrai pas encore vous marquer le succès de l'ouvrage; mais j'en ai ouï dire du bien, et il me paroît que c'est de la belle poésie.

Et *te* fecere poetam
Pierides[4].

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher Abbé, à penser que vous n'êtes plus à Bordeaux : vous y avez laissé bien

1. L'ouvrage de M. l'abbé Venuti, dont parle M. de Montesquieu, est intitulé, *il Trionfo litterario della Francia* (le Triomphe littéraire de la France). Rappelé dans sa patrie, M. l'abbé Venuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si, en quittant la France, il ne laissoit aucun monument de sa reconnoissance pour tous les agréments qu'il y avoit trouvés, et de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein. C'est dans cette vue qu'il a composé son poëme en plusieurs chants, où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoi qu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de M. de Montesquieu: « Si une âme aussi grande, dit-il, se fût trouvée dans « le sénat latin, la liberté romaine vivroit encore à la honte des tyrans. « Son nom surpassera la durée du roc Tarpéien; et sa gloire ne périra « point tant que Thémis dictera ses oracles sur les bancs françois, et que « les dieux conserveront à l'homme le don de la pensée. » Tel est le sens du compliment que l'abbé Venuti a fait à M. de Montesquieu dans son poëme italien, et dont M. de Montesquieu le remercie dans cette lettre. (Édition parisienne de 1767.)

2. L'un des premiers commis du bureau des affaires étrangères, et fort savant académicien de Paris, le même qui essuya depuis tant de mortifications, pour avoir, en qualité de censeur royal, donné son approbation pour l'impression du livre *de l'Esprit*. (Guasco.)

Il est mort, il y a environ un an. — Édition parisienne de 1767.

3. Le poëme de l'abbé Venuti était dédié à M. de Puylsieux, alors ministre des affaires étrangères.

4. Virg., Ecl., IX, 32.

des amis qui vous regrettent beaucoup : je vous assure que je suis bien de ce nombre. Écrivez-moi quelquefois. J'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huart, et du recueil de vos dissertations : vous vous mettez très-fort à la raison, et il doit sentir votre générosité. Je verrai M. de la Curne : je ferai parler à l'abbé Le Beuf; et, s'il n'est point un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger à votre dissertation. Le président Barbot [1] devroit bien vous trouver la dissertation perdue, comme une épingle, dans la botte de foin de son cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à Madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, et d'avoir si mal fait les affaires de l'académie [2]. Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux dissertations que j'ai. Adieu, mon cher Abbé ; je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 30 octobre 1750.

1. Secrétaire perpétuel de l'académie de Bordeaux, homme d'un esprit très-aimable, et d'une vaste littérature, mais très-irrésolu lorsqu'il s'agit de travailler et de publier quelque chose : ce qui fait que les mémoires de cette académie sont fort arriérés, et que nous sommes privés d'excellents morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet. (Guasco.)

2. Il entend parler des affaires littéraires, parce que ce secrétaire de l'académie n'avoit jamais voulu se donner la peine de réduire ses mémoires, et en faire part au public. (Guasco.)

LETTRE XCIV[1].

A M. LE PRÉSIDENT BARBOT.

PRÈS LES JACOBINS, A BORDEAUX.

Mon cher Président, quand on baisse ou hausse une rue à Paris, que par là la porte est en l'air, ou descend à une cave, le raccommodage de cela se fait aux frais du propriétaire.

Quand on élargit une rue, ou qu'on prend une, deux, trois toises sur la façade d'une maison, on n'indemnise pas le propriétaire ; il est vrai que cela ne se fait que sur un alignement donné par les Trésoriers, qui ne devra être exécuté que lorsqu'on voudra, ou qu'il faudra, par vétusté, rebâtir la maison.

Je n'ai point vu de gens qui m'aient instruit sur le cas où l'on ordonnerait qu'une rue fût élargie tout à coup : je m'en informerai plus amplement[2].

Mon fils vous aura écrit la relation de la visite que nous avons faite à Fontainebleau à M. de Regemoste, par où vous verrez que les affaires vont bien, et que nous pouvons raisonnablement espérer satisfaction.

Adieu, mon cher Président, je vous embrasse mille fois. Peut-être me verrez-vous bientôt.

MONTESQUIEU.

[Paris] 30 octobre 1750.

1. *Archives de la Gironde,* t. VI.

2. Sur l'absence d'une loi d'expropriation dans notre ancienne législation, voyez l'*Esprit des Lois,* livre XXVI, ch. XV.

LETTRE XCV[1].

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher Abbé, il est bon d'avoir l'esprit bien fait, mais il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'intendant[2] peut dire ce qui lui plaît : il ne sauroit se justifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, et de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier ; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié, pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place, qui est toujours dans la méfiance, qui ne trouve juste que ce qui est dans son système, qui ne sait jamais faire le plus petit plaisir, ni rendre aucun service? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander, ni pour les autres, ni pour moi ; car je serai délivré par là de bien des importunités :

> Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
> Expertus metui[3].

Il faut éviter une coquette qui n'est que coquette et ne donne que de fausses espérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre duchesse[4] entrera dans mes raisons ; son *franc-alleu* n'en ira ni plus ni moins.

1. Publiée pour la première fois dans l'édition parisienne, 1767, p. 208.
2. M. de Tourny.
3. HORAT. Epist., lib. I, ep. XVIII, v. 86.
4. La duchesse d'Aiguillon.

Je suis très-flatté du souvenir de M. l'abbé Oliva[1]. Je me rappelle toujours avec délices les moments que je passai dans la société littéraire de cet Italien éclairé, qui a su s'élever au-dessus des préjugés de sa nation. Il ne fallut pas moins que le despotisme et les tracasseries d'un Père Tournemine pour me faire quitter une société dont j'aurois voulu profiter. C'est une vraie perte pour les gens de lettres que la dissolution de ces sortes de petites académies libres, et il est fâcheux pour vous que celle du Père Desmolets[2] soit aussi culbutée. J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin, et je vous somme d'une lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

A Paris, 5 décembre 1750.

1. Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubise, chez qui s'assembloient, un jour de la semaine, plusieurs gens de lettres, pour converser sur des sujets littéraires. Montesquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette société, mais, trouvant que le Père Tournemine y vouloit dominer, et obliger tout le monde à se plier à ses opinions, il s'en retira peu à peu, et n'en cacha pas la raison. Depuis lors, le Père Tournemine commença à lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres persanes*. On a entendu conter à Montesquieu que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose que de demander à ceux qui lui en parloient : *Qui est-ce que le P. Tournemine? je n'en ai jamais entendu parler :* ce qui piquoit beaucoup ce jésuite, qui aimoit passionnément la célébrité. (Note de la première édition.)

2. On a plusieurs volumes de fort bons mémoires littéraires lus dans cette société, recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses, à cause des disputes théologiques du temps, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour le progrès de la littérature. (Note de la première édition.)

LETTRE XCVI.

A M. L'ABBÉ VENUTI.

A BORDEAUX.

Il ne faut point vous flatter, mon cher Abbé, que l'abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante ; mais si vous étiez ex-ministre des affaires étrangères, il iroit dîner chez vous pour vous consoler[1]. Le pauvre homme promène son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîners d'ambassadeurs, et ruine sa poitrine au service de son Cantimir et de son Clément V ; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantimir très-froid ; mais c'est la faute de feu son Excellence.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre, il y en a une beaucoup plus grande que j'irai à la Brède. J'écris une lettre de félicitation au président de la Lane sur sa réception à l'académie. Bonardi, le président de cette académie, qui est venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis son retour, chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie[2] des dîneurs, m'a dit qu'il adres-

1. Le marquis d'Argenson, ci-devant ministre des affaires étrangères, après sa démission, donnoit à dîner à ses confrères tous les jours d'assemblée d'académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement avec les gens de lettres, et M. l'abbé de Guasco, qui venoit d'être reçu à l'académie des inscriptions, avoit été mis au nombre des convives. (Guasco.)

2. Plaisanterie allusive à l'étude particulière qu'un seigneur de Languedoc a faite de la généalogie de toutes les familles, et qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'abbé Bonardi, dans sa tournée, avoit été visiter ce seigneur dans son château, et s'étoit fort enrichi d'érudition généalogique, dont il ne manquoit pas de faire éta-

seroit sa première lettre à notre nouvel associé ; et je pense que vous trouverez que cela est dans les règles. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit ni qu'on ni chante : mais on y bâtit, et M. de Tourny est notre roi Hiram qui nous fournira les ouvriers; mais je doute qu'il nous fournisse les cèdres.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à Vienne; mais il va arriver en Lorraine; et si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferait tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Lois*. M. le duc de Nivernois en écrivit il y a trois semaines à M. de Forcalquier, d'une manière que je ne saurois vous répéter sans rougir. Il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut. Il ne m'est pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit : je vous dirai seulement le fait; c'est qu'il le donna pour le lire à son fils le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois : le marquis de Breil me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci; mais comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breil me mande que S. A. R. le duc de Savoie a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Huart, libraire, voudroit fort avoir la traduction en vers latins du docteur Clansy[1], du commencement du

lage à son retour à Paris; et il alloit quelquefois en favoriser M. de Montesquieu : ce qui l'ennuyoit beaucoup, et lui faisoit perdre des heures précieuses. (G)

1. Savant Anglais, entièrement aveugle, excellent poëte latin, qui, pen-

Temple de Gnide, pour en faire un corps avec la traduction italienne[1] et l'original : voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrois ensuite.

A propos, le portrait[2] de madame de Mirepoix a fait à Paris et à Versailles une très-grande fortune : je n'y ai point contribué pour la ville de Bordeaux, car j'avois détaché l'abbé de Guasco pour en dire du mal. Vous, qui êtes l'esprit de tous les esprits, vous devriez le traduire, et j'enverrois votre traduction à madame de Mirepoix à Londres. Je n'en ai point de copie, mais le président Barbot l'a, ou bien M. Dupin. Vous savez que tout ceci est une badinerie qui fut faite à Lunéville pour amuser une minute le roi de Pologne.

J'oubliois de vous dire que tout est compensé dans ce monde. Je vous ai parlé des jugements de l'Italie sur l'*Esprit des Lois*. Il va paroître à Paris une ample critique faite par M. Dupin, fermier général. Ainsi me voilà cité au tribunal de la maltôte, comme j'ai été cité à celui du *Journal de Trévoux*. Adieu, mon cher abbé. Voilà une épître à la Bonardi[3]. Je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

dant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du *Temple de Gnide* en vers latins, mais dont il ne donna que le premier chant et une partie du second. (Guasco.)

1. Ouvrage de M. l'abbé Venuti (Guasco). Il a été fait une autre traduction en italien du *Temple de Gnide*, par M. Vespasiano; celle-ci a été imprimée avec le texte original en regard à Paris en 1766, in-12, chez Prault.

2. Ce portrait en vers, fait par Montesquieu, se trouve parmi les poésies. L'abbé Venuti a traduit cette pièce en vers italiens. (V. sup. p. 197.)

3. On a déjà parlé, dans une note, de cet écrivain fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France, mais fort prolixe dans ses écrits et dans ses lettres. Il est mort en laissant quantité de manuscrits sur les auteurs anonymes et pseudonymes, ouvrage qu'il entreprit après qu'il fut

Ne soyez point la dupe de la traduction, car, si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart d'heure.

De Paris[1].

LETTRE XCVII[2].

LE DUC DE NIVERNOIS, AMBASSADEUR A ROME, AU PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU.

Nous venons, monsieur, d'essuyer encore une bourrasque de la part de la Congrégation de l'*Index*, au sujet de l'*Esprit des Lois*.

Il se tint, la semaine passée, une congrégation. Je sus qu'il devoit y être jugé, et qu'il n'y avoit aucun moyen de retarder l'examen. Dans cette circonstance j'ai réclamé la protection que Sa Sainteté[3] avait promise quand j'eus l'honneur de lui présenter vos ouvrages. J'ai fait valoir la disposition que vous avez déjà montrée à corriger les endroits qui blessaient, l'occupation que vous avait donnée, et l'examen du clergé, qui a été suivi d'un jugement favorable, et celle que vous donne la Sorbonne, de qui on a tout lieu d'espérer que vous recevrez un traitement aussi avantageux; ce qui vous avait empêché jusqu'à présent de penser aux

exclu de la Sorbonne avec quantité des plus éclairés docteurs de ce corps, pour la cause de l'appel au sujet de la bulle *Unigenitus*. (Guasco.)

1. Comme cette lettre n'est point datée, nous l'avons mise à la fin de l'année 1750; mais comme il est question de l'entrée de Guasco à l'Académie des inscriptions, entrée qui eut lieu à la fin de 1749, la lettre est peut-être des premiers mois de l'année 1750.

2. *Œuvres posthumes du duc de Nivernois*. Paris 1807. 2 vol in-8°.

3. Benoît XIV.

arrangements à prendre avec ce pays-ci ; et M. le cardinal Valenti, par qui j'ai fait passer ces représentations au pape, étant fort bien disposé, ainsi que Sa Sainteté, j'ai obtenu ordre à la congrégation de ne pas proposer le livre, s'il n'étoit déjà mis sur la liste des livres à juger, qu'on intime avant la congrégation ; ou, s'il y était, et qu'en conséquence il fallut nécessairement qu'il fût examiné, défense de rien statuer.

Nous avons été dans le dernier cas, et je crois que le résultat de ce premier examen sera de nommer un nouvel examinateur.

Je ne dois pas vous dissimuler que dans la congrégation tous les avis n'ont pas été favorables ; mais vous avez un avocat dont le suffrage est considérable à tous égards : c'est le cardinal Querini, préfet de la congrégation de l'*Index*, de qui sûrement vous connoissez la vaste érudition. Il ne put pas aller à la congrégation ; mais il n'a point caché que, s'il y eût été, il eût opiné en votre faveur, et qu'il avait été satisfait de votre réponse imprimée[1]. Je fais de mon mieux pour l'entretenir dans ces sentiments favorables, qui peuvent vous être fort utiles, cette Excellence étant fort en état de défendre son opinion et de l'autoriser même auprès des autres juges.

Malgré cela, je suis fort éloigné d'oser vous répondre de rien ; ce que je sais, c'est qu'il est fort apparent ici qu'on ne se fût jamais avisé de soi-même de vouloir censurer votre ouvrage, si l'on n'y eût été excité d'ailleurs ; et sans avoir de connoissance précise là-dessus, mon opinion et celle de plusieurs gens éclairés est que la dénonciation est venue de la France.

1. La *Défense de l'Esprit des Lois*.

Tout ce que je pourrai faire, soit pour retarder la conclusion, soit pour procurer un jugement favorable, sera fait avec tout l'empressement que j'aurai toujours, dès qu'il s'agira de chose qui vous touche.

Nous avons actuellement trois mois de répit sûr; car, d'ici à ce temps, il n'y aura point de congrégation.

J'ai cru faire bien dans ces circonstances de lever l'empêchement que j'avois mis à la publication de l'édition de Naples, et j'ai prié M. d'Arthenay, chargé des affaires du Roi depuis le départ de M. de l'Hospital, de ne s'y plus opposer.

Vous trouverez peut-être ce détail bien long, mais j'ai voulu vous dire tout, et ne rien vous laisser ignorer. Vous connaissez, monsieur, le sincère et inviolable attachement avec lequel, etc.

Rome, le 23 décembre 1750.

LETTRE XCVIII[1].

A M. DUCLOS, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Je n'ai lu que la moitié de votre ouvrage[2], mon cher Duclos, et vous avez bien de l'esprit et dites de bien belles choses. On dira que La Bruyère et vous connoissiez bien votre siècle; que vous êtes plus philosophe que lui, et que votre siècle est plus philosophe que le sien.

1. *OEuvres Posthumes* de Montesquieu, in-12, p. 203.
2. *Considérations sur les Mœurs de ce siècle.*

Quoi qu'il en soit, vous êtes agréable à lire, et vous faites penser. Permettez des embrassements de félicitation.

De Paris, le 4 mars 1751.

LETTRE XCIX[1].

AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE.

Sire,

J'appris hier chez Monsieur le Maréchal de Belle-Isle que Votre Majesté venait d'établir une Académie à Nancy, et ma première idée fut de lui demander une place. Dans ce cas il faudra qu'Elle ait la bonté de répondre Elle-même à son Académie du mérite que je puis avoir pour cela, moyennant quoi il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'Elle, et quand je pense aux grandes qualités de Votre Majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Le 20 mars 1751.

1. Extrait des procès-verbaux de l'Académie fondée à Nancy, par Stanislas, roi de Pologne, t. I, p. 139.

Je dois le texte exact de cette lettre et des trois suivantes à l'obligeance de M. Alfred Rambaud, professeur à la faculté des lettres de Nancy.

LETTRE C.

RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE A LA LETTRE DE MONTESQUIEU.

Monsieur, je ne puis que bien augurer de ma Société littéraire du moment qu'elle vous inspire le désir d'y être reçu. Un nom aussi distingué que le vôtre dans la République des lettres, un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute, et tout ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulières. Votre lettre, que j'y ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle serait bien plus grande, cette joie, si la Société pouvait se flatter de vous posséder de temps en temps. Ce bonheur, dont elle connoîtroit tout le prix, en seroit un pour moi, qui serois véritablement ravi de vous revoir à ma Cour; mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et jamais je ne cesserai d'être bien sincèrement, Monsieur, votre bien affectionné,

Stanislas, Roi.

LETTRE CI.

M. LE CHEVALIER DE SOLIGNAC[1],
A M. DE MONTESQUIEU.

Monsieur, la Société littéraire de Nancy, au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, a vu, avec une joie extrême, la lettre que vous avez écrite au Roi, son fondateur. Vous demandez, Monsieur, à Sa Majesté une grâce que nous aurions pris la liberté de vous demander à vous-même, si l'usage nous l'avoit permis. Elle nous est d'autant plus précieuse qu'elle prévient nos désirs, et que nous connoissons les avantages que nous avons lieu d'en espérer. Ces avantages seroient bien plus grands, si nous pouvions nous flatter de l'honneur de vous posséder ici. Vous pouvez plus qu'un autre nous faire entrer dans l'esprit de nos lois, et nous apprendre à remplir les vues d'un monarque que vous aimez, et que nous voulons tâcher de satisfaire. C'en est déjà un moyen, Monsieur, que de vous donner une place parmi nous ; et nous vous l'accordons avec d'autant plus de plaisir que nous pouvons par là nous acquitter envers Sa Majesté d'une partie de notre reconnoissance.

Permettez que, déposant à présent la qualité de secrétaire de la Compagnie, je me félicite en mon particulier de l'honneur que je reçois de votre association. Je sens tout le prix de la gloire qui doit m'en revenir. C'en est une bien plus grande pour un homme qui n'a d'autre mérite

1. M. de Solignac était secrétaire de la *Société littéraire* de Nancy, secrétaire de cabinet du Roi, et son historiographe.

que de goûter vos ouvrages, et, ce qui est au-dessus de vos ouvrages : le génie qui les a produits.

Je vous renouvelle ici avec bien de l'empressement mes anciens sentiments pour vous. Recevez-les, je vous conjure, comme un témoignage constant de l'inviolable et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CII.

A M. LE CHEVALIER DE SOLIGNAC [1],

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE NANCY.

Monsieur, je crois ne pouvoir mieux faire mes remerciements à la Société littéraire qu'en payant le tribut que je lui dois, avant même qu'elle me le demande, et en faisant mon devoir d'Académicien au moment de ma nomination; et comme je fais parler un monarque que ses grandes qualités élevèrent au trône de l'Asie, et à qui ces mêmes qualités firent éprouver de grand revers ; que je le peins comme le père de la patrie, l'amour et le délices de ses sujets, j'ai cru que cet ouvrage convenoit mieux à votre Société qu'à toute autre. Je vous supplie d'ailleurs de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoissance.

Vous me dites, Monsieur, des choses très-flatteuses, quand vous me parlez d'un voyage en Lorraine ; vos paroles ont réveillé en moi toute l'idée de ce bonheur que l'on trouve dans la présence de Sa Majesté.

1. En lui envoyant le *Lysimaque*.

Du reste, Monsieur, je me félicite de ce que notre Société a un secrétaire tel que vous,et aussi capable d'entrer dans les grandes vues du roi, et dans l'exécution des belles choses qu'il a projetées. Je vous supplie de vouloir bien me conserver l'honneur de votre amitié ; il me semble que la mienne s'augmente pour l'historien de la Pologne.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un attachement respectueux, etc[1].

De Paris, le 4 avril 1751.

1. Le *Lysimaque* fut lu dans l'assemblée publique de la *Société littéraire* le 8 mai 1751. A la même séance, le primat de Lorraine prononça un discours conservé dans les procès-verbaux de la Société, t. I, p. 241, et dans lequel se trouve le passage suivant, qui prouve que Montesquieu n'avait pas que des ennemis dans le clergé français.

« Plusieurs de ces génies toujours applaudis deviennent aujourd'hui vos confrères. Vos suffrages, qui n'osoient prévenir leur désir se sont hâtés d'y répondre ; on eut presque dit que nous les attendions. Quel homme si peu versé dans les lettres ne connoit M. le Président de Montesquieu ! Le discours que vous venez d'entendre pourroit seul vous faire connaître l'élévation de son âme, la justesse de ses idées, la naïveté, les grâces de sa diction.

« Mais dans quel siècle, de tous ceux qui nous ont précédés, auroit-on exécuté, auroit-on même conçu l'idée d'un ouvrage pareil à celui de l'*Esprit des Lois?* Quelle étendue de connoissances, quelle profondeur de pensées, quelle sagacité de génie n'y découvre-t-on pas? Tous les temps, tous les climats, toutes les espèces de gouvernement, les religions, les mœurs, les goûts, les passions, tous les ouvrages des hommes y sont discutés ; et la raison seule, mais toujours suivie, j'ai presque dit éclairée par un esprit supérieur et presque aussi vaste que l'univers, y décide de tout ce qui peut faire le bonheur ou le malheur des Empires. »

Ajoutons, pour être complets, que M. de Secondat, le fils de Montesquieu, écrivit au roi Stanislas le 5 mars 1751 pour demander, lui aussi, à faire partie de la *Société littéraire* de Nancy, et que le roi eut la bonté de lui répondre le 10 mai de la même année en agréant sa demande.

LETTRE CIII[1].

LE DUC DE NIVERNOIS, AMBASSADEUR A ROME, AU PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, une lettre du cardinal Querini, qu'il m'a envoyée pour vous, en m'ordonnant de la lire auparavant. Je l'ai lue, et je ne suis point du tout surpris de la justice qu'il rend à votre ouvrage et à votre personne. Mais, en la transmettant, je dois avoir l'honneur de vous avertir que la prudence exige que vous ne parliez à personne de ladite lettre; que vous ne paroissiez nullement être en aucune liaison, encore moins en amitié avec lui, et qu'en lui faisant réponse, comme malheureusement vous ne pouvez vous en dispenser, vous ne mettiez dans votre lettre que des politesses vagues et générales, sans rien dire qui ait le moindre trait à votre ouvrage, ni à l'estime qu'il en fait, ni à la bonne volonté qu'il vous témoigne à cet égard. La raison de cela est qu'il suffiroit que le pape, qui est jusqu'à present bien disposé en votre faveur, vînt à savoir que vous comptez sur Querini, pour qu'aussitôt Sa Sainteté changeât du blanc au noir. Et comme certainement M. le cardinal Querini rendra votre lettre publique, il est essentiel que vous fassiez beaucoup d'attention à ce que vous lui manderez.

Au demeurant votre affaire ne va point mal, quoique la dernière congrégation qui fut tenue sur cette matière

1. Extrait des *OEuvres posthumes du duc de Nivernois*.

ne vous ait pas été favorable. J'ai fait un petit *raggiro*, au moyen duquel votre ouvrage n'est plus entre les mains de M. Bottari ; un autre est chargé d'en faire le rapport. Ainsi nous voilà à recommencer, et c'est du temps de gagné. Votre nouveau rapporteur s'appelle M. Aimaldi, secrétaire des lettres latines, et homme qui a véritablement de la littérature ; je sais même qu'il est admirateur de votre ouvrage, et je le lui ai entendu dire dans le temps où il ne pensoit pas à être chargé de le rapporter à la Congrégation de l'*Index* ; outre cela, il est mon ami ; mais cependant il ne faut pas espérer que son jugement soit favorable, parce que la crainte de passer pour trop tolérant aura plus de force sur lui que sa propre opinion ; mais il m'a promis qu'il procéderoit avec beaucoup de circonspection, par où nous gagnerons encore du temps, et c'est tout ce qu'il nous faut ; du moins c'est tout ce que je puis, car il ne faut pas se flatter de terminer autrement que par une insensible transpiration, et en la traînant si longtemps que cela la fasse oublier, ce qui n'est pas même fort aisé, car quand une fois un livre est dénoncé ici, vous ne sauriez croire avec quelle ardeur quatre zélés et quatre mille hypocrites le poursuivent.

Comptez, monsieur, que je veille et veillerai attentivement à vos intérêts et vous supplie de croire que je ne désire rien plus vivement que de vous témoigner le sincère et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Rome, 24 avril 1751.

LETTRE CIV[1].

A M. RISTEAU[2].

Les éloges flatteurs que vous donnez à mon livre, monsieur, me consolent un peu des critiques qu'il a essuyées. Mais je ne puis penser comme vous sur le despotisme. Un gouvernement qui est tout à la fois l'État et le prince vous paroît chimérique ; je pense, au contraire, qu'il est très-réel, et je crois l'avoir peint d'après la vérité.

Je ne sais pas si les sujets d'un despote ont des biens qui soient à eux ; je sais seulement qu'il ne peuvent avoir aucune vertu qui leur soit propre. La corruption et la misère arrivent de toutes parts dans les États où il règne.

Il y a aussi loin du despote au véritable roi que d'un démon à un ange. Il est vrai qu'il peut y avoir de grands abus dans la monarchie ; mais c'est lorsqu'elle se tourne en despotisme.

Je vous en dirai davantage lorsque je vous verrai à Bordeaux. Je n'ai que le temps de vous dire que je vous chéris autant que je vous estime.

Paris, ce 19 mai 1751.

1. Tiré des *Tablettes de Bordeaux,* par Bernardau, in-12. Bordeaux, 1810.

2. Sur M. Risteau, voyez mon *Introduction à l'Esprit des Lois,* t. III, p. XXXVIII.

M. Risteau a eu une fille plus celèbre que lui, Mme Cottin, dont les romans ont eu tant de succès au commencement du siècle.

LETTRE CV.

AU CHEVALIER D'AYDIES [A PARIS].

Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours ; et il n'y a en moi d'inconstance que parce que j'aime tantôt votre esprit, tantôt votre cœur. Quant à ce pays-ci, nous sommes tous...; le riche fait pitié, le pauvre fait verser des larmes ; et tout cela avec le découragement que l'on a dans une ville assiégée. Pour moi, qui ne me connois d'autre bien que l'épaisseur des murs de mon château, j'y reste, je rêve à la Suisse, et je vous aime.

La Brède, ce 1er juin 1751.

Mes respects, je vous prie, à l'hôtel de Forcalquier, à Mme du Châtel, à Mme du Deffand et à nos amis.

LETTRE CVI[1].

A LA MARQUISE DU DEFFAND.

Je vous avois promis, Madame, de vous écrire ; mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier ? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous

1. Tiré de la *Correspondance inédite* de Mme du Deffand. Paris, 1809. 2 vol in-8° ; t. I, p. 20.

voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à lire des romans ; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux ; mais je sens qu'il n'y a pas de lectures qui puissent remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisoient mes délices. Je vous prie de parler de moi à Madame du Châtel. J'apprends que les requêtes du palais n'ont pas été favorables à Madame de Stainville ; dites-lui combien je suis sensible à tout ce qui la touche, et cette personne charmante qui n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa mère. Parlez aussi de moi à ce président [1] qui me touche comme les Grâces et m'instruit comme Machiavel, qui ne se soucie point de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours d'acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurois jamais fini si je voulois suivre cette phrase ; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

Je n'entends ici parler que de vignes, de misère et de procès, et je suis heureusement assez sot pour m'accuser de tout cela, c'est-à-dire pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui ; et je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens, par une lettre.

Je vous supplie, Madame, d'agréer mon respect [2].

De la Brède, 15 juin [1751].

1. Le président Hénault.

2. Dans la Correspondance inédite de Mme du Deffand, quelques-unes de ces lettres portent des dates reculées de dix ans ; ce qui est évidemment une erreur, puisqu'il y est parlé d'événemens arrivés postérieurement à ces dates. (Note de l'édition Dalibon. Paris, 1827.)

LETTRE CVII[1].

A LA MÊME.

Vous vous moquez de moi, ce n'est pas le premier président que je crains, c'est le président[2]; ce n'est pas celui qui croit dire tout ce que vous voulez, c'est celui qui dit tout ce qu'il veut. J'aime bien ce que vous dites, que vous n'avez suivi vos compagnes que pour tuer le temps, et que vous n'avez jamais tant trouvé qu'il mérite de l'être. Eh bien! soit, tuons-le; mais je le connois, il reviendra nous faire enrager. Je suis enchanté que vous ayez fait mon apologie[3]; vous me couvrirez de votre égide, et ce qui sera singulier, les Grâces y seront peintes. Je vous demande en grâce de me l'envoyer par le premier courrier, avec une lettre de vous, s'il se peut.

Le chevalier d'Aydies m'a mandé qu'il avoit gagné son procès. Le père bénédictin dont je savois si bien le nom, et que j'ai oublié[4], n'avoit donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuoit le temps et le chevalier. Je vous prie, Madame, de vouloir bien parler de moi; c'est au chevalier. Je vous prie de parler aussi de moi à Madame du Châtel. Je lui sais bon gré de vous avoir inspiré de me communiquer le secret. Mais pourquoi dis-je que je lui sais bon gré de cela? Je lui sais bon gré de tout. L'abbé

1. Tiré de la *Correspondance inédite* de Mme du Deffand; t. I. p. 22.
2. Le président Hénault.
3. Son portrait, sans doute, suivant la mode du temps.
4. Le père Palène.

de Guasco me barbouille toute cette histoire : il me dit que c'est M. de Révol, conseiller au parlement, qui a donné le manuscrit, qui est, dit-il, très-savant. C'est depuis qu'il a une dignité dans le chapitre de Tournai qu'il ne sait ce qu'il dit. Je vous prie, Madame, de vouloir bien remercier M. d'Alembert de la mention qu'il a faite de moi dans sa préface[1]. Je lui dois encore un remercîment pour avoir fait cette préface si belle : je la lirai à mon arrivée à Bordeaux. Agréez, je vous prie, etc.

Clérac en Agénois, 15 juillet [1751].

LETTRE CVIII.

A LA MÊME.

Vous dites, Madame, que rien n'est heureux, depuis l'ange jusqu'à l'huître : il faut distinguer. Les séraphins ne sont point heureux, ils sont trop sublimes : ils sont comme Voltaire et Maupertuis, et je suis persuadé qu'ils se font là-haut de mauvaises affaires ; mais vous ne pouvez douter que les chérubins ne soient très-heureux. L'huître n'est pas si malheureuse que nous, on l'avale sans qu'elle s'en doute ; mais pour nous, on vient nous dire que nous allons être avalés, et on nous fait toucher au doigt et à l'œil que nous serons digérés éternellement. Je pourrois parler à vous, qui êtes gourmande, de ces créatures qui ont trois estomacs : ce seroit bien le diable si dans ces trois il n'y en avoit

1. *Discours préliminaire de l'Encyclopédie,* paru en 1751.

pas un de bon. Je reviens à l'huître : elle est malheureuse quand quelque longue maladie fait qu'elle devient perle : c'est précisément le bonheur de l'ambition. On n'est pas mieux quand on est huître verte ; ce n'est pas seulement un mauvais fond de teint, c'est un corps mal constitué.

Vous dites que je n'ai point écrit à Madame la duchesse de Mirepoix ; j'en ai découvert deux raisons : c'est qu'elle est malade, et qu'elle est dans les embarras de la Cour. A l'égard de d'Alembert, j'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous, de le voir de l'Académie ; car je suis le chevalier de l'ordre du Mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection il y eut quelque espèce de composition faite, qui barbouille un peu l'élection prochaine ; mais je vous parlerai de tout cela à mon retour, qui sera vers le 15 ou la fin de novembre. Je suis pourtant bien ici ; mais les hommes ne quittent-ils pas sans cesse les lieux où ils savent qu'ils sont bien, pour ceux où ils espèrent d'être mieux? J'irai vous marquer ma reconnoissance des choses charmantes que vous nous dites toujours, et qui nous plaisent toujours plus qu'à vous. Je vous félicite d'être chez Madame de Betz. Nous sommes dans des maisons de même goût ; car je me trouve au milieu des bois que j'ai semés, et de ceux que j'ai envoyés aux airs. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux maîtres de la maison, et d'agréer, Madame, le respect et l'amitié la plus tendre.

Au château de la Brède, le 12 septembre [1751].

LETTRE CIX[1].

A M. FORMEY, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE PRUSSE A BERLIN.

Je n'ai, Monsieur, lu que très-tard le bel extrait de l'*Esprit des Lois*, qui est dans la *Bibliothèque impartiale*, que j'ai fait venir de Hollande sur la seule réputation de votre nom, ayant toujours recherché vos écrits comme l'on a coutume de chercher la lumière.

Il y a longtemps que je désirois l'honneur de votre amitié, et ce n'étoit pas assez pour moi que celui d'être votre confrère[2].

Or, Monsieur, j'ai cru voir dans cet Extrait que vous aviez de la bonté pour moi; et je me suis senti flatté de l'idée que vous n'auriez pas dit tant de bien du livre, si vous n'aviez pas eu quelque sentiment de bienveillance pour l'auteur.

Voilà, Monsieur, ce qui me détermine à vous écrire. Les grands hommes comme vous sont recherchés; on se jette à leur tête.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments de la plus parfaite estime,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 30 septembre 1751.

1. Collection d'autographes de la bibliothèque royale de Berlin, lettre M. Je donne le texte d'après M. Matter, *Lettres et pièces rares et inédites*. Paris, 1846, in-8°.

2. A l'Académie de Berlin.

LETTRE CX.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, à la Brède, où je suis et où je voudrois bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le marquis de Saint-Germain[1], qui s'intéresse vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déjà appris la manière distinguée dont vous avez été reçu à votre Cour, et la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un roi réparer les torts que son ministre a fait essuyer, et je vois avec joie qu'avec le temps le mérite est toujours reconnu par les princes éclairés, qui se donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes. Les bons offices que M. le marquis de Saint-Germain vous a rendus par ses lettres augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fais bien mes compliments sur l'investiture de votre comté[2] ; et si j'avois appris que vous aviez été investi d'une abbaye, ma satisfaction seroit aussi complète qu'eût été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous vînt la tentation de nous quitter : vous savez que nous vous

1. Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé. (Guasco.)

2. En Piémont, par les constitutions du pays, les ecclésiastiques ne peuvent point posséder des fiefs, ni en prendre le titre. Les deux frères étant exposés aux périls de la guerre, il pouvoit arriver que, venant à manquer, le fief qui donne le titre à leur maison retombât à la couronne, ou dans une maison étrangère. D'ailleurs, comme il étoit établi en Allemagne, où les ecclésiastiques ne sont pas sujets à la même loi, il demanda au roi de l'investir aussi lui-même de ce fief; grâce que le roi lui accorda par une patente particulière, avec le titre, juridiction et prérogatives de la comté de sa famille, dérogeant à cet effet à l'article des constitutions sur ce sujet. (Guasco.)

rendons justice en France, et que vous y avez des amis. Ce seroit une ingratitude à vous d'y renoncer pour un peu de faveur de Cour : permettez-moi de me reposer à cet égard sur la maxime qu'on n'est pas prophète dans sa patrie.

J'ai eu ici mylord Hyde[1], qui est allé de Paris à Véret[2] chez notre duchesse, de là à Richelieu chez M. le maréchal, de là à Bordeaux et à la Brède, de là à Aiguillon, où M. le duc a mandé qu'on lui fît les honneurs de son château ; de sorte qu'il trouve partout les empressements qui sont dus à sa naissance, et ceux qui sont dus à son mérite personnel ; mylord Hyde vous aime beaucoup, et auroit bien voulu aussi vous trouver à la Brède.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur dans l'endroit le plus sensible, lorsque vous m'avez dit que S. A. R. avoit la bonté de se ressouvenir de moi : présentez, je vous prie, mes adorations à ce grand prince ; ses vertus et ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire que celui qui fait la félicité de l'une fait encore la félicité de l'autre ; de sorte que le bonheur va de proche en proche ; et quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable prince. Dites au marquis de Breil et à M. le grand prieur[3] que, tant que je vivrai, je serai à eux : la première idée qui me vint, lorsque je les

1. Ou de Cornbury, dernier descendant du célèbre chancelier Hyde, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, et où il mourut de consomption, très-regretté de tous ceux qui connoissoient son excellent caractère et son esprit. (Guasco.)

2. Véretz près Tours, résidence de la duchesse d'Aiguillon.

3. Le grand prieur du Solar.

vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié, et je l'ai obtenue.

Madame de Saint-Maur me mande que vous êtes en Piémont dans une nouvelle Herculée [1], où, après avoir gratté huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airaïn. Vous avez donc fait deux cents lieues pour trouver une sauterelle ! Vous êtes tous des charlatans, messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles ni de lettres de l'abbé Venuti depuis son départ de Bordeaux : il avoit quelque bonté pour moi avant que d'être prêtre et prévôt. Mandez-moi si vous retournerez à Paris : pour moi, je passerai ici l'hiver et une partie du printemps. La province est ruinée ; et dans ce cas tout le monde a besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris le luxe est affreux : nous avons perdu ici le nôtre, et nous n'avons pas perdu grand'chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis, et les changements que j'ai faits ont tout développé : c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami, je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 9 novembre 1751.

1. Ancienne ville d'*Industria*, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses antiques ; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés, sont un beau trépied de bronze, quelques médailles, et quelques inscriptions. (Guasco.)

LETTRE CXI.

AU MÊME.

A FONTAINEBLEAU.

Ce que vous me mandez par votre billet d'hier ne sauroit me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait[1]. Depuis le futile de La Porte[2] jusqu'au pesant Dupin[3], je ne vois rien qui ait assez de poids pour mériter que je réponde aux critiques : il me semble même que le public me venge assez, et par le mépris de celles du premier, et par l'indignation contre celles du second. Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce que vous avez entendu

1. De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Lois.*

2. L'abbé de La Porte fut le premier qui osa critiquer l'*Esprit des Lois,* dans ses feuilles périodiques. On disoit dans le public qu'il y avoit été induit par M. Dupin, fermier général, qui commençoit à escarmoucher par des troupes légères envoyées en avant. (Guasco.)

Sur l'abbé de la Porte et son livre, voyez l'*Introduction à l'Esprit des Lois, sup.*, t. III, p. xxxvii.

3. Ce fermier général fit ensuite imprimer, à ses frais, une critique presque aussi étendue que l'*Esprit des Lois,* qu'il distribua à ses connoissances, à condition de ne point la prêter. On ne manqua pas cependant de faire passer un exemplaire de cette critique entre les mains de M. de Montesquieu, et dès qu'il eut parcouru quelques parties de cette rapsodie, il dit qu'il ne valoit pas la peine de lire le reste, se reposant sur le public. En effet, la mauvaise foi qu'on découvrit dans les citations des passages mutilés, à dessein de rendre l'auteur de l'*Esprit des Lois* odieux au gouvernement, ainsi que les mauvais raisonnements, l'indignèrent au point que M. Dupin crut devoir retirer les exemplaires distribués, sous prétexte d'en faire une nouvelle édition, pour corriger des fautes qui s'étoient glissées ; mais cette nouvelle édition ne parut jamais. (G.)

C'est une erreur. Les *Observations* en trois volumes parurent vers 1753. Sur les deux ouvrages de Dupin, voyez l'*Introduction à l'Esprit des Lois, sup.* t. III, p. xxxviii.

des deux conseillers au parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissements sur les points qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le *Nouvelliste ecclésiastique*, dont les déclamations et les fureurs ne devroient jamais faire impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le petit ministre de Wurtemberg voudroit que j'eusse suivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Esprit des Lois*, répondez-lui que mon intention a été de faire mon ouvrage, et non pas le sien. Adieu.

[1751.]

LETTRE CXII[1].

A N***.

Je vous supplie, Monsieur, d'avoir la bonté de dire au porteur si je pourrai avoir l'honneur de vous voir demain dans votre cabinet, et à quelle heure. Je voudrois vous parler d'affaires importantes.

Mon fils vient de me dire que vous lui aviez envoyé une lettre, et que, comme elle étoit adressée à l'Académie, il n'avoit pas cru devoir l'ouvrir jusqu'à ce qu'il eût assemblé les ordinaires. Ce ne fut qu'hier qu'on sut confusément le contenu par M. de Sarrau. S'il a commis quelque faute, elle ne vient certainement que du respect qu'il a pour une lettre de vous.

1. *Actes de l'Académie de Bordeaux.*

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, le 2 janvier 1752.

Permettez-moi l'honneur de vous présenter une bonne année.

LETTRE CXIII.

AU CHEVALIER D'AYDIES[1].

Mon cher chevalier, si vous venez cet été à La Brède, vous prendrez le seul moyen que vous avez d'augmenter la passion que j'ai pour vous ; et quant à ce que vous me dites, de passer par Mayac lorsque j'irai à Paris, je le ferai, et je garde votre lettre pour savoir le chemin ; mais vous n'avez pas dit aux dames vos nièces[2], à quel point celui que vous leur proposez est délabré et peu propre à remplir les grandes vues que vous avez. Je me souviens d'une pièce de vers où il y avoit :

J'ai soixante ans; c'est trop peu pour vos charmes.

Sylva[3] disoit fort bien : « Il n'y a rien de si difficile que de faire l'amour avec de l'esprit ; » et moi je dis qu'il est encore plus difficile de faire l'amour avec le cœur et avec

1. Publiée par Ch. Pougens. Paris, an V (août 1797).
2. *OEuvres posthumes,* p. 248. « Vous n'avez point dit à vos nièces, etc. »
3. Célèbre médecin de Bordeaux.

l'esprit[1] ; mais ceci est trop relevé pour un pauvre chasseur devant Dieu : ainsi je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables. Je ne sais, ma foi, à quoi tout cela aboutira ; mais je sais que tous les lendemains sont pires, et que cela vise à la dépopulation. Nous serons *dépopulés*, mon cher chevalier, et peut-être passerons-nous devant les autres.

Vous chassez, et je plante des arbres, et je défriche des landes ; il faut s'amuser comme on peut. La ville de Bordeaux est fort triste, et je ne tâte guère de ce séjour.

On dit que le charmant milord[2] est malade à Toulouse. Agréez, je vous prie, mes sentiments les plus tendres.

Bordeaux, ce 2 janvier 1752.

LETTRE CXIV[3].

A M. BRESCON[4].

L'ode que vous avez eu la bonté de m'envoyer, Monsieur, est digne du héros et du poète. Vous êtes l'Homère d'un nouvel Achille, aussi courageux et plus aimable que l'ancien. Continuez de cultiver les Muses, elles demandent

1. *Œuvres posthumes* : « et moi je dis qu'il est très-difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit. »
2. Milord Hyde de Cornbury, sup. lettre CX.
3. Communiquée par M. Vian.
4. Médecin à Mézin, près de Nérac, qui lui avait envoyé une Ode à la louange du duc d'Aiguillon.

la jeunesse ainsi que les Grâces. Jouissez longtemps des faveurs des unes et des autres.

Je ne vois plus votre ami M. T., et j'en suis fâché, car je l'aimais pour lui-même, et par reconnoissance des avantages qu'il m'a procurés en me liant avec vous.

LETTRE CXV[1].

A M. BRESCON[2].

Vous voyez, Monsieur, que je ne fais pas si facilement de la prose que vous faites des vers. Il paroît que vous n'avez pas besoin d'être soutenu par votre sujet, puisque vous me louez. J'ai lu avec bien du plaisir votre lettre, et je me rappelle avec non moins de plaisir l'homme d'esprit qui l'a écrite.

Baron, 25 février 1752.

LETTRE CXVI[3].

A M. LE PRÉSIDENT BARBOT.

J'ai eu, il y a quelques jours, mon cher Président, un

1. Communiquée par M. Vian.
2. Il lui avait envoyé un éloge en vers.
3. Tiré des *Tablettes de Bordeaux* par Bernardau, in-12. Bordeaux, 1810, p. 199.

entretien avec M. Roux, médecin très-estimable, qui m'a donné en communication un mémoire sur les dangers de la petite vérole. Cet homme mérite secours et protection. Je lui ai conseillé de quitter la province, où rarement on apprécie le vrai mérite ; et je lui ai promis des lettres de recommandation pour quelques amis de Paris. Rapprochez-vous de cet homme, il est de la bonne espèce, et mérite d'être connu.

J'ai lu votre dissertation sur l'*Esprit*. Personne mieux que vous ne peut traiter cette matière. C'est un meurtre que d'enfouir les jolies choses que vous faites. Il y a longtemps que je vous le dis, et cela ne vous corrige pas. Vous êtes toujours le même, et je ne compte plus de vous punir de votre modestie. C'est une maladie incurable, qui prive malheureusement le public de vos bonnes productions.

On dit qu'il circule à Bordeaux un petit ouvrage dirigé contre l'Intendant[1]. Tâchez de vous le procurer, et faites-le-moi passer. Il faut lire ces sortes d'écrits et les brûler.

Les braconniers chassent sur nos terres. Ces vagabonds sont sans respect pour les propriétés. Il font cent fois plus de mal à nos moissons que les renards et les blaireaux. On sera obligé de tendre des piéges pour diminuer l'espèce de ces animaux bipèdes.

[8 mars 1752.]

1. M. de Tourny. Voir la lettre du 8 août 1752.

LETTRE CXVII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air, je ne fais que marcher, et nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac, et j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le duc d'Aiguillon, et finir avec lui [1], parce que ses gens d'affaires barbouillent plus qu'ils n'ont jamais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à mylord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Mylord me le payera ce qu'il voudra ; et s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense : vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant qu'il voudra, même quinze ans s'il veut ; mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins, et il peut être sûr qu'il l'a immédialement comme je l'ai reçu de Dieu ; il n'est pas passé par les mains des marchands.

Mon cher abbé, à votre retour d'Italie, pourquoi ne passeriez-vous pas par Bordeaux, et ne voudriez-vous pas voir vos amis, et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu ? c'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi Cœlicolæ, sunt cætera numina Fauni.

1. Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon, causoient un procès qui duroit depuis longtemps, au sujet du *franc-aleu* : procès qui avoit failli le brouiller avec madame la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, et qui lui tenoit, par cette raison, fort à cœur de le voir terminé. (Guasco.)

Enfin, je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté : vos prophéties sont vérifiées ; le succès est beaucoup au-delà de mon attente ; et l'Éveillé dit : « *boudri bien que M. l'abbé de Guasco bis aco* ».

J'ai vu la comtesse ; elle a fait un mariage déplorable, et je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le chevalier Citran a aussi fait un grand mariage, dans le même goût, aux îles[1], qui lui a porté en dot sept barriques de sucre une fois payées. Il est vrai qu'il a fait un voyage aux îles, et qu'il a pensé apparemment à vous. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, 16 mars 1752.

LETTRE CXVIII[2].

A M. B RESCON] MÉDECIN[3].

J'écris, Monsieur, à M. le président Barbot de vous proposer, et lui envoie l'article de votre lettre sur *les*

1. Il arrive souvent à Bordeaux que des gentilshommes cherchent à épouser des filles des habitants de l'Amérique dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens ; M. de Montesquieu désapprouvoit ces sortes de mariages, faits pour de l'argent, qu'il disoit abâtardir les sentiments de la noblesse, et sur lesquels on étoit souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des îles se réalisoient rarement. (GUASCO.)

2. Publié pour la première fois dans le *Nouveau Manuel épistolaire*, imprimé à Caen en 1785, chez S. Le Roi, imprimeur du Roi.

3. Il demandait à Montesquieu de le proposer pour remplir une place à l'Académie de Bordeaux.

Faunes et les Sylvains. Je crois [1] qu'il fera avec plaisir ce que je lui demande et ce que vous lui demandez.

J'ai lu avec une véritable satisfaction le succès de votre Pratique sur les maladies épidémiques de votre pays, et je copie encore cet article dans ma lettre à M. le président Barbot, afin qu'il en fasse part à l'Académie, et que votre nom soit célébré dans cette terre comme dans la vôtre.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

A Raymond, ce 23 mars 1752.

LETTRE CXIX [2].

A M. BRESCON, MÉDECIN.

Vous avez envoyé, Monsieur, un bâton à un aveugle, en m'adressant votre *Traité des maladies de la Vieillesse.*

Je puis encore dire avec plus de vérité qu'Horace :

Eheu! fugaces, Posthume, Posthume, labuntur anni.

Votre livre sera le guide des vieillards, et il apprendra aux jeunes gens à ne pas se préparer, par la dissolution, de nouvelles infirmités pour cet âge avant-coureur de la mort.

1. Le texte imprimé porte : *Je vois.*

2. Tiré des *Tablettes de Bordeaux,* par Bernardau, Bordeaux, 1810, p. 197.

LETTRE CXX.

A M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A BRUXELLES.

Vous êtes admirable, mon cher Comte; vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers; et vous ouvrez un commerce entre eux. M. Mitchel [1] et moi ne nous étions point perdus de vue; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hanovre, m'avoit entièrement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée; mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un et pour l'autre. Je vous ai déjà mandé que je comptois être à Paris au mois de septembre; et comme vous devez y être en même temps, je vous porterai la réponse du négociant à l'abbé de la Porte, qui m'a critiqué sans m'entendre. Ce n'est pas un négociant soi-disant, comme vous croyez, c'en est un bien réel et un jeune homme de notre ville [2], qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher Abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin [3] de cette

1. Alors commissaire d'Angleterre pour les affaires de la barrière à Bruxelles, et ensuite ministre plénipotentiaire à Berlin; homme de beaucoup d'esprit et d'un caractère fort aimable. M. Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles. (GUASCO.)

2. M. Risteau, alors négociant, plus tard un des directeurs de la Compagnie des Indes. Montesquieu faisait très grand cas de cette réponse, mais il n'y eut aucune part. Il avouait même qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines objections que son jeune défenseur avait réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique.

3. Il ne faut pas être surpris que l'auteur parle souvent de son vin à cet

année ; et j'espère que notre province se relèvera un peu de ses malheurs ; je plains bien les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huîtres, et point de beurre.

Je crois que le système a changé à l'égard des places de la Barrière, et que l'Angleterre a senti qu'elles ne pouvoient servir qu'à déterminer les Hollandois à se tenir en paix, pendant que les autres seront en guerre. Les Anglois pensent aussi que les Pays-Bas sont plus forts, en y ajoutant douze cent mille florins[1] de revenu, qu'ils ne le seroient par les garnisons des Hollandois, qui les défendent si mal; de plus, la reine de Hongrie[2] a éprouvé qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre que pour porter la guerre ailleurs. Je ne serois pas étonné non plus que le système de l'équilibre et des alliances changeât à la première occasion. Il y a bien des raisons de ceci ; nous en parlerons à notre aise au mois de septembre ou d'octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'abbé Venuti, qui, après m'avoir gardé un silence continuel pendant deux ans sans raison, l'a rompu aussi sans raison.

De la Brède, ce 27 juin 1752.

ami, car le vin étoit son principal revenu, et ils avoient beaucoup travaillé ensemble à l'amélioration des vignes. (GUASCO.)

1. Subside que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandois, pour les garnisons des places de la Barrière. (G.)

2. Marie-Thérèse.

LETTRE CXXI.

A M. GROSLEY. (FRAGMENT[1].)

Je serai ravi que dans la recherche de la vérité nous nous confirmions et nous nous convainquions l'un l'autre. Quelques objections[2] que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer lorsque mon livre parut me firent juger que nous devions beaucoup espérer de vos connoissances et de vos lumières sur le droit françois.

[1752.]

LETTRE CXXII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Soyez le bien arrivé, mon cher Comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge, mademoiselle Betti, vous a pris pour un revenant, et a fait un si grand cri en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la manière dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de septembre ; si vous êtes de retour de votre résidence, avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement ; je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des

1. C'est sans doute un remerciement à Grosley, à propos des *Recherches sur l'histoire du droit françois,* publiées par ce dernier en 1752.

2. *Supra,* Lettre LXXXIV.

citernes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissements qu'elle recevoit sur l'ouvrage de ses députés, en a nommé d'autres pour réexaminer l'affaire[1]. Je suis là-dessus extrêmement tranquille. Ils ne peuvent dire que ce que le Nouvelliste ecclésiastique a dit; et je leur dirai ce que j'ai dit au Nouvelliste Ecclésiastique; ils ne sont pas plus forts avec ce Nouvelliste, et ce Nouvelliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison; mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie; et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre; tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du père Gerdil[2]; elle est faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, et puis de me critiquer. Je serois bien aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de toute l'Europe ; moi, je vous parlerois de mon village de la Brède, et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

> Et maris et terræ, numero quæ carentis arenæ
> Mensorem [3].

1. Après avoir tenu longtemps l'*Esprit des Lois* sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure. C'est, peut-être, une des plus sages démarches qu'elle ait faites depuis longtemps. (Guasco.)

2. Barnabite, alors professeur à l'université de Turin, et maintenant précepteur du prince de Piémont, homme de beaucoup de mérite, et qui s'est évertué à critiquer des grands hommes tels que Locke, Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau. (G.) Voyez notre *Introduction à l'Esprit des Lois*, p. XLVII.

3. Horace, I, *Od.* XXXVIII.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de Saint-Surin[1], et moi sommes actuellement à Baron, qui est une maison entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils est à Clérac, que je lui ai donné pour son domaine avec Montesquieu. Je pars dans quelques jours pour Nisor[2], abbaye de mon frère ; nous passerons par Toulouse, où je rendrai mes respects à Clémence Isaure[3], que vous connoissez si bien. Si vous y gagnez le prix, mandez le moi ; je prendrai votre médaille en passant : aussi bien n'avez-vous plus la ressource des intendants. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles que vous remportez. Si vous voulez, je ferai aussi à Toulouse une visite de votre part à votre muse, Mme Montégut[4] ; pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poétique.

Je vous dirai pour nouvelles que les jurats comblent, dans ce moment, les excavations qu'ils avoient faites de-

1. Le doyen de la vieille collégiale de Saint-Surin de Bordeaux était Joseph Secondat de Montesquieu, frère du président, qui devint en 1743 abbé de Nizor. (*Montesquieu à l'abbaye de Nizor, par M. F. Sacaze, dans les Mémoires de l'Académie des Jeux floraux.*)

2. Nisor, ou Nizor, nommée aussi *Benedictio Dei* ou *Bénissons Dieu,* était une abbaye cistercienne, située dans le pays de Comminges, sur les bords de la Sesse, entre Blajan et Boulogne. Elle avait été fondée en 1184 par des moines venus de l'abbaye de Bonnefont. (*Voyage littéraire de deux religieux de la Congrégation de Saint-Maur.* (Martenne et Durand. t. I.)

3. Dame qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le XVIe siècle, sur laquelle ce correspondant de M. de Montesquieu a donné des éclaircissements dans la *Dissertation sur l'état des lettres sous le règne de Charles VI et Charles VII,* qui a remporté le prix à l'Académie de Paris en 1741. On conserve sa statue avec honneur à l'hôtel de ville, et on la couronne de fleurs tous les ans. (GUASCO.)

4. Femme d'un trésorier de France, qui cultivoit la poésie, et qui a écrit une épître en vers à cet ami de M. de Montesquieu. (G.)

Jeanne de Ségla, dame de Montégut, morte à Toulouse le 4 juin 1752. On a d'elle un recueil de lettres et de poésies publiées par son fils. (RAVENEL.)

vant l'Académie. Si les Hollandois avoient aussi bien défendu Berg-op-Zoom, que M. notre intendant a défendu ses fossés [1], nous n'aurions pas aujourd'hui la paix; c'est une terrible chose de plaider contre un intendant; mais c'est une chose bien douce que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à la Haye, parlez-lui, je vous prie, de notre tendre amitié. Je suis bien aise d'apprendre son crédit à la cour du Stathouder; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

De Raymond en Gascogne, 8 août 1752.

LETTRE CXXIII [2].

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Bon cela: le chevalier de Laurency [3], je l'adorerois s'il ne venoit pas de si bonne heure; mais je vois que vous êtes arrivée à un point de perfection que cela ne vous fait rien. Je suis ravi, Madame, d'apprendre que vous avez de la gaîté: vous en aviez assez pour nous. J'ai, je vous as-

1. M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bordeaux doit les embellissements de cette ville. Pour suivre un plan des édifices qu'il entreprit, et faire un alignement, il venoit de masquer le bel hôtel de l'académie: elle s'y opposa, et obtint de la cour gain de cause contre monsieur l'intendant. (G.)

2. Correspondance inédite de Mme Du Deffand, t. I, p. 27.

3. Peut-être s'agit-il du chancelier Lorenzi. On peut voir dans la correspondance de Grimm le récit des naïvetés divertissantes de ce chevalier. (Ravenel.)

sure, un grand désir de vous revoir. Voilà bien des changements de place : ce sont les quatre coins.

J'ai reçu une lettre de Madame la duchesse de Mirepoix. J'ai cru quelque temps qu'elle me querelleroit de ce qu'elle ne m'avoit pas fait réponse. Madame, je voudrois être à Paris, être votre philosophe et ne l'être point, vous chercher, marcher à votre suite et vous voir beaucoup. J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter mes respects.

A la Brède, le 12 août 1752.

LETTRE CXXIV.

A LA MÊME.

Je commence par votre apostille. Vous dites que vous êtes aveugle ! Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres? Ce qui doit nous consoler, c'est que ceux qui voient clair ne sont pas pour cela lumineux. Je suis bien aise que vous vous accommodiez du savant bailli [1] : si vous pouvez gagner ce point, que vous ne l'amusiez pas trop, vous êtes bien ; et quand cela ira trop loin, vous pourrez l'envoyer à Chaulnes.

Je ferai sur la place de l'académie ce que voudront Madame de Mirepoix, d'Alembert et vous ; mais je ne vous réponds pas de M. de Saint-Maur : car jamais homme n'a tant été à lui que lui. Je suis bien aise que ma défense ait

1. Louis de Froullay, bailli de l'ordre de Malte.

plu à M. Lemonnier. Je sens que ce qui y plaît est de voir, non pas mettre les vénérables théologiens à terre, mais de les y voir couler doucement.

Il est très singulier qu'une dame qui a un mercredi n'ait point de nouvelles. Je m'en passerai. Je suis ici accablé d'affaires : mon frère est mort[1]. Je ne lis pas un livre, je me promène beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime. Je vous présente mes respects.

De la Brède, le 13 septembre 1752.

LETTRE CXXV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Votre lettre, mon cher Comte, m'apprend que vous êtes à Paris ; et je suis étonné moi-même de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frère, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures, et je n'y serai qu'à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre ; car je veux absolument vous voir, et passer quelques semaines avec vous, avant votre départ. Mais, mon cher abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point sitôt, de ne pas vous mettre dans mon appartement d'en bas ; et je donne ordre à la demoiselle Betti de vous

1. Il faut supposer que cette lettre est mal datée, puisque dans la lettre suivante, datée du mois d'octobre, Montesquieu est à l'abbaye de Nisor, avec son frère, le doyen.

y recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela: ainsi je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne: je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, toutes mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors, et ce grand homme me fit passer des moments délicieux[1]. MM. les comtes Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak et toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés : tout le reste est mort ; et moi je mourrai bientôt : si vous pouvez me rappeler dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théâtre, et je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux. Prenez garde : ils se méfient des Italiens comme trop fins pour eux ; mais ils savent qu'ils ne leur sont point inutiles, et sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près[2], tant la nature s'y trouve dans sa robe

1. L'auteur disoit qu'il n'avoit jamais ouï dire à ce prince que ce qu'il falloit dire sur le sujet dont on parloit, même lorsqu'en quittant de temps en temps sa partie, il se mêloit de la conversation. Dans un petit écrit que Montesquieu avoit fait sur la *Considération*, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince qu'on ne l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à Montesquieu à son arrivée à Vienne, et l'admit dans sa société la plus intime. (GUASCO.)

2. La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment hexagone, à pont-levis, entouré de doubles fossés d'eau vive, revêtu de pierres de taille. Il fut bâti sous Charles VII pour servir de château-fort ; et il appartenoit alors à la maison de La Lande, dont la dernière héritière épousa un des ancêtres de M. de Montesquieu. L'intérieur du châ-

de chambre et au lever de son lit. J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à milord Eliban ; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux, ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là contribue, à ce qu'il paroît, au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts, à mesure qu'il les reconnoît ; il s'aigrit tous les jours, et moi je deviens sur son sujet plus tranquille : il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans ma chambre, vous fait mille compliments, et vous êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus : lui, moi, ma femme et mes enfants, vous regardons et chérissons tous comme de notre famille. Je serai bien charmé de faire connoissance avec M. le comte de Sartirane[1] quand je serai à Paris : c'est à vous à lui donner une bonne opinion de moi. Je vous prie de faire bien des compliments à tous ceux de mes amis que vous verrez ; mais si vous allez à Montigny[2], c'est là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens êtes pathétiques : employez-y tous les dons que la nature vous a donnés ; faites-en aussi surtout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon et de Madame Dupré de Saint-Maur ; dites surtout à celle-ci combien je lui suis attaché[3]. Je suis de

teau n'est effectivement pas fort agréable, par la nature de sa construction : mais M. de Montesquieu en a fort embelli les dehors par les plantations qu'il y a faites (G.)

1. Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, et plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés. (G.)

2. Chez les Trudaine.

3. Il disoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie. (G.)

l'avis de milord Eliban, sur la vérité du portrait que vous avez fait d'elle [1].

Il faut que je vous consulte sur une chose, car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* m'a attribué, dans une feuille du 4 juin, que je n'ai vue que fort tard, une brochure intitulée *Suite de la défense de l'Esprit des lois*, faite par un protestant [2], écrivain habile, et qui a infiniment d'esprit. L'ecclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces. Je n'ai pas jugé à propos de rien dire : 1° par mépris ; 2° parce que ceux qui sont au fait de ces choses savent que je ne suis point auteur de cet ouvrage, de sorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris ; et si ces feuilles ont pu faire impression sur quelqu'un, c'est-à-dire si quelqu'un a cru que je fusse l'auteur de cet ouvrage, que sûrement un catholique ne peut avoir fait, seroit-il à propos que je donnasse une petite réponse

1. Cette dame étant un jour en habit d'amazone, à la campagne, à Montigny, il en avoit fait le portrait dans un sonnet. Ce sonnet ayant été lu à milord Éliban, qui ne la connoissoit pas, il dit que ce ne pouvoit être qu'un portrait flatté ; et ayant depuis fait connoissance avec elle, il reprochoit à l'auteur de n'en avoir pas assez dit. (G.)

Une lettre de Montesquieu à Madame Dupré de Saint-Maur, dont nous ne connaissons que le résumé, montre tout l'attachement du président pour cette dame. Dans cette lettre, datée de la Brède ce 13 octobre 1753, Montesquieu la remercie de lui avoir rappelé le souvenir de M. de Trudaine et de M. Bouvart, auquel son petit-fils doit la vie et la santé. Qu'elle ne lui parle pas du piége. Il est outré de voir que les affaires s'aigrissent et que les vieilles haines s'enveniment. « Il n'y a rien de pire, dit-il, que de perdre l'amour et du prince présent et peut-être des futurs.. » Ses yeux le forcent à l'oisiveté... » Je suis occupé ici à faire faire du nectar ; le malheur est qu'Hébé ne le versera point dans ma coupe. »

2. L'auteur de cet écrit, in-12, *Berlin*, 1751, étoit la Beaumelle. On l'attribua faussement à Montesquieu. Il y a une lettre de lui qui dément cette imputation. V. *sup.*, t. VI, page 248.

en une page, *cum aliquo grano salis* ? Si cela n'est pas absolument nécessaire, j'y renonce, haïssant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je susse aussi si cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je suis ici dans l'ignorance de tout, et cette ignorance me plaît assez. Tout ceci entre nous, et sans qu'il paroisse que je vous en aie écrit. Mon principe a été de ne point me remettre sur les rangs avec des gens méprisables. Comme je me suis bien trouvé d'avoir fait ce que vous voulûtes quand vous me poussâtes, l'epée dans les reins, à composer ma *Défense* [1], je n'entreprendrai rien qu'en conséquence de votre réponse. Huart veut faire une nouvelle édition des *Lettres persanes ;* mais il y a quelques *juvenilia* [2] que je voudrois auparavant retoucher ; quoiqu'il faut qu'un Turc voie, pense et parle en Turc, et non en chrétien : c'est à quoi bien des gens ne font point attention en lisant les *Lettres persanes.*

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, et que vous allez quitter les affaires de Philippe le Bel pour celles de ce siècle-ci. L'histoire de mon pays y perdra aussi bien que la république des lettres ; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne, et n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de monsieur votre frère : c'est un des militaires [3] que je re-

1. Ce fut lui qui, à force de sollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponse qu'il ait faite aux critiques sous le titre de *Défense de l'Esprit des Lois,* que le public a reçue avec tant d'applaudissement. (G.)

2. Il a dit à quelques amis que, s'il avoit eu à donner actuellement ces Lettres, il en auroit omis quelques-unes, dans lesquelles le feu de la jeunesse l'avoit transporté ; qu'obligé par son père de passer toute la journée sur le Code, il s'en trouvoit le soir si excédé, que, pour s'amuser, il se mettoit à composer une *lettre persane,* et que cela couloit de sa plume sans étude. (G.)

3. Il étoit alors général-major au service d'Autriche. Il fut choisi dans la dernière guerre pour quartier-maître général de l'armée de Bohême ; il

garde comme destiné à faire les plus grandes choses. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 4 octobre 1752.

LETTRE CXXVI[1].

A M. B[RESCON], MÉDECIN.

Vous trouvez, Monsieur, que je fais réponse bien tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 novembre[2]. J'ai toujours été à cheval depuis ce temps-là et j'aurais été bien flatté d'avoir l'honneur de vous voir.

A l'égard de la dédicace de votre ouvrage, il vous faudroit un Mécène qui valût mieux que moi; et je dois renoncer pour vous à l'honneur que vous me faites. Quoi qu'il en soit, je ne regarderai que comme une pure marque de votre

eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian; et la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde et de Schwenitz, prouve que M. de Montesquieu se connoissoit en hommes. Il mourut d'apoplexie à Kœnigsberg, où il étoit prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, et chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués durant sa captivité et à sa mort; mort qu'il eût peut-être évitée, si les témoignages honorables que le roi de Prusse rendit à sa capacité après le siége de Schwenitz eussent été accompagnés de la grâce de pouvoir aller prendre les bains, suivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place. (GUASCO.)

1. *Manuel épistolaire*, Caen, 1785.

2. La date de la lettre prouve que *novembre* est ici une erreur. C'est sans doute septembre qu'il faut lire.

amitié, l'honneur que vous voulez me faire et que je ne mérite guère, de me mettre à la tête de votre livre.

Vous me surprenez beaucoup, quand vous me dites que le président Barbot n'a égaré que deux de vos dissertations ; il vous en reste deux, et j'admire votre bonheur. Il faut que le président ait changé, ou qu'il ait des attentions particulières pour vous ; à un autre, il les auroit égarées toutes les quatre.

Ce que vous dites sur les Anglois est très-bien et très-sensé. Effectivement ils aiment les grands hommes de leur patrie ; et, dans cette nation extraordinaire, il y a peu de gens qui n'aient un coin de mérite personnel.

Je compte partir pour Paris vers la fin de novembre. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

A Lartigue, ce 3 novembre 1752.

LETTRE CXXVII[1].

A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR[2].

Madame,

Comme vous êtes à Crécy, où il ne m'est pas permis d'aller, j'ai l'honneur de vous écrire ce qui se passa hier à l'Académie.

1. D'après un manuscrit de M. de Secondat.

2. Montesquieu était directeur de l'Académie française en 1752, lorsque Piron se présenta pour remplir la place vacante par la mort de l'archevêque de Sens. Les suffrages se réunissaient en sa faveur, lorsque le directeur

J'y rendis compte des ordres du Roi, et comme M. de Buffon avoit prié ses amis de ne le point nommer dans les circonstances, la plupart des académiciens n'ayant plus aucun sujet se trouvèrent embarrassés, et demandèrent qu'on différât l'élection jusqu'à samedi en huit.

Madame, Piron est assez puni pour les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits; d'un autre côté, il en a fait de très bons. Il est aveugle, infirme, pauvre, marié, vieux. Le Roi ne lui accorderoit-il pas quelque petite pension ? C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent, et parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y eût point de malheureux.

Le feu Roi exclut La Fontaine d'une place à l'Académie à cause de ses Contes, et il la lui rendit six mois après à cause de ses Fables. Il voulut même qu'il fût reçu avant Despréaux, qui s'étoit présenté depuis lui.

Agréez, je vous supplie, le profond respect, etc.

[1752].

reçut ordre de se rendre à Versailles, où le Roi lui dit qu'il ne voulait pas que Piron fût élu. Après avoir reçu cet ordre et en avoir rendu compte à l'Académie, Montesquieu, quoique sans liaison d'aucune espèce avec le malheureux Piron, et ne consultant que son cœur, écrivit la lettre ci-dessus à Mme de Pompadour.

Deux jours après, Piron eut une pension de cent pistoles, et a obtenu depuis d'autres grâces. (La Place, *Pièces intéressantes*, etc., Paris, 1787, t. V, p. 360.)

LETTRE CXXVIII[1].

A M. DE LA BEAUMELLE, A PARIS.

Il m'est impossible de sortir; cependant, j'aurois bien des choses à dire, et importantes, à M. de La Beaumelle. S'il pouvoit venir prendre une tasse de thé ou de café chez moi, nous pourrions parler ensemble. Je l'embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Paris, samedi [1752]

LETTRE CXXIX.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A VIENNE.

J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre de Vienne, du 28 décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi; il me reste le prince de Lichtenstein, et je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques d'amitié de M. Duval, bibliothécaire de l'empereur[2], qui fait beau-

1. P. 227 du t. II. de la septième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse,* 1870. Le petit document est publié d'après l'autographe conservé dans la collection de M. N. Joly, à la suite d'un article de ce dernier intitulé : *Notice sur deux livres rarissimes qui font partie de ma bibliothèque.*

2. C'est-à-dire, de sa bibliothèque particulière, homme d'autant plus

coup d'honneur à la Lorraine, sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque chose de ma part à M. Van-Swieten; je suis un véritable admirateur de cet illustre [1] Esculape. Je vis hier M. et Mme de Senectère; vous savez que je ne vois plus que les pères et les mères dans toutes les familles; nous parlâmes beaucoup de vous; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connoissance avec [2]..... Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, et fort persuadé de ses lumières; mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain; aussi n'est-il pas un ambassadeur piémontois [3]. Bien de ces têtes diplo-

estimable, que, né dans un état bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent. (Guasco.)

1. Il savoit que c'étoit à lui que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des lois,* dont la censure précédente des jésuites empêchoit l'introduction à Vienne; car M. le baron Van-Swieten n'est pas seulement l'Esculape de cette ville impériale. Par sa qualité de premier médecin de la Cour, il est encore l'Apollon qui préside aux muses autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothécaire impérial, charge qui, par un usage particulier à cette Cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, et des études du pays, de sorte qu'il pourroit être en même temps le médecin des esprits, comme il l'est des corps, si le despotisme sur le Parnasse n'étoit pas trop effrayant pour les Muses, et si la sévérité, lorsqu'elle est trop scrupuleuse, ne rendoit pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui sont d'une utilité relative aux différentes professions. Quoi qu'il en soit, malgré la satire qu'on lit dans les *Dialogues* de M. de Voltaire, portant également sur les fonctions des deux ministères de ce savant médecin, Vienne lui doit déjà quelques changements utiles au bien des études; et ce poëte célèbre lui doit surtout, que son histoire universelle soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là. (G.)

2. Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée. (G.)

Il est probable que Guasco n'a pas voulu publier le nom, et que ce nom est celui du comte de Sartirane.

3. Il (Montesquieu) avoit été intimement lié avec M. le marquis de Breil, M. le commandeur Solar son frère, et M. le marquis de Saint-Germain, tous les trois ambassadeurs de Sardaigne; le premier à Vienne, les deux autres à Paris; tous les trois hommes du premier mérite. (G.)

-matiques se pressent trop de nous juger; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris ici que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen. Il faut pardonner à des ministres, souvent imbus des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas des notions bien justes sur certains points, et de hasarder des apophtegmes[1].

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans savoir guère comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'acheverai de l'ensevelir[2]. J'en serois bien fâché, car j'aime la paix par-dessus toute chose. Il y a quinze jours que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous: comme je sais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable: ainsi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jusqu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autre chose que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir tout ce que vous me mandez sur votre sujet; les choses obligeantes que vous a dites l'Impératrice font honneur à son discernement, et les effets de

1. Étant question de l'*Esprit des Lois* à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardoit comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. « Montesquieu mauvais citoyen ! s'écria son ami ; pour moi je regarde l'*Esprit des Lois* même comme l'ouvrage d'un bon sujet ; car on ne sauroit donner une plus grande preuve d'amour et de fidélité à ses maîtres, que de les éclairer et les instruire. » (G.)

2. Il venoit de paroître un ouvrage intitulé : *Le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'*abbé de Prade*. (G.)

C'étoit l'œuvre de Voltaire.

la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse, et elle passe, dans ce pays-ci, pour une réponse sans réplique. Vous qui êtes docteur dans le droit des gens, vous jugerez cette question dans votre particulier.

Vous avez très bien fait de passer par Lunéville; je juge, par la satisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuse réception du roi Stanislas. Il exigea de moi que je lui promisse de faire un autre voyage en Lorraine. Je souhaiterois bien que nous nous y rencontrassions à votre retour d'Allemagne : l'instance que le roi vient de vous faire, par sa gracieuse lettre, d'y repasser, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà donc, encore une fois, confrères en Apollon[1]; en cette qualité recevez l'accolade.

De Paris, 5 mars 1753.

LETTRE CXXX[2].

M. DE SOLIGNAC, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE NANCY A NANCY EN LORRAINE.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, et je vous dirai que mon petit ouvrage, intitulé *Lysimaque*, court en manuscrit à Paris, tellement défiguré, mutilé et estro-

1. Le roi Stanislas les avoit fait agréger à son académie de Nancy. (G.)
2. Communiqué par M. E. Charavay.

pié, qu'il me fait pitié à moi-même. Je consentirois à le faire imprimer, si cet ouvrage ayant été présenté à votre Académie, je pouvois dire qu'il fût à moi; mais je me flatte qu'il lui appartient entièrement. Je vous prie donc, Monsieur, de pressentir l'Académie, pour savoir si elle permet que je fasse imprimer cet ouvrage à Paris; et si je puis le donner.

Si vous pouvez trouver occasion de dire quelque chose qui puisse me rappeler dans le souvenir du Roi[1], vous me ferez bien du plaisir : je sens que si quelques ouvrages m'ont fait aujourd'hui quelque espèce d'honneur, dans la postérité ses bontés feront ma gloire.

Je vous prie, Monsieur, de me conserver quelque part dans votre amitié. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments que je ne saurois assez vous exprimer, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 31 mars 1753.

Faites-moi le plaisir de voir Mme la princesse de Talmont, et de lui parler continuellement de mon respect.

LETTRE CXXXI.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

A VIENNE.

Je trouve, mon cher comte, vos raisons assez bonnes pour ne point vous engager légèrement; mais je crois que celles

1. Le Roi Stanislas.

qu'on a pour vous retenir sont encore meilleures ; et j'espère que votre esprit patriotique s'y rendra. Je vois par là, avec bien de la joie, que ce que l'on m'a dit des soins qu'on prend de l'éducation des archiducs, est très réel. Il ne suffit pas de mettre auprès d'eux des gens savants ; il leur faut des gens qui aient des vues élevées, et qui connoissent le monde ; et je crois, sans blesser votre modestie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'histoire est un de ceux qui importent le plus à un prince ; mais il faut lui faire considérer l'histoire en philosophe, et il est bien difficile qu'un Régulier, ordinairement pédant, et livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors surtout qu'il s'agira de temps critiques et intéressants pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes, pour ne pas vous conseiller de passer par-dessus les autres difficultés qui s'opposent à la réussite de cette affaire. Avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la bière au vin de Tokai. Quant aux convenances d'étiquette de cour, je suis persuadé qu'on pense assez juste, pour ne pas perdre un homme utile, pour de si petites choses[1]. Je me repose là-dessus sur les vues supérieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sais que ce n'est pas ce qui

1. L'usage de la Cour de Vienne est de ne point donner, comme dans plusieurs autres, un précepteur en chef aux princes de la maison ; mais seulement des instructeurs, dont chacun est chargé d'enseigner la partie de littérature qu'on leur fait apprendre, et, dans le choix de ceux qu'on nomme pour ces différents départements, on ne consulte que la capacité, sans avoir égard à la condition des personnes. (Cette note se trouve dans l'*errata* de l'édition de Florence [Paris], 1767.)

vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour : elle m'intéresse autant pour elle que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conseille l'entreprise dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane de traiter de l'*Esprit des lois ecclésiastiques.* Votre plan seroit fort bon, mais je trouve le repos encore meilleur, et j'abandonne ce champ de gloire à votre zèle infatigable. Adieu.

1753.

LETTRE CXXXII[1].

A M. LE CHEVALIER DE JAUCOURT[2].

A PARIS.

Je pars dans ce moment, mon cher chevalier, pour la campagne. Je serai ici vendredi soir. J'irai quelques jours après à Montigny, chez M. Trudaine[3], mais je ne partirai pas sans avoir pris les ordres de Mademoiselle en quelque endroit qu'elle soit.

J'ai l'honneur de vous embrasser,

MONTESQUIEU.

[Paris], mardi matin, 26 mai 1753.

1. Collection de M. de la Sicotière.

2. Le chevalier de Jaucourt, un des principaux rédacteurs de l'*Encyclopedie,* était un des grands amis de Montesquieu, et l'assista à ses derniers moments.

3. M. de Trudaine, conseiller d'État, intendant des finances.

LETTRE CXXXIII.

A M. HUME.

J'ai, Monsieur, reçu l'honneur de votre lettre avec l'apostille qui y est jointe, et j'ai de plus reçu un exemplaire de vos excellentes compositions par la voie de milord Morton.

M. de Jouquart[1] qui a formé le dessein de traduire l'ouvrage de M. Wallace me dit hier qu'il traduiroit aussi le vôtre, sur le nombre des peuples chez les anciennes nations. Cela dépendra du succès qu'aura sa traduction qui est la première qu'il ait faite. Il est certain qu'il a tous les talents qu'il faut pour s'en acquitter, et je ne doute pas que le public ne l'encourage à continuer. Le public, qui admirera les deux ouvrages, n'admirera pas moins deux amis qui font céder d'une manière si noble les petits intérêts de l'esprit aux intérêts de l'amitié; et pour moi, je regarderai comme un très-grand bonheur, si je puis me flatter de quelque part dans cette amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, ce 13 juillet 1753.

1. M. de Jaucourt ?

LETTRE CXXXIV.

A M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO

A VÉRONE.

Mon cher ami, vos titres se multiplient tellement que je ne puis plus les retenir; voyons... comte de Clavières, chanoine de Tournai, chevalier d'une croix impériale[1], membre de l'Académie des inscriptions, de celle de Londres, de Berlin et de tant d'autres, jusqu'à celle de Bordeaux; vous méritez bien tous ces honneurs, et bien d'autres encore.

Je suis bien aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour votre chapitre[2]. Il est heureux de vous avoir, et fait bien de vous députer à la cour pour ses

1. L'Impératrice venoit d'accorder [à la sollicitation de l'abbé de Guasco] une croix de distinction, portant l'aigle impériale, avec le chiffre du nom de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournai, le plus ancien des Pays-Bas, et le seul où l'on entre, faisant preuves de noblesse. (Guasco.)

2. En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme plusieurs autres d'Allemagne, doit être composé de deux classes de chanoines : de nobles et de gradués. Des gens intéressés à tenir ce corps dans leur dépendance, faisoient fréquemment des brèches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures, propres à seconder leurs vues; c'est pour obvier aux suites des altérations faites contre l'esprit de sa constitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplôme de S. M. l'Impératrice, qui arrêta le cours de cet abus en fixant d'un côté les degrés de noblesse qu'on doit prouver pour être reçu dans la classe des nobles, et prescrivant de l'autre qu'il ne suffiroit pas que les licenciés et docteurs eussent une patente de ces grades, qu'on achetoit souvent, mais qu'ils ne seroient considérés pour tels qu'après avoir fait un cours d'étude en règle pendant cinq ans à l'université de Louvain, disposition également utile à l'encouragement des études de cette université, et au chapitre, qui en ressent déjà les effets salutaires, par le nombre de sujets distingués, qui s'y accroît tous les jours depuis. (G.)

affaires, plutôt que vous retenir pour chanter et pour boire; car je suis sûr que vous négociez aussi bien que vous chantez mal et buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardoit personnellement ait manqué[1]; vous n'êtes pas le seul qui y perdiez; et il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose; mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé; quoique je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils savent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés; d'ailleurs vous n'êtes point un bel esprit du pays de Liège, ou de Luxembourg. Je me réserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède, où je suis. Je me promène du matin au soir en véritable campagnard; et je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la Galerie de Florence vous arrêtera longtemps. Indépendamment de cela, de mon temps cette ville étoit un séjour charmant; et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille, devant sa porte. Heureux pays! m'écriois-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité et dans un pareil désœuvrement. Vous verrez Mme la marquise Ferroni et l'abbé Niccolini; parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part Monseigneur Cerati, à Pise; et pour Turin, vous connoissez mon cœur, notre grand-prieur, MM. les marquis de Breil et de Saint-Germain. Si l'occa-

1. Voyez la lettre CXXXI.

sion se présente, vous ferez ma cour à Son Altesse Royale. Si vous écrivez à M. le comte de Cobentzel à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les États autrichiens, et alors vous n'entendrez plus de ces propositions erronées et mal sonnantes [1] qui vous ont scandalisé.

Je crois bien que je serai à Paris dans le temps que vous y viendrez. J'écrirai à Madame la duchesse d'Aiguillon combien vous êtes sensible à son oubli; mais, mon cher abbé, les dames ne se souviennent pas de tous les chevaliers; il faut qu'ils soient paladins. Au reste, je voudrois bien vous tenir huit jours à la Brède à votre retour de Rome; nous parlerions de la belle Italie et de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paroît ne savoir où reposer sa tête [2]: *Ut eadem tellus, quæ modo victori defuerat, deesset ad sepulturam.* Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour, quand vous le verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particulière

1. Cet ami lui avoit mandé qu'il avoit été fort choqué de deux propositions qu'il avoit entendues. La première étoit, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un seigneur lui dit qu'il ne convenoit point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde étoit d'un militaire du premier rang, dite à son frère à propos des lectures assidues qu'il faisoit des livres du métier : « Les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la guerre ; je n'en ai jamais lu, et je ne suis pas moins parvenu aux premiers gardes. » (G.)

2. Ceci a rapport à son départ de Berlin et à sa fâcheuse aventure de Francfort. (G.)

pour lui. Vous êtes son confrère à l'Académie, et il vous connoît : cependant, si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le-moi. Adieu.

De la Brède, ce 28 septembre 1753.

LETTRE CXXXV.

AU CHEVALIER D'AYDIES[1].

Je bus hier, mon cher chevalier, trois verres de vin à la confusion du père de Palène[2]; c'est une santé angloise. Le pauvre homme auroit bien mieux aimé que vous lui eussiez donné une douzaine de coups de bâton que de signer une transaction qui met le couvent si fort à l'étroit; mais vous n'avez pas suivi son goût. Le père de Palène est le diable de l'abbé de Grécourt[3], à qui l'on donne une flaquée d'eau bénite. Mon cher chevalier, je vous aime, je vous honore et vous embrasse.

La Brède, ce 8 novembre 1753.

1. Publiée par Pougens, an V, août 1797.
2. Voy. *sup.* Lettre CVII.
3. Dans son poëme de *Philotanus*.

LETTRE CXXXVI.

A M. D'ALEMBERT[1].

Vous prenez le bon parti, monsieur; en fait d'huître on ne peut faire mieux. Dites, je vous prie, à Mme du Deffand, que si je continue à écrire sur la philosophie, elle sera ma marquise[2].

Vous avez beau vous défendre de l'Académie, nous avons des matérialistes aussi; témoin l'abbé d'Olivet, qui pèse au centre et à la circonférence; au lieu que vous, vous ne pesez point du tout.

Vous m'avez donné de grands plaisirs. J'ai lu et relu votre *Discours préliminaire*[3]: c'est une chose forte, c'est une chose charmante, c'est une chose précise, plus de pensées que de mots, du sentiment comme des pensées, et je ne finirois point.

Quant à mon introduction dans l'*Encyclopédie*, c'est un beau palais où je serois bien curieux de mettre les pieds; mais pour les deux articles *Démocratie* et *Despotisme*, je ne voudrois pas prendre ceux-là. J'ai tiré, sur ces articles, de mon cerveau tout ce qui y étoit. L'esprit que j'ai est un moule; on n'en tire jamais que les mêmes portraits : ainsi je ne vous dirois que ce que j'ai dit, et peut-être plus mal que je ne l'ai dit. Ainsi, si vous voulez de moi, laissez à mon esprit le choix de quelque article; et si vous

1. Tiré des *OEuvres posthumes* de d'Alembert. Paris, 2 vol. in-12, an. VII.

2. Allusion aux *Mondes* de Fontenelle.

3. De l'*Encyclopédie*.

voulez, ce choix se fera chez Madame du Deffand avec du marasquin. Le père Castel dit qu'il ne peut pas se corriger, parce qu'en corrigeant son ouvrage, il en fait un autre, et moi je ne puis pas me corriger, parce que je chante toujours la même chose. Il me vient dans l'esprit que je pourrai prendre peut-être *Goût*, et que je prouverai bien que *difficile est proprie communia dicere*[1].

Adieu, monsieur; agréez, je vous prie, les sentiments de la plus tendre amitié.

Bordeaux, le 16 novembre 1753.

LETTRE CXXXVII[2].

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON DOUAIRIÈRE, EN SON HOTEL, RUE DE L'UNIVERSITÉ.

J'ai, madame, reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittois la Brède pour partir pour Paris. Je resterai pourtant sept ou huit jours à Bordeaux pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, et vous pouvez être sûre que ce n'est pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Cette Sorbonne est la mouche du coche; elle croit qu'elle fait remuer tout.

Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris est fort triste. Je reçus, il

1. Horat. *ad Pisones*. C'est en effet l'article *Goût* qu'il entreprit d'écrire pour l'*Encyclopédie*. V. *sup.*, page 113 et suiv.
2 Collection de M. de Metz.

y a deux ou trois jours, une lettre assez originale : elle est d'un bourgeois de Paris qui me doit de l'argent, et qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du parlement ; et je lui mande qu'il feroit bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faulx du moissonneur, ou qui est cueillie par les doigts d'une bergère, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurois eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous voulez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir. Mais je vous les apporterai : et vous les corrigerez, et vous me direz : « Je n'aime pas cela. » Et vous ajouterez : « Il falloit dire ainsi. » Je vous prie, madame, d'avoir la bonté d'agréer les sentiments du monde les plus respectueux.

MONTESQUIEU.

De la Brède, le 3 décembre 1753.

Vous voulez, madame, que vos lettres partent sans enveloppe.

LETTRE CXXXVIII.

A L'ABBÉ DE GUASCO.

J'arrivai avant-hier au soir de Bordeaux : je n'ai encore vu personne, et je suis plus pressé de vous écrire que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart[1]; et s'il n'a pas rempli

1. Imprimeur de ses ouvrages à Paris. (G.)

vos ordres, je les lui ferai exécuter : vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui ; je ne lui donne que des phrases, et vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre[1] assez bon pour le rendre meilleur, et a goûté mes principes. Je vous prierai dans le temps de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de M. Bertolini : j'ai trouvé sa préface extrêmement bien ; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espère, mon cher abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, et que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne et d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous savez les illustres amis que j'y ai. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 26 décembre 1753.

LETTRE CXXXIX[2].

M. CHARLES BONNET[3], MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE A GENÈVE.

Si j'avois suivi les sentiments de la reconnoissance, monsieur, j'aurois eu l'honneur de vous faire réponse sur-

1. L'*Esprit des Lois*.

2. Cette lettre, ainsi que celle du 6 mai 1754, que l'on trouvera plus loin, est conservée à la Bibliothèque de Genève dans le t. II du *Recueil des lettres écrites à Bonnet*, nos 75 et 76. Toutes deux ont été publiées par M. le comte Sclopis dans ses *Recherches sur l'Esprit des Lois*. Turin, 1857. p. 27.

3. Charles Bonnet, célèbre naturaliste et philosophe, né à Genève

le-champ ; mais votre lettre étoit accompagnée d'un livre que je voulois lire ; et il est arrivé que la lettre que je voulois employer à vous remercier sera uniquement employée à vous féliciter. Votre ouvrage m'a continuellement éclairé et m'a continuellement fait plaisir, parce que vous nous menez d'observation en observation. Je suis fâché de ne pouvoir pas vous dire qu'il faut que vous continuiez vos travaux sur les matières de physique, puisque ces mêmes travaux ont affaibli votre vue. Je suis fâché de ne pas savoir quelle espèce de maladie des yeux vous avez, parce que peut-être je vous aurois proposé une eau dont je me sers tous les jours depuis trente ans, tirée des simples, et qui m'a empêché d'être aveugle depuis trente ans. Avant ce temps-là j'avois essayé une multitude innombrable de remèdes ; tout m'avoit été entièrement contraire. Je ne suis pas en état non plus que vous de lire ; il y a dix ans que j'en suis privé à cause d'une cataracte qui m'est survenue sur un œil ; quoi qu'il en soit, je vous aurois envoyé ma recette. Je suis fort touché, monsieur, de votre conformité dont vous me faites l'honneur de me parler ; c'est de vos idées sur le rapport des lois. C'est un champ très vaste. La moisson est ample et n'attend que les ouvriers. J'ai, monsieur, l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Paris, ce 20 février 1754.

(1720-1793) d'une famille calviniste d'origine française. Quant à l'influence que l'*Esprit des Lois* exerça sur lui, V. *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1855.

LETTRE CXL.

AU CHEVALIER D'AYDIES[1].

Mon cher chevalier, Mme du Deffand m'a fait part d'une lettre de vous[2] qui m'a comblé de joie, parce qu'elle me fait voir que vous m'aimez beaucoup, et que vous m'estimez un peu. Or, l'amitié et l'estime de mon cher chevalier, c'est mon trésor. Je voudrois bien que vous fussiez ici, vous nous manquez tous les jours ; à présent que je vieillis à vue d'œil[3], je me retire, pour ainsi dire, dans mes amis.

Bulkeley est au comble de ses vœux ; son fils, pour lequel il est aussi sot que tous les pères, vient d'avoir le régiment[4] ; j'en suis en vérité bien aise : voilà sa fortune faite. M. Pelham, qui étoit à peu près le premier ministre d'Angleterre, est mort. C'est un ministre honnête homme, de l'aveu de tout le monde ; il étoit désintéressé et pacifique : il vouloit payer les dettes de la nation ; mais il n'avoit qu'une vie, et il en faut plusieurs pour ces entreprises-là.

Je suis allé voir hier une tragédie nouvelle, intitulée *les Troyennes*[5] ; la pièce est assez mal faite : le sujet en est beau, comme vous savez ; c'est à peu près celui qu'avoit

1. Publiée par Pougens, an V. (Août 1797.)

2. *Correspondance inédite de Mme du Deffand.* La lettre est du 28 février 1754.

3. *OEuvres posthumes*, p. 248 : « à présent que je vieillis à vue d'œil, et surtout à la vue de mon œil, je me retire, etc. »

4. *OEuvres posthumes*, p. 249 : « vient d'avoir son régiment. »

5. Représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 11 mars 1754 : elle eut assez de succès. L'auteur était M. de Châteaubrun, maître d'hôtel du duc d'Orléans, qui fut le successeur de Montesquieu à l'Académie françoise.

traité Sénèque. Il y a d'excellents morceaux[1], un quatrième acte très-beau, et le commencement d'un cinquième[2] aussi. Ulysse dit d'un ami de Priam, qui avoit sauvé Astyanax :

Les rois seroient des dieux sur le trône affermis,
S'ils ne donnoient leur cœur qu'à de pareils amis.

M. d'Argenson se porte mieux ; mais on craint qu'il ne lui reste une plus grande foiblesse aux jambes. Je ne vous dirai point quand finira l'affaire du parlement, ou plutôt l'affaire des parlements ; tout cela s'embrouille, et ne se dénoue pas.

Mon cher chevalier, pourquoi n'êtes-vous point ici? pourquoi ne voulez-vous pas faire les délices de vos amis? pourquoi vous cachez-vous lorsque tout le monde vous demande! Revenez, nos mercredis languissent. Madame de Mirepoix, madame du Châtel, madame du Deffand... Entendez-vous ces noms, et tant d'autres? J'arrive avec madame d'Aiguillon, de Pont-Chartrain, où j'ai passé huit jours très-agréables. Le maître de la maison[3] a une gaieté, une fécondité qui n'a point de pareille. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout : il est content de tout, il s'occupe de tout : c'est l'homme du monde que j'envie davantage ; c'est un caractère unique. Adieu, mon cher chevalier : je vous écrirai quelquefois, et je serai votre Julien, qui est plus en état de vous envoyer de bons almanachs que de bonnes nouvelles. Permettez-moi de vous embrasser mille fois.

12 mars 1754.

1. *OEuvres posthumes*, p. 250. « Il y a de très-beaux et de très-grands morceaux. »

2. *Ibid.* « et le commencement du cinquième aussi. »

3. M. de Maurepas, qui était alors exilé.

LETTRE CXLI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A NAPLES.

Je suis à Paris depuis quelque temps, mon cher Comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi, et il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager ; mais vous recevrez au premier jour votre compte et votre mémoire.

Vous avez une boîte pleine de fleurs d'érudition que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il est heureux pour vous d'avoir paru avec honneur devant le pape [1] ; c'est le pape des savants : or, les savants ne peuvent rien faire de mieux que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'Église. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, et qui avez les sentiments d'un homme qui l'auroit déjà faite. Les belles choses que vous me dites de M. le comte de Firmian[2] ne sont point entièrement nouvelles pour moi : il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance ; et c'est à vous à y travailler, sans quoi

1. Benoît XIV, l'ayant fait agréger à l'*Académie de l'histoire romaine,* il avoit lu une dissertation *sur le Préteur des Étrangers* en présence de Sa Sainteté qui assistoit régulièrement aux assemblées qu'il faisoit tenir dans le palais de sa résidence. Cette dissertation fut imprimée à Rome, et est insérée dans les *Mémoires de l'Académie du Cortone,* t. VII. (GUASCO.)

2. Alors ministre impérial à Naples, et actuellement ministre plénipotentiaire des États de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de M. de Montesquieu, et ami des gens de lettres de tous les pays. (G.)

vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses. Je ne me souviens point d'avoir connu à Rome le père Contucci[1]. Le seul jésuite que je voyois étoit le père Vitri, qui venoit souvent dîner chez le cardinal de Polignac : c'étoit un homme fort important [2], qui faisoit des médailles antiques, et des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée[3], où je vous vois parcourant déjà tous les souterrains. On nous en dit beaucoup de choses ; celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un auteur grave ; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte[4], que l'on traite de Turc à Maure ; c'est cependant l'ordre peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, et celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur et la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend capucin : ne craignez-vous pas que je ne lui fasse lire la *Lettre persane* sur les capucins ?

Je serai au mois d'août à la Brède. *O rus, quando te aspiciam*[5] ! Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il

1. Bibliothécaire du Collége romain et garde du cabinet des antiquités que le père Kircher laissa à ce collége. (G.)

2. Ce jésuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la constitution *Unigenitus,* et brocantoit des médailles. On connoissoit son projet d'un nouveau saint Augustin, pour l'opposer à l'Augustin de *Jansenius :* ses principes là-dessus étoient tels que les paradoxes du père Hardouin n'eussent fait que blanchir; et le pélagianisme se seroit renouvelé dans toute son étendue. (G.)

3. Herculanum.

4. Il s'étoit alors élevé une dispute entre la cour de Naples et l'ordre de Malte, au sujet des droits de la monarchie de Sicile, qu'on prétendoit s'étendre sur cette île. (G.)

5. Horace, II *Serm.*, VI, 60.

faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale; vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande étendue de mes landes[1] vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture : d'ailleurs, j'espère que vous n'oubliez pas que vous êtes propriétaire de cent arpents de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter et semer tant que vous voudrez. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 9 avril 1754.

LETTRE CXLII.

A M. CHARLES BONNET, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE[2]

[A GENÈVE].

Je vous suis infiniment obligé, monsieur, de votre lettre du 1er avril. J'ai vu par l'exposé de votre situation que l'eau pour les yeux dont je vous parlai, ne pouvoit que vous être nuisible parce qu'elle est un peu astringente. Ce que vous me mandez de l'habileté de M. Adrien ne me sur-

1. Il gagna un procès contre la ville de Bordeaux, qui lui porta onze cents arpents de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois et des métairies : l'agriculture faisant sa principale occupation dans les moments de relâche. Il avoit fait présent de cent arpents de ces terres incultes à son ami, pour qu'il pût exécuter librement des projets d'agriculture; mais son départ et ses engagements ailleurs ont fait rester ce terrain en friche. (GUASCO.)

2. V. les notes de la lettre adressée au même Charles Bonnet le 20 février 1754. *Sup.*, p. 424.

prend pas. J'étois déjà prévenu sur cet homme celèbre, et si je me détermine à me faire faire l'opération, chose à laquelle je ne me résoudrai que lorsque je n'y verrai plus, je compte bien me servir de lui. J'ai reçu le petit ouvrage de M. de Beaumont, dont j'ai été extrêmement content. A l'égard de la première définition que je donne des lois, où je parle de la signification la plus étendue qu'elles puissent avoir, je crois que nous pensons tous deux la même chose. Je garde mon expression parce qu'il me semble que les lois de l'universalité des êtres ne sont des conséquences de rien, mais produisent des conséquences sans nombre.

M. de la Condamine a lu à l'Académie de Paris une dissertation sur l'inoculation qui a été regardée comme une chose sans réplique.

Je suis bien aise que vos yeux aillent mieux, et j'ai monsieur, l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime, votre très-humble et obéissant serviteur.

A Paris, ce 6 mai 1754.

LETTRE CXLIII[1]

A M. WARBURTON,
AUTEUR DU COUP D'ŒIL SUR LA PHILOSOPHIE
DU LORD BOLINGBROKE.

A LONDRES.

J'ai reçu, monsieur, avec une reconnoissance très-grande, les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu

1. Extrait d'une gazette anglaise, du 16 août.

la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les *Œuvres posthumes de milord Bolingbroke*; et comme cette lettre me paroît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent, auxquels tous ceux qui ont de la raison ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke; et, s'il m'est permis de dire comment j'en ai été affecté : certainement il a beaucoup de chaleur, mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudroit l'employer qu'à peindre les choses. Or, monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphes. Celui qui attaque la *religion révélée* n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la *religion naturelle* attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits, par leur nature, peuvent être matière de dispute : mais il n'en est pas de même de la *religion naturelle*; elle est tirée de la nature de l'homme, dont on ne peut pas disputer, et du sentiment intérieur de l'homme, dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci : quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut faire, au contraire, une infinité de biens. Je sais qu'un homme, en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé parce qu'il ne croit point de certains

articles dépendants ou non de la religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle ; mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée, l'attaque sans intérêt; et où cet homme, quand il réussiroit, quand même il auroit raison dans le fond, ne feroit que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

J'ai été ravi, etc.

De Paris, le 16 mai 1754.

LETTRE CXLIV.

AU PRÉSIDENT HÉNAULT.

Je voudrois bien, monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une lettre comme la vôtre; et pour vos sentiments d'estime, je vous en rends bien d'admiration. Vous donnez la vie à mon âme, qui est languissante et morte, et qui ne sait plus que se reposer. Avoir pu vous amuser à Compiègne, c'est pour moi la vraie gloire. Mon cher président, permettez-moi de vous aimer, permettez-moi de me souvenir des charmes de votre société, comme on se souvient des lieux que l'on a vus dans sa jeunesse, et dont on dit : « J'étois heureux alors ! » Vous faites des lectures sérieuses à la cour, et la cour ne perd rien de vos agréments; et moi, qui n'ai rien à faire, je ne puis me résoudre à faire quelque chose. J'ai toujours senti cela : moins on travaille,

moins on a de force pour travailler. Vous êtes dans le pays des changements; ici, autour de nous, tout est immobile. La marine, les affaires étrangères, les finances, tout nous semble la même chose : il est vrai que nous n'avons point une grande finesse dans le tact. J'apprends que nous avons eu à Bordeaux plusieurs conseillers au parlement de Paris, qui, depuis le rappel, sont venus admirer les beautés de notre ville, outre qu'une ville où l'on n'est point exilé est plus belle qu'une autre. Mon cher président, je vous aimerai toute ma vie.

De la Brède, le 11 août 1754.

LETTRE CXLV[1].

A M. L'ABBÉ LE BLANC.

Je reçois, monsieur, avec bien de la reconnoissance et votre lettre, et votre traduction de M. Hume[2], que j'ai lue avec beaucoup de plaisir, et l'auteur ne pourra pas vous accuser d'avoir affoibli son original, chose que les auteurs font quelquefois parce qu'ils estiment trop leur original.

Il est vrai, monsieur, que j'ai reçu deux lettres, l'une de M. Walter[3] et l'autre de M. Hume, où ces deux hommes

1. Collection de M. de Chateaugiron. La lettre a été publiée dans la *Revue rétrospective*, 2e série, 6e vol., avril-juin 1836.

2. *Discours politiques de Hume*, traduits de l'anglois, 1754, in-12.

3. La lettre de Montesquieu à Hume (sup. CXXXIII) ferait croire qu'il faut lire ici *Wallace* et non *Walter*.

illustres, et qui pensent très-différemment sur la même question, parlent l'un et l'autre d'une manière si noble, si désintéressée, et d'eux-mêmes d'une manière si modeste, que je ne saurois assez admirer leur candeur, et que j'aurois été tenté de les faire imprimer, s'ils m'en avoient donné la permission, et si quelques paroles flatteuses qui y sont, me l'avoient permis. Ils ne m'écrivent point pour juger leur différend, comme on vous l'a dit, et si j'étois juge, je déciderois comme celui qui jugea le combat des deux bergers de Virgile[1].

A l'égard de ma médaille[2], Monsieur, je n'en ai point actuellement, mais je la chercherai pour répondre à l'honneur que vous voulez bien faire à l'original et à la copie.

Je vous félicite, Monsieur, du plaisir que vous avez eu dans cette maison[3], et de cette compagnie adorable, qui fait, quand je suis à Paris, le bonheur de ma vie, et tout le contraire quand j'en suis absent.

J'ai, Monsieur, l'honneur d'être avec des sentiments remplis de la plus parfaite estime,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A la Brède, ce 13 septembre 1754.

1. Vir., *Ecl.* III, v. 108 :

> Non nostrum inter vos tantas componere lites ;
> Et vitula tu dignus, et hic.

2. La médaille gravée par Dassier.
3. Chez Madame Du Deffand.

LETTRE CXLVI.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Mon cher Abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, et celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais comme une de vos lettres du 13 août 1754 est datée de Bologne et m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin, chez votre ami le marquis de Barol.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai, avec la plus grande attention, la commission de mylord Pembroke : c'est à mes amis, et surtout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe, depuis trois ou quatre ans : à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé, Dieu merci. Vous ne me dites point si mylord Pembroke, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne. Je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime et d'admiration pour ses belles qualités : vous ne me parlez point de M. de Cloire, qui étoit avec lui, et qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, et que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bordeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis et la Brède, toute prête à vous recevoir avec des *Io?* Mais peut-être vous verrai-je à Paris, où vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer,

votre ancienne hôtesse, n'est plus : dès que je vous saurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre [1] de Louis XIV à Clément XI est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il en eut à faire promettre que sa bulle seroit reçue sans contradiction ; mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher comte ; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, ce 3 novembre 1754.

1. Sa Sainteté lui avoit dit avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire rétracter son clergé de la délibération, touchant les quatre propositions du clergé de France de 1682; que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur que, pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani camerlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit. (Guasco.)

Le cardinal de Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, et qui est digne d'être rapportée:

Le P. le Tellier alla un jour le trouver, et lui dit que le roi étant déterminé de faire soutenir, dans toute la France, l'infaillibilité il prioit Son Éminence d'y donner la main : à quoi le cardinal répondit : « Mon père, si vous entreprenez une pareille chose, vous ferez mourir le roi bientôt. » Ce qui fit suspendre les démarches et les intrigues du confesseur à ce sujet. (Édition de Florence-Paris 1767.)

La lettre de Louis XIV au pape a été publiée par Daunou, dans l'*Essai historique sur la puissance temporelle des Papes*, t. II, p. 194. Louis XIV reconnaissait que la question de l'infaillibilité était une question libre, et promettait de laisser toute liberté sur ce point au clergé français, qui, du reste, tenait en grande majorité, comme les Parlements, pour la supériorité du concile. On peut voir une autre lettre de Louis XIV dans les *Opuscules inédits* de M. l'abbé Fleury, publiés en 1818 par l'abbé Emery, p. 266.

LETTRE CXLVII.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je commence par vous embrasser, bras dessus et bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de la Condamine, de l'Académie des sciences de Paris. Vous connoissiez sa célébrité ; il vaut mieux que vous connoissiez sa personne ; et je vous le présente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore et vous estime plus que personne dans le monde.

De Bordeaux, ce 1er décembre 1754.

LETTRE CXLVIII.

A L'ABBÉ MARQUIS DE NICCOLINI.

Permettez, mon cher Abbé, que je me rappelle à votre amitié : je vous recommande M. de la Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis : sa grande célébrité vous dira d'autres choses, et sa présence dira le reste. Mon cher Abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

De Bordeaux, ce 1er décembre 1754.

LETTRE CXLIX.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Soyez le bien venu, mon cher Comte ; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué, comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour et nuit, et des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié ; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats pour coopérateurs, que des Doyenarts[1]. Eussiez-vous cru que ce laquais, métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentiments de

1. Pierre Doyenart fut laquais du fils de Montesquieu, pendant qu'il étoit au collége de Louis-le-Grand : ayant appris un peu de latin, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique ; et, par l'intercession d'une dame, il obtint de monseigneur l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocésain, la permission de prendre l'habit. Devenu prêtre et bénéficier dans l'église de Bayonne, il vint à Paris demander à M. de Montesquieu sa protection auprès de M. le comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit ; le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutoit par ces mots: *Pierre Doyenart, prêtre du diocèse de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'évêque à découvrir les complots des jansénistes, ces perfides qui ne connoissent ni pape ni roi, etc.* M. de Montesquieu, ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, et lui dit : « Allez, monsieur, la présenter vous-même, elle vous fera honneur et aura plus d'effet ; mais auparavant passez dans ma cuisine, pour déjeuner avec mes valets » : ce que M. Doyenart n'oublioit jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisoit à son ancien maître. Il parvint, quelque temps après, à la dignité de trésorier, dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne. (GUASCO.)

son premier état, parvînt à obtenir une dignité dans un chapitre? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espère; car vous ne brûlerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sait où vous prendre.

Je suis fort aise que S. A. R. Monseigneur le duc de Savoie agrée la dédicace de votre traduction italienne, et très-flatté que mon ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction, et j'ai trouvé partout mes pensées rendues aussi clairement que fidèlement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne pour juger de la diction [1].

Je trouve le projet et le plan de votre traité sur les statues intéressant et beau [2], et je suis bien curieux de le voir. Adieu.

De la Brède, le 2 décembre 1754.

LETTRE CL.

AU MÊME.

Dans l'incertitude où je suis que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre avant de partir. Vous êtes chanoine de Tournai; et moi je fais des prairies. J'aurois besoin de cinquante livres de graines de trèfle de Flandre,

1. Il ne semble pas que cette traduction ait paru.

2. L'ouvrage a été publié sous le titre de : *De l'usage des Statues chez les anciens, essai historique*. Bruxelles, 1768, in-4°.

que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bordeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis, à Tournai, de me faire cette commission, et je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; et quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre trèfle dans toute sa gloire. Considérez que mes prés sont de votre création : ce sont des enfants à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, et que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt; mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du prétendant à Mlle Betti[1]; vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai, par une lettre particulière, le jour de mon arrivée, que je ne sais point; et quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparusse devant vous sans vous avoir prévenu, vous aurez bientôt transporté votre pelisse, votre bréviaire et vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez Madame Dupré de Saint-Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi. Présentez-lui, je vous prie, mes respects, et à M. de Trudaine, notre respectable ami : l'Abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

1. Irlandoise, concierge de la maison qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le prétendant. (Guasco.)

LETTRE CLI.

A L'AUDITEUR BERTOLINI[1].

A FLORENCE.

Je finis la lecture de deux morceaux de votre préface [2], monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; et quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour-propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient pas. Il y a un endroit que je vous supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglois [3], et où vous dites que j'ai fait mieux sentir la beauté de leur gouvernement que leurs auteurs même. Si les Anglois trouvent que cela soit ainsi, eux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire ; ainsi renvoyons leur cette question. Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder

1. Étienne Bertolini de Pontremoli, jurisconsulte distingué qui succéda à Jules Rucccelai dans la place d'*Auditore segretario del R. dirito*; il fut un de ceux qui appuyèrent le plus vigoureusement les réformes dans les matières ecclésiastiques sous Pierre-Léopold. (Sclopis.)

2. Ce magistrat éclairé de Florence a fait un ouvrage, dans lequel il prouve que les principes de l'*Esprit des Lois* sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité. Cet ouvrage n'a point été imprimé, et la république des lettres a droit de le lui demander. Le discours préliminaire de cet ouvrage est actuellement sous presse, et je crois que le public me saura gré de lui en avoir fait part. (Guasco.)

Il n'a paru que ce discours; nous l'avons reimprimé en tête du premier volume de l'*Esprit des Lois*.

3. L'article a été retranché.

si bien notre langue; et j'ai encore des remerciements à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs, je dois me féliciter de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la grande reine[1]. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être, avec des sentiments remplis de respect et de considération, etc.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE CLII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin ; je ne m'attendois pas à ce trait malhonnête de sa part contre un ami que j'estime, que je chéris, et dont elle me doit la connoissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité? Où est la morale? Quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison, si l'on y dépend ainsi d'un caprice? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr ; ce qu'elle a dit de vous ne sont que des sottises[2] qu'il ne vaut

1. La Reine de Hongrie, l'Impératrice Marie-Thérèse.

2. Comme cette tracasserie courut tout Paris, dans le temps, il ne sera pas indifférent d'en dire quelque chose. Les raisons que madame Geoffrin disoit avoir pour rompre avec cet étranger, qui avoit été de sa société, étoient : 1° que lui ayant donné une commission d'un service de faïence, pendant qu'il étoit en Angleterre, il le lui avoit fait rembourser en trois

pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait ? Elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie ; vous y avez fait vos preuves depuis longtemps ; vous tomberez toujours sur vos pieds : voyez la duchesse d'Aiguillon [1], elle ne pense pas d'après les autres ; voyez nos amis du Marais [2] et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changement dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire ; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

paiements différents, des fonds qu'il avoit à Paris, au lieu de lui envoyer une lettre de change du total ; 2° qu'il avoit manqué au ton de la bonne compagnie, en parlant un jour chez elle, dans le moment qu'on alloit dîner, d'une colique dont il étoit tourmenté, et qui l'obligea de se retirer ; 3° qu'il tenoit à trop de sociétés ; 4° qu'elle le soupçonnoit d'être un espion des cours de Vienne ou de Turin, puisqu'il étoit tant lié avec les ministres étrangers. Mais à ces raisons, sans doute véritables, des gens ont ajouté malicieusement : 1° que cet étranger ayant contracté plus de liaisons dans Paris qu'il n'en eut d'abord, et n'allant plus journellement chez elle, elle se crut négligée ; 2° qu'ayant fait la vie du prince Cantimir, et parlé des personnes avec qui il étoit en liaisons, il ne l'avoit pas nommée ; 3° que lui ayant fait espérer la connoissance de M. le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne, homme très-estimé, qu'elle ambitionnoit beaucoup de voir chez elle, la chose n'eut pas lieu, parce que cet ambassadeur ne s'en soucioit pas, et que ce fut là l'époque du refroidissement. Quoi qu'il en soit, une avanie qu'elle lui fit un jour chez elle, décida de la rupture totale ; elle chercha ensuite à la justifier par bien des voies, jusqu'à viser à indisposer M. de Montesquieu contre lui ; mais leur amitié étoit à toute épreuve. (Guasco.)

1. Son esprit cultivé par une infinité de belles connoissances, sa façon de penser élevée, et ses manières obligeantes, ont toujours attiré chez elle la meilleure compagnie de Paris, tant des gens de lettres que des étrangers les plus distingués ; c'était la maison dans laquelle M. de Montesquieu vivoit habituellement. (G.)

2. Messieurs Trudaine.

Tout bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman d'*Arsace* à l'imprimeur[1]. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est, peut-être, trop éloigné de nos mœurs pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble, et je le donnerai à lire à quelques amis. A l'égard de mes voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre dès que j'aurai un peu de loisir, et nous deviserons à Paris sur la forme[2] que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes, dont je parle, vivantes, pour publier cet ouvrage, et je ne suis pas dans le système de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vider le sac*[3] avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galerie de portraits politiques de ce siècle*, et pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez sans doute qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siècle à venir, auquel on peut être utile sans danger ; car, comme vous le remarquez,

1. Ce roman n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. V. *sup.* le second volume de notre édition, p. 382 et suivantes.

2. Il hésitoit s'il réduiroit les mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit : prévenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe qui savoit voir là où les autres ne font que regarder. (G.)

3. En 1749, Fontenelle, désirant de publier ses comédies, en fit lecture dans la société de madame de Tencin, pour savoir s'il devoit les faire paroître. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur, et madame de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi Fontenelle déféra; mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre société, qui lui persuada de *vider le sac* de tous ses manuscrits, et cet avis l'emporta; mais le public ne fut pas si indulgent pour ses comédies. (G.)

le caractère et les qualités personnelles des négociateurs et des ministres ayant une grande influence sur les affaires publiques et les événements politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

De la Brède, le 8 décembre 1751.

LETTRE CLIII[1].

A M. DE SOLIGNAC,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE NANCY

A LUNÉVILLE.

Je ne sache pas, monsieur, avoir fait de changement à l'ouvrage[2] que vous voulez bien mettre dans votre Recueil, depuis que j'ai eu l'honneur de vous l'envoyer. Mais il s'en est répandu dans Paris des copies très-peu exactes que j'ai quelquefois corrigées[3].

J'ai été ravi d'apprendre que le premier volume des *Mémoires de l'académie de Nancy* alloit paroître, et encore de ce que c'est vous, monsieur, qui êtes notre Fontenelle. Nous avons éprouvé à l'Académie de Bordeaux que nous ne manquons pas de *Mémoires,* mais que nous avons toujours manqué d'un homme qui eût en même temps le talent et la volonté de les rédiger.

Vous me marquez, monsieur, que vous voulez arrêter

1. Collection Cousin, à la Sorbonne.
2. Lysimaque.
3. V. *sup.* la lettre à M. de Solignac, datée de Paris, 31 mars 1753.

les effets de la bile à un homme de mauvaise humeur ; je ne sais quel peut être ce confrère. Je n'entrevois d'abord là-dedans que les marques de votre amitié ; mais dans le fond les Académies sont instituées comme une alliance entre les gens de lettres, et pour être comme le temple de la paix. Il n'y en a jamais eu aucune qui ait permis que dans ses mémoires [on mît] quelque chose qui pût offenser quelqu'un de ses membres. En effet, dans ce cas, l'Académie se déclareroit elle-même[1], et seroit continuellement juge et partie dans mille procès, et il seroit absolument impossible qu'un tel corps pût subsister. On ne peut pas dire que cela décourage la critique. Si un critique n'a pas ce champ de bataille, il en peut prendre mille autres, parce que toutes les imprimeries sont ouvertes.

Je vous prie de vouloir bien présenter mes respects à M. le comte de Tressan quand vous le verrez, et les sentiment d'admiration que j'ai pour lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, plus que je ne saurai jamais vous le dire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Bordeaux, 17 décembre 1754.

1. C'est-à-dire se prononcerait, prendroit parti en faveur d'un des deux rivaux.

LETTRE CLIV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher ami ; je ne veux pas vous porter à la vengeance, mais vous êtes dans le cas de la défense naturelle. Je suis véritablement indigné contre le trait malhonnête de cette femme [1], mais rien ne m'étonne ; si vous saviez les tours que j'ai essuyés moi-même plus d'une fois, vous seriez moins surpris, et peut-être moins piqué. Votre réputation est faite, les honnêtes gens ne vous la contesteront jamais ; tout le monde n'a pas fait ses preuves comme vous ; vous ne devez votre place à l'Académie qu'à des triomphes réitérés [2]. Une femme capricieuse ne sauroit vous ravir tout ce que les gens de mérite de Paris, tout ce que les autres nations vous accordent. Ne vous faites point des chimères ; vos observations sur la prétendue différence du traitement sont peut-être l'effet de votre découragement. Que vous soyez encore ou ne soyez plus des nôtres, les honnêtes gens, les gens de lettres, sont de toutes les nations, et tous les honnêtes gens de toutes les nations sont leurs compatriotes. Vous étiez bien reçu et aimé de nous lorsque nous étions en guerre contre votre pays ; pourquoi fausserions-nous la paix à votre égard ? Allez votre train : vous nous connoissez, et savez qu'il y a souvent plus d'étourderie ou de précipitation de jugement

1. Mme Geoffrin.

2. Après avoir remporté le prix trois ans de suite, il obtint avec unanimité des voix la place d'un des quatre honoraires étrangers, qui vaquoit par la mort de M. le marquis Capponi, fourrier-major du pape. (GUASCO.)

que de méchanceté dans notre fait; vous connoissez aussi ceux sur qui vous pouvez compter. Ne vous souciez pas d'une femme acariâtre, des caillettes et des âmes basses. Je vous défends bien positivement à présent d'aller chanter matines à Tournay avant que j'arrive à Paris : il ne faut point avoir le cœur plein d'amertume pour louer Dieu. Quand je serai à Paris, j'espère que nous éclaircirons toute cette affaire, et que nous connoîtrons la source de cette tracasserie. Vous êtes un pyrrhonien, si vous doutez de mon voyage : nous nous verrons plus tôt que vous ne croyez. Mon fils[1], qui est à Clérac, a bien mal aux yeux; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui, et moi. Nous renouvellerons *la danse des aveugles*[2] pour nous consoler.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 25 décembre 1754.

LETTRE CLV.

AU MÊME.

A TOURNAY.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir

1. Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, est mort à Bordeaux en 1795. Il avoit cultivé les sciences toute sa vie.

2. Pierre Michaut, secrétaire du duc de Charolois, et poëte du temps de Louis XI, composa une poésie sous ce titre. Voyez les *Mémoires* de l'Académie des belles-lettres, t. IX, in-4°, p. 749. (Guasco.)

La Danse aux aveugles venoit d'être publiée à Lille en 1748, in-8°, par l'imprimeur Panckoucke.

d'où est partie la bêtise que l'on a fait courir sur votre compte : mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterrer la source. Je ne jurerois pas que vous ayiez tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toutes sortes de voies. Des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. M[me] Geoffrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru pour me sonder ; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis d'un air moqueur ; mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étois choqué de son procédé à l'égard d'un ami qu'elle sait bien que j'aime et que j'estime. Elle a été un peu surprise : notre conversation n'a pas été longue, et je me propose bien de rompre avec elle[1]. Je ne la croyois pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. La duchesse d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci : elle a péroré, avec la vivacité que vous lui connoissez, contre la futilité du soupçon

1. On sait de bonne part qu'il dit à quelqu'un qu'il étoit si indigné, qu'il ne mettroit plus les pieds chez elle ; ce qui ne fut malheureusement que trop vrai, puisqu'il tomba malade quelques jours après, et mourut à Paris, d'une fièvre maligne qui l'enleva en peu de jours. Il est sûr que cette rupture eût été en même temps l'apologie et la vengeance la plus complète de son ami.

Mais M[me] Geoffrin auroit de quoi se consoler de cette mortification domestique, par la célébrité qu'elle vient d'acquérir au moyen des gazettes. Elles ne font que parler de la grande figure qu'elle fait en différentes cours du Nord, à l'occasion de son voyage de Pologne ; car son mérite se trouvant trop resserré dans le cercle étroit d'une société privée, sans être arrêtée par son âge avancé, à l'exemple de la reine de Saba, elle a entrepris ce long voyage pour aller admirer le roi, qui avoit honoré sa société comme particulier. Nous apprenons par la Gazette de Leyde qu'elle exerce provisionnellement à cette cour la charge de Grand Bostangi, et qu'elle médite d'aller briller à la cour de Saint-Pétersbourg, comme elle a brillé à celles de Vienne et de Varsovie. (GUASCO.)

Pour être juste avec M[me] Geoffrin, il faut lire son éloge par D'Alembert.

de l'espionnage politique et le ridicule de cette prétendue découverte ; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vécu parmi nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner, et qu'il n'y a nulle occasion de le faire dans le temps où nous sommes en pleine paix avec les pays auxquels vous tenez. Une conjecture jetée en passant à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagements en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre ; et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela est la conduite de quelques-uns de vos confrères. Mais, mon cher Abbé, il y a des petits esprits et des âmes viles partout, même parmi les gens de lettres, même dans les sociétés littéraires. Mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

Au reste, puisque vous voilà en repos, profitez de votre loisir pour mettre vos dissertations en état de paroître[1], ainsi que votre *Histoire de Clément V*, que nous attendons toujours à Bordeaux avec empressement. Le plaisir de chanter au chœur ne doit pas vous faire perdre le goût des plaisirs littéraires.

Quelques mois d'absence feront tomber tous les bruits ridicules, et vous serez à Paris aussi bien que vous y étiez avant cette tracasserie de femmelette. Je vous somme de votre parole pour le voyage de la Brède après votre résidence ; je calcule que ce sera pour le mois d'août. Votre départ me laisse un grand vide ; et je sens combien vous

1. Ce conseil a été suivi peut-être trop à la lettre, car au lieu de faire imprimer ce recueil à son retour à Paris, il s'est pressé de le livrer à un imprimeur à Tournay, que l'on diroit n'avoir jamais imprimé d'autres livres que des catéchismes et des almanachs, car cette édition se ressent fort de l'ignorance du pays ; elle est en deux volumes in-8° ; l'absence de l'auteur l'empêcha d'y veiller. (Guasco.)

me manquez. N'oubliez pas mon trèfle, vos prairies et vos mûriers de Gascogne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, en janvier 1755.

LETTRE CLVI.

BILLET AU MÊME.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan[1] sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serois au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine[2], vous l'y trouverez peut-être; en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit; et sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui, qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

De Paris, en 1755.

1. De l'Académie des sciences et de l'Académie françoise, très-connu par des ouvrages excellents, et par l'honnêteté et la douceur de son caractère. Ces deux savants n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, sur lesquels M. de Mairan étoit prévenu par les lettres du P. Parennin, jésuite, et dont M. de Montesquieu se méfioit. Lorsque le voyage de l'amiral Anson parut, il s'écria : « Ah ! je l'ai toujours dit, que les Chinois n'étoient pas si honnêtes gens qu'ont voulu faire croire les Lettres édifiantes. » (GUASCO.)

2. Conseiller d'État et intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, et s'occupe avec zèle de l'encouragement des arts; il étoit un des amis les plus intimes de M. de Montesquieu. (G.)

LETTRE CLVII[1].

DE LA DUCHESSE D'AIGUILLON, A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

Je n'ai pas eu le courage, Monsieur l'Abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari capitis!* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le regret universel, ce que le roi en a dit publiquement[2] que c'étoit un homme impossible à remplacer, sont des ornements à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve ; l'impression du spectacle, l'attendrissement, se faneront avec le temps ; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté[3] jusqu'au moment qu'il a

1. Voy. aussi la lettre de la duchesse d'Aiguillon à Maupertuis, à la fin de l'*Éloge de Montesquieu*, sup., t. I, page 25.

2. Sa Majesté envoya, outre cela, chez lui, un seigneur de la cour [le duc de Nivernois] pour avoir des nouvelles de son état. (Guasco.)

3. Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade, et on lui devra peut-être un jour quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé ; car on a appris qu'un jour, pendant que Mme la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le P. Routh, jésuite irlandois, qui l'avoit confessé, étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, et s'y enferma sous clef. Mme d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit que le P. Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à M. de Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa, et le jésuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle alors. M. de Montesquieu, reprenant lui-même la parole, dit : *Voilà, madame, le père Routh qui voudroit m'obliger*

perdu toute connoissance, dix-huit heures avant la mort; Mme Dupré[1] lui a rendu les mêmes soins, et le chevalier de Jaucourt[2] ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, Monsieur l'Abbé, toujours aussi dévouée.

LETTRE CLVIII[3].

MADAME DUPRÉ DE SAINT-MAUR[4]

A SUARD.

..... Il se fit ensuite lire la liste de ceux qui étoient venus le voir; et comme on lui lut M. le curé de Saint-Sul-

de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers. Mme d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs;* et il fut renvoyé sans rien obtenir. (GUASCO.)

Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de M. de Montesquieu, une lettre supposée, adressée à monseigneur Gualtieri, alors nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain, « que ce qui lui avoit fait avancer certaines opinions, c'étoit le goût du neuf et du singulier, le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie de plaire et de mériter les applaudissements de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que quand on semble les autoriser à secouer le joug de toute dépendance et de toute contrainte ». Le P. Routh eut l'imprudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain, dans la gazette d'Utrecht, d'abord après sa mort. (Édition de *Florence-Paris,* 1767.)

1. Mme Dupré de Saint-Maur.

2. Ce gentilhomme, fort ami de M. de Montesquieu, a fait une étude particulière de la médecine, et l'exerce simplement par goût et par amitié. C'est celui qui a fourni le plus d'articles à l'*Encyclopédie.* (G.)

3. Publiée dans les *Matinées littéraires* de Ménechet, Paris 1847, t. IV.

4. Ménechet dit Mme *de Saint-Marc;* ce doit être une erreur. Il n'y avait pas de dame de Saint-Marc, au lit de mort de Montesquieu.

pice. — « Comment dites-vous cela, interrompit-il, recommencez ». Il se fâcha de ce qu'on n'avoit pas laissé entrer le curé, et ordonna à chacun de ses gens en particulier de laisser entrer M. le curé à quelque heure qu'il vint.

Le curé y est allé ce matin[1] vers les huit heures. Le curé lui a décoché en patelin son compliment. Le Président a répondu que son intention étoit de faire tout ce qui convenoit à un honnête homme dans la situation où il se trouvoit. Le curé lui a demandé s'il avoit dans Paris quelque homme de confiance dont il voulût se servir. Le Président a répondu que dans ces sortes de choses il n'y avoit personne en qui il eût jamais eu plus de confiance qu'en son curé; que, cependant, puisqu'il lui laissoit sa liberté, il y avoit une personne à Paris en qui il se confioit beaucoup, qu'il l'enverroit chercher, et qu'il feroit demander le saint-sacrement après qu'il se seroit confessé.

Le curé s'est retiré, et le Président a envoyé chercher, — qui croiriez-vous? — le Père Castel, jésuite, qui est arrivé avec son second. « Père Castel, lui a dit le Président, en l'embrassant, je m'en vais devant. » Après quoi le Père Castel a laissé le Président seul avec le jésuite.

Il s'est confessé, et M. le curé de Saint-Sulpice lui a porté le bon Dieu vers les trois heures. Le curé tenant l'hostie entre les mains, lui a demandé : « Croyez-vous que c'est là votre Dieu? » — « Oui, oui, a répondu le Président, je le crois, je le crois. » — « Faites-lui donc un acte d'adoration. » — Il s'est assis sur son lit, a tiré son bonnet : — « Faites un acte d'adoration, » a dit le curé. — Alors le Président a levé vers les cieux ses regards et la

1. Montesquieu est mort le 10 février 1755; la lettre de Mme Dupré de Saint-Maur est, suivant tout apparence, du 7 ou du 8.

main droite dont il tenoit son bonnet ; il a communié. Après quoi, le bon Dieu, le curé et les jésuites sont revenus très-contents, chacun chez eux. Quant au Père Castel, il ne se sent pas de joie. Il croit avoir plus fait que François Xavier, qui prétendoit avoir converti douze mille hommes dans une île déserte[1].

1. Pour en finir avec ces détails sur la mort de Montesquieu je citerai en note le récit suivant, publié en 1794 dans les *OEuvres posthumes;* je dois faire remarquer qu'à quarante ans de distance, d'Arcet, précepteur du fils de Montesquieu, ne pouvoit pas avoir des souvenirs aussi présents que la duchesse d'Aiguillon, ou Mme Dupré de Saint-Maur, quand elles écrivaient.

« Le citoyen d'Arcet, qui assista aux derniers moments de la vie de Montesquieu, avec Mme d'Aiguillon, sa courageuse amie, M. de Fitz-James, fils du maréchal de Berwick, M. Dupré de Saint-Maur, et M. de Nivernois, nous a confirmé qu'il avoit été excédé par les jésuites. Le célèbre P. Castel avoit été adjoint au P. Routh. « Tâchez, dit Montesquieu à M. d'Arcet, de me débarrasser de ces moines ; il faudroit pour leur plaire, faire leur volonté. et je suis accoutumé à ne faire que la mienne. »

Avant de donner le viatique au malade, le curé de Saint-Sulpice, se tournant vers le confesseur, lui demanda « si le malade avoit satisfait ». — « Oui, lui répondit le P. Routh, comme un grand homme. » — Le curé lui dit alors : « Monsieur, vous comprenez mieux qu'un autre combien Dieu est grand. » — « Oui, Monsieur, reprit Montesquieu, et combien les hommes sont petits. »

En effet, les jésuites s'étoient conduits dans sa maison avec un grand scandale ; pendant les jours qu'ils y passèrent, ils firent des orgies indécentes, dont le médecin Bouvard témoigna son indignation. »

(Note transmise aux éditeurs [des *OEuvres posthumes*] par le citoyen d'Arcet.

VOYAGE A PAPHOS

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Le *Voyage à Paphos* a toujours été attribué à Montesquieu. Cependant on ne l'a jamais publié dans les œuvres complètes de l'auteur. Il est vrai que cette petite pièce offre peu d'intérêt. On n'y trouve point, comme dans le *Temple de Gnide*, certaines réflexions, certaines phrases où l'on reconnaît, parmi bien des fadeurs, la marque du maître. Le *Voyage à Paphos* a été peut-être improvisé pour amuser l'oisiveté d'une grande dame, mais ni l'invention ni l'exécution n'ont dû causer grand'peine au poëte; tout y est pâle et sans relief. Nous l'avons cependant réimprimé à cause de sa rareté et pour être complet.

Le *Voyage à Paphos* a été publié pour la première fois, dans le *Mercure de France*, en décembre 1727 [1].

On lit en tête ce qui suit :

Le petit ouvrage qu'on donne ici nous est tombé par hasard entre les mains. Le titre, la première page et la fin sont déchirés du manuscrit ; ainsi nous ne savons pas ce qui peut manquer pour avoir l'ouvrage complet. On peut juger par l'imagination de l'auteur que la fiction doit avoir été poussée plus loin. On espère que l'approbation du public l'engagera à nous donner la suite et le véritable titre ; en attendant, nous le donnons sous le titre que voici : *Voyage à Paphos*.

1. Pages 2849-2886.

En 1747, parut sous la rubrique *Florence* [1] une édition séparée, qui porte le titre *de Voyage de l'isle de Paphos* [2]. L'œuvre est complète, on a rétabli le commencement et la fin du manuscrit. On l'a même fait précéder d'une préface insignifiante, et on a inséré, dans le corps du récit, des vers qui sont plus que médiocres. Montesquieu n'a jamais passé pour poëte, mais dans ce qu'on connaît de lui, il n'y a rien d'aussi plat. Au reste, on en pourra juger. Nous n'avons pas voulu que les curieux eussent rien à regretter ; aussi donnons-nous le texte du *Mercure* avec les variantes et les additions de l'édition de 1747.

Voici la préface de cette dernière édition :

Plaire à tout le monde ; c'est l'impossible. Plaire à beaucoup de personnes; il est difficile. Plaire à un certain nombre ; cela se peut. Je souhaiterois que cet ouvrage fût lu de toutes les nations. Toutes y prendroient plaisir. Beaucoup l'aimeroient; mais peu s'en accommoderoient. On n'y verra rien que de très-agréable. Je m'attacherai moins à faire la description de l'ile que celle des faits que j'y ai vus. Chacun essaiera de s'y reconnoitre dans le caractère de Diphile; et je suis certain que peu l'imiteront, surtout en France; car on assure, et je n'en doute nullement, que l'inconstance y prit naissance.

Le François porte un cœur facile à s'enflammer.
Avide de plaisir, il en est mercenaire,
Et sans posséder l'art d'aimer
Il s'attache au moyen de plaire.

Sans trop chercher à me disculper, je sais qu'on pourroit trouver (et cela même à Paris) des amants dignes de faire le voyage de Paphos, quoiqu'il n'y ait que les plus parfaits qui puissent y arriver. S'il s'en trouve si peu, on ne doit l'attribuer qu'aux mœurs du siècle; on se fait un devoir d'être inconstant, volage; cependant on aime; mais souvent tel s'attache et fait vœu de bien aimer un objet indigne de lui ; ainsi heureux mille fois ceux que l'amour sait assortir.

1. Le caractère indique une impression faite à Paris.
2. In-12 de 61 pages.

VOYAGE A PAPHOS

[Que votre absence est difficile à supporter! Pensez-vous, Mélite, que depuis dix jours je ne vous vois point? Imaginez combien j'ai de choses agréables à vous dire. J'arrive de Paphos.

Vénus a choisi cette île pour s'y délasser des fatigues de Cythère et d'Amathonte, où elle reçoit les hommages de tous les amants; on ne voit à Paphos que les amants parfaits. Avois-je droit, Mélite, de m'y présenter [1]?]

Après une douce navigation que les Zéphirs rendent plus prompte par l'empressement qu'ils ont d'aller voltiger autour de Vénus, j'arrivai à Paphos au moment que l'Aurore commençoit à s'y montrer; elle me parut si riante, en éclairant cette île, que sans voir Céphale, je jugeai aisément qu'il étoit à ses côtés.

Je n'essayerai point, Mélite, de vous décrire les beautés du palais de Vénus : vous le connoissez par l'idée que vous en a donné le pinceau de l'Albane; il est si fidèle, qu'on distingue difficilement si les Grâces l'ont bâti sur ses dessins, ou s'il a travaillé d'après les Grâces.

1. Tout ce qui est entre crochets est pris du *Voyage de l'île de Paphos*. Nous indiquerons les autres emprunts et les variantes par la lettre A.

L'imagination la plus vive et le goût le plus galant n'approcheront jamais de l'agréable assemblage qui compose ces jardins. Le Dieu qui les protége y fixa son séjour, et tout s'y ressent de sa favorable influence.

L'art n'y paroît que pour faire goûter avec plus d'admiration les beautés de la nature, ou pour mieux dire, on n'y reconnoît point d'art. Paphos enfin plaît aux Amours, et Vénus ne l'a jamais quitté sans regret, que pour aller à la conquête d'Adonis[1].

Rempli de votre idée, que ne sentis-je pas à Paphos[2]? Tâchez de le comprendre, Melite, car je ne l'exprimerois jamais.

J'errai quelques moments de bosquet en bosquet, et j'écoutois avec attention[3] les sons touchants de Philomèle, qui me paroissoient plus tendres en se mêlant au murmure des fontaines de cette île, quand j'aperçus une nymphe qui venoit à moi.

Je ne doute pas, heureux Amant, dit-elle en m'abordant, que vous ne soyez bien reçu dans cette cour. Je suis Diphile, ai-je répondu[4], j'aime Mélite. L'amant de Mélite, repart la nymphe, doit être le modèle des amants? Nous entendons sans cesse parler des charmes de Mélite à la cour de Vénus, et vous venez sans doute rendre grâces à la déesse de ses bienfaits; mais on n'entre point encore dans son palais. Je vous y conduirai quand il en sera

1. A. Dit simplement : Paphos enfin plaît à Vénus.

2. A. Toujours présente à mon idée, que ne sentis-je pas à Paphos? Tâchez de le comprendre, Mélite ; je ne l'exprimerai jamais!

Notre âme est une partie
Qui toujours cherche à s'unir ;
Est-elle une fois réunie,
Elle jouit des vrais plaisirs.

3. A. Avec soin.

4. A. Lui répondis-je.

temps; et je veux, en attendant son réveil, vous entretenir sous cet ombrage.

Je voulus remercier la nymphe d'un accueil si gracieux[1]. Vous m'avez moins d'obligation que vous ne pensez, répondit-elle; le plus grand plaisir que je puisse avoir à Paphos, c'est d'entretenir les mortels. Les nymphes, mes compagnes, se chargent de ce soin à Cythère, mais à Paphos, c'est le seul soin de Zélide.

Vénus permet à ses nymphes de choisir leurs amants à Gnide, à Amathonte et à Cythère. Quand le séjour de la déesse est à Amathonte, les amantes des autres îles languissent dans les peines de l'absence ; vous me trouvez seule ici dans la rêverie ; j'aime à Cythère ! Eh quoi ! dis-je à Zélide, la reine des plaisirs permet que dans sa cour même on connoisse des peines en aimant ! Ne vous en étonnez pas, Diphile, ce sont ces peines qui font le bonheur des cœurs amoureux[2].

Vénus, attentive à tout ce qui peut augmenter les délices de son empire, ordonne quelquefois à ses nymphes de passer un jour sans parler à leurs amants ; il nous est même défendu de les voir à de certaines heures. Ces défenses ne sont pas faites pour nous priver de leur présence, mais pour ajouter au plaisir de les voir, le plaisir de les voir en secret.

L'absence que les vulgaires amants comptent pour une peine, augmente les douceurs qu'on goûte en aimant. Vénus même se soumet à ses lois, et la mère des Amours

1. A. Si prévenant.
2. A. ajoute :

Quand on aime, on veut jouir;
Mais un peu de gêne,
Un instant de peine
Donnent du sel au plaisir.

connoît ce qui doit rendre un cœur heureux. Elle établit sa cour dans plusieurs îles, et ce n'est qu'à Paphos qu'elle jouit du plaisir de voir Adonis.

Adonis ! m'écriai-je, eh ! les dieux ne l'ont-ils pas changé en fleur? Votre étonnement ne me surprend point, dit Zélide, peu de mortels connoissent le bonheur d'Adonis. Son courage l'ayant emporté sur les prières que lui fit Vénus de ne point chasser les bêtes féroces, un sanglier l'immola à la colère de Diane, et Vénus, en versant du nectar sur son sang, obtint des dieux qu'il seroit changé en fleur.

Dès que la déesse fut exaucée, elle traversa les airs pour se transporter dans l'empire de Flore. Reine des fleurs, lui dit-elle, dont l'empire est aussi brillant que celui des Amours ; vous vous plaignez tous les jours de la légèreté de Zéphire, vous ne vous en plaindrez plus : je viens vous offrir de le rendre aussi constant que les colombes que vous voyez attelées à mon char.

A des offres si engageantes, Flore connut que la Déesse attendoit quelques secours de sa puissance : car les Dieux, ainsi que les mortels, ne flattent que pour obtenir ce qu'ils désirent.

Qu'exigez-vous de moi, pour reconnoître une faveur si sensible, répond Flore à Vénus? Il est vrai que Zéphire m'inquiète et m'alarme sans cesse, et qu'en m'assurant son cœur, vous assurez ma tranquillité. Votre bonheur dépend de vous, reprit Vénus ; le plus charmant des mortels, Adonis vient de perdre le jour ; mais si Flore me seconde, la Parque n'aura tranché le fil d'une si belle vie que pour rendre son sort plus glorieux. Il est sous votre empire, transportez-le à Paphos, aimable Déesse, faites que cette fleur y conserve toujours sa fraîcheur et sa beauté ; de sa

durée dépend la constance de Zéphire. La constance de Zéphire! s'écria Flore avec transport; allez Déesse, Adonis est immortel. Dès ce jour Zéphire n'a point quitté Flore; Flore, intéressée à la fleur d'Adonis, ne quitte point Paphos; et le bonheur de ces amants rend ce séjour plus digne des Amours.

Vénus, en obtenant qu'Adonis seroit changé en fleur, ne bornoit pas ses vœux à ce seul changement. C'est ainsi que pour réussir dans ce qu'on projette, il faut aller par dégré au bonheur qu'on attend.

Assurée du secours de Flore, elle fit cette prière au maître des dieux.

« Puissant Dieu de l'univers, si pour punir l'audace d'un mortel, vous donnâtes autrefois à Diane le pouvoir de changer Actéon; refuserez-vous, pour faire le bonheur de Vénus de changer une fleur? C'est à ma prière que vous avez animé l'ouvrage de Pygmalion; l'amour d'une Déesse vous toucheroit-il moins que l'amour d'un mortel? Non, non, vous allez animer la fleur d'Adonis; il a plu à Vénus, il mérite votre secours. »

Jupiter doit trop de plaisirs à l'empire des Amours pour ne pas contribuer au bonheur de la Déesse; elle vole à Paphos, maîtresse de rendre à la fleur qui lui est si chère, la figure et les charmes d'Adonis; mais elle ne le peut que dans cette île, et ses plaisirs seroient moins dignes de Vénus, si elle pouvoit faire ce changement dans tous les lieux soumis à sa puissance. Qui peut se plaindre de l'absence, Vénus s'éloigne d'Adonis?

Il est vrai, ajouta Zélide, que dans l'absence et les autres peines attachées à l'Amour, il faut connoître les douceurs qu'on peut en retirer. Je n'en néglige aucune. A Gnide ou à Paphos, je ne pense qu'aux plaisirs de Cythère.

Je me rappelle les moments que j'ai passés avec Lycas[1]... Ce soupir vous apprend que c'est Lycas que j'aime : absent, son idée est sans cesse présente à mon esprit; je répète en moi-même tout ce que je lui ai dit en partant. Je le suis dans les bois où j'aime à le trouver; je le vois nonchalamment couché s'entretenir dans une douce rêverie; il m'aime, il pense à moi, il me parle peut-être. Quelques jours avant de rejoindre Lycas, je préviens tout ce qu'il va me dire. Je juge du plaisir qu'il aura de me revoir par la tendresse de ses adieux. Je le vois qui court au-devant de moi; ses transports comblent ma joie; je vole dans ses bras; que de caresses[2] !

Ah ! nymphe, que vous augmentez l'impatience que j'ai de revoir Mélite[3]. Elle connoîtra dans vos embrassements, reprit-elle, que l'absence, en les faisant souhaiter plus longtemps, leur donne encore un nouveau prix[4].

Mais ne vois-je pas le palais de Vénus ? Non; c'est la demeure des Grâces, dit Zélide; ce portique de feuillage qu'on aperçoit d'ici, conduit à un vestibule où s'assemblent les génies qui sont destinés à inspirer la galanterie aux mortels. Chaque Grâce les instruit selon le département qui lui est confié. La première leur enseigne à parler le langage des Grâces ; c'est elle qui défend ces froides exagérations qui, loin d'honorer une maîtresse[5], déshonorent

1. A. Écrit partout Palmire au lieu de Lycas.

2. A. Ses transports se confondent dans les miens. Je meurs dans ses bras.

3. A. ajoute :

Son absence m'est cruelle.
Toujours flatté d'un doux espoir,
Je ne peux vivre sans elle ;
Peut-elle vivre sans me voir ?

4. Cette phrase n'est pas dans A.

5. A. L'objet aimé.

le fade passionné qui les met sans cesse en usage. C'est elle qui leur dicte une déclaration, dans laquelle on reconnoît plus d'embarras que de raisonnement[1]. C'est elle qui travaille à bannir des sociétés galantes les mauvaises plaisanteries et tout ce qui n'est pas du choix des Grâces.

Sa cadette a l'inspection des parures : elle ne donne point de règle pour les ajustements : elle veut seulement qu'il y règne plus de goût que de magnificence. Elle passe au beau sexe quelque caprice sans affectation, en faveur de la mode, mais elle condamne dans les hommes, tout ce qui peut approcher d'un arrangement étudié.

La troisième Grâce est chargée de maintenir, ou de faire naître ce qu'on appelle belles manières[2]; et comme chaque nation a ses coutumes en galanterie, Carite donne aux Génies différentes leçons, selon les pays où ils sont destinés. J'entrai avec Zélide, au moment qu'on instruisoit les Génies de la galanterie française. Un Génie affectoit les mauvais airs de nos petits maîtres, et Carite en faisoit remarquer le ridicule aux autres. Il contrefaisoit ce jour-là un jeune seigneur qui, d'un air penché, aborde une dame en chantant, pour lui dire tout haut qu'il vient de chez Bélize, profiter de l'absence de son mari, et, un moment après, lui demande[3] quelle heure il est, ou lui apprend que la soirée est belle.

Carite s'étendit beaucoup sur les sentiments dont on se pique aujourd'hui, et finit en exhortant ses Génies à ramener la galanterie de l'ancien temps.

Zélide[4] me présenta à Carite, elle me reçut comme les

1. A. Plus d'embarras que d'esprit.
2. A. Ce qu'on appelle des bons airs.
3. A. Lui demande à l'oreille.
4. A. La nymphe me présenta à Carite.

Grâces reçoivent les vrais amants. Je sais combien vous aimez Mélite, me dit-elle, mais vous croyez n'aimer qu'une mortelle, telles que sont toutes les mortelles aimables; je vais vous apprendre quelle est Mélite.

La mère des Grâces prit naissance dans l'empire de Neptune. Dès qu'elle y parut, tous les Dieux vinrent lui rendre hommage; les Amours, en naissant autour de la Déesse, folâtroient avec les plus grandes Divinités. Vénus fut bientôt maîtresse du monde entier; tout reconnut sa puissance, et Neptune se glorifioit d'avoir vu naître la souveraine de l'univers.

L'envie règne partout, même dans les cieux. La Déesse de la Terre, jalouse de la gloire de Neptune, alla se plaindre au Destin. « Arbitre des immortels, lui dit-elle, pourquoi faut-il que Neptune l'emporte sur la mère des Dieux? S'il étoit arrêté que Vénus ne naîtroit pas dans l'Olympe, ce n'étoit pas au Dieu des mers à lui donner le jour; Cybèle attendoit cet honneur. Consolez-vous, répondit le Destin à la Déesse. Il naîtra dans votre empire une mortelle dont l'Olympe à son tour deviendra jaloux. Sa beauté n'égalera pas celle de Vénus; mais sous des traits moins réguliers on verra briller plus de finesse et d'enjouement; sa vivacité l'emportera sur la majesté même, et, sans être divine, elle recevra les hommages des mortels.

Trop heureux Diphile, reconnoissez Mélite, et ne vous étonnez pas si nous la suivons sans cesse. Vénus joint à la beauté les charmes que lui donnent les Grâces, et nous joignons à nos charmes les agréments que nous donne Mélite; mais elle ignore elle-même tous les avantages qu'elle a reçus des Dieux; foible mortelle, la vanité les diminueroit peut-être. Que de belles seroient aimables, si elles savoient ignorer que la beauté sert à se faire aimer.

Non, non, m'écriai-je, j'apprendrai à Mélite ce qu'elle ignore. D'abord elle ne me croira pas; je lui jurerai sur le nom d'Amour que c'est de Carite que je le sais; elle n'en doutera plus, mais elle sera toujours si modeste que si je pouvois oublier que c'est Mélite, je douterois moi-même qu'elle ait foi à mon serment. Carite nous quitta pour aller joindre ses sœurs au lever de Vénus, et Zélide me conduisit dans les différents appartements du pavillon.

Qui pourroit en décrire les beautés? Non, Mélite, je ne l'entreprendrai point : votre imagination suffit; elle ne vous laissera rien échapper de ce que l'art peut avoir inventé pour faire une demeure digne des Grâces.

Nous nous arrêtâmes quelques moments dans le salon des livres. J'étois curieux de connoître ceux qui ont la gloire d'amuser Paphos.

Je ne vis que des titres galants. Ils sont rangés sur différents gradins, selon la valeur que les Grâces leur donnent. Ovide et Tibulle sont placés sur le même rang qu'Anacréon et Sapho; mais entre les vers du siècle d'Ovide et ceux de notre temps, les Grâces judicieuses ont laissé l'espace de bien des livres.

Je mis d'abord la main sur un volume de poésies, où je reconnus quelques pièces d'un petit nombre d'auteurs, qui se sont plus attachés aux sentiments qu'à l'esprit.

Je trouvoi sur le même gradin différentes historiettes. On ne lit à Paphos que celles que le beau sexe a bien voulu écrire; les autres n'y sont pas connues.

Un recueil de chansons, avec défense, à la marge, d'en chanter certaines, qui sont composées sur des airs d'un mouvement si rapide qu'on ne peut les rendre sans convulsions.

Des extraits de plusieurs de nos romans. Les volumes

sont petits; on en a retranché les histoires magiques et les conversations ennuyeuses.

Je fus étonné d'y rencontrer certains ouvrages qui devroient être inconnus à Paphos. J'appris qu'on s'étoit contenté de l'intention que leurs auteurs ont eue d'être galants, mais que les Grâces, qui n'y ont rien mis du leur, ne les lisoient pas. Zélide me demanda si je fréquentois les rives du Permesse. Oui, Nymphe, j'y chante quelquefois ma tendresse et mon bonheur; si l'Amour pouvoit inspirer comme Phœbus, j'aurois l'avantage sur Ovide même; il n'aimoit que Corinne, et j'aime Mélite.

Je voulus m'informer quels étoient les livres de différentes langues qui suivoient; mais Zélide m'avertit qu'il étoit temps de se rendre auprès de la Déesse.

En traversant un bois qui conduit à son palais, j'entendis une voix entrecoupée par de tendres soupirs, qui sortoit de dessous un épais feuillage. « Oui, Doris, je le promets, et *tu verras*... Mais quel discours? *tu verras!* Ah! pardonnez, Doris, le respect doit l'interdire. — Non, non, répond Doris, cet égarement plaît à l'Amour; et je vous dis à mon tour: Hillas, *je te le pardonne.* » Éloignons-nous: ces amants ne demandent point de témoins, dit Zélide. Vous êtes peut-être étonné de la délicatesse d'Hillas: il craint d'offenser Doris par la plus légère familiarité; les mortelles s'en offensent difficilement; mais qu'elles sont condamnables d'en trop permettre[2].

1. A. Si je cherchois quelquefois, etc.

2. A. ajoute: Il est de certains noms, il est des expressions qu'on ne doit entendre que dans ces moments où la langue égarée articule si difficilement, qu'à peine distingue-t-on ce qu'elle prononce.

Quand dans les bras de la tendresse
On satisfait ses désirs,

Enfin je vis Vénus. Je l'avoue, Mélite! sa beauté a quelque chose au-dessus de la vôtre; mais elle ne doit qu'à la Divinité le peu d'avantage qu'elle a sur vous.

Elle reçut mes hommages avec un sourire qui ne me permit pas de douter de mon bonheur; et je sentis que sa présence augmentoit mon ardeur pour son culte.

Un disciple d'Apollon, amoureux à Paphos, se présenta à la Déesse, et récita un poëme[1] qu'il avoit composé, disoit-il, pour célébrer dignement les plaisirs de l'Amour. Il employa avec un air de contentement tout ce que le Parnasse sait mettre en usage pour faire valoir ses productions. Vénus, sans être touchée de l'emphase du disciple, lui répondit d'un ton qui ne le flattoit pas: « Les Muses seront peut-être contentes de votre ouvrage[2]; mais je connois des plaisirs qu'Apollon même n'exprimera jamais. »

Les nymphes se retirèrent pour laisser la déesse avec Ariane et Bacchus, qui parurent à l'instant. Adonis entra quelque temps après; pour l'Amour, on le voit rarement à la Cour de Vénus: il s'occupe ailleurs à l'augmenter; et dans ses moments de loisir[3], il va juger avec Psyché de la douceur des plaisirs qu'il donne à l'univers.

Je suivis Zélide; elle me conduisit dans la galerie qu'on appelle *le Triomphe des mortels.*

Les portraits que vous voyez, me dit-elle en entrant, sont autant de trophées à la gloire de ceux qu'ils représentent.

Les sens se perdent dans l'ivresse,
On ne pousse que des soupirs,
Et c'est ainsi que parlent les plaisirs.

1. A. Et chanta des vers qu'il avoit composés, etc.
2. A. Contentes de vos soins.
3. A. Dans ses moments de repos.

Ceux qui remplissent le premier rang sont les amants qui ont fait honneur à la galanterie de leur siècle ; et ceux-ci ont mérité d'être placés près des autres pour avoir plu à Vénus par quelque trait particulier.

Ce guerrier est un illustre des Cantons, qui plusieurs fois dans sa vie refusa de se trouver à d'amples sacrifices à Bacchus, pour sacrifier à l'Amour [1].

Près de là une vieille coquette qui n'a jamais ressenti la moindre jalousie des charmes de sa fille.

Suivez. Une belle de haut rang, qui même, après l'inconstance d'un perfide amant, n'a point eu de nouvelle intrigue.

Vis-à-vis : une musicienne réservée, qui a su convertir un disciple d'Épicure, qui depuis longtemps s'étoit déclaré contre les femmes.

Ne vous étonnez pas si parmi les portraits des rares amants [2] vous voyez si peu de draperies françoises. La nation fournit plus de perfides que d'amants, et vous conviendrez que vos héroïnes ne travaillent pas à rétablir la bonne foi dans le commerce amoureux.

Eh ! pourquoi Vénus ne chasse-t-elle pas de son empire les amants qui ne craignent pas de le déshonorer ?

Détrompez-vous, Diphile, ces amants ne sont point soumis à la Déesse ; elle n'accepte que les cœurs que son fils a blessés. Il connoît l'effet de ses coups : pour en mieux juger il a voulu les sentir ; et l'Amour ne donne à Vénus que des cœurs pareils au cœur de l'Amour même.

Mais ses traits peuvent seuls rendre un cœur sensible ; désavoue-t-il ceux qu'il a blessés?

1. Ce paragraphe et les trois suivants ne sont pas dans A.
2. A. Des amants.

Il est vrai que les traits de l'Amour peuvent seuls rendre un cœur sensible, répondit Zélide ; mais pour le rendre heureux, il faut que le trait parte de ses mains, et je vais vous apprendre qu'il ne les lance pas tous.

Peu de temps après la naissance de Vénus, une troupe d'Amours s'écarta dans les bois de Cinthe. Diane n'avoit pas encore ouvertement déclaré la guerre à la Déesse des plaisirs, et la Déesse, qui ne savait pas alors se méfier des prudes, ne recommandoit point aux Amours de fuir les forêts consacrées à Diane.

La troupe d'Amours, dans les bras de Morphée, se délassoit de l'exercice d'une longue journée, où, à l'envi l'un de l'autre, ils avoient essayé sur les oiseaux des traits déstinés à être lancés dans les cœurs des humains. Leurs carquois, pêle-mêle, étoient couchés près d'eux, et les arcs sans force étoient détendus. Les oiseaux amoureux, sur les tons les plus tendres, célébroient leurs plaisirs. Diane, attirée par un concert si charmant, fit taire ses cors, et courut sous l'ombrage où le sommeil se plaisoit à délasser les Amours.

« Que vois-je? dit-elle à ses nymphes, quelle occasion d'outrager la Déesse de Paphos, diminuons sa puissance, désarmons les Amours endormis. »

Chaque nymphe s'empresse à plaire à sa Déesse, et, vidant son carquois, le remplit bientôt des traits de l'Amour. S'il en est quelqu'une qui sente de la répugnance à se déclarer contre Vénus, c'est celle qui pour la cacher en montre plus d'envie. Diane sonne sa victoire ; les Amours se réveillent ; honteux de leur défaite, ils pleurent et volent à Cythère.

Les Silvains d'alentour apprirent bientôt que Diane avoit changé ses traits. « Saisissons-les à notre tour, dirent-ils

entre eux ; ses nymphes affectent une rigueur dont nous triompherons avec les traits de l'Amour. Tâchons de les surprendre, leurs armes pendent toujours aux arbres qui entourent la fontaine de Diane : qu'Amour et Mercure nous favorisent quand elles entreront dans le bain. Leurs carquois sont à nous. »

Les Faunes, sans craindre le sort d'Actéon, ne tardèrent pas à tenter la capture ; ils approchent de la fontaine ; les nymphes crient, mais les carquois sont enlevés ; la vanité, l'avarice et tous les vices, tour à tour, se rendirent maîtres de ces armes, dès que les Amours s'en furent dessaisis. Ce sont ces traits égarés qui blessent la plupart des cœurs que vous croyez soumis à Vénus ; abandonnez, Diphile, cette sacrilége erreur. Quand on est ainsi blessé, on n'a de l'amour que ce qu'il en faut pour croire qu'on aime.

Que je plains des cœurs sensibles sans l'aveu de l'Amour ! m'écriai-je. Que d'encens je dois à ses autels, puisque je ne saurois douter que mon cœur ne lui doive tous ses feux.

Dès que je sus me connoître, il m'inspira que j'étois destiné à vivre sous ses lois ; je cherchois tous les jours à me rendre, j'attaquois pour me laisser vaincre ; je jurois que j'aimois ; mais l'inconstance venoit bientôt m'apprendre que je faisois des faux serments.

Sont-ce là les plaisirs de l'Amour? disois-je sans cesse. J'aime, au moins je crois aimer, et je ne connois point les douceurs qu'il promet aux amants. Non, non, ses promesses sont vaines, et je veux abjurer son culte. Enfin, las de changer et de tromper des volages, je cours au temple de l'Amour.

Insensé, je demandai à sortir de son empire, et je ne l'avois jamais connu.

Fils de Vénus, tu cachois ton dessein? J'exauce ta prière, me dit-il, mais il faut qu'à ta place un autre cœur me soit soumis ; choisis, et que j'apprenne par qui tu veux être remplacé ; donne-moi, s'il se peut, de ces cœurs qui n'ont jamais aimé, qui craignent même de me connoître ; c'est dans ces cœurs que je me plais à triompher.

Triomphez de Mélite, Amour ; son cœur doit faire honneur à votre empire, et sa beauté à celui de Vénus.

Suis-moi, répond le dieu de Cythère, tu vas être témoin de ma victoire. Ah ! dit-il, en abordant Mélite, si l'Amour pouvoit être inconstant, je blesserois ce cœur en faveur de l'Amour même. Mais... le trait part à l'instant, et Mélite enflammée ne se reconnoît plus. Voilà comme je blesse les cœurs que je veux rendre heureux, ajoute l'Amour, en arrachant le trait du sein de Mélite, et le plongeant dans le mien. Un sourire va t'apprendre, Diphile, qui tu dois aimer, et s'il est des douceurs dans mon empire ; je devrois te punir d'en avoir douté ; mais j'oublie ton offense, et, pour te récompenser d'avoir souhaité d'aimer tant d'objets divers, je te donne pour Mélite une constance éternelle.

Mais, Mélite, pourquoi vous retracer une victoire, qu'Amour ne pouvoit remporter sans vous ?

Votre sort est charmant, dit Zélide, je ne vois que Lycas[1] et sa nymphe qui puissent être blessés plus heureusement que vous. Je vous apprendrai à mon tour comment l'Amour s'est rendu maître de nos cœurs ; mais le concert que j'entends annonce que Vénus et Bacchus vont recevoir à leur table Ariane et Adonis.

Les dieux viennent avec empressement sur la terre

1. A. Palmire.

pour goûter les plaisirs des mortels ; le changement les rend plus vifs que les plaisirs de l'Olympe même[1].

Bacchus abandonne les cieux pour jouir avec Ariane des faveurs de l'Amour, et Vénus quitte le nectar pour célébrer avec Adonis les dons de Bacchus.

Je vis ces mortels heureux assis à la table de la Déesse. Quel repas ! le Dieu du vin, pour faire sa cour à Vénus, ne fut jamais si tendre ; et Vénus, pour honorer le Dieu du vin, ne montra jamais plus d'enjouement.

Les Nymphes formoient avec les Bacchantes un concert qu'Apollon auroit pu désavouer ; mais Bacchus préfère, dans ses chants, un désordre enjoué à la contrainte de l'exacte harmonie.

Un Silvain de l'île de Naxe s'efforçoit, par des sons langoureux, de célébrer les charmes de la tendresse. Vénus elle-même le désapprouva ; elle prétend qu'où préside Bac-

1. A. insère ici la chanson suivante :

Tous les plaisirs ont des attraits,
Leur aspect, leur abord enchante !
Mais ils ne sont pas tous parfaits,
C'est à savoir qui les enfante.

Ceux qui naissent d'un fol amour
Sont pétulants, guindés ou fades ;
Les a-t-on vus dans leur beau jour,
Après ils deviennent maussades.

Ceux que le vin tient à ses lois
Ont un appât des plus funestes ;
Les connoît-on bien une fois,
On s'en dégoûte, on les déteste.

Si l'Amour s'unit à Bacchus,
Il en naît des plaisirs aimables :
Ils sont riants, vifs, assidus,
Caressants et toujours affables.

Un cœur facile à s'enflammer
Est plus heureux qu'on ne peut croire ;
Le dieu du vin nous fait aimer ;
Le dieu d'amour excite à boire.

chus[1], la gaîté l'emporte surtout; mais Bacchus amoureux ordonna à sa suite de célébrer avec sa gloire, la gloire de l'Amour, et se mit lui-même à chanter[2].

Si de l'Amour vos chants ne célèbrent les traits,
Vos chants sont imparfaits,
Et Bacchus les condamne;
Buveurs, ne me chantez jamais
Sans chanter Ariane.

Les Nymphes se joignirent au concert des Silvains pour chanter Bacchus, tandis qu'ils chantoient l'Amour. Le concert devint plus brillant, et ses accords rappelant au vin, le vin conduisit bientôt aux transports les plus vifs. Dès que la suite ne douta plus du triomphe de Bacchus, elle se retira pour laisser triompher Vénus.

Zélide m'offrit un repas où les mortels sont admis à Paphos. Nous nous entretînmes longtemps de Bacchus et de sa cour[3]. Je l'avoue, dis-je à la Nymphe, je m'étois fait une image de ce Dieu, qui déshonoroit la Divinité. Je sais, répondit-elle, ce que pensent les mortels sur le culte du Dieu du vin. Chaque Dieu a ses autels, et chaque autel a ses faux prêtres ; la politique, l'ignorance et la corruption en forment tous les jours : peut-être ne connoîtroit-on point de vices, sans le pernicieux exemple de ceux que les Dieux choisissent pour les bannir[4].

Les prêtres de Bacchus font naître les erreurs qui déshonorent son empire. Ils le dépeignent privé de raison,

1. A. Elle veut qu'où préside Bacchus, etc.
2. Cette phrase et les vers suivants manquent dans A.
3. Cette phrase manque dans A.
4. A. Sans les pernicieux exemples des prétendus sages qui sont choisis pour les bannir.

et soutenant à peine les poids de son tyrse. Les Bacchantes, selon eux, montrent dans leurs transports plus de fureur que de gaieté. Silène, à demi mort, barbouillé de lie, n'inspire-t-il pas plus d'horreur que de vénération pour le Dieu que Silène a formé ?

Non, non, Diphile, ce n'est point là Bacchus, ce n'est point là sa cour. Bacchus conserve toujours les mêmes grâces qui touchèrent Ariane. Aussi tendre que brillant, c'est un Dieu à suivre, et non à craindre ; toujours agréable à Vénus, il ne connoît d'ivresse que l'ivresse de l'Amour.

Les Bacchantes enjouées raniment les Jeux et les Ris ; mais elles ne leur ôtent jamais leurs charmes.

Silène est un vieillard, dont Bacchus reçut des soins ; il éleva son enfance, et ce Dieu reconnoissant accorde à sa vieillesse toute la vivacité qu'il est capable d'inspirer. Et peut-on refuser la plus grande vénération à un Dieu qui met sa gloire à paroître toujours d'intelligence avec l'Amour?

Un buveur du mont Cythéron, qui ne connoissoit de culte que celui qu'on rend au Dieu du vin, parloit un jour des feux de l'Amour, comme les faux amants parlent des plaisirs de Bacchus ; car ils croient honorer le fils de Vénus en méprisant le Dieu du vin. C'est ainsi, disoit-il, en tenant sa coupe pleine ; c'est ainsi que je brave les traits de Cythère. Amour voltigeoit entre Céphise et son cœur. Tu crois me vaincre, Amour, disoit le buveur ; apprends à respecter un Dieu plus fort que toi ; cette coupe avalée va décider de ta honte et de sa gloire : il but, mais un regard de Céphise prouva bientôt au buveur que Bacchus aide souvent au triomphe de l'Amour.

Et qui mieux que moi, ajouta Zélide, qui mieux que moi doit connoître le pouvoir et l'intelligence de ces

Dieux charmants ? Ils partagent mes vœux, et je mets mon bonheur à partager les plaisirs qu'on goûte sous leur empire. C'est de Bacchus que j'ai appris à aimer, et c'est de l'Amour... On vint avertir Zélide que Mercure descendoit, et que les nymphes alloient le recevoir.

Mercure tient le registre des Ombres qui se présentent pour passer les sombres bords. Messager des dieux, il vient de la part de Minos et de Radamante demander à Vénus quelles peines on donnera[1] à certaines Ombres dont la Déesse s'est réservé le jugement.

Eh bien, Mercure, lui dit-elle, avons-nous beaucoup d'amants constants à récompenser ? Ils sont trop rares aujourd'hui, pour en voir souvent sur les sombres bords, répond Mercure. Il se présente au contraire un seigneur françois qui a toujours traité les amants constants d'amants bourgeois. Ah ! je corrigerai cet abus, reprit Vénus ; les bourgeoises de ce pays-là ont tant de disposition à imiter les grands, que si de semblables discours restoient impunis, on ne verroit plus en France d'amants constants. Qu'on assiége ce mauvais plaisant de douze Ombres provinciales que je vais rendre amoureuses de lui.

A ces provinciales, dit Mercure, joignez encore une vieille coquette qui a poussé les beaux sentimens jusqu'au quatorzième lustre. Non, je la veux punir. Se piquer si longtemps de galanterie, c'est déshonorer mon empire ; quand les Jeux et les Ris se retirent, on doit quitter les Amours. Que toutes les Ombres galantes se contraignent pour lui faire des offres, et la tromper.

Si vous punissez pour avoir voulu plaire trop longtemps, reprit Mercure, quelle peine allez-vous donner à

1. A. De quelles peines on punira certaines ombres, etc.

l'Ombre d'une beauté nonchalante qui a passé ses jours à ajuster des charmes dont elle ne fit jamais d'usage?

C'est mal reconnoître mes faveurs : quand je donne des charmes, je les destine à ma gloire ; ce qui a fait les délices de cette Ombre va faire sa peine. Qu'on lui présente sans cesse son miroir, pour le retirer au moment qu'elle en approchera : son supplice surpassera celui de Tantale. Eh quoi! ajouta la Déesse, en prenant la liste des mains de Mercure, je verrai toujours des envieuses qui n'ont d'autres plaisirs que celui de médire sur le chapitre de l'Amour? Il n'est point en mon pouvoir de donner de la beauté à toutes les femmes ; les Grâces consolent quelquefois celles qui ne me doivent rien ; mais, quand on ne doit ni aux Grâces ni à moi, on veut s'en venger en parlant mal de celles que je protége : je prétends qu'on respecte l'ouvrage de Vénus, et pour punir cette envieuse, je la condamne à entendre continuellement parler des charmes des belles Ombres, sans lui donner le temps de répliquer par le contraire.

Il faut charger de ce soin, dit Mercure, l'Ombre que Caron va passer avec elle ; c'est un amant qui s'est vanté d'avoir eu des faveurs qu'on ne lui accorda jamais.

Voilà le comble de la perfidie, répond Vénus. Je veux bien qu'il serve au supplice de cette envieuse ; mais, pour le sien, qu'on lui montre sans cesse le portrait de sa Belle, entre les mains d'une Ombre discrète.

Mais quel est ce poëte de mauvaise humeur, poursuivit la Déesse? C'est un auteur qui s'est épuisé à faire une critique sur l'*Art d'aimer* d'Ovide. Ne reconnoissez-vous pas la jalousie poétique, ajouta Mercure. On s'efforce à imiter ceux qui ont su plaire ; l'imitation ne réussit pas, l'amour-propre s'en offense ; j'ai de l'esprit, dit-on, et je ne saurois approcher du modèle que j'ai choisi ; donc le modèle

n'est pas bon, et, pour le prouver, j'en vais faire la critique.

Ce poëte, reprit la Déesse, mérite les supplices les plus cruels, pour s'être déclaré contre un auteur qui me doit plus qu'aux Muses. Qu'on inspire à son Ombre la même façon de penser que les gens de goût, et, pour son tourment, on lui récitera chaque jour une page de ses vers.

Quel supplice vais-je donner à ce guerrier des rives de la Seine, qui a toujours mis sa gloire à chanter des chansons contre l'Amour? L'Enfer n'en connoît point d'assez rudes pour venger mon fils. J'en invente un nouveau, interrompit Mercure; qu'on lui fasse entendre deux fois par jour un concert d'Italie[1].

Mais j'oublie, ajouta-t-il, un disciple de Thémis, qui n'a jamais aimé que la parure. Ah! s'écria Vénus, c'est un mal qui gagne tous les environs de la France, il est trop funeste à mon empire, j'en dois arrêter le cours. Et quelle Belle voudroit aimer, si tous les hommes pensoient comme ce fade magistrat? Qu'on le frise tous les quarts d'heure du jour; et dès qu'il paroîtra content de son ajustement, on le fera promener au grand vent. Le supplice est cruel, mais l'offense est trop forte.

Vénus se lève, et Mercure porte aux Enfers les arrêts de la Déesse; mais ce Dieu a plusieurs emplois à Paphos; et je le revis bientôt sous un air plus riant.

Dès que les Grâces revinrent, Vénus reprit le maintien de la Reine des plaisirs, et les Nymphes eurent ordre de se préparer pour la chasse.

La beauté la plus parfaite, l'entretien le plus aimable, pour ne pas cesser de plaire, ont besoin de secours. La mère des Jeux et des Ris recherche l'amusement que

1. Ce paragraphe manque dans A.

choisit le mortel qu'elle aime. Je la vis en habit de chasseresse, et je m'aperçus que sous cet habillement Adonis trouvoit Vénus au-dessus de Vénus même.

Les Nymphes animent les chiens; on les entend appeler Melampe, Driope, Silvage; mais on connoît à leurs voix qu'elles sont plus propres à parler le langage de Cythère qu'à faire retentir les forêts; elles prennent les armes des chasseurs, et les chasseurs celles des Amours.

Le son des cors inspire à Paphos plus de tendresse que d'ardeur pour la chasse; il semble qu'elle ne soit qu'un prétexte pour se perdre dans les bois.

Les feux de Léarque s'augmentent en voyant Palmis armée comme Vénus et comme l'Amour. Je l'entends dire près de sa Nymphe qui chantoit au son du cor :

Du Dieu qui fait aimer
Vous avez tous les charmes;
On diroit qu'en vos mains il a remis ses armes,
Vos yeux comme ses feux sont faits pour enflammer ;
Vous avez sur les cœurs un empire suprême.
Quand on rit avec vous, on croit que c'est un jeu,
Mais on ressent bientôt qu'on aime.
Palmis, si vous aimiez un peu,
Vous seriez l'Amour même.

La Nymphe écoute, et sourit; ses yeux disent assez à Léarque qu'il est aimé, mais elle en diffère l'aveu pour le rendre plus sensible.

Diane s'égare souvent dans les bois de Vénus; elle trouve Endymion plus tendre dans l'isle de Paphos que dans celle d'Ortigie; et cette Déesse, plus réservée et plus sensible qu'une autre, voudroit sans cesse y voir son berger, mais qu'on ne l'y vît jamais. Vénus, en suivant Adonis,

le rencontra un jour à Paphos [1]. Diane espéroit qu'Endymion ne paroîtroit pas : Eh quoi, dit-elle, en abordant la Déesse d'un air composé : « Reine des Amours, vous ne « dédaignez pas aujourd'hui les amusements de la Déesse « des bois [2].

« Quand Diane est à Paphos, répond Vénus, quel Dieu s'étonnera d'y voir chasser la mère des Amours? Adonis m'apprend à connoître vos lois, et, pour lui plaire, je fais gloire de les suivre : mais vous, plus mystérieuse, vous apprîtes d'un Berger à goûter mes plaisirs, et vous affectez de les condamner sans cesse. Adieu, grave Déesse [3]; mais souvenez-vous que les précautions qu'on prend pour cacher ses feux ne servent qu'à les faire plus tôt connoître. »

Ceux qui affectent des dehors sévères s'offensent aisément, et ne pardonnent jamais. Diane se crut outragée, et son hypocrisie démasquée ne demandoit rien moins que du sang. Vénus est immortelle, et dès l'instant la mort d'Adonis fut résolue; mais aujourd'hui la Déesse méprise son ennemie; elle poursuivroit avec ce chasseur les bêtes les plus féroces, sans craindre leurs défenses. Elle part, et Adonis la suit, et tout se prépare à rapporter de la chasse moins de fatigue que de plaisirs.

Quelle joie est peinte sur leur visage, me dit Zélide; le seul Anténor reste dans un morne silence, et semble mépriser toutes les Nymphes : mais elles savent qu'il aime à Amathonte, elles ne s'offensent pas de la rêverie qui l'occupe [4].

1. A. Rencontre le berger de Diane à Paphos.
2. A. De la déesse des forêts.
3. A. Adieu, grave Déesse; Endymion s'avance; imitez Vénus, et je vais imiter Diane; mais souvenez-vous, etc.
4. Ce paragraphe et le suivant manquent dans A.

Chez les mortels, sa distraction passeroit peut-être pour fierté; car souvent ceux qu'on accuse y sont les moins sujets. Ne vous y trompez pas, Diphile, tel ne vous paroît méprisant que parce qu'il ne comprend pas qu'on puisse l'être; il s'abandonne à sa pensée, ou à sa nonchalance naturelle; et s'il croyoit qu'on put soupçonner quelqu'un de fierté, il s'appliqueroit à détromper ceux qui l'en soupçonnent. Ah! Nymphe, que ne pense-t-on ailleurs comme on pense à Paphos[1].

Dès que nous eûmes perdu la troupe de vue, nous continuâmes l'entretien que l'arrivée de Mercure avoit interrompu. La Nymphe me fit un discours charmant sur la vraie délicatesse; elle m'enseignoit l'art de conserver les plaisirs qu'on connoît, et de faire naître ceux qu'on ne connoît pas, quand nous arrivâmes au pavillon des songes.

Ah! m'écriai-je, voilà un songe qui ne me quitte point; c'est lui qui rassemble tous les charmes de Mélite. Cette nuit encore... mais pourquoi aimer ce trompeur? Mon réveil me le fait trouver si cruel?

J'aperçois, dit Zélide, celui qui me touche le plus; il me représente Lycas tendrement couché auprès de moi[2]; toutes les nymphes l'admirent: qu'il est charmant, disent-elles! Il est digne de Vénus; qu'il est heureux! Oui, répond Lycas, d'aimer Zélide et d'en être aimé.

Mais dans tous ces songes, je n'en vois aucun que la jalousie ait pu former. La jalousie, s'écrie Zélide, on ne la connoit point à Paphos; ses songes volent à la suite de l'Hymen; et l'Amour ne la connoit que pour s'en défendre. On évite ici ces soupçons, ces plaintes, ces justifications,

1. Est-ce une allusion à la distraction bien connue de Montesquieu?
2. A. Il me représente Palmire, tendrement couché sur mon sein.

dont tant d'amants se font une habitude. Vénus ne s'offense pas des reproches de Vulcain ; mais ceux de Mars ont décidé pour Adonis.

L'amour-propre fait souvent naître les sentiments de jalousie qu'on attribue à l'Amour.

On ne peut déguiser sa pensée devant les Dieux ; et, j'entendis un jour dans le temple de Cythère une bergère qui s'adressoit ainsi à la Déesse : « Je croyois aimer Nicandre, « et Elismène qu'il aimoit excitoit dans mon cœur la plus « cruelle jalousie. Grande Déesse, je viens à ces autels te « rendre grâces de m'avoir guérie. J'aime Mirtile, et je « sens bien aujourd'hui qu'Elismène ne me rendoit jalouse « que parce qu'elle triomphoit avec moins de beauté que « moi. » Ainsi l'on croit aimer, et l'on n'est que jaloux.

On aime aussi quelquefois sans croire aimer, reprit Zélide. Une jeune Nymphe destinée aux autels de Vénus, lui disoit un jour dans ce même temple : « Je n'aime rien ; « mais puisque je ne puis être prêtresse de la mère d'Amour « sans sentir ses feux, faites, puissante Déesse, qu'il me « brûle pour Palmire[1]. » Palmire aimoit la nymphe ; mais il n'en avoit pas fait l'aveu. Il étoit au temple, il entendit sa prière, et sûr de son bonheur, il courut tout transporté déclarer son amour. Je croyois n'aimer rien, lui dit la Nymphe, mais ce que je sens à l'aveu que vous me faites, m'apprend, Palmire, que mon cœur est à vous depuis longtemps.

Nous arrivâmes, en nous entretenant ainsi, dans un bois de lauriers, où Zélide se plaît à venir rêver. Le soleil y donne un jour si tendre, qu'on diroit qu'il reconnoît encore Daphné sous l'écorce de cet arbre.

1. A. Pour Philène. Philène, etc.

Nous nous assîmes près d'un ruisseau qui se plaît à embellir son gazon, pour attirer les Nymphes sur ses bords, et dès que Zélide commença à parler, il adoucit son murmure pour écouter ce qu'elle raconta ainsi :

Vous devez tous vos feux au Dieu de Cythère, et je crois Diphile, quil n'enflamma jamais plus heureusement : mais entre Lycas et moi, nous rassemblons les feux de Bacchus et de l'Amour. Ces Dieux dont je vous ai fait connoître l'aimable intelligence, sont sujets aux foiblesses que peuvent avoir les autres Dieux.

Quand il s'agit de soutenir ses droits, la plus forte amitié n'est pas exempte de froideur. Un berger des rives du Lignon, cueilloit un jour un raisin pour l'offrir à sa bergère. Un buveur jaloux de la gloire de Bacchus, rencontre le berger qui entrelaçoit ce raisin dans des guirlandes de fleurs.

Si vous cherchez à plaire à l'Amour, en offrant des présents à vos bergères, dit le buveur, contentez-vous des dons de Flore et de Pomone, et laissez aux buveurs les dons de Bacchus. Il n'est rien de réservé pour plaire à l'Amour, répondit le berger, et Bacchus lui-même ne pourroit m'empêcher d'offrir ce présent à Lisis. Téméraire, repartit le buveur, tu ne connois pas Bacchus, mais tu connoîtras sa vengeance.

L'Amour protégeoit le berger, et Bacchus se déclara contre lui. Vénus craignant que l'intérêt particulier de ces deux Dieux ne nuisît à son empire, ne perdit point de temps pour rétablir leur intelligence.

Elle leur fit jurer par le Styx d'oublier cette querelle; je veux, leur dit-elle, pour que l'univers ne doute pas de votre union, que Bacchus porte aujourd'hui les armes de mon fils, et que mon fils règne sur l'empire de Bacchus.

Ces dieux acceptent les conditions du raccommodement, et dans cette journée Bacchus lança autant de traits que l'Amour soumettoit de buveurs.

Lycas depuis longtemps soupiroit pour moi, et jusqu'à ce jour je n'avois rien senti pour lui ; mais enfin, Bacchus, maître des feux de l'Amour, m'enflamma, et dès ce moment j'aimai autant que j'étois aimée. Cependant Lycas prétendoit avoir l'avantage, et juroit sans cesse qu'il aimoit plus que moi. Je suis blessé des mains de l'Amour, me disoit-il, vous ne devez vos feux qu'à Bacchus ; avouez, Zélide, que l'Amour... Non, Lycas, l'Amour même, l'Amour sent moins d'ardeur pour ce qu'il aime, que Zélide en sent pour vous. Quand Bacchus m'a blessée, il avoit avec son pouvoir tout le pouvoir de l'Amour ; et le Dieu qui vous blessa n'avoit pas le pouvoir de Bacchus.

Ainsi nous disputions toujours l'avantage d'aimer plus tendrement ; quand Lycas demandoit la moindre des faveurs qu'Amour ordonne qu'on accorde, j'exigeois avant que de rien permettre, qu'il avouât que j'aimais plus que lui. Il se contraignoit quelquefois pour en convenir ; mais souvent j'étois obligée de me contraindre aussi pour refuser ce que j'avois tant d'envie qu'il obtînt.

Enfin, je résolus, pour ne pas lui céder l'avantage, d'implorer le secours de l'Amour.

Je me présentai à son temple ; mais Diphile, bien différemment de vous ; vous allâtes lui demander de vous laisser sortir de son empire, et je demandois d'aimer encore plus que je n'aimois.

Les mortels sont égaux aux Dieux dans le temple de l'Amour, et je n'approchai du sanctuaire qu'après les amants qui s'étoient présentés avant moi.

J'aime Églé, disoit un berger ; Dieu des cœurs, tu le

sais; mais je suis trop jeune, pour oser avouer que je l'aime. Inspire-lui donc, Amour, que des feux qui doivent durer toujours, ne sauroient trop tôt paroître.

Fils de Vénus, disoit un disciple de Mars[1], j'ai toujours traité les amants d'insensés; leur soumission, leur contrainte, et leurs plaisirs, tout me paroissoit incroyable: mais quand je pense à Phénice, tout me paroît possible.

Amour, disoit un autre, j'implore ton secours auprès de Bacchus. J'ai fait serment de passer mes jours dans ses plaisirs, et dans les tiens; il me reproche aujourd'hui que près de Thémire, je ne pense qu'à toi, et près de lui je ne pense qu'à Thémire[2].

Le Dieu me vit, il savoit quel dessein m'amenoit à son temple, il prévint ma prière, et me blessa du trait le plus ardent. Viens, m'écriai-je à l'instant, viens, Lycas, me disputer à présent la gloire de mieux aimer.

Lycas, me dit l'Amour, aime autant que Zélide. Zélide fut blessé par les mains de Bacchus, et l'Amour vient encore de l'enflammer. Lycas fut blessé par l'Amour; mais il sort du temple de Bacchus, et Bacchus a mis dans son cœur des feux qu'il emprunta de moi. Heureux amants, ajouta le Dieu de Cythère, vous aurez l'avantage sur tous les cœurs amoureux; mais Zélide ne sauroit l'avoir sur Lycas, ni Lycas sur Zélide.

Lycas, enfin, sent pour moi tout ce qu'Adonis sent pour Vénus; mais j'ai pour lui, je crois, des transports que Vénus n'eût jamais pour Adonis.

Oui, Nymphe, j'avouerai que Vénus vous cède en tendresse, si vous convenez que vous devez me céder aussi.

1. A. Disoit un guerrier de la Thrace.
2. Ce paragraphe n'est pas dans A.

J'allois disputer avec Zélide qui doit aimer plus tendrement des cœurs qu'Amour blessa du même trait, ou de ceux que Bacchus et l'Amour ont tous deux enflammés. Mais les cors que nous entendîmes, annoncèrent le retour de la chasse.

Les jeunes Nymphes et les Amours préparoient un concert dans le pavillon des Grâces. Vénus vint l'entendre. Quels accords ! quelle mélodie ! l'harmonie de Paphos n'est point celle qu'on entend chez les mortels. Différente de ces sons qu'on admire, en demandant s'ils sont agréables ; et bien éloignée de cette langueur qu'on rencontre si souvent en voulant chercher ce qui touche. Chaque ton formé à Paphos penètre jusqu'au fond du cœur, et mêlés ensemble leur harmonie fait oublier qu'il y ait d'autres plaisirs.

Les Nayades attendoient Vénus pour la reconduire à son palais. Un lit de feuillage que les Grâces ont soin d'orner de concert avec Flore, semble nager sur le canal de Paphos ; des cygnes en soutiennent le poids, et les Colombes attelées, en suivant les Zéphirs qui caressent les Nayades, font voler la Déesse sur la surface de l'onde.

Toute la cour se rangea sur les bords du canal, [et Zélide me plaça pour rendre encore mes hommages à Vénus.

Heureux amant, me dit la Déesse, vous aimez Mélite ; vous avez vu Paphos, et vous aimerez encore plus. Allez, ajouta-t-elle, ne cessez point de mériter la tendresse de Mélite, vous plairez toujours à Vénus.

Eh bien ! adorable Mélite, n'êtes-vous point satisfaite du récit de mon voyage ? Et, s'il vous flatte autant qu'il paroît, je vous exhorte de m'y suivre. Je veux y retourner et vous y conduire. Nous y verrons le lieu qui nous est destiné, comme parfaits amants, et comme amants qui savent dignement célébrer les mystères de l'Amour. Il faut tâcher,

Mélite, d'en occuper les premières places; allons jusqu'aux sources de la tendresse, et apprenons, s'il se peut, à Vénus, à savourer délicieusement les plaisirs [1]].

1. Toute cette fin, placée entre crochets, ne se trouve que dans A.

FIN DU TOME VII ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES.

DISCOURS ACADÉMIQUES.

Pages.

Discours de réception à l'Académie des sciences de Bordeaux, prononcé le 1er mai 1716. 1
Discours prononcé à la rentrée de l'Académie de Bordeaux, le 15 novembre 1717. 5
Discours sur la cause de l'écho, prononcé le 1er mai 1718. 10
Discours sur l'usage des glandes rénales, prononcé le 25 août 1718. . 16
Projet d'une histoire physique de la terre ancienne et moderne (1719). 24
Discours sur la cause de la pesanteur des corps, prononcé le 1er mai 1720. 26
Dicours sur la cause de la transparence des corps, prononcé le 25 août 1720 31
Observations sur l'histoire naturelle, lues le 20 novembre 1721. . . . 34
Discours prononcé à la rentrée du Parlement de Bordeaux (1725). . . 54

TRAITÉ DES DEVOIRS.

Relation de ce qui s'est passé dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, tenue le 1er mai 1725, pour la distribution des prix. — Lettre aux auteurs du journal de mars 66

RÉFLEXIONS SUR LA CONSIDÉRATION ET SUR LA RÉPUTATION.

Lettre contenant un extrait des ouvrages lus à la séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, le 25 août 1725. 70
Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences, prononcé le 15 novembre 1725. 76

Pages.
Discours contenant l'éloge du duc de La Force, prononcé le 25 août 1726 83
Discours prononcé au Parlement de Bordeaux pour l'installation du premier président. 89
Discours de réception à l'Académie françoise, prononcé le 24 janvier 1728 91
Ébauche de l'éloge historique du maréchal de Berwick 96

ESSAI SUR LE GOUT.

Avertissement de l'éditeur. 113
Essai sur le goût dans les choses de la nature et de l'art 115
Des plaisirs de notre âme 116
De l'esprit en général. 119
De la curiosité. 120
Des plaisirs de l'ordre. 122
Des plaisirs de la variété. 123
Des plaisirs de la symétrie. 125
Des contrastes. 126
Des plaisirs de la surprise 128
Des diverses causes qui peuvent produire un sentiment. 130
De la sensibilité 131
Autre effet des liaisons que l'âme met aux choses 132
De la délicatesse. 133
Du je ne sais quoi. 133
Progression de la surprise 136
Des beautés qui résultent d'un certain embarras de l'âme. 138
Des règles. 142
Plaisir fondé sur la raison 143
De la considération de la situation meilleure. 145
Plaisir causé par les jeux, chutes, contrastes. 146

PENSÉES DIVERSES.

Portrait de Montesquieu par lui-même 150
Des anciens.. 158
Des modernes.. 161
Des grands hommes de France. 164
De la religion 166
Des jésuites. 168
Des Anglois et des François 168
Variétés 169
Sur le bonheur 180
Des flatteurs. 181
De l'abus des juridictions 181

Pages.

NOTES SUR L'ANGLETERRE. 183

POÉSIES.

Portrait de madame de Mirepoix 197
Adieux à Gênes en 1728 198
Chanson 200
Chanson 201
Madrigal à deux sœurs qui lui demandoient une chanson 202
A Mme de Boufflers 203
A Mme de Prie, étant avec elle à Bellébat chez M. Dulhi 203
A Dassier 204

LETTRES FAMILIÈRES.

Préface de l'éditeur 205
Avis de l'éditeur de 1767 209

Lettres.

I. A M. Des Molets, prêtre de l'oratoire, rue Saint-Honoré, à Paris 211
II. A M. de Caupos, vicomte de Biscarosse, et à son absence à M. de Sarrau de Vésis, à Bordeaux 213
III. A M. le marquis de la Vrillière 215
IV. A Mme Duvergier, à Bordeaux 216
V. A N** 217
VI. A N** 218
VII. A N** 219
VIII. A M. de Navarre fils, à Bordeaux 219
IX. A M. l'abbé d'Olivet 220
X. A mylord Waldegrave 222
XI. A mylord Waldegrave 223
XII. A Madame X 225
XIII. Au P. Cerati, de la congrégation de l'oratoire de Saint-Philippe, à Rome 228
XIV. Au même 230
XV. A M. Maignol, procureur syndic, à Bordeaux 232
XVI. Au même 233
XVII. Au même 235
XVIII. Du P. Castel à Montesquieu 235
XIX. A M. de Mairan, de l'Académie des sciences, au vieux Louvre. 238
XX. A M. de Moncrif, de l'Académie françoise 240
XXI. A Martin Ffolkes 241
XXII. A *** 242
XXIII. A M. l'abbé Venuti, à Clérac 243
XXIV. A Martin Ffolkes 245

Lettres.		Pages.
XXV.	A M. l'abbé Niccolini, à Rome ou à Florence	246
XXVI.	A Martin Ffolkes	247
XXVII.	A M. l'abbé marquis Niccolini, à Florence	249
XXVIII.	A M. Abraham	250
XXIX.	A Monseigneur Cerati, à Pise	251
XXX.	A Martin Ffolkes	252
XXXI.	A X.	254
XXXII.	A M. l'abbé Venuti, abbé de Clérac, à Clérac	255
XXXIII.	A. M. Venuti, abbé de Clérac, à Clérac	256
XXXIV.	A M. l'abbé de Guasco, à Turin	257
XXXV.	Au comte de Guasco, colonel d'infanterie, à Francfort	259
XXXVI.	Monsieur le président de Barbot, près les Jacobins, à Bordeaux	263
XXXVII.	A Martin Ffolkes	265
XXXVIII.	A Martin Ffolkes	266
XXXIX.	A Martin Ffolkes	267
XL.	Monsieur Combes, supérieur des missions étrangères	269
XLI.	A Martin Ffolkes	269
XLII.	A l'abbé de Guasco	270
XLIII.	Au même	272
XLIV.	Au même	272
XLV.	A la comtesse de Pontac, à Bordeaux	273
XLVI.	A Monseigneur Cerati	275
XLVII.	A M. de Tourny	276
XLVIII.	A l'abbé de Guasco, à Clérac	277
XLIX.	Au même	279
L.	A M...	281
LI.	A l'abbé de Guasco	282
LII.	A Maupertuis	285
LIII.	A l'abbé de Guasco	287
LIV.	Au même	288
LV.	Au même	289
LVI.	Au même	290
LVII.	A Monseigneur Cerati	293
LVIII.	A l'abbé comte de Guasco, à Aix	295
LIX.	Au même	296
LX.	A M. Formey, de l'Académie des sciences de Berlin	297
LXI.	A l'abbé de Guasco	298
LXII.	Au même	300
LXIII.	A M. de Maupertuis	302
LXIV.	A l'abbé de Guasco	303
LXV.	A Monseigneur Cerati	305
LXVI.	Au prince Charles-Édouard	308
LXVII.	A M. Duclos, de l'Académie françoise	309
LXVIII.	Au chevalier d'Aydies	310

Lettres.		Pages.
LXIX.	Au chevalier d'Aydies	312
LXX.	A M. Helvétius, fermier général, rue Sainte-Anne, à Paris.	313
LXXI.	Au chevalier d'Aydies	315
LXXII.	A M. le grand-prieur Solar, ambassadeur de Malte à Rome.	316
LXXIII.	A M. Titon du Tillet, rue Saint-Louis (île Saint-Louis) à Paris	319
LXXIV.	A M. Hume	320
LXXV.	A M. Gratien de Secondat	322
LXXVI.	A l'abbé comte de Guasco, à Paris	323
LXXVII.	Billet au même, à son logis	325
LXXVIII.	A M. Hume	326
LXXIX.	A M. de Tourny	327
LXXX.	A Monseigneur Cérati	328
LXXXI.	Au chevalier d'Aydies	330
LXXXII.	A l'abbé Venuti	331
LXXXIII.	A l'abbé comte de Guasco, à Londres	332
LXXXIV.	Réponse à des observations de Grosley sur l'*Esprit des Lois*	334
LXXXV.	A l'abbé Venuti, à Bordeaux	340
LXXXVI.	A S. E. Monsieur le marquis de Stainville, Ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne, à Paris	341
LXXXVII.	Au cardinal Passionei	343
LXXXVIII.	A M. Vernet, pasteur suisse	346
LXXXIX.	Au duc de Nivernois, ambassadeur de France à Rome	348
XC.	A M. Thomas Nugent, à Londres	353
XCI.	A Monseigneur Cerati	354
XCII.	Au grand-prieur Solar, à Turin	355
XCIII.	A l'abbé Venuti	356
XCIV.	A M. le président Barbot, près les Jacobins, à Bordeaux	359
XCV.	A l'abbé comte de Guasco	360
XCVI.	A M. l'abbé Venuti, à Bordeaux	362
XCVII.	Le duc de Nivernois, ambassadeur à Rome, au président de Montesquieu	365
XCVIII.	A M. Duclos, de l'Académie françoise	367
XCIX.	Au roi de Pologne, duc de Lorraine	368
C.	Réponse du roi de Pologne à la lettre de Montesquieu	369
CI.	M. le chevalier de Solignac, à Montesquieu	370
CII.	A M. le chevalier de Solignac, secrétaire de la Société littéraire de Nancy	371
CIII.	Le duc de Nivernois, ambassadeur à Rome, au président de Montesquieu	373
CIV.	A M. Risteau	375
CV.	Au chevalier d'Aydies, à Paris	376
CVI.	A la marquise du Deffand	376
CVII.	A la même	378

Lettres.		Pages.
CVIII.	A la même..	379
CIX.	A M. Formey, secrétaire de la Société royale de Prusse à Berlin	381
CX.	A l'abbé comte de Guasco.	382
CXI.	Au même, à Fontainebleau..	385
CXII.	A N**.	386
CXIII.	Au chevalier d'Aydies.	387
CXIV.	A M. Brescon.	388
CXV.	A M. Brescon.	389
CXVI.	A M. le président Barbot..	389
CXVII.	A l'abbé comte de Guasco.	391
CXVIII.	A M. Brescon, médecin..	392
CXIX.	A M. Brescon, médecin..	393
CXX.	A M. l'abbé comte de Guasco..	394
CXXI.	A M. Grosley (fragment) ..	396
CXXII.	A l'abbé comte de Guasco ..	396
CXXIII.	A Madame la marquise du Deffand..	399
CXXIV.	A la même	400
CXXV.	A l'abbé comte de Guasco.	401
CXXVI.	A M. Brescon, médecin..	406
CXXVII.	A Madame la marquise de Pompadour.	407
CXXVIII.	A M. de la Beaumelle, à Paris	409
CXXIX.	A l'abbé comte de Guasco, à Vienne.	409
CXXX.	M. de Solignac, secrétaire de l'Académie de Nancy, à Nancy en Lorraine.	412
CXXXI.	A l'abbé de Guasco, à Vienne.	413
CXXXII.	A M. le chevalier de Jaucourt, à Paris.	415
CXXXIII.	A M. Hume.	416
CXXXIV.	A M. l'abbé comte de Guasco, à Vérone	417
CXXXV.	Au chevalier d'Aydies.	420
CXXXVI.	A M. d'Alembert.	421
CXXXVII.	A Madame la duchesse d'Aiguillon douairière, en son hôtel, rue de l'Université	422
CXXXVIII.	A l'abbé de Guasco	423
CXXXIX.	M. Charles Bonnet, membre de la Société royale, à Genève.	424
CXL.	Au chevalier d'Aydies	426
CXLI.	A l'abbé comte de Guasco, à Naples.	428
CXLII.	A M. Charles Bonnet, de la Société royale, à Genève	430
CXLIII.	A M. Warburton, auteur du *Coup d'œil sur la philosophie du lord Bolingbroke*, à Londres.	431
CXLIV.	Au président Hénault.	433
CXLV.	A M. l'abbé Le Blanc	434
CXLVI.	A l'abbé comte de Guasco	436
CXLVII.	A Monseigneur Cerati.	438

Lettres. Pages.
CXLVIII. A l'abbé marquis de Niccolini 438
CXLIX. A l'abbé comte de Guasco 439
CL. Au même 440
CLI. A l'auditeur Bertolini, à Florence 442
CLII. A l'abbé comte de Guasco. 443
CLIII. A M. de Solignac, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy, à Lunéville 446
CLIV. A l'abbé comte de Guasco 448
CLV. Au même, à Tournay 449
CLVI. Billet au même 452
CLVII. De la duchesse d'Aiguillon, à l'abbé comte de Guasco . . . 453
CLVIII. Madame Dupré de Saint-Maur, à Suard 454

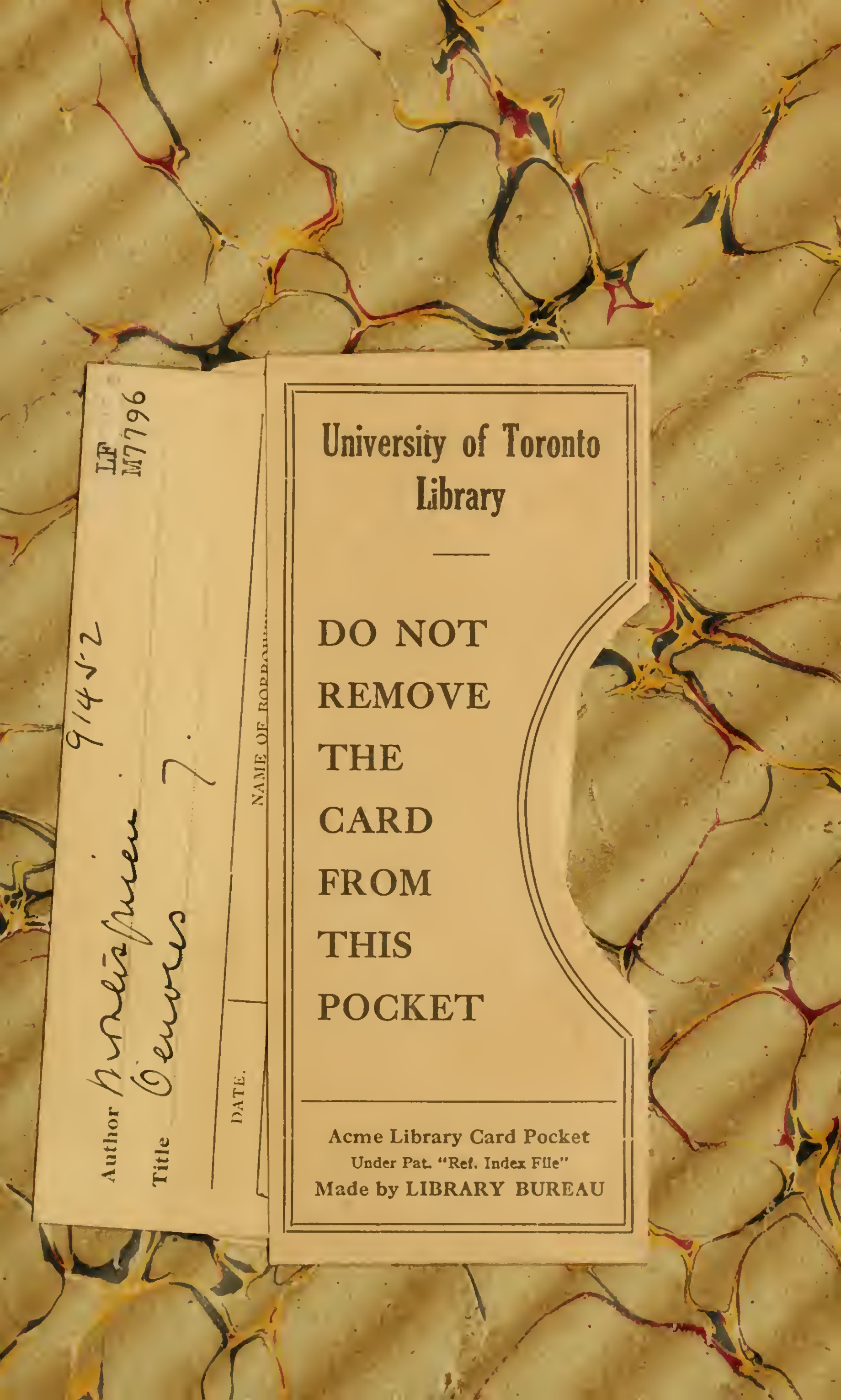
VOYAGE A PAPHOS.

Préface de l'éditeur. 457

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît. [567.]




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
LF
M7796
Author
Title
DATE.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 17 01 03 017 1